Arts et Spectacles : Le rap

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15240 – 7 F

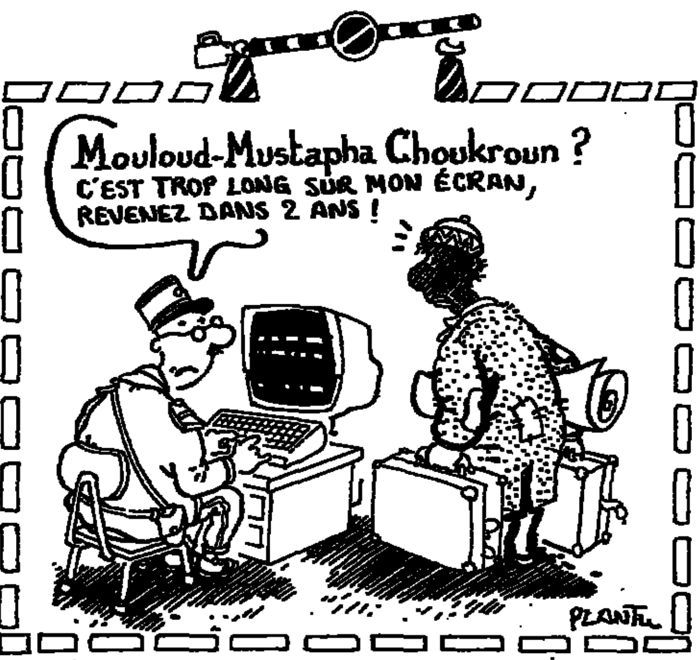
JEUDI 27 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La libre circulation des citoyens en Europe

L'application de l'accord de Schengen est reportée «sine die»

Prévue pour le 1er février, l'entrée en vigueur de l'accord de Schengen sur la libre circulation des citoyens en Europe a été reportée sine die, mardi 25 janvier, par les pays signataires (les Douze, moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) : le système informatique n'a pu être installé en temps voulu. A Paris, un rapport du Sénat a sévèrement critiqué la mise en œuvre de la convention d'application de cet accord ratifié par le Parlement en juin 1991.



Lire nos informations page 8

Cafouillage informatique

LONGTEMPS qualifié par les ministres et les diplomates de «laboratoire» de la libre circulation des personnes en Europe, l'entreprise née de l'accord de Schengen est aujourd'hui au bord du dépôt de bilan. La suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen devait entrer en vigueur à la date du 1er janvier 1993, fixée par l'Acte unique. Sans cesse différé depuis, ce symbole de l'Europe des citoyens devait enfin prendre vie au 1er février. Son report vient d'être confirmé «sine die».

La libre circulation des *hommes en Europe, qui* progresse décidément moins vite que celle des marchandises et des flux financiers, est la première victime de ce gâchis. Neuf ans après l'accord signé dans la petite ville luxembourgeoise de Schengen, le 14 juin 1985, la décision d'ajournement *annoncée mardi 25 janvier* a mis en avant des problèmes techniques. Le blocage serait dû aux difficultés de mise en place *du système informatique prévu pour l'échange* des renseignements entre les polices et les justices des États membres.

L'EXPLICATION par l'intendance paraîtra un peu courte. Aux termes de la convention d'application de Schengen, la *France était responsable* du bon fonctionnement technique de ce système informatique installé à Strasbourg. De là à soupçonner Paris d'avoir fait capoter le projet, il n'y a qu'un pas que certains de ses partenaires ne manquent pas de franchir. Dans un rapport détaillant les processus de décision qui ont mené à l'impasse et écartant opportunément la responsabilité propre de Paris, une mission «ad hoc» du Sénat français fait porter le chapeau de l' «échec collectif» sur «la nébuleuse Schengen.» Les difficultés de mise au point de l'outil informatique seraient dues au flou des accords sur les modes de décisions politiques et administratives.

Le gâchis est aussi politique et juridique. Après avoir ratifié la convention de Schengen en juin 1991, la France s'était engagée dans un processus d'adaptation de sa législation. Pas moins de six lois votées depuis lors, qui intéressent l'entrée et le séjour des étrangers, ainsi que les contrôles d'identité, devront attendre que la convention d'application de Schengen soit applicable avant d'être mises en œuvre.

CE *processus* d'adaptation avait culminé avec la révision constitutionnelle adoptée à l'automne au gré d'une loi modifiant le droit d'asile. Etait-il vraiment nécessaire de se précipiter pour inscrire dans la loi fondamentale une restriction du droit d'asile, sous prétexte de permettre les conditions d'application d'un accord européen *qui se révèle si* difficile à mettre en œuvre? Voilà aujourd'hui confirmé que cette révision, voulue par Charles Pasqua et Edouard Balladur, avait des raisons plus «politiques» que juridiques.

Grève générale en Espagne

Les *deux principales centrales syndicales espagnoles appellent* à une grève générale de vingt-quatre heures, jeudi 27 janvier, pour protester contre une réforme du marché du travail. Huit mois à peine après la victoire à l'arraché des socialistes aux élections législatives et après quatre mois de négociations infructueuses pour la signature d'un pacte social, cette grève souligne le divorce entre la société civile et les pouvoirs politiques.

page 3

Dans son discours sur l'état de l'Union

M. Clinton prône le retour aux valeurs de l'Amérique

Lutte contre la criminalité, réforme du système de santé, réduction du déficit budgétaire : le discours sur l'état de l'Union prononcé mardi 25 janvier par Bill Clinton a été essentiellement consacré à des thèmes de politique intérieure. Le président des Etats-Unis a appelé ses concitoyens à retourner aux «valeurs» fondatrices de l'Amérique. Il a aussi averti Moscou que les Etats-Unis seraient «patients mais vigilants» face à la politique menée par l'équipe de Boris Eltsine.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'économie va plutôt bien, l'emploi monte, l'inflation stagne et, c'est entendu, la deuxième année de la nouvelle administration doit être consacrée, sur le plan intérieur, à la réforme du système de santé et à la lutte contre le crime. Mais tout cela ne sera pas suffisant pour relever les défis de l'avenir si l'Amérique ne retrouve pas le *«sens de la communauté»*, et les Américains ce «vouloir-vivre ensemble» qui fonde leur République, un pays de plus en plus ethniquement disparate. Et cela dépend moins du gouvernement que des citoyens.

Bill Clinton avait le ton qu'il affectionne, celui du pasteur, pour marteler, mardi 25 janvier dans la soirée, cet appel à la responsabilité individuelle, dans le traditionnel discours sur l'état de l'Union qui marque la rentrée politique aux Etats-Unis. L'injonction rappelait un peu le *«Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays»* lancé en son temps par le président Kennedy.

Ce fut la manière de M. Clinton de rappeler qu'il n'était pas un démocrate traditionnel, exclusivement confiant dans l'intervention de l'Etat, mais bien un démocrate de sa génération, conscient des limites de l'Etat-providence. Pour bien marquer cette différence – et séduire son électorat, la classe moyenne blanche –, il a choisi le thème que les Américains ont, aujourd'hui, le plus à cœur : la lutte contre la criminalité.

Il ne suffira ni de construire davantage de prisons, ni de mettre davantage de policiers dans les rues, dit le président, ni même de réduire le nombre d'armes à feu en circulation ou d'améliorer l'emploi dans les zones les plus démunies. *«Soyons honnêtes, nos problèmes vont bien au-delà de ce qu'un programme gouvernemental peut réaliser*, explique M. Clinton, *ils sont enracinés dans la perte des valeurs (...), celle de la famille et du travail, ils sont enracinés dans la dislocation de la cellule familiale et de nos communautés».*

Il ajoute : *«Nous ne pouvons assurer le renouveau de l'Amérique quand, dans dix ans, la moitié des enfants nés dans notre pays le seront hors mariage* (...), *quand des enfants de treize ans peuvent tirer à l'arme automatique sur des enfants de neuf ans, juste pour le plaisir»* (comme l'ont montré quelques récents faits divers).

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Un nouveau «Arts et spectacles»

Le supplément «Arts et spectacles» se transforme à partir d'aujourd'hui. Changement de formule, de contenu, de *présentation.*

Un supplément plus pratique, d'abord : chaque semaine (numéro daté jeudi), les lecteurs du *Monde* trouveront dans «Arts et spectacles» les critiques de tous les nouveaux films sortis en France – critiques qui étaient jusqu'ici traitées dans les pages quotidiennes. Avec, pour les films importants, des portraits, enquêtes, entretiens. Pour ce premier numéro, *Trois couleurs : blanc,* deuxième volet de la trilogie de Krzysztof Kieslowski, est à l'honneur.

Portée par une maquette plus dynamique et des illustrations en couleurs, le supplément «Arts et spectacles» veut être le rendez-vous priviégié des créateurs, en France comme à l'étranger, dans tous les domaines culturels. Nous ouvrons ce premier numéro avec une enquête sur le rap, à New-York, Paris et Marseille. Le rap est aux Etats-Unis la seule forme d'expression culturelle partagée par les Noirs et les Blancs. Il est devenu, dans les ghettos urbains d'Europe, le rythme partagé par les jeunes générations de toutes origines.

Pour y voir plus clair dans le labyrinthe des spectacles et des expositions, *le Monde* propose également une sélection commentée, à Paris et dans les régions, dans les domaines du théâtre, des arts, des musiques, du cinéma et de la danse. Chaque numéro présente enfin un choix de disques et le portrait d'un créateur. Premier invité, Philippe Starck, *«le designer des années 80»*. Il explique ici le rôle déterminant de son enfance dans l'élaboration des objets qu'il livre aux quatre coins du monde.

Les caprices du coton africain

Le sort de millions de personnes est lié aux errements des cours de l'«or blanc»
La dévaluation du franc CFA redonne espoir aux producteurs maliens

BAMAKO

de notre envoyé spécial

«J'ai fait tout ce qu'il fallait. Mais cette année Dieu n'a pas voulu me donner une bonne récolte de coton.» Au fin fond du Mali, à proximité de la frontière du Burkina Faso et de la Côte-d'Ivoire, depuis la mi-décembre, le fatalisme est une denrée abondante, un remède bon marché contre l'adversité. Pour les producteurs d'«or blanc», la campagne 1991-1992 avait été exceptionnelle en quantité; celle de 1993-1994 sera médiocre. L'agriculteur malien le découvre chaque jour. Déposées *cérémonieusement sur* la bascule du village, ses balles de coton pèsent moins lourd que l'an passé. Et sur le bout de papier d'écolier remis à chacun en guise de reçu, les chiffres *inscrits sont inférieurs* à ceux de l'année d'avant – d'un cinquième environ.

Le ciel est coupable. Des pluies, en retard de quelques semaines à la fin du printemps, sont venues tout gâcher dans le sud du Mali. Dans nombre de villages, il a fallu semer une seconde fois, en catastrophe. *La récolte – faite à la main*, en famille – ne pouvait qu'être médiocre. Mais elle s'annonce d'excellente qualité. Extirpés sans hâte du cœur de la fleur de coton, les précieux flocons ne contiennent cette année que peu d'impuretés, et guère d'humidité. Une fois égrenée, la quasi-totalité de la récolte au Mali bénéficiera du label *«premier choix»* auprès des filateurs asiatiques, italiens ou portugais. La *graine, elle, ne quittera pas* la région. Broyée, triturée, elle va laisser s'échapper les matières grasses qu'elle contient. Moyennant quoi, le Mali est un producteur non négligeable d'huile de table et produit des savons à la chaîne.

Pour les agriculteurs, la consolation est maigre. Depuis près d'une dizaine d'années le prix du coton payé au producteur ne bouge pas. En 1985-1986, le producteur malien recevait 85 francs CFA (1) par kilo de coton. Cette saison, *comme les campagnes précédentes*, il devra se contenter du même tarif. Et inutile de compter sur la croissance des rendements pour limiter les dégâts. Dans les régions *cotonnières d'Afrique occidentale*, ils stagnent depuis le début des années 80.

Qu'il soit malien ou burkinabé, qu'il exploite un minuscule lopin dans le nord du Cameroun ou le sud du Tchad, le producteur africain de coton, en fait, est à la merci des caprices d'un marché aux dimensions mondiales. Or, depuis près d'un demi-siècle, les cours du coton (exprimés en dollars constants) s'effritent régulièrement. Non pas que la consommation *mondiale de cette fibre millénaire* diminue. Même si, concurrencé par les fibres artificielles, le coton n'en finit pas de céder du terrain, sa consommation augmente bon an mal an de 2 %. Le lent reflux des cours reflète en fait les gains de *productivité réalisés.*

Sur cette toile de fond que partagent nombre de matières premières, le coton tranche par l'ampleur de la crise qu'il traverse. A Liverpool – la Mecque des négociants – comme sur le New York Cotton Exchange, les cours ont chuté de moitié entre 1984 et 1993. Depuis, ils végètent sous l'effet de la guerre sans merci qui oppose les grands pays cotonniers. La Chine, premier producteur et premier consommateur mondial, a déclenché les hostilités. Son intrusion, au cours de la campagne 1985-1986, sur un marché international jusqu'ici dominé par les Etats-Unis, a entraîné une riposte musclée de Washington. Pour reconquérir les marchés étrangers, l'administration américaine subventionne ses producteurs à coups de milliards de dollars. Opération coûteuse pour les finances publiques américaines (et européennes, qui se sont dotées d'un système d'aide voisin), et détestable pour l'équilibre du marché mondial, qui croule sous les stocks.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite et nos autres informations page 14

(1) Depuis le 12 janvier, un franc CFA est égal à 1 centime, contre 2 centimes auparavant.

M 0147 - 0127 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DEBATS

ALGÉRIE

Une sortie politique et pacifique reste à notre portée

Souhaitant des négociations plus larges, dans lesquelles l'armée et les islamistes modérés soient partie prenante, le dirigeant du Front des forces socialistes explique pourquoi son parti boycotte la Conférence nationale convoquée par les forces au pouvoir à partir de mardi 25 janvier.

par Hocine Aït Ahmed

L'ALGÉRIE va-t-elle s'enferrer dans la violence et continuer à s'autodétruire? Rien ne semble, en effet, devoir arrêter l'effusion de sang provoquée par l'interruption du processus électoral en janvier 1992, et surtout pas la mascarade à laquelle nous venons d'assister et que le régime a cru pouvoir faire passer pour une conférence nationale. Le massacre risque donc de continuer alors qu'on compte déjà, au total, plus de 3 500 morts en deux ans.

Pourtant, si l'engrenage est au bord de l'irréversible, celui-ci n'est pas atteint: les efforts désespérés de la population pour garder calme et lucidité ont évité, jusqu'à présent, que l'Algérie ne sombre dans la guerre civile.

Mais tous les ingrédients d'un tel péril sont là: d'un côté, des groupes armés islamistes dont l'action gagne région après région; de l'autre, un régime isolé, discrédité, qui, ne parvenant ni à mobiliser ni à encadrer la population face au terrorisme, a trop tendance à recourir aux vieilles techniques de l'infiltration et de la manipulation.

Faute de pouvoir entraîner la population de la capitale dans sa politique du «tout sécuritaire», le pouvoir fait tout par ailleurs pour impliquer la Kabylie, une région qui, contre vents et marées, a montré son attachement à la paix civile, à ses langues et à l'unité nationale.

Quelques incursions mineures y sont ainsi exploitées pour susciter l'organisation de milices armées en utilisant un stratagème grossier qui consiste à amalgamer la reconnaissance de la langue *tamazight* (berbère) – une revendication fondamentale – et la «lutte contre le terrorisme». Ainsi on n'hésite pas, pour faire sortir la population, à mettre en avant la langue berbère alors qu'au même moment celle-ci est reléguée au simple rang de «patrimoine national», autant dire au musée! Faut-il rappeler au pouvoir qu'il a justifié la mise entre parenthèses du processus démocratique en faisant du problème sécuritaire la priorité des priorités? Au lieu de tenir cet engagement, il n'a cessé de pratiquer la politique du pire. Au point que ce qui était possible hier ne l'est déjà plus, car la radicalisation de la mouvance islamique armée et les surenchères résultant du sang versé rendent chaque jour plus difficile et plus coûteux le prix d'une solution politique négociée.

Des préalables à la paix civile

C'est la raison pour laquelle nous avons réclamé, il y a près de deux ans, la convocation d'une conférence nationale «*souveraine*» réunissant l'armée – qui, trêve d'hypocrisie, est le vrai pouvoir – et toutes les forces politiques représentatives du pays. Il s'agissait, et il s'agit toujours, de réunir toutes les chances de réussir la conférence car de celle-ci dépend le succès de la transition vers une Algérie moderne et démocratique. Or, comment aborder une telle période quand l'incendie fait rage et s'étend? Il faut à tout prix créer une dynamique de retour à la paix civile, impossible sans envisager au préalable des mesures d'apaisement et de libéralisation politique. Avant tout parce qu'aucun calcul politicien, aucune prudence, aucun cynisme d'Etat ne justifient le silence face aux excès de la répression.

Mais ces mesures sont aussi éminemment politiques: elles doivent permettre une décantation du champ islamiste, c'est-à-dire séparer des extrémistes les tendances prêtes à s'intégrer dans un jeu politique légal. Il faut être aveugle pour ne pas voir que le refus systématique encourage la surenchère. Dans la crise multiforme sans précédent que nous connaissons, chaque Algérienne, chaque Algérien doivent par ailleurs être responsabilisés si l'on veut qu'ils s'impliquent.

Rejeter les islamistes en bloc et sans nuance dans la clandestinité, c'est aussi fabriquer des héros aux mains propres. Nécessaire pour rétablir la paix civile, l'implication des islamistes l'est aussi pour la cohésion de la nation. Et il appartient à cette mouvance de désigner ses représentants car – rafraîchissons nos mémoires! – décréter des interlocuteurs est une pratique coloniale qui de surcroît, n'en déplaise à certains, ne fonctionne pas.

Les choses doivent être claires : nous ne sommes ni des Candide faisant le jeu des intégrismes, ni des calculateurs louchant sur un électorat islamiste en jachère. Nous pouvons, au surplus, nous passer de leçon inutile : pour défendre les libertés et dénoncer toutes les formes d'intégrisme, le FFS (Front des forces socialistes) a, par trois fois, mobilisé des centaines de milliers de personnes en mai et décembre 1990, puis le 2 janvier 1992.

Malgré les restrictions draconiennes imposées par l'état d'urgence, c'est dans les quartiers populaires et les villages qu'il continue son combat pour les droits de l'homme et la démocratie. Le long combat du FFS, sans intransigeance sur les principes, et, j'ose le dire, mon itinéraire politique peuvent rassurer sur le fait que nous ne céderons devant aucune forme d'intolérance et de totalitarisme.

Un simulacre de consensus

Si nous réclamons des négociations, c'est pour ne pas fuir nos responsabilités devant un bourbier dont le pouvoir porte, lui, la responsabilité par son aveuglement, son manque d'imagination et son impossibilité mentale à s'extraire de ses sempiternelles luttes et combines de sérail. Entêtons-nous encore davantage dans le «tout répressif», et on risque de voir basculer des pans entiers de la société dans l'extrémisme. Comme on risque de transformer en réalité l'épouvantail contre lequel le pouvoir mobilise l'opinion nationale et internationale au nom d'une théorie qui valorise le mal relatif face au mal absolu.

Pourtant, nous ne participerons pas à une «conférence nationale» dont nous avons nous-mêmes lancé l'idée. Incohérence?

Contrairement à ce qu'on chuchote, nous savons ce que nous voulons. Mais nous savons aussi ce que nous ne voulons pas pour notre pays. Il est trop facile de s'approprier initiatives et projets pour mieux les vider de leur contenu. Le système a déjà usé jusqu'à la corde les mots «nationalisme», «socialisme» puis «démocratie», ces faux-semblants ayant tenu lieu de doctrine et de programme depuis trente ans. Le FFS n'ira pas à la conférence car nous ne voulons pas d'une mascarade à travers laquelle, comme toujours, il cherche à gagner du temps, à concocter de petits équilibres entre appareils, clans et régions. Et, les jeux faits, l'opposition est priée de participer au grand show appelé «conférence nationale» pour avaliser l'intronisation au sommet de l'Etat d'un candidat issu du sérail dans un mépris stupéfiant de la population et des partis. L'armée entendant éviter les périls d'une gestion au grand jour, il fallait improviser un simulacre de «consensus national» pour cautionner le résultat d'un énième conciliabule familial.

Venant – on l'oublie trop – après deux ans de transition qui devaient, en principe, déboucher sur un retour aux urnes, la transition qui s'annonce a un goût de déjà vu qui serait comique s'il ne masquait l'impuissance de dirigeants qui semblent indifférents au désespoir d'un peuple et à l'effondrement d'un pays. Comment ne pas voir que ce refus obstiné d'envisager avec sérieux la transition constitue une voie royale ouverte devant les forces les plus radicales? Celles-ci l'emporteront-elles à la faveur d'affrontements généralisés qui dégénéreront inévitablement en guerre civile, ou à la suite d'un compromis politique?

Ce serait là le couronnement sinistre d'une politique de bipolarisation dans laquelle les tenants du pouvoir ont cru depuis des années trouver leur salut en se présentant comme «les meilleurs des pires» face aux islamistes. Ils ont ainsi jusqu'au bout joué les apprentis sorciers! Dans le premier cas, ils ne pourront pas tenir le choc en raison du rejet quasi viscéral qu'ils inspirent; dans le second, ils seront vite dépassés par leur culture politique qui mêle la surenchère, le nationalisme et les «valeurs islamistes» et ne leur permet aucune résistance idéologique.

Autorité et autoritarisme

Une sortie politique et pacifique reste à notre portée, une vraie négociation. Un vrai consensus pour organiser sérieusement une transition digne de ce nom demeure possible. Des forces existent partout en Algérie dans les partis, l'administration, l'armée, les syndicats, le mouvement associatif, pour lancer une dynamique populaire et créer une nouvelle réalité. L'énorme succès des manifestations et de la grève générale organisée hier à Tizi-Ouzou, Bejaia et dans toutes les localités de ces deux wilayas de Kabylie a montré avec éclat la vitalité de la société algérienne. A l'appel du mouvement culturel berbère, des centaines de milliers de personnes ont défilé en revendiquant la reconnaissance de la langue tamazight, le respect des droits de l'homme et l'instauration de la démocratie. La «modernité» de l'Algérie ne réside heureusement pas dans les slogans, mais dans les potentialités de toutes ses forces auxquelles il suffit de donner toutes les chances de s'exprimer et de s'organiser librement.

Nous ne sommes pas naïfs, nous ne voulons pas du modèle iranien ou soudanais : si l'ouverture politique est indispensable, elle doit être cependant balisée. Le pays a besoin de légitimité et d'autorité – qu'on continue trop à confondre avec autoritarisme. Un Etat fort et juste est le premier garde-fou. L'intérêt d'une conférence nationale «souveraine» est précisément de le construire et d'en contrôler les différentes activités pendant la période transitoire. Autre garde-fou : une Constitution démocratique.

Pour être un impératif, le recours à la légitimité populaire et au suffrage universel ne doit pas signifier un retour à la case départ. L'ensemble du dispositif électoral – à commencer par le mode de scrutin et le contrôle sévère des urnes – doit être entièrement revu. Ne nous y trompons pas : c'est l'armée qui détient les clés de sortie du système. Elle doit en conséquence être partie prenante d'une conférence nationale «souveraine».

Pour en être le garant, elle doit se réconcilier avec la nation : elle trouvera à ses côtés pour cela les hommes et les forces qui ont la confiance de la population. Elle doit se libérer des jeux de sérail, ne pas s'enferrer dans des opérations de police qui menacent son unité, renoncer à la politique des faits accomplis. Elle doit cesser de se convaincre que l'impuissant jeu de chaises musicales qui malmène et ramène inlassablement les mêmes figures est de nature à régler les immenses problèmes du pays.

Il n'y a pas de voie royale pour sauver notre pays et sauver la démocratie. Il n'est de conflit insoluble qu'à condition qu'un terrorisme intellectuel ou idéologique ne s'acharne à exclure l'Autre. La réunion qui vient de se tenir à Alger n'a de conférence que le nom. Elle donne la mesure de l'obstination de ce pouvoir à refuser le changement, fût-ce au risque de décrédibiliser et de ridiculiser la seule solution susceptible de ramener la paix civile et de rendre l'espoir à notre pays. Toutes les Algériennes et tous les Algériens connaissent les conditions d'une véritable conférence nationale. L'opinion internationale aura compris que le problème n'est pas de contraindre les partis à discuter avec un pouvoir qui ne veut rien céder, mais d'amener celui-ci à trouver, avec l'ensemble des forces représentatives, un consensus minimum que tous s'engageraient à respecter. Que l'on se dirige sérieusement dans cette direction, et nous serons les premiers à nous engager totalement.

▶ **Hocine Aït Ahmed est secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS).**

PARTI COMMUNISTE

Quand reviendra le temps des cerises...

Dressant l'état des lieux «non exaltant» de la gauche en France, Maurice Kriegel-Valrimont estime qu'il est urgent pour elle de formuler ses objectifs et appelle au réveil de l'action syndicale.

par Maurice Kriegel-Valrimont

LE prochain congrès du Parti communiste annonce la fin du centralisme démocratique dont il avait fait sa règle de fonctionnement. Le secrétariat général, la clé de voûte du système centralisé, va changer de titulaire. Avant que le rideau ne tombe sur ces changements, ou sur des simulacres, un devoir s'impose.

C'est bien au nom du centralisme démocratique que des milliers et des milliers de militants ont été traités de façon indigne. Qualifiés de traîtres, de renégats – quand ce n'était pas de flics ou de voleurs –, ils étaient accusés de tout et de n'importe quoi et en particulier de duplicité et de mauvaise foi. Deux anciens ministres communistes ont témoigné de ces méfaits. Marcel Rigout est venu dire dans le bassin sidérurgique lorrain, en Meurthe-et-Moselle, que ces condamnations sommaires restaient son plus profond regret. Anicet Le Pors a évoqué la persistance du procédé dans son dernier livre.

Il en est résulté un énorme gâchis. Le courant avancé de la gauche a été privé, par ces «décapitations politiques», d'énergies et de talents dont il avait besoin. Des dizaines et des dizaines de milliers d'hommes et de femmes se sont «démarqués» pour ne pas se renier, le parti n'a été qu'une «passoire» et il s'est constitué une considérable «réserve» politique dans tous les sens du mot. Le mal n'a pas été dénoncé, si ce n'est de façon allusive, et tant qu'il n'aura pas été réparé, ceux qui l'ont fait en resteront marqués.

Le mal a été constant ; pour le combattre il faut, dans chaque cas, faire remonter l'analyse à la «*mauvaise bifurcation*» – comme disait Freud –, qui en est l'origine et la cause. En se livrant à ce travail, et même quand les intéressés «*ne comprennent pas ce qui leur arrive*», il est devenu parfaitement évident que, dans l'immense majorité des cas, la mauvaise bifurcation est placée là où sévissent à la fois la bureaucratie centralisée et l'horrible dogmatisme stalinien.

Dans tous les procès qui ont abouti à «l'exécution politique» des opposants, les maîtres du dogme agrémentaient le coup de grâce de la formule : «*L'Histoire tranchera.*» Or l'Histoire a tranché et, dans tous les cas, dans le sens opposé à celui de la direction dogmatique, au point que sur tous les problèmes en litige, avec des années de retard, elle a été obligée de faire siennes les positions dénoncées comme «*hérétiques*». Le dernier avatar de ce débat, toujours voilé, est l'abandon du centralisme démocratique.

L'Histoire est souvent occultée par les forces dominantes dans les secteurs qui les concernent. En France et dans le courant communiste, des pans entiers de la lutte antidogmatique ont été camouflés. Il y a plus de trente-cinq ans, nous avons été plus nombreux qu'on ne l'a dit à dénoncer les «*crimes et les fautes*» de Staline, pour reprendre les formules que nous avons employées devant le comité central. Nous l'avons fait à tout risque, y compris celui de la mort politique.

Qui contestera que notre orientation ne pouvait pas avoir de conséquences aussi désastreuses que celle que l'appareil a imposée? C'est cette faillite du dogmatisme stalinien qui permet aujourd'hui les pires amalgames, où l'on finit, en partant du goulag, par condamner les droits de l'homme et du citoyen. Reste à démontrer qu'au lieu de la «*mauvaise bifurcation*», on peut s'engager sur la bonne route.

Face au fascisme lancé à la conquête du monde, il était possible de dresser le barrage du Front populaire, en évitant de se tromper d'ennemi, comme l'avait fait le Parti communiste allemand quelques années plus tôt. De même, pendant la guerre contre Hitler, il était possible de ne jamais oublier que c'était le fascisme qu'il fallait abattre.

A la croisée des chemins de l'Histoire, il vaut mieux prendre la bonne direction. En voici une preuve inédite et directement en rapport avec le dogmatisme stalinien. Après le XX[e] Congrès du PCUS et le rapport khrouchtchévien, des divergences et des frictions ont opposé le Parti communiste italien et le Parti communiste français. En bref, le PCI condamnait bien davantage le stalinisme que le PCF. Je puis témoigner, sans risque de démenti, que les principaux dirigeants du Parti français disaient à ce propos : «*Les Italiens ne résisteront pas à la première bourrasque de l'Histoire. Nous, nous tiendrons bon.*» L'Histoire a été sévère pour nos matamores. En admettant qu'il est nécessaire que les partis communistes se transforment, on notera qu'il est plus confortable d'être candidat crédible au pouvoir, comme l'est le PDS italien, plutôt que candidat à la déliquescence.

Mais que va devenir maintenant le courant communiste? Et où va la gauche? L'état des lieux n'est pas exaltant. La gauche s'était toujours fixé pour objectif de proposer et d'appliquer des solutions aux problèmes anciens et nouveaux de la société. Or elle est restée en panne.

Pour une grande part, la gauche a été constituée dans l'Histoire par les deux courants socialiste et communiste. Ces deux jambes de la gauche sont en mauvais état. Le Parti socialiste, apparemment rénové avant 1980, se présentait comme le champion de l'unité et promettait de changer la vie. La déception a été à la mesure des résultats. Il continue pourtant à obtenir les voix d'un quart environ des électeurs. Le Parti communiste est électoralement ramené à son niveau de 1924. Après la seconde guerre mondiale, il a recueilli jusqu'à près de 30 % des suffrages, il est descendu en dessous de la barre des 10 %, avec un peu plus ou un peu moins de deux millions de voix.

Reconstituer une force motrice

Que dit et surtout que fait la gauche pour lutter contre le chômage, le problème majeur? Le droit au travail est pourtant inscrit dans la Constitution, après l'avoir été dans le programme du Conseil national de la Résistance. D'une certaine manière, des millions de femmes et d'hommes sont écartés de l'existence sociale. Une alternance en sa faveur ne se produira que si la gauche convainc qu'elle peut combattre et faire reculer cette aberration.

Dans les rapports internationaux, le désarroi est tel que la menace atomique qui paraissait en recul revient à l'ordre du jour avec des bouffées de nationalisme, d'intégrisme et de fascisme. La politique de paix de la gauche doit être clairement exprimée contre toutes les entreprises belliqueuses.

La gauche a pourtant à son actif des succès et des réalisations dans le siècle qui va s'achever. De grands mouvements sociaux et une force motrice à gauche ont à chaque fois accompagné ces succès. Cette force motrice ne sera pas reconstituée par le remplacement d'un secrétaire général, ni par un autre bricolage. Le moteur de la gauche doit être refait à neuf. Le Parti socialiste ne saurait, à lui seul, représenter l'ensemble de la gauche. Le Parti communiste, dans l'état où il se trouve, ne remplit en aucun cas la fonction d'autre courant moteur du mouvement social. Et pourtant, cet autre courant existe potentiellement et il doit finir par se constituer pour que la gauche sorte de son impuissance actuelle. Cela suppose un rassemblement sans exclusive.

Il est urgent de formuler les objectifs de la gauche et de redonner corps aux idéaux de liberté, de justice et de paix, d'égalité et de solidarité, qui sont parfaitement vivants. Les valeurs qui font partie de notre histoire sont plus actuelles que ne le croyaient ceux qui ont vendu, trop vite, la peau de l'ours et de l'école de la République. Le frémissement populaire du 16 janvier 1994 signale que le peuple ne demande qu'à bouillir si le jeu en vaut la chandelle, avec une gauche différente.

Pour être présents dans l'action de tous les jours, ceux qui travaillent disposent d'un moyen immédiatement opératoire. L'intolérable faiblesse des salariés en France s'exprime dans la situation des syndicats. Parce que les enseignants ont su redonner vie à leurs organisations, ils ont contribué, avec une efficacité évidente, au sursaut républicain.

Dans tous les domaines, le réveil de l'action syndicale contribuerait à rétablir des équilibres rompus et à restituer au monde du travail l'outil indispensable à la défense de ses intérêts élémentaires. Un moyen, avec d'autres, pour hâter le retour du temps des cerises.

▶ **Maurice Kriegel-Valrimont est ancien membre de la direction militaire de la résistance et du comité central du PCF.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ESPAGNE

La grève générale est une riposte à la réforme de la législation du travail

■ PARALYSIE – Une grève générale convoquée par les deux principales centrales syndicales espagnoles, l'Union générale des travailleurs (UGT, d'inspiration socialiste) et les Commissions ouvrières (CO, proches du Parti communiste) va paralyser une bonne partie du pays, jeudi 27 janvier, afin de protester principalement contre la réforme du marché du travail décidée par le gouvernement socialiste.

■ DIVORCE – Cette grève générale est la quatrième depuis 1985. Elle a lieu seulement huit mois après la victoire du socialiste Felipe Gonzalez aux élections générales du 6 juin dernier. C'est l'illustration d'un divorce profond entre le pouvoir politique et la société.

■ IMMOBILIER – Le syndicat UGT est empêtré dans la déconfiture d'une entreprise de construction de logements sociaux.

MADRID

de notre correspondant

Il y a quelques semaines, un motard circulant dans les environs de Madrid eut les deux avant-bras coupés par une glissière de sécurité lors d'une chute. Cet accident spectaculaire a sans doute inspiré les auteurs de l'affiche syndicale représentant un ouvrier amputé de ses deux mains pour illustrer *« la mutilation »* des droits, dont sont victimes les travailleurs en raison de l'adoption de la réforme du marché du travail par le régime socialiste. *« Une agression sans précédent »* – pour l'UGT et les Commissions ouvrières (CO) – face à laquelle, selon les deux confédérations il n'y avait pas d'autre choix que la grève générale car, comme l'a souligné Nicolas Redondo, secrétaire général de l'UGT, *« aucun gouvernement au cours des vingt dernières années n'a pris des mesures aussi dures contre autant de gens ».*

Les syndicats ne contestent pas la nécessité d'une réforme de la législation du travail pour l'adapter *« aux changements qui se sont opérés dans le pays »*, comme le reconnaît Chema de la Parra, secrétaire confédéral à l'organisation des CO, mais ils reprochent au pouvoir de n'avoir pas réellement voulu en négocier les modalités et d'imposer des mesures qui ne permettront ni de freiner le chômage, ni de relancer la croissance, tout en réduisant la protection sociale et en augmentant la précarité du statut des travailleurs.

Cette grève générale est, en fait, l'aboutissement logique de l'échec de quatre mois de négociations pour la signature d'un pacte social entre patronat, syndicat et gouvernement. Les pourparlers s'étaient ouverts à la fin du mois de juillet, peu après la formation du nouveau gouvernement. Ils répondaient au souci de dialogue de Felipe Gonzalez, tant sur le plan politique – pour forger une majorité avec les nationalistes basques et catalans – qu'avec les partenaires sociaux, pour établir des bases solides susceptibles de favoriser le redémarrage de l'économie.



Très vite, le fossé séparant les positions syndicales des propositions gouvernementales est apparu difficile à combler. Il n'était pas facile pour les représentants du monde du travail de renoncer à la protection que fournissaient certains textes de loi, souvent hérités de la période franquiste, alors que le pouvoir s'évertuait à modifier un corset jugé trop rigide et paralysant. *« Il fallait adapter notre législation à celle existant dans les autres pays d'Europe »*, souligne José Antonio Grinan, ministre du travail et de la sécurité sociale, qui estime que *« l'Etat doit déterminer le cadre général et ensuite laisser aux entreprises et aux syndicats le soin de mettre au point des accords ».*

Un corset trop rigide

Une philosophie qui, pour les dirigeants des confédérations, est un retour en arrière, *« la source du chaos »*. Tandis que les socialistes reprochent aux syndicats de n'avoir jamais fait aucune proposition véritable, ces derniers accusent le gouvernement de *« faire le sale jeu des patrons »*. La rupture était consommée dès le 30 novembre, date limite fixée par le régime, pressé de mettre en œuvre les réformes en raison de l'urgence créée par la situation économique.

Cinq jours auparavant, le 25 novembre, plusieurs centaines de milliers de manifestants avaient défilé dans les rues des principales villes du pays pour montrer au pouvoir que l'opposition était sérieuse et déterminée. Le succès de cette journée d'action à incité les centrales à aller plus loin pour forcer les autorités à rouvrir les négociations.

Les syndicats ne doutent pas de la victoire. Ils ont mis beaucoup de soin, beaucoup de travail et beaucoup d'argent dans la préparation de cette grève générale ; ils espèrent qu'elle aura le succès de celle du 14 décembre 1988, qui avait consacré le divorce entre les forces syndicales et le pouvoir socialiste jusqu'alors plutôt solidaires – surtout en ce qui concerne l'UGT.

Vers une cure d'opposition pour le PSOE ?

Le divorce avec les CO était déja consommé depuis la grève du 20 juin 1985. *« Ce sera une clameur pour maintenir les conquêtes sociales »*, n'hésite pas à affirmer Nicolas Redondo, lequel avertit le président du gouvernement que sa politique économique et sociale conduira le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) à l'opposition et cela pour quinze ou vingt ans. De son côté, Antonio Gutierrez, secrétaire général des CO rappelle qu'au soir de la victoire socialiste du 6 juin dernier, Felipe Gonzalez avait lancé à la foule qui l'acclamait que *« le message avait été bien reçu »*. *« Un message qu'il n'a pas déchiffré »* ajoute-t-il.

En voulant forcer le pouvoir à faire machine arrière, les syndicats ont engagé une partie difficile. C'est pour cela qu'ils essayent de mettre le maximum de chances de leurs côtés en faisant une campagne *« explicative »* forcenée en faveur de la grève. *« Te juegas mucho »* (tu risques beaucoup), dit le slogan de cette campagne. Les syndicats aussi risquent beaucoup. C'est leur force et leur influence qui sont en jeu. Une énorme bagarre les a opposés aux pouvoirs publics pour savoir quels services minimaux devaient être assurés, tout particulièrement dans les transports, secteur névralgique dont dépend pour partie le succès ou l'échec d'un arrêt de travail généralisé. Finalement, faute d'accord, le gouvernement a fixé autoritairement les modalités du service minimum.

José Antonio Grinan a rappelé que le droit de grève avait pour corollaire le droit au travail et qu'il n'est pas question d'interdire à quiconque de pouvoir se rendre à son poste et d'accomplir sa fonction. La polémique surgit déjà sur le rôle et les limites des piquets dits *« informatifs »*.

Felipe Gonzalez a refusé, la semaine dernière, de se laisser entraîner sur le terrain de la controverse en répondant que *« les syndicats exercent un droit constitutionnel »*, lorsqu'ils appellent à la grève. Le gouvernement dans son ensemble est resté très prudent et s'est refusé à critiquer le mot d'ordre. *« Ce serait un exercice stérile et inutile de faire campagne contre la grève »*, a martelé le ministre du travail, en s'évertuant à expliquer le bien-fondé de la réforme pour mettre l'Espagne à l'unisson de ses partenaires européens.

M. Grinan et le reste du gouvernement se sont bien gardés de triompher quand le Congrès des députés a, jeudi dernier, repoussé à une majorité de 90 % les amendements présentés par Izquierda unida (IU, Gauche unie, dominée par le parti communiste) et la coalition canarienne lors de sa présentation aux députés de la réforme du marché du travail. Toutes les autres formations, y compris l'opposition de droite, ont approuvé sans réserve le texte du gouvernement.

Ce revers, à une semaine du 27 janvier, a immédiatement été qualifié de *« divorce préoccupant »* entre la société et le Parlement par MM. Redondo et Gutierrez. La légitimité syndicale est-elle supérieure à la légitimité parlementaire ? De toute façon, comme l'a souligné Nicolas Redondo, *« ne pas appeler à la grève aurait été un suicide »* car les formations syndicales ne pouvaient pas laisser passer sans réagir ce qu'elles appellent *« une contre-réforme ».*

MICHEL BOLE-RICHARD

Le syndicat mauvais bâtisseur

MADRID

de notre correspondant

Au moment même où l'Union générale des travailleurs (UGT) bat la campagne en faveur de la grève générale, des milliers de manifestants défilent dans les rues pour conspuer le syndicat et traiter son secrétaire général, Nicolas Redondo, d'escroc, de voleur, de corrompu. Au fur et à mesure que la date du 27 janvier (jour de la grève générale) approche, les protestataires se font plus nombreux, plus virulents.

Dimanche, l'une des portes d'entrée du local de l'UGT à Madrid a été incendiée, des œufs et des yaourts ont été lancés sur la façade, des vitres ont été brisées et des manifestants ont déchiré leur carte de membre de l'UGT. *« Moins de grève générale et plus de logements sociaux »*, a inscrit la foule sur les murs, tandis qu'un calicot demandait : *« Nicolas, avant de démissionner il faut construire. »*

Le secrétaire général doit en effet quitter ses fonctions au mois d'avril. Au terme de son long parcours de syndicaliste, cet ancien compagnon de route de Felipe Gonzalez est mêlé à un scandale, qui déchaîne d'autant plus de passion que le principal syndicat du pays est considéré par les victimes comme le grand responsable. Vingt mille personnes ont en effet confié leurs économies à une coopérative, IGS-PSV, dont l'UGT détenait 47 %. Ce syndicat a imprudemment laissé utiliser son sigle pour promouvoir la construction de logements sociaux sans avoir de contrôle sur le fonctionnement et la gestion de cette coopérative.

En raison d'erreurs grossières, de décisions risquées, de mauvaises prévisions, de projets pharaoniques, IGS-PSV s'est retrouvé en suspension de paiement et pratiquement en faillite. L'UGT a dû gager son patrimoine pour sauver la coopérative. Ce qui n'a pas pour autant résolu tous les problèmes. Seulement 1300 logements sur les 14 700 prévus ont été livrés. Pour 5 000 d'entre eux, les travaux ont été arrêtés. Pour les autres, il ne s'agit que d'adjudications ou d'achats de terrains. Il est encore difficile de savoir quel est le montant des pertes, le volume des économies de syndicalistes ou de simples employés qui ont disparu à travers plusieurs villes d'Espagne dans un scandale dont l'ampleur n'est pas connue.

Le 10 janvier, Nicolas Redondo a reconnu que l'UGT avait commis une erreur en liant *« de façon étroite le syndicat et son image à un projet géré par un groupe extérieur »* et a imputé la faute au partenaire principal. Rien ne peut être directement et officiellement reproché à la centrale syndicale, mais son nom et celui de son responsable sont désormais associés à une escroquerie dont les retombées risquent de lui être très préjudiciables. Injuste châtiment de fin de carrière pour ce métallo considéré comme un modèle de probité !

M. B.-R.

ITALIE

Silvio Berlusconi, homme politique

Silvio Berlusconi, le magnat italien de la télévision privée, a décidé de quitter la présidence de la Fininvest pour se consacrer entièrement à la politique, a annoncé, dans la nuit du mardi 25 janvier, Canale 5, la chaîne de télévision de son groupe. Cette décision de M. Berlusconi, qui pourrait transformer son mouvement « Forza Italia » (« En avant, l'Italie ») en un véritable parti politique, s'explique sans doute par les difficultés que rencontre actuellement l'alliance en gestation des formations politiques de droite regroupant la Ligue du Nord, le Pacte pour l'Italie et le Parti populaire italien, face à l'alliance de gauche, dans la perspective des élections des 27 et 28 mars prochain. – (AFP.)

BELGIQUE

L'ancien vice-premier ministre socialiste Guy Coëme va être traduit en justice

La commission des poursuites de la Chambre des représentants (députés) a estimé, mardi 25 janvier, qu'*« il existe suffisamment d'indices »* pour ordonner le renvoi de l'ancien vice-premier ministre socialiste Guy Coëme devant la Cour de cassation, seule instance habilitée à juger un ministre en Belgique, pour *« corruption d'un fonctionnaire public »* dans l'affaire Agusta (*le Monde* du 25 janvier).

BRUXELLES

de notre correspondant

Contraint de démissionner le 21 janvier, M. Coëme avait pris les devants en demandant lui-même son renvoi devant la Cour de cassation, quelques heures plus tôt. Mais cette initiative, en contradiction avec tous ses propos antérieurs, ne peut faire illusion : le juge Ancia, chargé du dossier, vient de marquer un nouveau point.

Il n'existe pas de précédent pour une telle mesure dans le royaume, sauf une très vieille affaire remontant au siècle dernier : Félix Chazal, ancien soldat de Napoléon naturalisé belge après la Restauration, avait été condamné à une peine symbolique par les juges de cassation pour avoir enfreint, en 1865, la loi interdisant le duel. C'est dire le séisme politique que constitue toujours l'affaire Agusta, levée dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre André Cools, sans qu'on sache avec certitude si les deux affaires sont vraiment liées. Entre les faits reprochés à M. Coëme et l'assassinat perpétré en 1991 à Liège, il y a évidemment une différence.

La loi du silence

Deux témoignages ont pesé lourd dans la décision des députés : celui de Philippe Moureaux, ancien ministre et député socialiste de Bruxelles, qui semble avoir fait passer la loi du silence après la volonté de connaître la vérité sur la mort d'un homme qui était devenu son ami ; celui de Carol Gluza, grande figure syndicale, ancien président de la Fédération des métallurgistes et très au fait des affaires liégeoises.

Un député socialiste de la province de Liège, Anne-Marie Lizin, a fait sensation en déclarant à propos de l'assassinat d'André Cools : *« Il s'agissait de le faire taire et aussi de faire peur aux autres qui savaient. Il faut qu'une série de personnes qui, à l'évidence, taisent encore des choses aujourd'hui choisissent de parler. »* Personne, peut-être, ne sortira complètement indemne de l'enquête, pas même la victime.

Il semble en effet, d'après de nouveaux faits portés sur la place publique, qu'André Cools était allé chercher à l'étranger des contreparties à la commande d'hélicopères militaires passée par la Belgique. Contreparties vraisemblablement destinées à sa région et à son parti. Son courroux n'aurait donc pas été motivé par le principe de cette transaction occulte mais par la découverte qu'il avait été « doublé » par des gens agissant à des fins strictement personnelles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

BOSNIE

Paris propose le général de Lapresle pour remplacer le général Cot à la tête de la FORPRONU

Evoquant la situation en ex-Yougoslavie, le ministre français de la défense, François Léotard, a déclaré, mardi 25 janvier, à TF 1 : *«Il y a une vraie crise de l'ONU à laquelle il faut que tout le monde soit attentif. La vraie perte de crédibilité dans cette tragédie, c'est celle de l'ONU. Les officiers généraux, qui s'expriment quelquefois beaucoup et trop, ne s'expriment jamais contre leurs gouvernements, mais contre l'Organisation des Nations unies, pour laquelle le mot de «machin», que le général de Gaulle avait jadis utilisé, est probablement en dessous de la réalité.»* M. Léotard a, d'autre part, confirmé que la France avait proposé à M. Boutros-Ghali le nom du général Bertrand de Lapresle pour remplacer, en mars prochain, le général Jean Cot à la tête de la FORPRONU.

Le débat sur un éventuel retrait des «casques bleus» s'amplifie dans certains pays participant à la FORPRONU. A Paris, certains députés RPR ont prôné ce retrait mardi, lors d'une réunion de leur groupe parlementaire avec le ministre de la défense. Jacques Chirac a estimé qu'il fallait *«cogner et se retirer, ou l'inverse»*. L'UDF a immédiatement riposté par un communiqué affirmant qu'un retrait serait une *«capitulation»* et demandant au contraire un renforcement de la FORPRONU et la prolongation anticipée de son mandat.

Au Canada, où un débat parlementaire sur le maintien du contingent de 2 000 «casques bleus» en Bosnie s'est ouvert mardi, le leader du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a estimé qu'un départ des Canadiens *«donnerait le signal du départ aux autres et vraisemblablement le signal du massacre»*. Selon un sondage, cependant, 56 % des Canadiens estiment que la mission des «casques bleus» en Bosnie est devenue trop coûteuse et trop dangereuse.

A Moscou, le vice-ministre des affaires étrangères, Vitali Tchourkine, a annoncé mardi que son pays avait demandé la convocation d'urgence à Genève d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU avec les parties au conflit bosniaque. Il s'est dit convaincu qu'une telle réunion *«déboucherait sur un accord de principe sur la paix, qui permettra ensuite de discuter des détails»*.

Les forces croates de Bosnie dans l'ex-Yougoslavie (HVO) ont bombardé en début de semaine des territoires contrôlés par l'armée bosniaque (à dominante musulmane) en Bosnie centrale, a rapporté mardi 25 janvier un porte-parole de la FORPRONU. L'artillerie du HVO s'en est prise à la région située au nord de Prozor et à la ville de Jablanica, où sont basés des «casques bleus» espagnols. Cette initiative des forces du HVO intervient après plusieurs semaines d'offensives de l'armée gouvernementale bosniaque, notamment contre la poche croate de Vitez.

Les combats dans la région ont empêché les «casques bleus» d'enquêter dans le village de Here, près de Prozor, où, selon les Musulmans, les forces croates auraient massacré 25 villageois. Le HVO a annoncé mardi la prise du village de Here, mais démenti que des civils y aient été tués. Selon les forces croates, la population civile a été évacuée il y a plus d'un an de ce village où il ne restait plus que des *«forces de défense musulmanes»*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le légionnaire de la dernière chance

Grand, le front dégarni, réservé, discret sans être effacé, le général de corps d'armée Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle est à l'opposé de la légendaire figure du légionnaire – il a longtemps servi à la Légion étrangère, – qui passe pour être un aventurier, – volontiers brutal, grossier, indiscipliné.

Pourtant, il ne faut pas s'y méprendre : le général de Lapresle, s'il n'est pas un bavard, sait ce qu'il veut, fait ce qu'il dit, et il n'a pas officiellement d'états d'âme. Comme tous les officiers qui ont intégré la notion de discipline, il sait obéir, mais il sait aussi donner un ordre et il entend qu'on l'exécute. A cinquante-six ans, Bertrand de Lapresle est le général de la dernière chance pour l'ONU.

Né le 5 septembre 1937 à Marseille, saint-cyrien, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et diplômé de Sciences Po, Bertrand deLapresle est affecté, dès 1960, dans les troupes aéroportées et blindées en Algérie. Après 1963, il va alterner les postes dans la Légion étrangère, dans des unités de l'arme blindée et cavalerie (notamment en Allemagne), dans les états-majors et les instituts de l'enseignement militaire supérieur, scientifique et technique.

En août 1981, avec le grade de colonel, il commande le 1er régiment étranger de cavalerie à Orange (Vaucluse). Du 17 mai au 25 septembre 1983, Bertrand de Lapresle sera le chef d'état-major des éléments français – deux mille hommes – de la Force multinationale à Beyrouth, aux côtés de contingents américains, italiens et britanniques appelés, après les massacres de Sabra et Chatila, pour assister l'armée régulière libanaise, s'interposer entre des factions rivales et protéger les civils. A cette responsabilité, il est apprécié pour ses qualités d'organisateur et, aussi, pour son sang-froid et son sens de la diplomatie pendant les actions ponctuelles que la Force internationale est amenée à faire.

Il sert de nouveau dans des états-majors, notamment au bureau «planification-finances», et, avec le grade de général de brigade, il est, en 1986, sous-chef «opérations» à l'étatmajor de l'armée de terre, puis, en 1987, il devient chef de la division «plans, programmes, espace» à l'état-major des armées. Promu général de division, il commandera en 1989 la 3e division blindée française en Allemagne. Elevé au rang de général de corps d'armée en 1990, il devient major général de l'armée de terre (le numéro deux de la hiérarchie, après le chef d'état-major), puis il est placé, le 1er décembre 1993, à la tête des cinq divisions de la Force d'action rapide (FAR).

Dans l'armée de terre, Bertrand de Lapresle est un officier contesté ni par ses pairs ni par ses subordonnés (ce qui est quasiment un double exploit). Sa désignation était attendue (*le Monde* du 20 janvier) et elle est, à sa façon, un signe que la France adresse à l'ONU. D'ores et déjà, en effet, le général de Lapresle est appelé, dans les armées françaises, *«le général de la dernière chance»*, celui qui – s'il devait ne pas réussir à s'entendre avec M. Boutros-Ghali pour remédier aux carences de l'ONU sur place – pourrait être rapatrié avec les quelque 6 600 «casques bleus» français en ex-Yougoslavie.

JACQUES ISNARD

Candidat favori de Belgrade

Milan Martic a été élu «président» de la Krajina

BELGRADE

de notre correspondante

Milan Martic, le candidat favori de Belgrade, sera le troisième «président» de la Krajina, région qui couvre près d'un tiers du territoire de la Croatie et que les sécessionnistes serbes ont proclamée «République», après avoir pris les armes. Selon les résultats officiels, il a recueilli, au deuxième tour des élections organisé dimanche 23 janvier, 104 234 voix contre 97 377 à son rival M. Milan Babic, le maire de Knin, autre figure de l'insurrection contre Zagreb.

Quadragénaire rondouillard à la moustache imposante, Milan Martic doit certes en grande partie sa victoire à la Serbie et à son président Slobodan Milosevic qui ne lui ont pas ménagé leur soutien, non plus que Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, qui était venu l'appuyer sur place. Mais il peut se vanter chez lui d'avoir été le fondateur des milices de Krajina et celui qui, avec ses troupes, est allé prêter main forte en Bosnie au général Ratko Mladic, en juin 1992, pour l'aider à percer un corridor reliant Knin à Belgrade. Le fameux «cordon ombilical» qui assure depuis la continuité de tous les territoires sous contrôle serbe.

Milan Martic s'était fait remarquer pour la première fois en juillet 1990, en refusant, en tant que chef de la police de Knin, d'adopter le nouvel écusson croate, en forme de damier. Les Serbes de Krajina, inquiets de l'arrivée au pouvoir deux mois plus tôt de Franjo Tudjman et de son parti nationaliste revendiquent déjà leur autonomie et organisent un référendum pour le mois d'août. Face aux menaces croates d'interdire la consultation, les Serbes dressent les premières barricades dans la région de Knin. Milan Martic distribue des armes, mobilise ses réserves et met sur pied une véritable petite armée, avec l'aide de la Serbie qui le fournit en armement. C'est le prélude à la guerre de 1991.

Pendant la période qui précède le conflit, «le brigadier de Knin» et ses hommes font la loi en Krajina et détroussent de temps à autre les automobilistes qui font route vers la côte dalmate. Quand la guerre éclatera, les milices bien entraînées de Milan Martic seront les premières à se battre.

Devenu «ministre de l'intérieur» de la «République serbe de Krajina» et «héros» de la guerre serbo-croate, Milan Martic verra son pouvoir renforcé avec la signature du plan international de paix et le retrait, au printemps 1992, de l'armée serbo-yougoslave. Premier «président» de la Krajina, Milan Babic, est en revanche écarté par Slobodan Milosevic pour s'être opposé à la signature du plan de paix et au déploiement de quelque vingt-mille casques bleus dans la région.

Comme les autres candidats à la dernière élection présidentielle, Milan Martic a axé sa campagne sur l'unification de la Krajina à la Serbie et rejeté l'idée de réintégration à la Croatie. Mais le «candidat de Belgrade» joue la carte de Slobodan Milosevic et, contrairement à son rival Babic, arrivé largement en tête au premier tour, il n'entend pas forcer l'union des *«terres serbes»* de Croatie et de Bosnie avec la *«mère Serbie»*.

M. Milosevic ne veut pas précipiter les choses tant que la question de la Bosnie n'est pas réglée et entend, de surcroît, négocier avec Zagreb. Milan Martic de toute façon est un exécutant. Et, comme l'écrivait récemment l'hebodadaire belgradois *Vreme*, il peut aussi bien devenir *«le grand préfet du département croate de Knin que le gouverneur de Serbie occidentale»*.

FLORENCE HARTMANN

ALLEMAGNE

Le parti des «indépendants» veut devenir une formation nationale

Le «Statt Partei/Die Unabhangige» (Parti de l'alternance/les Indépendants), qui n'était présent qu'à Hambourg, où il fait partie de la majorité municipale, a décidé, à la fin de la semaine dernière, de devenir une formation nationale.

BONN

de notre envoyé spécial

Alors qu'à Wiesbaden, dimanche 23 janvier, Manfred Brunner fondait son Alliance des citoyens libres pour la défense du deustchemark et contre Maastricht – synonyme à ses yeux de dilution de l'Allemagne dans l'Union européenne –, à Hambourg, le petit Statt Partei/Die Unabhangige (Parti de l'alternance/les Indépendants), autre nouvelle formation politique allemande âgée de quelques mois seulement, s'était interrogé la veille sur l'opportunité de se donner une dimension nationale en cette année électorale-marathon.

Avec 5,6 % des voix aux élections locales anticipées de septembre 1993, le Statt Partei avait réalisé un score-surprise et le maire social-démocrate de la ville hanséatique, Henning Voscherau, a choisi pour gouverner de faire alliance avec cette *«association d'électeurs»* – qui dispose maintenant de deux sénateurs (ministres) au gouvernement de la ville-Etat – plutôt qu'avec les Verts. Un *«contrat de coopération»*, tiennent à préciser les nouveaux venus, et non une *«coalition»*, mot qui rappelle trop le vocabulaire politique classique. Les deux sénateurs ne sont d'ailleurs pas membres de l'organisation.

Mouvement contestataire se voulant résolument *«proche des préoccupations des gens»* dont les politiciens de Bonn se sont, dit-il, éloignés, le *Statt* (mot qui signifie en allemand *«au lieu de»* et est également homophone du mot ville, *Stadt*) avait été créé par Markus Wegner, un jeune dissident des chrétiens-démocrates de la CDU. Un tantinet populiste, ce «parti» dénonce la corruption de la classe politique établie, mais il ne s'aligne pas cependant sur la ligne *«la loi et l'ordre d'abord»*.

Au contraire, il affirme que son émergence a justement empêché l'entrée au Parlement local de l'extrême droite, représentée par l'Union du peuple allemand (DVU) et les «Reps» (Républicains de Franz Schönhuber) : ces derniers, qui avaient, en 1991, recueilli plus de 20 % des voix dans certains arrondissements de Hambourg, sont tombés deux ans plus tard à 8 %.

Le succès subit des protestataires des rives de l'Elbe avait suscité l'intérêt, en divers endroits de la RFA, d'autres mouvements de «râleurs» qui souhaitaient se lancer dans la même voie et avec le même nom – un sigle que Markus Wegner et ses amis, à Hambourg, avaient cependant breveté. Samedi dernier, les membres du Statt Partei, à près de 80 % des voix, ont toutefois décidé de faire souffler le vent frais et nouveau qu'ils disent incarner, sur les autres Länder d'Allemagne (le Schleswig-Holstein, la Basse-Saxe, Brême et la Bavière sont déjà sur les rangs), lors des prochaines élections régionales et éventuellement – cela dépendra, semble-t-il, des premiers résultats – aux législatives fédérales d'octobre.

Dérive «à l'italienne»?

Ils envisagent donc une structure nationale, mais la décision n'a pas fait l'unanimité. Certains délégués pensent que leur mouvement, qui a à peine un programme, risque, en débordant des frontières de Hambourg, de devenir un parti *«comme les autres»*. A la tribune, Markus Wegner a cité un sondage indiquant que 6 % des Allemands étaient prêts pour son *«association d'électeurs»* en octobre et que plus de 20 % – la plupart âgés de moins de quarante ans – se sentaient *«attirés»* par sa démarche. *«Nous devons, nous aussi*, a-t-il déclaré, *contrôler ce qui se passe à Bonn.»*

Impossible, bien entendu, de prévoir le résultat des courses, d'autant plus que les Allemands font habituellement une nette distinction, lorsqu'ils votent, entre les élections communales ou régionales et le renouvellement du Bundestag. Mais l'irruption de ces nouveaux mouvements – franchement de droite, populistes, contestataires «bourgeois» et autres – dans l'incertitude politique actuelle inquiète. Au point que certains, redoutant un *«chaos à l'italienne»*, se demandent, une fois de plus, si l'heure n'est pas venue de procéder à une révision du système électoral qui renforcerait le poids des «grands partis». Pour se débarrasser des trouble-fête.

ALAIN DEBOVE

AUTRICHE

Le président de la République se sépare de sa femme et de sa maîtresse

Le président de la République autrichienne Thomas Klestil a mis fin, mardi 25 janvier, aux spéculations sur sa crise conjugale en annonçant sa séparation définitive d'avec son épouse Edith après trente-sept ans de mariage et l'échec d'une ultime tentative de réconciliation. Un communiqué de la présidence indique que le président *«est arrivé, à son grand regret, à la conclusion que la séparation d'avec son épouse est définitive et qu'il assumera à l'avenir ses obligations protocolaires sans elle»*.

Dans un deuxième communiqué la présidence a annoncé que Margot Löffler, proche collaboratrice du président, âgée de trente-neuf ans et avec laquelle le premier personnage de l'État est soupçonné d'avoir une liaison amoureuse *«a demandé de mettre fin à ses fonctions à la présidence et son affectation à un poste diplomatique à l'étranger»*.

Bien qu'elle ait eu l'effet d'une douche froide sur les Autrichiens – qui croyaient avoir élu un père de famille heureux entouré de son épouse et de ses trois enfants – cette crise privée, n'a eu que peu d'influence sur la popularité du président. Selon des sondages publiés mardi, de 82 à 90 % des Autrichiens sont contre une démission et seraient prêts à le réélire. 38 % estiment cependant que son image *«s'est détériorée»*. – *(Corresp.)*

RUSSIE

Le maréchal Ogarkov est mort

Le maréchal Nikolaï Ogarkov, ancien chef d'état-major de l'armée soviétique, est mort dimanche 23 janvier à l'âge de soixante-seize ans, a annoncé mardi *l'Etoile rouge*, organe de l'armée russe.

Il était l'avant-dernier des maréchaux soviétiques survivants (le dernier est le maréchal Koulikov, ancien commandant du pacte de Varsovie), mais surtout, en tant que dernier chef de l'état-major général nommé par Brejnev, une figure emblématique de la boulimie militariste du communisme finissant. Au point d'incommoder jusqu'aux gérontes du politburo de Tchernenko, qui l'avaient écarté en 1984.

Né en 1917, en même temps que la révolution d'Octobre, dans une famille paysanne de la région de Tver, Nikolaï Ogarkov était militaire depuis l'âge de vingt et un ans. C'est dans les troupes du génie qu'il fait toute la guerre, en Carélie puis en Hongrie, et dans les années 50 seulement qu'il suit les cours de l'académie Vorochilov, la pépinière des grands commandants. Sa première grande promotion a lieu en 1968 : alors qu'il commande la région militaire de la Volga, il est promu premier adjoint du chef de l'état-major général. Un an plus tard, lorsque s'ouvrent avec les Etats-Unis les premières négociations SALT sur les armements stratégiques, on remarque pour la première fois à l'étranger cet officier au pâle physique de bureaucrate, qui tranche sur les «baroudeurs» de la vieille génération. Membre du Parti communiste depuis 1945, il devient membre titulaire du comité central en 1971.

En 1977, il remplace le maréchal Koulikov à la direction de l'EMG, héritant en même temps des titres de maréchal et de premier vice-ministre de la défense, qu'il conservera pendant sept ans. Chef de fait de la première armée du monde, il émet des réserves sur le «tout nucléaire» et s'inquiète des avancées technologiques américaines, ce qui gâte ses relations avec son ministre, le maréchal «civil» Oustinov. Selon certains témoignages, il aurait aussi émis des «réserves» sur la décision d'intervenir en Afghanistan.

Sa dernière prestation publique a lieu en 1983, lorsqu'on le charge de justifier devant la presse la destruction du Boeing civil sud-coréen abattu par la chasse soviétique au large de Sakhaline. Un an plus tard, il doit céder sa place au maréchal Akhromeev (un proche de Mikhaïl Gorbatchev, qui se suicidera au lendemain du putsch manqué de 1991) et se voit confier le commandement largement théorique du «théâtre Ouest» d'opérations. Le déclin s'accentue avec la perestroïka. En avril 1989, Nikolaï Ogarkov fait partie de ces vieux dignitaires du parti qui abandonnent «volontairement» leur siège au comité central (curieusement, il sera à nouveau élu par le «congrès du crépuscule» de 1990). On le retrouve ensuite inspecteur du ministère de la défense, puis président des anciens combattants et vétérans du travail. Il avait vivement critiqué Boris Eltsine et sa stratégie de rupture avec l'ordre ancien. De toute manière, il était vain d'espérer la reconversion d'un tel homme en «libéral radical».

MICHEL TATU

UKRAINE : Rapport alarmant des services de renseignement américains. – Un rapport des services de renseignement américains, remis au président Clinton avant sa visite à Moscou, prévoit que la détérioration économique en Ukraine pourrait mener à un éclatement du pays, à une intervention militaire russe ou à un refus ukrainien de céder une partie de ses armes nucléaires, a rapporté, mardi 25 janvier, le *Washington Post*. Le même jour, le Parlement de Kieva a «reporté» l'ouverture du débat sur l'accord prévoyant une dénucléarisation de l'Ukraine. – *(AFP)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

La conférence nationale ne désignera pas le nouveau chef de l'Etat

La conférence nationale « de consensus » s'est ouverte, mardi 25 janvier, au Club des Pins, près d'Alger, en présence de plus d'un millier de délégués, mais en l'absence des principaux partis politiques, jugeant que *« les jeux sont déjà faits »*. Ainsi, contrairement à ce qui était initialement prévu, c'est le Haut Conseil de sécurité (HCS) et non pas la conférence nationale qui désignera, dans les tout prochains jours, le futur chef de l'Etat.

ALGER

de notre correspondante

C'est avec deux heures de retard que s'est ouverte, mardi, la conférence nationale *« de consensus »*, censée parachever plus de deux ans d'un laborieux *« dialogue »* et permettre au pays de sortir de la crise. Rien ne manquait : ni le tapis rouge déroulé pour accueillir les invités de marque, ni les blindés et les *« ninjas »* (unités spéciales anti-terroristes), massivement déployés pour protéger le Palais des Nations au sein du complexe balnéaire du Club des Pins, ni les journalistes, algériens ou étrangers – *« plus de deux cents »*, paraît-il – venus couvrir l'événement. Rien ne manquait... sinon les participants.

Parmi les 1 235 personnalités officiellement recensées dans la salle de conférences, figuraient, bien sûr, assis au premier rang, bon nombre de ministres et de haut gradés de l'armée. Les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les représentants de diverses associations civiles ou religieuses étaient aussi de la partie. Mais cette foule, arithmétiquement importante, pouvait difficilement faire illusion. En l'absence des principaux partis politiques, islamistes « modérés » compris, le *« consensus »* avait l'allure d'une farce.

Aux défections retentissantes du Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, du FLN, l'ancien parti unique, dirigé par Abdelhamid Mehri, ou du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, sont venues s'ajouter celles du Parti pour le renouveau algérien (PRA) de Nourredine Boukrouh, du Rassemblent national constitutionnel (RNC) et, surtout, des deux petits ténors de l'islamisme « modéré » que sont le Mouvement de la renaissance islamique (Ennhadha) et le Mouvement pour la société islamique (Hamas).

A la mi-journée, le patron du PRA annonçait la couleur. *« Les jeux sont déjà faits »*, expliquait-il, avant de claquer la porte. Cheikh Mahfoudh Nahnah, le chef du Hamas, lui emboîtait le pas, *sans oublier*, au passage, d'accuser le pouvoir d'être responsable de cet *« échec »*.

Cet élan unanime de « résistance passive » représente, en lui-même, un élément nouveau. La page est bien tournée sur le vieux système quand le tout-puissant FLN servait de courroie de transmission, appliquant docilement les ordres venus d'en haut. Le président du Haut Comité d'Etat (HCE), Ali Kafi, ne s'y est pas trompé. Dans son discours d'ouverture, il a violemment dénoncé ces *« positions négatives »*, et a accusé la classe politique d'avoir voulu *« faire rater à la nation une occasion historique exceptionnelle, en faisant prévaloir les calculs partisans étroits et même personnels »*.

« Quel homme pour la transition » ?

Mais, sauf à changer, d'un coup de baguette magique, cette classe politique, si malencontreusement indisciplinée, le pouvoir devra bien « faire avec ». Les principaux orateurs en sont tous convenus. M. Kafi, tout comme le président de la Commission du dialogue national (CDN), Youcef Khatib, l'ont dit et répété, chacun à sa manière : *« La conférence n'est pas la fin du dialogue. »*

Cette citation a fait, mercredi, le gros titre de « une » du quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid*. *« Les partis jouent l'obstruction »*, a remarqué prudemment le journal francophone *El Watan*, tandis que l'hebdomadaire *la Nation* résumait joliment le désastre : *« Conférence nationale : la prière de l'absent. »* Le quotidien *Liberté* a préféré mettre l'accent sur ce qu'il qualifie de *« coup de théâtre »*, à savoir l'amendement apporté, la veille de la conférence, au projet de plate-forme nationale.

Cet amendement impromptu de l'article 6 du document – dont les conférenciers sont censés débattre jusqu'à mercredi soir – donne au Haut conseil de sécurité (HCS), composé de membres du gouvernement et de l'armée, le pouvoir de désigner le futur chef de l'Etat. Pouvoir qui était dévolu, dans les précédentes moutures de la plate-forme, *« au bureau de la conférence, après concertation avec le pouvoir et les parties au dialogue »*. Il est vrai que la douteuse légitimité dont peut se prévaloir la conférence ne constitue pas un label très glorieux pour le futur numéro un algérien. Cet amendement, à lui seul, est la marque la plus flagrante du fiasco absolu, et reconnu par le pouvoir, de ce forum surréaliste.

Avant même l'ouverture de la conférence, la plupart des quotidiens, francophones et arabophones, n'avaient-ils pas déjà annoncé comme gagnant, dans la course à la magistrature suprême, l'ancien ministre des affaires étrangères de feu le président Houari Boumediène, Abdelaziz Bouteflika qui s'est finalement récusé.

Mais faut-il s'y fier pour autant ? D'incroyables rumeurs circulaient, dès lundi soir, à propos de la participation de dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à la Conférence nationale. Il a fallu un démenti en bonne et due forme du président de la CDN pour calmer momentanément les esprits. Avait-on, sciemment, vendu trop tôt la mèche ? Interrogé, mardi soir, par la presse, le porte-parole de la CDN confirmait qu'aucune personnalité de la *« sensibilité islamiste »* n'était présente à la conférence. Mais il précisait aussitôt que des *« contacts »* avaient eu lieu *« et se poursuivaient »*, les *« premiers résultats »* étant même qualifiés de *« prometteurs »* et d'*« encourageants »*.

De son côté, dans un entretien accordé, mardi, au quotidien saoudien *El Chark el Aousat*, Rabah Kébir, président de l'instance exécutive de l'ex-FIS à l'étranger, a confirmé *« une prise de contact avec Abassi Madani et d'autres chefs religieux, posant les conditions d'un dialogue (...) et visant à donner une crédibilité au régime »*. A son avis, *« ce genre de contact, pas sérieux, ne peut être que rejeté »*.

En attendant que ces *« contacts »* avec les islamistes portent éventuellement leurs fruits, ce sont les militants de la cause berbère qui ont tenté, le jour même de l'ouverture de la conférence, de faire entendre leur voix. L'impressionnant dispositif policier mis en place à Alger, pour quadriller la place Audin et les alentours de la faculté a rapidement dissuadé les marcheurs de défiler dans le centre-ville, comme ils l'avaient hâtivement espéré.

Plusieurs interpellations auraient eu lieu, dans la nuit de lundi à mardi, dans certaines cités universitaires, notamment à Hydra, sur les hauteurs de la capitale. En revanche, à Tizi-Ouzou et à Bejaïa, la *« grève générale »* et les rassemblements de rue organisés à l'initiative du Mouvement culturel berbère (MCB) ont connu un important succès.

CATHERINE SIMON

REPÈRES

CORÉE DU SUD

Washington pourrait fournir à Séoul des missiles Patriot

Les Etats-Unis sont prêts à fournir des missiles Patriot à la Corée du Sud, a indiqué le *New York Times*, repris, mercredi 26 janvier, par l'*International Herald Tribune*, en citant des sources haut placées de l'administration Clinton. La proposition d'envoyer ces batteries antimissiles émane du général Gary E. Luck, chef des forces américaines en Corée. Le président Clinton n'a pas encore donné son feu vert, mais le quotidien américain croit savoir qu'il prendra bientôt une décision en ce sens. Cette information souligne la tension croissante dans la péninsule coréenne alors que Pyongyang continue de refuser l'inspection de ses sites nucléaires, comme le demande l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Le régime nord-coréen dipose de missiles Scud qui représentent une menace directe pour la Corée du Sud en cas de conflit.

VIETNAM

Fin de la conférence nationale du Parti communiste

La conférence nationale du PC vietnamien a clôturé ses travaux, mardi 25 janvier, à Hanoï, en rajeunissant et en élargissant son comité central (*le Monde* du 22 janvier), dont le nombre des membres passe de 145 à 160. Parmi les quinze nouveaux élus, tous âgés de moins de cinquante-cinq ans, figurent un vice-ministre des affaires étrangères, Le Mai, le président de la commission de contrôle du PCV de Ho-Chi-Minh-Ville, Vo Van Cuong, le nouveau ministre de l'énergie, Thai Phung Ne, les chefs des régions militaires 2 et 3 ainsi que neuf secrétaires provinciaux du Parti. Parmi les sortants, le vice-ministre des affaires étrangères Tran Quang Co, qui s'en va pour raisons de santé, et trois sanctionnés : l'ancien ministre de l'énergie, Vu Ngoc Hai, impliqué dans un scandale, le chef de la commission économique du comité central, Do Chinh, et le « numéro 2 » de la commission de de propagande, Le Thanh Nhan.

AFRIQUE DU SUD : les élections dureront trois jours. – Les premières élections multiraciales en Afrique du Sud s'étaleront sur trois jours, les 27, 28 et 29 avril, afin de permettre une participation maximum des Noirs, qui n'ont jamais voté auparavant, a annoncé, mardi 25 janvier, le Conseil exécutif provisoire (TEC). Le vendredi 29 avril sera férié, a précisé le TEC, l'organisme pluraliste doté d'un droit de regard sur le gouvernement blanc jusqu'aux élections. *(AFP.)*

MALAWI : témoignage sur la mort mystérieuse de quatre ministres. – Le quotidien *Malawi Democrat*, citant le témoignage d'un ancien prisonnier politique, a indiqué, lundi 24 janvier, que quatre ministres – Dick Matenje, John Sangala, David Chiwanga et Aaron Gadama –, décédés le 17 mai 1983 dans des circonstances mystérieuses, étaient en prison la nuit qui a précédé leur mort. Ce témoignage a été publié une semaine après la confession d'un policier ayant affirmé avoir pris part au meurtre des quatre hommes, conformément à des ordres qui émanaient du quartier général de la police. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Dans son premier rapport

Le Haut-Commissariat aux réfugiés s'inquiète des menaces sur le droit d'asile

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) *publie un rapport qui* dresse le bilan de son action et plaide en faveur d' *« actions préventives »* dans les pays en crise, première livraison d'une série biennale. En présentant cette publication, mardi 25 janvier à Paris, Sadako Ogata, haut-commissaire pour les réfugiés, a constaté que *« la tradition de l'asile paraît bien près de s'effondrer »*.

En 1993, la planète comptait 18,2 millions de réfugiés contre 2,5 millions au début des années 70, et 15 millions à la fin de la guerre froide. A ce flot énorme comptabilisé par le HCR s'ajoutent rien moins que 24 millions de personnes déplacées, sans même parler des quelque 100 millions d'immigrés.

Contrairement à ce que les récents débats français sur le droit d'asile ont pu laisser croire, l'Europe ne tient qu'une part modeste dans l'accueil des réfugiés. Tandis que l'Asie en accueille plus de 7 millions et l'Afrique plus de 5, l'Europe en compte un peu plus de 4 millions. La liste des cinquante pays supportant le plus lourd fardeau de réfugiés relativement à leur population, que publie le rapport du HCR, place, aux premiers rangs, des pays comme le Malawi, l'Arménie, la Guinée, l'Iran, la Yougoslavie, le Burundi, le Pakistan. Seuls cinq pays d'Europe – Suède, Danemark, Allemagne, Luxembourg et Suisse – y figurent, aux côtés du Canada.

La désintégration des Etats, la multiplication des conflits ethniques ont provoqué un afflux massif de réfugiés, affaiblissant le système de protection conçu en pleine guerre froide autour de la convention de Genève de 1951. Estimant *« largement insuffisante »* cette protection, Mme Ogata prône l'action préventive pour *« empêcher le développement des conditions qui poussent les gens à fuir »*, ou, au pire, la protection et l'assistance sur les lieux des conflits.

Ainsi souhaite-t-elle *« intégrer l'action humanitaire dans un plus vaste contexte d'initiatives politiques pour promouvoir la paix, les droits de l'homme et le développement »*. En Europe, le haut-commissaire verrait d'un bon œil l'instauration d'une nouvelle formule juridique internationale destinée à l'accueil temporaire des victimes de conflits, comme l'ex-Yougoslavie.

Sans être aussi contraignant pour les Etats que le statut de réfugié, cet accord consacrerait, pour des populations aujourd'hui mal protégées, le principe de non-refoulement qui, a insisté Mme Ogata, *« doit être réaffirmé dans les pays riches comme dans les pays pauvres »*.

Ph. Be.

► ***Les réfugiés dans le monde. L'enjeu de la protection*. Éditions La Découverte 191 pages. 98 francs.**

Le processus de paix au Proche-Orient

Reprise impromptue des négociations israélo-palestiniennes

Alors qu'elles avaient été suspendues, la veille, à Taba, pour près d'une semaine, les négociations entre Israël et l'OLP sur la mise en œuvre de l'accord pour une autonomie palestinienne à *« Gaza et à Jéricho d'abord »* ont repris *« dans la plus grande discrétion »*, mardi 25 janvier, au Caire.

Cette annonce inattendue a été faite après une rencontre entre le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa. D'autre part, l'Egypte et l'OLP ont signé, mardi, au Caire, un accord de coopération économique qui doit notamment accorder un traitement préférentiel aux entreprises et aux marchandises égyptiennes en Cisjordanie et à Gaza. Les deux parties envisagent aussi *« d'examiner les possibilités de créer une zone de libre échange à Rafah »*, ville du sud de la bande de Gaza, frontalière de l'Egypte, et de *« faciliter la création de filiales de banques égyptiennes en Cisjordanie et à Gaza »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le pape n'est pas le bienvenu en Chine. – Pékin a exclu, mercredi 26 janvier, la possibilité d'une visite du pape tant que le Saint-Siège n'aura pas reconnu la Chine communiste. *« Le Vatican doit rompre ses prétendus liens diplomatiques avec Taïwan et reconnaître la République populaire comme le seul gouvernement légal de la Chine »*, a déclaré le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Pékin répond ainsi au désir exprimé par Jean-Paul II de se rendre en Chine (*le Monde* du 26 janvier). – *(AFP.)*

Nouvelle initiative de l'Inde pour préserver la paix avec le Pakistan. – New-Delhi vient de prendre l'initiative diplomatique en présentant, lundi 24 janvier, à Islamahad une série de propositions visant à préserver la paix. Ces propositions comprennent des mesures de confiance destinées à réduire la tension frontalière dans la région du Cachemire, un accord sur le « non-usage en premier » de l'arme atomique et l'engagement des deux pays à ne pas attaquer leurs installations nucléaires respectives. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Mexique : la révolte dérangeante des Indiens du Chiapas

En arrachant, par les armes, d'importantes concessions, les rebelles zapatistes ont remis en question l'image d'un pays moderne

SAN-CRISTOBAL-DE-LAS-CASAS

de notre envoyé spécial

« La rumeur courait que les Indiens allaient arriver. » Jorge Martinez, propriétaire terrien à Ocosingo, est l'ancien maire de cette paisible bourgade de l'Etat du Chiapas (sud du Mexique) que les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale ont occupé pendant trois jours, début janvier.

Chapeau texan et ventre proéminent, Jorge Martinez avait quitté son ranch de cent cinquante hectares pour célébrer en famille le réveillon du 31 décembre, dans son agréable résidence d'Ocosingo, au seuil de la forêt tropicale. Peu après minuit, les festivités furent brutalement interrompues par des rafales d'armes automatiques. Les Indiens étaient effectivement arrivés. Après quelques heures de combat, ils s'emparèrent de la mairie défendue par quelques policiers, incapables de résister aux centaines de rebelles qui avaient préparé, dans le plus grand silence, le premier soulèvement des temps modernes au Mexique.

Ils avaient, disaient-ils, un double objectif : exiger des élections sans fraude pour mettre fin à la domination absolue du Parti de la révolution institutionnelle depuis 1929 (le Chiapas est une source importante de votes frauduleux pour le PRI) et protester contre l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, dont ils craignent de faire les frais. La répartition de la terre est un thème qui revient souvent dans les déclarations des zapatistes, qui dénoncent le recours des grands propriétaires à des prête-noms pour dépasser les limites autorisées.

« Tout indique que les autorités avaient décelé des mouvements anormaux dans la région, affirme un autre résident d'Ocosingo. *Plusieurs dizaines d'agents de la police fédérale, bien armés, avaient été déployés autour de la mairie au cours de la journée. Peu avant l'assaut, ils s'enfuirent en direction de San-Cristobal-de-las-Casas, pressentant sans doute qu'ils ne seraient pas en mesure de repousser les rebelles. »*

Simultanément, San-Cristobal – la troisième ville du Chiapas avec cent mille habitants – et quatre autres localités allaient subir le même sort. *« J'ai appelé le commandant de la base militaire, le général Gaston Menchaca, pour lui demander ce que signifiait la présence de centaines d'hommes armés dans San-Cristobal,* raconte Amado Avendano, le directeur du seul quotidien de la ville, *Tiempo. Il m'a répondu qu'il était informé et m'a remercié de mon appel. »*

Si les militaires savaient depuis longtemps qu'il existait un mouvement de guérilla dans cette région frontalière avec le Guatemala, il est clair qu'ils avaient sous-estimé le niveau de préparation des rebelles et ne s'attendaient pas à un soulèvement de cette envergure. *« Les Indiens sont très réservés, même avec des gens qui, comme nous, les aident depuis longtemps »,* reconnaît le Père Pablo Iribarren.

« Stériliser les Indiens »

Ce dominicain espagnol dirige depuis six ans la mission d'Ocosingo qui, dit-il, *« a pour objectif de sortir les paysans indiens de la misère, en développant une pastorale qui cherche le progrès global de l'individu et de la communauté, avec la création de coopératives et d'écoles, la formation de promoteurs de santé, la construction de routes et l'installation de l'eau potable. Nous voulons libérer l'individu de l'oppression et de l'humiliation, par les voies légales, sans violence. Si c'est cela la théologie de la libération, eh bien tant mieux ! »*

Le mot tabou est lâché. La théologie de la libération, très en vogue en Amérique latine jusqu'à l'arrivée de Jean-Paul II au Vatican, fait encore peur au Chiapas, où les propriétaires terriens ont tendance à voir des prêtres derrière tous les mouvements de revendication sociale, bien que les évangélistes représentent désormais plus de 40 % de la population de l'Etat. *« Je suis sûr que Marcos est un ancien curé »,* affirme Jorge Martinez, l'ancien maire d'Ocosingo, à propos du principal dirigeant connu de l'AZLN.

Magdalena Ruiz et sa fille, Socorro, deux dames de la haute société de San-Cristobal (*« Nous avons donné des écoles et des cliniques aux Indiens : que veulent-ils de plus ? »*) sont, elles aussi, convaincues que *« les dirigeants intellectuels de la subversion sont des religieuses et des curés étrangers »,* comme n'ont pas hésité à l'écrire plusieurs organes de presse mexicains, dans le cadre d'une campagne ouvertement xénophobe.

Le principal responsable des malheurs du Chiapas serait l'évêque de San-Cristobal, Samuel Ruiz, qui, lui, est mexicain et dirige ce diocèse depuis trente-quatre ans. *« C'est un agitateur très habile ; il agit en coulisse »,* affirment en chœur Magdalena et Socorro, exprimant la pensée d'une grande partie de la société blanche de la ville. Elles reprennent les arguments avancés, l'an dernier, par un secteur du gouvernement mexicain pour convaincre le Vatican de muter Mgr Ruiz. Les autorités ont, depuis, totalement modifié leur attitude, estimant désormais que l'évêque est devenu indispensable pour faciliter le dialogue avec les zapatistes.

« Sur ses instructions, les prêtres et les catéchistes encouragent les Indiens à s'emparer des terres qui ne leur appartiennent pas », ajoutent-elles. Elles reprennent à leur compte le témoignage d'un descendant de Mayas diffusé par la télévision nationale : *« Les catéchistes enseignent l'Evangile le matin et la manipulation des armes l'après-midi. »*

D'autres *coletos* – les habitants de San-Cristobal tirent leur nom de la queue de cheval que portaient leurs ancêtres espagnols à l'époque de la colonie – sont plus radicaux encore. Lors d'une réunion de la chambre de commerce locale, la semaine dernière, la propriétaire de la principale quincaillerie de la ville n'a pas hésité à proposer publiquement *« la stérilisation des Indiens ».* Le vice-président de la Fédération des chambres de commerce du Chiapas, Juan Gutierrez, demandait, lui, l'expulsion de la zone de conflit de *« tous les étrangers, y compris les prêtres qui ont créé les problèmes actuels à cause de leur fameuse théologie de la libération ».*

Depuis son arrivée, il y a vingt-neuf ans, dans le petit village chamula de Chenalho, perché dans les montagnes au nord de San-Cristobal, le Père Michel Chanteau, d'origine normande, a eu droit à de nombreux articles dans la presse mexicaine, qui l'a accusé d'être un *« agitateur communiste international ». « Quand j'ai commencé à faire la messe en tzotzil,* raconte-t-il, *les métis ont quitté l'église. J'ai été obligé de m'adapter à l'apartheid en vigueur en faisant deux services, un en espagnol et l'autre en tzotzil. »*

« Les Indiens avaient de bonnes raisons de se soulever, ajoute-t-il, *mais c'est un suicide collectif. J'ai réussi à décourager les Chamulas de Chenalho de s'engager dans cette affaire, lorsqu'ils m'ont raconté qu'ils avaient été approchés par des membres de l'Association nationale des paysans indépendants Emiliano Zapata (ANCIEZ). »*

Cette organisation, créée en 1989, aurait été dissoute en février 1993 pour donner naissance à l'AZLN. Elle aurait réussi à recruter une véritable petite armée – on parle de plusieurs milliers d'hommes et de femmes – au sein des quatre principales ethnies du Chiapas : tzeltal, tzotzil, tojolabal et chol (30 % des 3,5 millions d'habitants de l'Etat sont d'origine maya).

« Depuis des mois, les Indiens des diverses communautés parlaient de guerre paysanne dans leurs réunions », raconte l'historien français André Aubry, installé depuis vingt ans à San-Cristobal et auteur d'un ouvrage sur les Tzotzils (1). *« Au cours des dix dernières années,* poursuit-il, *ils avaient créé des mouvements indépendants et pluralistes sur le plan politique, pour en finir avec les divisions provoquées au sein des communautés du fait de leur adhésion aux partis de la société blanche. Pour reprendre la formule de leur premier communiqué, les zapatistes ont accumulé des forces en silence. »*

MEXIQUE Mexico Golfe de Campeche CHIAPAS OCÉAN PACIFIQUE Tuxtla-Gutiérrez GUAT. HOND. Ocosingo San-Cristobal-de-Las-Casas 500 km ÉTATS-UNIS Golfe du Mexique MEXIQUE OCÉAN PACIFIQUE 0 1 000 km

Une grande expérience

Les circonstances de leur apparition spectaculaire sur la scène politique laissent cependant penser qu'ils n'ont pas agi seuls : le sens de la propagande dirigée vers la communauté internationale, le choix de la ville touristique de San-Cristobal et la parfaite synchronisation des différents fronts indiquent que les dirigeants zapatistes ont une grande expérience, sans doute acquise sur d'autres théâtres d'opération. Dans un premier temps, les autorités avaient beaucoup spéculé sur l'*« origine étrangère »* du mouvement pour tenter de le discréditer. S'il est très probable que des Salvadoriens, des Nicaraguayens, des Guatémaltèques et peut-être même des Sud-Américains se battent dans les rangs de l'AZLN, il reste que cette organisation est *« fondamentalement mexicaine »,* comme l'a reconnu Manuel Camacho, le représentant du gouvernement chargé de négocier avec les rebelles par l'intermédiaire de Mgr Ruiz.

Le mystère sur l'identité de l'énigmatique *« sous-commandant Marcos »,* qui n'a pas quitté son passe-montagne au cours de l'occupation de San-Cristobal et se cache depuis dans les montagnes du Chiapas, contribue à alimenter les rumeurs les plus diverses. Ce « Robin des bois » dit parler au nom du Comité clandestin révolutionnaire indigène, l'« organe suprême » de la guérilla, et fait preuve d'un solide sens de l'humour dans ses communiqués, épicés de quelques mots anglais pour montrer sa culture cosmopolite. Mais il n'est sans doute pas le plus haut dirigeant de l'AZLN.

« La violence paie »

La direction zapatiste, qui serait aussi composée d'anciens militants gauchistes issus des luttes étudiantes de 1968, pourrait être à Mexico où elle disposerait d'ordinateurs pour rédiger ses communiqués, dont la qualité d'impression – exceptionnelle – prouve qu'ils ne sont pas fabriqués dans le maquis. Illustré d'un portrait du héros le plus adulé de la Révolution mexicaine de 1910, Emiliano Zapata, l'organe officiel de l'AZLN, *le Réveil mexicain* publie une série de *« lois révolutionnaires »,* dont une nouvelle réforme agraire : confiscation des terres de plus de cinquante hectares et formation de *« propriétés collectives ».*

Les zapatistes s'engagent aussi à fermer *« les bars et les bordels »,* à rendre les soins médicaux gratuits, à *« garantir à tous les paysans le droit à l'électricité, à l'eau potable, à la télévision, à un réfrigérateur et à une machine à laver ».* La surenchère ne s'arrête pas là : *« Les sociétés étrangères devront accorder le même salaire au Mexique que dans leur pays d'origine. »* Ce serait bien sûr le coup de grâce pour le traité de libre-échange, censé permettre au Mexique d'utiliser l'argument des salaires inférieurs pour attirer chez lui des entreprises étrangères. En soi, l'utopie zapatiste – *« mélange de maoïsme vague et de christianisme inspiré de l'option préférentielle pour les pauvres »,* selon l'écrivain Carlos Monsivais – ne constitue pas une menace pour la classe politique mexicaine, sauf si d'autres mouvements de guérilla surgissaient dans le reste du pays.

« Le problème, constate un jeune cadre du PRI, Alejandro Rojas, venu évaluer sur place l'ampleur des dégâts pour son parti, *c'est que cette révolte remet totalement en question la nouvelle image d'un Mexique moderne que le président Carlos Salinas avait réussi à vendre à l'étranger, au prix de beaucoup d'efforts. C'est un terrible échec, encore aggravé par la proximité des élections générales* (le 21 août) *qui pourraient être suspendues si la crise s'aggravait. »*

En trois semaines, les zapatistes ont obtenu davantage de concessions du gouvernement que l'opposition légale en plusieurs années. Conclusion d'un dirigeant d'une organisation de droits de l'homme, Sergio Aguayo : *« La violence paie face au système mexicain qui n'avait pas donné jusqu'alors la preuve qu'il était disposé à implanter une véritable démocratie. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) *Les Tzotzils par eux-mêmes*, éditions L'Harmattan.

Les rebelles du Chiapas acceptent le dialogue avec le gouvernement. – L'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), qui a déclenché une insurrection dans l'Etat du Chiapas (sud du pays) s'est déclarée prête, mardi 25 janvier, à discuter avec les autorités, auxquelles elle a adressé des propositions sur un agenda. Le même jour, le président Carlos Salinas s'est, pour la première fois cette année, rendu dans cet Etat défavorisé, promettant de *« modifier les vieilles façons de voir qui ont échoué ».* – *(AFP, Reuter.)*

M. Juppé au Mexique. – Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, devait quitter, mercredi 26 janvier, Paris pour Mexico, dans le cadre d'une visite officielle de quatre jours organisée pour *« marquer la volonté de la France de développer des relations privilégiées avec le Mexique »,* premier client de l'Hexagone en Amérique latine depuis 1986. En tête de l'ordre du jour de cette visite figure l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), entré en vigueur le 1er janvier.

Le discours sur l'état de l'Union du président Clinton

Une mise en garde voilée à Moscou

WASHINGTON

de notre correspondant

Surpris et sans doute déçu par la tournure que prend le nouveau gouvernement russe, le président Bill Clinton a, pour la première fois, personnellement lancé ce qui ressemblait fort à une manière de mise en garde à Moscou : s'ils seront *« patients »,* les Etats-Unis, a-t-il déclaré, seront aussi *« vigilants »* face à la politique que suivra la nouvelle équipe du président Boris Eltsine.

Cela vaut pour les réformes économiques, que Washington veut voir se poursuivre, et pour la politique étrangère que mènera le prochain gouvernement russe. *« Nous allons exhorter la Russie à poursuivre la politique de réformes. Et si nous allons coopérer avec la Russie dans le règlement des conflits régionaux,* a indiqué M. Clinton, *nous insisterons pour que les troupes russes opérant dans des Etats voisins ne le fassent qu'en accord avec ces Etats et en stricte conformité avec les normes internationales. »*

De la part du président américain, c'était là une première critique, voilée, de la doctrine russe de « l'étranger proche » défendue à Moscou et qui attribue à la Russie un droit de regard, voire d'intervention, dans les affaires des Etats nés de l'éclatement de l'URSS.

M. Clinton a fait cette remarque dans son discours sur l'état de l'Union, traditionnellement consacré à la politique intérieure. Il a encore annoncé la convocation cette année d'un sommet des *« leaders démocratiques »* des Amériques, du Canada à l'hémisphère sud, et juré que sur ce continent comme en Europe et en Asie, les Etats-Unis entendaient rester engagés, renonçant à toute tentation isolationniste.

Al. Fr.

Retour aux « valeurs » de l'Amérique

Suite de la première page

« Nous ne pourrons pas renouveler notre pays tant qu'un plus grand nombre d'entre nous ne se joindront pas aux efforts des Eglises et des associations caritatives pour sauver nos enfants : nous ne le pourrons pas tant que nous ne comprendrons pas que ce n'est pas le gouvernement qui élève les enfants, mais les parents, des parents – dit encore Bill Clinton – *qui prennent le temps d'aller parler aux professeurs, qui ferment la télévision, qui aident leurs enfants à faire leurs devoirs et leur apprennent qu'il y a le bien et le mal, (...) qu'il faut respecter la loi, les voisins, et chérir nos valeurs. »*

« Le fantôme de Ronald Reagan, commenta ABC News, *planait sur les deux Chambres du Congrès »* réunies pour entendre le président. Cet appel aux « valeurs » était, certes, proche de la rhétorique familière aux républicains et au plus célèbre d'entre eux. Ce n'est pas tout à fait par hasard. Même si M. Clinton évoque souvent, lui aussi, le nécessaire retour aux valeurs fondatrices de la République américaine, il a, en plus, cette année, le souci de couper l'herbe sous le pied à l'opposition républicaine.

Ce discours détaillant le programme intérieur pour l'année à venir était prononcé dans la perspective des élections législatives du 8 novembre prochain : à mi-mandat présidentiel, les 435 sièges de la Chambre des représentants sont à renouveler et 34 des cent sièges du Sénat. Traditionnellement, l'opposition, lors de ces *« mid-term »,* gagne des voix aux dépens du parti du président. Il s'agit, pour M. Clinton, de limiter les dégâts, d'engager la bataille sur un terrain qui a la prédilection des républicains : la lutte contre la criminalité.

C'est d'autant plus important que cette question est, selon tous les sondages, en tête des priorités des Américains. M. Clinton a donc annoncé qu'il défendrait cette année une législation anti-crime particulièrement rigoureuse et qui devrait avoir le soutien de l'opposition : cent mille policiers de plus dans les rues ; prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle pour les personnes qui, pour la troisième fois, sont condamnées pour un crime violent ; enfin, prohibition des ventes d'armes semi-automatiques.

Mais la sécurité dans la rue n'est pas l'unique souci de la classe moyenne. Si elle est en passe de retrouver une certaine sécurité de l'emploi, elle revendique aussi la sécurité face à la maladie. Et M. Clinton a consacré la plus grande part de son discours au projet qui devra marquer l'année 1994 et sa présidence : la réforme du système de santé aux Etats-Unis. Tel qu'il est aujourd'hui, il laisse un grand nombre d'Américains (de trente-sept millions à dix millions, selon les estimations) sans la moindre couverture médicale.

Sous la houlette d'Hillary Clinton, l'épouse du président, l'administration a imaginé une ambitieuse réforme. Pour faire voter un texte avant les élections de novembre, M. Clinton est prêt à de nombreuses concessions, sauf une : il entend que la réforme qui sera votée assure la couverture de tous les Américains, ce qu'il appelle le principe *« d'universalité ». « Qu'on me comprenne bien,* dit-il au Congrès : *si la législation que vous m'enverrez* [pour ratification] *ne garantit pas une assurance médicale (...) à chaque Américain, j'opposerai mon veto à ce texte et le renverrai directement devant vous. »*

Avec la législation anti-crime et la refonte du système de santé, le troisième grand projet intérieur de l'année doit être la réforme de l'assistance aux indigents et aux chômeurs. *« L'assistance sociale doit représenter une seconde chance, pas un mode de vie »,* souligne le président. Il promet soutien éducatif, formation professionnelle et garderies d'enfants aux chômeurs de longue durée et aux indigents. Mais au bout de deux ans de ce régime, ils devront obligatoirement prendre un emploi, si on leur en offre un dans le privé, ou effectuer des travaux d'intérêt collectif.

M. Clinton aborde cet ambitieux programme muni d'un confortable capital politique. Tous les sondages lui donnent une solide cote de popularité – 60 % de « satisfaits » environ – largement due à la bonne tenue de la reprise économique. La croissance devrait être de 3 % au moins ; avec 6,4 % de la population active sans emploi, le chômage ne cesse de décroître ; l'inflation est maîtrisée et, surtout, les taux d'intérêt sont au plus bas.

Ce dernier facteur, essentiel au maintien de la reprise, est notamment dû au succès des efforts pour contrôler le déficit budgétaire : d'abord estimé à 300 milliards de dollars, le déficit pour l'année fiscale à venir, 1995, devrait être de 140 milliards de dollars – 40 % de moins que prévu. Les efforts vont se poursuivre et M. Clinton a annoncé un budget 1995 encore plus austère : réduction de nombreux programmes (sauf l'éducation et la défense), suppression de postes et gel des traitements dans la fonction publique fédérale, etc. Là, comme avec ses trois grandes réformes intérieures, il risque d'avoir au moins autant de batailles à mener dans son propre parti qu'avec l'opposition républicaine.

ALAIN FRACHON

Le vingt-huitième congrès du PCF réuni à Saint-Ouen

La politique conduite par l'actuel secrétaire général continue de faire l'objet de réserves

■ **RAPPORT.** *Le vingt-huitième* **congrès du PCF s'est ouvert, mardi 25 janvier, à** *Saint-Ouen* **(Seine Saint-Denis), sur la présentation** *d'un projet de manifeste* **rédigé par Robert Hue,** *membre du bureau politique, qui* **n'a pas cité une seule fois le nom de Georges Marchais. Les délégués ont engagé une discussion qui a** *laissé apparaître les* **premières critiques de la direction.** *Le secrétaire général s'est* **exprimé publiquement, mercredi** *matin, sans évoquer son départ.*

■ **SUCCESSEUR. La question de la succession de M. Marchais au nouveau poste de secrétaire national sera réglée, samedi, après une réunion, la veille, du bureau politique sortant, mais elle est présente, d'ores et déjà, dans l'esprit de tous. Le nouveau** *«premier dirigeant»* **devra être** *«un homme modeste»,* **a déclaré le secrétaire général sortant.**

■ **CONTESTATION. La fin de «l'ère Marchais» aura été marquée par une contestation continue pendant dix ans et une épu***ration à peine moins longue.* **La transformation du Parti aurait pu** *commencer en juin 1984, mais* **Charles Fiterman n'a pas su saisir cette occasion historique.**

[redacted]

Déjà, le secrétaire général n'existe plus. Georges Marchais est là, bien sûr, au centre de la tribune. L'état dans lequel il va laisser le Parti communiste, *samedi 29* janvier, est, bien sûr, secrètement, au cœur des préoccupations des délégués du PCF. Mais son successeur n'aura que le titre de *«secrétaire national»*, et lui-même n'a pas parlé – sauf aux journalistes –, tout au long de la première journée du vingt-huitième congrès.

Après un quart de siècle, ou peu s'en faut, pendant lequel le *parti a été identifié, pour* le meilleur et pour le pire, à la personnalité, peu banale, de son *«premier dirigeant»*, que c'est long, le silence d'un secrétaire général!

Son factotum, Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles et président de l'association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), n'a pas, de surcroît, prononcé son *nom, une seule fois, ni même fait* référence à son action lors de la présentation du projet de manifeste. A trois jours du départ de M. Marchais de la direction du parti, le rapporteur a préféré poser, d'emblée, cette question, qui en dit long sur l'état des lieux : *«Comment créer une force communiste adaptée aux défis de cette fin de siècle?»*

Après *«l'échec de l'expérience ouverte à l'Est par la Révolution de 1917 et, sur un tout autre plan, de celle entamée en France en 1981»*, M. Hue a convenu du *«terrible recul de la crédibilité d'une société socialiste»* et de *«l'impuissance des forces politiques, en France, à porter les espoirs de ceux qui ne se résignent pas»*. Le rapporteur a estimé que des *«voix toujours plus nombreuses»* s'élèvent contre *«l'ordre capitaliste»*, *«la loi de l'argent-roi»*. Pour répondre au *«vide politique»*, il n'y a que trois recettes : *«modestie»*, *«conviction»* et *«transformation de nos pratiques»*. Dans un discours relativement bref – une heure quinze minutes –, M. Hue a précisé ce que devrait être, à l'avenir, l'attitude des communistes : *«Le débat plutôt que le discours, l'argument plutôt que le slogan, la décision commune plutôt que le mot d'ordre»*. Il n'y aura pas, pour autant, a-t-il assuré, de *«combats de chefs qui concourent à discréditer la vie politique»*, ni de recherche d' *«accords de sommet»* .

Les conditions de l'union

Après avoir dénoncé la vision *«méprisante»*, *«caricaturale»*, donnée par les *«commentateurs politiques»* de la préparation du congrès, M. Hue – qui représentait le PCF à la dernière université d'été des amis de Laurent Fabius, en septembre dernier, au Cap d'Agde –, a abordé la question des alliances (1), en ces termes : *«Le Parti communiste a su, depuis plusieurs années, reconnaître qu'il portait une part de responsabilité dans les déceptions et les échecs de la dernière période, pour avoir créer l'illusion que la victoire électorale des partis de gauche garantissait le changement»* .

S'agissait-il là d'une critique, «en creux», de la politique conduite par le PCF? M. Hue a seulement précisé que l'issue politique, née du mouvement social, *«passe nécessairement, le moment venu, par des accords entre les forces qui incarnent les aspirations transformatrices de notre peuple»*. Certes, *«les conditions de l'union ne sont pas réunies»*, mais, comme l'a indiqué le rapporteur : *«Une telle perspective est possible, dès lors que les citoyens s'en mêlent. Les milliers de communes gérées dans l'union en sont la démonstration»*.

Quelques minutes plus tard, l'un des premiers intervenants dans le débat, Jean-Claude Mairal (Allier), dénonçait pourtant la *«volonté hégémonique»* du PS. *«Le programme commun de gouvernement* [en 1972] *est devenu l'enfant naturel, illégitime, du mouvement de 1968, accouché hors du peuple, dans l'antichambre des partis. Il était mort-né, mais nous ne le savions pas»*, a ajouté Jean Dartigues (Gironde). Premier refondateur à s'exprimer à la tribune, Guy Hermier, membre du bureau politique et député des Bouches-du-Rhône, a exprimé sa crainte que ce congrès ne soit pas celui de la rénovation... *«Nous sommes absents pour l'essentiel du terrain où se joue la recomposition des forces politiques»*, a-t-il affirmé, en jugeant que *«le vide politique à gauche ne durera pas longtemps»*.

L'intervention la plus originale de la première journée du congrès est venue cependant du Pas-de-Calais, par la voix de son ancien secrétaire fédéral, Rémy Auchedé, élu député en mars 1993. Elle a précisé le sens de cette nouvelle contestation – qualifiée, faute de mieux, de «néo-bolchevique» – qui s'inquiète de l'abandon du centralsime démocratique . *«S'il y a eu trop de centralisme, à qui la faute?»*, a demandé M. Auchedé, pour lequel le concept de centralisme démocratique n'est *«pas générateur de défaut»*, mais *«garantie d'unité, d'efficacité»*. Assuré de *n'emporter qu'un succès modéré* auprès des délégués, mais aussi soucieux de l'état d'affaiblissement du PCF, il a renvoyé ce saisissant raccourci historique à tous ceux qui s'amusent des «dinosaures» du Pas-de-Calais : *«Non, ce n'est pas Jurassic Park. Mais ce n'est pas non plus Disneyland!»*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le Parti socialiste est représenté, au congrès, par Jean-Christophe Cambadélis et Jean-Luc Mélenchon, sénateur de *l'Essonne*; le *Mouvement des citoyens* par Georges Sarre, député de Paris, et Michel Autexier.

Georges Marchais veut un successeur «modeste»

Le lieu est toujours le même, le rituel n'a pas changé ; mais, comme le patron doit partir en préretraite à la fin de ce mois de janvier, il y a, subrepticement, comme des frissons dans l'air. Les quelque mille sept cents *délégués du vingt-huitième* congrès du Parti communiste sont sagement rangés dans l'immense complexe sportif de l'île des Vannes, à Saint-Ouen. Face à eux, la tribune, avec, au centre, le président de séance et, à sa droite, Georges Marchais, puis André Lajoinie, Robert Hue, Jackie Hoffmann, Alain Bocquet, Louis Viannet et Francis Wurtz. Dans toute société discrète, *on cherche un signe pour* mieux comprendre : Qui parle? Qui ne parle pas? Et quand? Qui est assis à la gauche de qui? Celui-ci ne vient-il pas d'ôter son veston, *avant les autres?*

Questions dérisoires... L'affaire est *entendue : jusqu'à l'ul*time réunion du congrès, samedi 29 janvier, à 17 h 30, sous la présidence de Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, longtemps considéré comme le n° 2 du parti, toute question sur la *succession de M. Marchais au* poste de *«premier dirigeant»* du PCF sera jugée secondaire. *«La vraie question, c'est quelle politique pour répondre à l'attente des gens»*, doit normalement répondre le délégué-type à la curiosité d'un journaliste. Pourtant, ils ne pensent qu'à ça.

«J'irai à l'Assemblée, répondre à Balladur!»

La vérification a été facile, mardi après-midi, à la faveur d'une pause. La presse pouvait, *enfin, comme dans* n'importe quel congrès d'un parti politique, aller à la rencontre des délégués. Les dirigeants – sortants – se sont, alors, tout naturellement soumis aux questions. Fatigué mais *détendu, M. Marchais a ainsi* retracé, de bonne grâce, le portrait-robot idéal de son successeur : *«Savoir faire preuve de créativité, être profondément imprégné de la démocratie, être profondément humain et être un homme modeste.»* A qui, diable, à cet instant, pouvait penser le député du Val-de-Marne? Le secrétaire général, qui n'a aucune crainte *sur ses futurs emplois du* temps – *«J'irai, à l'Assemblée, répondre à Balladur!»* –, a aussi laissé entendre qu'il ne serait plus membre du bureau politique.

Une double préoccupation anime, aujourd'hui, la direction du parti : afficher un véritable *changement, pour mieux* démontrer que M. Marchais fut, jusqu'au bout, un véritable novateur, mais sans pour autant laisser son héritier s'engager trop vite dans un procès de l'«ère Marchais». C'est un exercice difficile. Souvent considéré comme un possible «pape de transition», André Lajoinie a indiqué, sobrement, qu'il y avait d'autres solutions. *Jugé favori dans le cœur de* M. Marchais, son ancien secrétaire, Francis Wurtz, a longuement expliqué – non pas aux délégués, mais aux journalistes – *que les rumeurs sur son ave*nir étaient *«sans fondement»*. *«Je ne me sens pas répondre aux besoins de cette charge. Il n'y a pas d'habillage dans ce que je dis : je n'étais pas candidat au départ, je ne le suis pas à l'arrivée»*, a-t-il dit. Fait-il preuve d'assez de modestie?

Pourtant, à trois jours de l'annonce du nom du futur secrétaire national du PCF, le choix semble se resserrer entre le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, et le président de l'association nationale des élus communistes et républicains, Robert Hue. Le bureau politique et le comité central sortants doivent, entre-temps, se réunir, dans l'après-midi du vendredi 28 janvier, dans la salle des agrès du gymnase de *Saint-Ouen, pour donner «un avis»* avant la réunion, dans la soirée, de la commission des candidatures. Le programme du congrès est, sur ce point-ci, très précis : *«De 20 heures à 21 heures, repas froid.»*

J.-L. S.

Dix ans de contestation et d'épuration

L'opportunité d'une transformation n'a pas été saisie par M. Fiterman lors d'une surprenante réunion du comité central en juin 1984

Officiellement, le vingt-huitième congrès va mettre un terme à une règle de fer du fonctionnement du parti : le centralisme démocratique. Cette pratique, qui élimine, par étapes successives, l'expression de la minorité – de la cellule à la section, de la sec*tion à la fédération*, de la fédération au comité central et du comité central au bureau politique, – avait été conçue pour imposer, du haut vers le bas de la pyramide, la loi unique du secrétaire général, au détriment du pluralisme, qui emprunte nécessairement le sens inverse. Cela *valait autant pour la* «ligne» que pour les «promotions». Du centralisme démocratique, les communistes connaissent surtout le premier des deux termes.

A cette règle statutaire s'en est, tout au long de l'histoire du PCF et de ses anciens partis frères de l'Europe de l'Est, ajoutée une autre, *celle-là* non écrite, qui n'a pas souffert beaucoup d'excep*tions. Elle tient* en une sorte de maxime : le contestataire d'aujourd'hui figurait parmi les épurateurs d'hier et sera l'exclu de demain. Cette implacable logique, dont l'usage est récemment tombé en désuétude dans un *parti harassé par dix années* de contestation – de 1984 à 1994 – agrémentées d'épurations successives, a fait le quotidien de la crise récurrente qu'a constituée la dernière période du règne de Georges Marchais. Cette décen*nie apparaît* comme un sursis qui, faute de courage ou de sens politique, a été laissé au secrétaire général par ses opposants. Tout, en effet, aurait pu basculer les 26 et 27 *juin 1984*.

Dix jours auparavant, un séisme a secoué *le PCF. La liste* conduite par M. Marchais aux *élections européennes* dépasse de peu 11 % des voix et – gifle odieuse pour les communistes – se trouve au même niveau que celle de l'extrême droite. Ce revers arrive après l'échec de l'élection présidentielle de 1981, où le *secrétaire général* a recueilli à peine plus de 15 % des suf*frages. En* cinq ans (1979-1984), le parti a perdu près de la moitié de son audience électorale. Cet aspect de la situation n'échappe pas à Claude Poperen, membre du bureau politique, chargé de rédiger le rapport qui doit être présenté à la réunion du comité central des 26 et 27 juin consécutive au scrutin européen.

Le projet de texte de M. Poperen ne convient pas du tout à M. Marchais, qui veut cantonner *l'analyse du recul électoral dans* les limites de la participation du PCF au gouvernement de Pierre Mauroy. Cette position a l'avantage d'exonérer le groupe dirigeant et son chef, en même temps qu'elle peut faire reposer *les fautes sur les quatre ministres* communistes. M. Poperen est donc invité à revoir sa copie. Il est aidé dans sa tâche par deux membres du bureau politique : Pierre Juquin, le porte-parole du parti, et Philippe Herzog, le res*ponsable de la section économi*que.

La nouvelle mouture, plus ouvriériste, ne plaît toujours pas à M. Marchais. Une troisième fois l'ouvrage est remis sur le métier avec les plumes, notamment, de Guy Hermier, du bureau politique, et de Claude *Llabrès, du secteur des intellec*tuels. Cette version «charcutée» peut, enfin, être soumise aux membres du «parlement» communiste.

Quand un match de football éclipse un vote

Confiant, M. Marchais pense que, comme d'habitude, l'affaire va passer sans encombre. Il n'en est rien. A son corps défendant, le philosophe Lucien Sève donne le signal de la charge : il parle de *stratégie et de pratique politique*, pour les critiquer, devant un hémicycle plus enclin à l'enregistrement qu'aux ruades. Progressivement, les bouches s'ouvrent. *Les désaccords s'affirment*. Les critiques s'aiguisent. Des figures du parti d'ordinaire fidèles et discrètes refusent de marcher dans la combine.

Le doute plane. Les orateurs se succèdent comme libérés. La direction sent le vent du boulet et craint un basculement du «marais» dans cette contestation inorganisée. Tellement peu organisés et tellement surpris de leur propre audace, les contestataires ne demandent même pas un vote, qui, fait historique, aurait, peut-être, mis M. Marchais et ses amis en minorité. Conscient de ce *risque, le secrétaire général* argüe de la prestation de l'équipe de France de football face à l'Espagne en Championnat d'Europe pour lever la séance en catastrophe, sans faire voter ses camarades.

Trois échecs successifs

Le Parti communiste a certainement perdu là l'occasion rarissime qu'il avait de se rénover, de se reconstruire ou de se refonder. Les trois termes seront repris, dans les années qui suivront, par les contestataires poussés à la dissidence : «rénovateurs» de MM. Juquin et Llabrès, tous deux exclus, «reconstructeurs» de MM. Poperen, Rigout et Damette, «refondateurs» de MM. Fiterman et Hermier.

Charles Fiterman porte-t-il une responsabilité dans cet échec historique? Bon nombre de ses camarades de combat, qui avaient les yeux rivés sur *lui, le* pensent. Il était porteur de leurs *espoirs. Ministre d'Etat, occupant* de fait la place de numéro deux du parti, *il* incarnait, bien que partisan du départ des ministres communistes du gouvernement socialiste, cette volonté de sortir le PCF du cadre strictement protestataire. *Las, il* n'a pas pu ou il n'a pas voulu transgresser les tables de *la* loi. *Mal lui* en prit.

La contestation, qui, au début des années 80, avait été animée par les «communistes démocrates et unitaires» de Henri Fiszbin, dirigeant de la fédération de Paris, va, au fil de l'écœurement interne et de l'effondrement du communisme *international, subir un énorme* appauvrissement politique et se perdre dans les méandres de conflits de personnes, encore visibles aujourd'hui.

Il y a quinze ans, les opposants à la direction dénonçaient l'approbation inconditionnelle de feu le régime soviétique, le renoncement à toute stratégie unitaire, la chute dans l'ouvriérisme et les relents de chauvinisme. Au cours des dix dernières années, la *hargne, le mépris et l'injure ont* souvent fait office d'arguments dans un débat où il s'agissait surtout de traquer les «liquidateurs» qui pratiquaient un travail de «fraction». Les vingt-cinquième et vingt-sixième congrès en 1985 et 1987 ont permis un nettoyage en règle du comité cen*tral, la remise au pas des fédéra*tions dissidentes, l'exclusion des élus trop autonomes et, au final, l'établissement d'un pouvoir sans partage sur des décombres. Ce que faisait alors le bureau politique était *«salutaire»*, selon le *mot d'Alain Bocquet, patron de* la fédération du Nord.

La règle non écrite s'est appliquée. Année après année, les contestaires ont, *qu'ils* le veuillent ou non, participé aux exclusions sous les yeux d'une direction ravie et fidèle au principe léniniste : le parti se renforce en s'épurant. Les *«reconstructeurs»* ont, peu ou prou, participé à lélimination des *«rénovateurs»* avant de bénéficier de la même attention de la part des «refondateurs», qui, le jeu n'en valant plus la chandelle, seront sauvés par le gong avec l'abandon du centralisme démocratique. Bon nombre des militants opposants ont préféré abandonner silencieu*sement le combat plutôt que de* subir l'humiliation d'une procédure administrative. Il est sans doute trop tard pour «repenser» le communisme.

OLIVIER BIFFAUD

En raison des retards pris par le système informatique installé à Strasbourg

L'application de l'accord de Schengen est reportée « sine die »

Prévue pour le 1er février, l'entrée en vigueur de l'accord de Schengen sur la libre circulation des citoyens en Europe a été reportée *sine die*, mardi 25 janvier, par les pays signataires (les Douze, moins la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark) de cet accord prévoyant la suppression des contrôles aux frontières intérieures à l'espace Schengen. Le même jour, la mission d'information *ad hoc* du Sénat rendait public un rapport « accablant » pour la mise en œuvre de la convention d'application de cet accord ratifiée par le Parlement français le 27 juin 1991. La délégation pour les Communautés européennes de l'Assemblée nationale a, elle aussi, renvoyé, ce même mardi, Schengen à des jours meilleurs.

Les parlementaires et les gouvernants, français ou européens, avaient-ils choisi le 25 janvier pour signifier, dans un bel ensemble, le préavis de décès de l'Europe de Schengen ? L'harmonie des constats d'échec entendue ce jour-là est, après des mois de silences et d'atermoiements, flagrante. *« L'échec du laboratoire de la libre circulation des personnes qu'est Schengen est rude »*, a conclu Xavier de Villepin, rapporteur (UDF) de la mission sénatoriale chargée d'examiner la mise en place et le fonctionnement de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985. *« Les accords de Schengen ne sauraient être mis en vigueur à la date du 1er février 1994 »*, a ajouté en écho le député (RPR) Robert Pandraud, pour la délégation pour les Communautés européennes de l'Assemblée nationale.

Les « dilutions de responsabilités »

En point d'orgue, le secrétaire d'Etat allemand à la chancellerie, Bernd Schmidbauer, dont le pays assure actuellement la présidence tournante du comité exécutif de Schengen, a annoncé à Bonn que la mise en œuvre des accords était de nouveau ajournée. Cette entrée en vigueur, initialement prévue pour le 1er janvier 1993, puis différée à deux reprises avant d'être fixée au 1er février, est désormais reportée *sine die*.

La principale raison avancée par les responsables gouvernementaux renvoie aux retards techniques pris par le système d'information Schengen (SIS). Installé à Strasbourg, ce système informatique géant joue un rôle central dans le dispositif, puisqu'il devrait permettre d'échanger les données policières et judiciaires des pays membres. *« Le SIS occupe une place tout à fait centrale dans Schengen, puisque la convention se trouve, sans lui, inapplicable »*, commente M. Villepin. Or, la réalisation de cette opération informatique – dont la France assume la responsabilité technique, aux termes de la Convention d'application de Schengen – ne sera pas opérationnelle à la date du 1er février, a fait savoir Alain Lamassoure lors de son audition du 11 janvier par la mission sénatoriale.

« Est-il possible que la grande politique et la haute diplomatie puissent ainsi se heurter à une intendance défectueuse ? Le gouvernement français ne s'abrite-t-il pas derrière ces difficultés techniques pour différer la mise en vigueur des accords ? », a cherché à savoir la mission présidée par le sénateur Paul Masson. Son rapport note que *« l'échec actuel du SIS résulte d'une succession de dysfonctionnements dans la nébuleuse Schengen, sans qu'il soit possible d'identifier une responsabilité unique. L'échec est collectif. »*

Un vide juridique et technique majeur

Entrant de plain-pied dans des débats technico-politiques, les sénateurs montrent du doigt la *« dilution des responsabilités »* ayant accompagné la prise de décisions techniques qui durent être retenues à l'unanimité. En outre, *« les politiques ont imposé un mauvais choix aux techniciens »*, sous l'influence des Pays-Bas et de l'Allemagne, notent les sénateurs : ils ont fait prévaloir le choix d'un protocole de communication entre le système central et les systèmes nationaux du SIS (la norme X-400, recommandée par la Commission européenne) qui, fonctionnant comme une messagerie, a un rythme trop *« lent »*.

Des tests opérés à l'aéroport de Francfort et sur la frontière ont tourné *« à la confusion la plus totale »*, note le rapport sénatorial. Celui-ci déplore, à cet égard, les conditions d'attribution du marché relatif aux logiciels et au système central qui, sous la pression de l'Allemagne et afin de soutenir l'industrie informatique européenne, a conduit à écarter le groupe mené par Arthur Andersen (filiale française d'une société américaine) avec la participation de Bull, au profit du consortium européen composé par SEMA (Société de service informatiques française), Bull et du groupe allemand Siemens. Les retards et les problèmes ne viennent *« absolument pas de Siemens »*, a précisé à cet égard M. Schmidbauer.

Sans *« exclure l'hypothèse d'une impossibilité définitive de fonctionnement correct »* de l'ensemble du SIS, la mission sénatoriale estime que *« dans le meilleur des cas, le système ne pourra pas être en état de fonctionner correctement avant un délai d'un an ; dans l'hypothèse où les défauts de conception seraient rédhibitoires, la construction d'un nouveau système pourrait demander deux ou trois ans »*. L'impasse est finalement patente : le traité d'application des accords de Schengen, ratifié par la plupart des Parlements des Neuf, prévoit en effet expressément que *« la convention ne sera mise en vigueur que lorsque les conditions préalables à l'application de la convention seront remplies dans les Etats signataires et que les contrôles aux frontières extérieures seront effectives »*.

« Le blocage de Schengen, pour au minimum un an, crée un vide juridique et technique majeur », concluent les sénateurs. A leurs yeux, et *« si la paralysie de Schengen se confirmait »*, l'échec du processus engagé à neuf pourrait *« conduire à une accélération de la mise en place des procédures du troisième pilier intergouvernemental du traité sur l'Union européenne »*. N'écartant donc pas une *« solution communautaire »* à Douze, les sénateurs insistent sur les *« précautions particulières »* qui devraient alors être prises pour les questions de sécurité intérieure et sur la responsabilité que devront exercer, en la matière, les Etats.

ERICH INCIYAN

Concernant le droit d'asile en Europe

L'Assemblée nationale autorise la ratification de la convention de Dublin

Les députés ont adopté, mardi 25 janvier, le projet de loi autorisant la ratification de la convention de Dublin sur le droit d'asile en Europe. Les groupes RPR et UDF ont voté pour, les socialistes se sont abstenus et les communistes ont voté contre. Cette convention, signée le 15 juin 1990 par onze Etats membres de la Communauté européenne (aujourd'hui Union européenne) – ainsi que par le Danemark, un an plus tard – prolonge les accords de Schengen.

« Il s'agit d'organiser rationnellement l'accueil des réfugiés, des persécutés et des combattants de la liberté dans cet espace de démocratie que nous sommes fiers de bâtir », a expliqué Pascal Clément. Le ministre des relations avec l'Assemblée nationale n'a eu aucune difficulté à convaincre les députés de la majorité. Seuls les communistes, par la voix de René Carpentier (Nord), se sont vigoureusement élevés contre le texte au nom du *« respect de la souveraineté nationale et du droit d'asile »*. Quant aux socialistes, ils se sont réfugiés dans l'abstention pour exprimer leur embarras.

Si le gouvernement de Michel Rocard avait signé en juin 1990 cette convention, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) a souligné que la révision constitutionnelle de novembre dernier avait *« supprimé le filet de sécurité »* de la réserve de souveraineté. La révision de la Loi fondamentale a en effet établi que la France n'était pas contrainte d'examiner la demande d'asile d'étrangers se réclamant du préambule de la Constitution de 1946, contrairement à l'interprétation que le Conseil constitutionnel avait faite des accords de Schengen.

F. B.

La préparation des européennes

Le Sénat accorde le droit d'éligibilité aux Européens ne résidant pas en France

Le Sénat a adopté, le 25 janvier, en seconde lecture, le projet de loi, modifié par l'Assemblée nationale le 19 janvier (*le Monde* du 21 janvier), ouvrant le droit de vote et d'éligibilité lors des élections européennes aux ressortissants communautaires résidant en France.

Les sénateurs, après avoir tenté sans succès en première lecture de refuser ce droit de vote aux seuls résidents secondaires, ont, cette fois, avec l'accord du gouvernement, renvoyé au code électoral pour définir la condition de résidence. L'article 11 alinéa 2 stipule que sont inscrits sur les listes électorales *« ceux qui figurent pour la cinquième fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales, et s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux »*.

Revenant au texte gouvernemental d'origine, les sénateurs ont également supprimé un amendement, adopté par les députés, qui subordonnait le droit d'éligibilité des ressortissants communautaires à la condition de résidence. En France, tout étranger communautaire pourra donc être candidat aux élections européennes.

EUROPÉENNES : M. Léotard estime que les élus devront siéger à Strasbourg. – François Léotard a estimé, mardi 25 janvier sur TF 1, à propos des élections européennes, que *« si on dit : je me présente mais je vous dis à l'avance : vous savez je ne vais pas siéger, c'est une forme de tromperie »*. *« Ne faisons pas des candidats prétextes ou alibis dont tout le monde saura à l'avance qu'ils n'iront pas siéger »*, a affirmé M. Léotard. Il a cependant indiqué ne pas être hostile à une candidature d'Alain Juppé, qui avait expliqué, lundi, qu'il pourrait accepter de conduire une liste unique de la majorité, mais ne voulait pas siéger au Parlement européen.

IMMIGRATION : Le PS et les lois sur l'immigration. – Le PS a annoncé, mardi 25 janvier, qu'il participera, le 5 février, à une manifestation à Paris contre « les lois Pasqua » sur l'immigration et la nationalité, organisée notamment par SOS-Racisme, le MRAP et la LICRA.

Le président de la République en visite à Nantes

M. Mitterrand : empêcher le « fort d'être plus fort au détriment du faible »

NANTES

de notre correspondant

Solidarité est le mot-clé du voyage du président de la République dans la capitale des Pays de la Loire, mardi 25 janvier. François Mitterrand s'est d'abord rendu dans une cité HLM rénovée du nord de Nantes, où il est allé à la rencontre des habitants et des travailleurs sociaux du quartier. Dans cette cité, dite de « l'abbé Pierre » parce que construite en 1955-1956 après le premier appel en faveur des sans-logis, vivent aujourd'hui quarante-six familles. Les logements sommaires bâtis dans l'urgence ont fait place à de gentils pavillons au loyer modeste. A proximité se trouve un espace multiservice, aménagé en concertation avec les habitants, que le chef de l'Etat a inauguré.

Accompagné du ministre du logement, Hervé de Charette, M. Mitterrand s'est prêté au jeu des questions-réponses avec les responsables de quelques associations locales. Face à l'inquiétude de l'un de ses interlocuteurs sur l'éventualité d'une réduction des remboursements maladie, M. Mitterrand s'est montré préoccupé : *« Il est certain,* a-t-il dit, *que la part du malade s'accroît régulièrement. Quand le malade devra fournir 80 %, on sera revenu à l'inégalité totale entre les pauvres et les riches. J'ai dit 80 % pour ne gêner personne. C'est une orientation antisociale détestable, mais l'équilibre des comptes sociaux est difficile à trouver. »*

A un jeune beur qui l'interrogeait sur le vote des immigrés aux élections locales, le président a répété qu'il y était *« personnellement favorable »*, mais qu'il était minoritaire dans ce domaine. Et d'ajouter : *« C'est la loi de la démocratie de permettre, là où c'est possible, de pouvoir s'exprimer et de compter dans les décisions »*.

Puis vint l'heure du « tram » ! Ce tramway nantais *« dont tout le monde me parle »*, dira plus tard le président, c'est un peu le lien entre les deux thèmes du jour, la cohésion sociale et le paysage urbain.

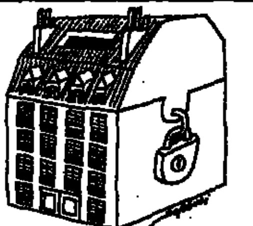
Au cours de son trajet à pied de l'arrêt du tramway jusqu'à l'hôtel de ville, le président de la République a croisé des manifestants scandant : *« Bosnie, Sarajevo ! »*, et protestant contre *« l'immobilisme occidental et la complicité française »*. Dans son allocution retransmise par haut-parleurs, M. Mitterrand leur a répondu : *« Des Sarajevo vous allez en connaître un peu partout, si les Nations unies n'arrivent pas à se faire entendre. Si les nations civilisées sont hors d'état d'apporter des règles de paix et de réconciliation, alors quel immense recul ! »*

En écho ensuite aux ouvrières de l'usine Chantelle qui vient d'annoncer sa fermeture et aux banderoles réclamant du travail pour tous, le président a fait appel, une fois encore à la solidarité nationale, seul moyen, selon lui, d'empêcher *« que le fort soit toujours plus fort au détriment du faible »*, ajoutant : *« Le combat pour l'emploi doit dépasser les débats et les luttes ; ce qui n'interdit pas la critique lorsque le régime résulte de choix sociaux qui seraient des choix d'inégalité ou d'injustice. »*

YVES DECAENS

L'élection législative partielle de Paris

Le Parti socialiste rêve d'enfoncer un coin dans la citadelle chiraquienne



Trois élections législatives partielles ont lieu les 30 janvier et 6 février, consécutives à trois invalidations, dans les premières circonscriptions du Loir-et-Cher et des Alpes-Maritimes et dans la 19e circonscription de Paris. Dans celle-ci, le député invalidé Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) a poussé son épouse, Anne-Marie, dans un affrontement avec son adversaire tradionnel, Daniel Vaillant, secrétaire national du PS, chargé des fédérations.

Quand elle se livre dans l'enceinte de Paris, aucune bataille électorale n'est prise à la légère. Celle qui se livre dans la 19e circonscription de la capitale encore moins que d'autres. Pour trois raisons : un décor particulier, un calendrier intéressant, un enjeu politique important.

Redessinée en 1987 par le crayon habile de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur du premier gouvernement de la cohabitation, cette dix-neuvième circonscription, à cheval sur les 18e et 19e arrondissements, est confrontée, plus que toute autre, aux problèmes des grandes cités modernes, immigration, réhabilitation, sécurité, drogue, sida. L'intérêt du calendrier est tout autant évident.

Ce contexte a poussé pas moins de treize candidats à s'impliquer dans cette campagne concernant 46 000 électeurs. Cette bousculade n'empêche pas qu'une fois encore cette joute se résume à un affrontement sévère extrêmement serré, nourri d'histoires et de rancunes, entre le PS et la « maison » Pierre-Bloch, dépendance de la grande citadelle chiraquienne. Duel qui, malgré les rédécoupages, les changements de scrutin, les changements de tête à gauche, dure maintenant depuis plus de quinze ans.

Sans parler des élections municipales, ce duel n'est qu'une série de revanches. Député de 1978 à 1981 de ce qui était à l'époque la 27e circonscription de Paris, Jean-Pierre Pierre-Bloch est battu en pleine vague rose de juin 1981 par le premier secrétaire du PS qui s'appelle Lionel Jospin. Le suppléant de celui-ci se nomme Daniel Vaillant. Aux élections législatives de 1988, Lionel Jospin ayant émigré en Midi-Pyrénées, Daniel Vaillant devient son propre patron et terrasse Jean-Pierre Pierre-Bloch qui tente de revenir à la surface. La victoire socialiste est large : 54,72 %. Inévitablement, les deux hommes se retrouvent en mars dernier pour un combat tout aussi vif mais plus serré. Jean-Pierre Pierre-Bloch lave l'affront de 1988 et l'emporte avec un peu moins de 1000 voix d'avance !

« Sécurité, enjeu public numéro 1 » est le titre du seul livre qu'ait jamais commis Jean-Pierre Pierre-Bloch. Pour rassurer les bonnes gens, jouer avec les peurs et se transformer en « M. Sécurité », l'ancien agent de Johnny Halliday n'a jamais lésiné ni sur les arguments ni sur les dépenses. Sa campagne provocante de mars dernier le perd en novembre quand le Conseil constitutionnel, malgré ses hauts cris, invalide son élection et le déclare inéligible pour un an. *« Il nous a rendu un énorme service en faisant le barouf qu'il a fait sur son invalidation »*, se réjouit aujourd'hui Daniel Vaillant, dont le plus sûr ennemi est bien sur l'abstentionniste. *« Si tous les gens qui ont voté pour moi en mars dernier refont le même geste, je suis élu »*, prétend-il.

Car il est évident qu'en décidant, sans en référer à quiconque, de présenter son épouse pour maintenir l'enseigne Pierre-Bloch dans ces arrondissements et garder « le fruit » d'un investissement de plus de quinze ans, Jean-Pierre Pierre-Bloch a indisposé et contrarié beaucoup de monde. Depuis des années, ce n'est plus un mystère que le RPR, et particulièrement Alain Juppé, qui a une mainmise indiscutée sur ces deux arrondissements, nourrissaient beaucoup de préventions vis-à-vis de ce porte-drapeau de la majorité un peu flottant et imprévisible. Ses agissements aujourd'hui avec deux candidats sous-marins de l'extrême droite, Louis Girard et Arnaud Folch, ne peuvent qu'aggraver son cas.

Mais, comme cette circonscription est depuis longtemps dévolue à l'UDF, les chiraquiens n'ont pu qu'enregistrer la candidature de son épouse, étiquetée, comme lui, PSD qui semble aussi avoir pris de court les responsables de la confédération giscardienne. Arrivée directement de Neuilly, Anne-Marie Pierre-Bloch s'est surtout efforcée de faire croire qu'elle ne se contenterait pas, si elle l'emportait, d'être *« la doublure »* de son mari. Toutes les déclarations de celui-ci ont prétendu le contraire.

Ce petit tour de passe-passe électoral explique que, malgré les quelques exercices imposés sur les marchés de plusieurs ministres, la majorité ne se soit pas spectaculairement engagée derrière l'épouse de son candidat invalidé. Contrairement à ce qu'il fait pour Bernard Stasi, Jacques Chirac lui même s'est contenté du service minimum pour simplement vendre l'idée qu'une femme de plus au Palais-Bourbon, ce ne serait pas de trop ! Manifestement, il attend de voir, car le maire de Paris peut-il se permettre de voir une deuxième circonscription de sa ville basculer à gauche ? Le PS non plus n'a pas sorti les grandes orgues, inspiré par la même prudence. Il a misé sur le long travail de terrain de son candidat. Mais, pour les socialistes, l'enjeu n'est quand même pas mince. Enfoncer un coin dans la citadelle Chirac. Avoir un vrai député à eux pour oublier la « trahison » de Georges Sarre et, surtout, quinze jours après la manifestation laïque du 16, montrer qu'ils peuvent revivre à Paris, la « symobolique » du succès serait lourde !

DANIEL CARTON

(Lire également « Fatima et le député » par Philippe Bernard en page 10)

Les prolongements en France de l'enquête « Mani pulite »

Le juge Di Pietro hésite à venir entendre en France le banquier Jean-Marc Vernes

Patron de l'opération anti-corruption en Italie, le juge milanais Antonio Di Pietro avait demandé en urgence, le 14 octobre 1993, une commission rogatoire pour venir en France entendre le banquier Jean-Marc Vernes sur ses relations d'affaires avec Raul Gardini, l'ancien patron du groupe pétrochimique Enimont, qui s'est donné la mort en juillet 1993. Cependant, alors que la justice française affirme avoir fait le nécessaire, le magistrat italien ne s'est plus manifesté.

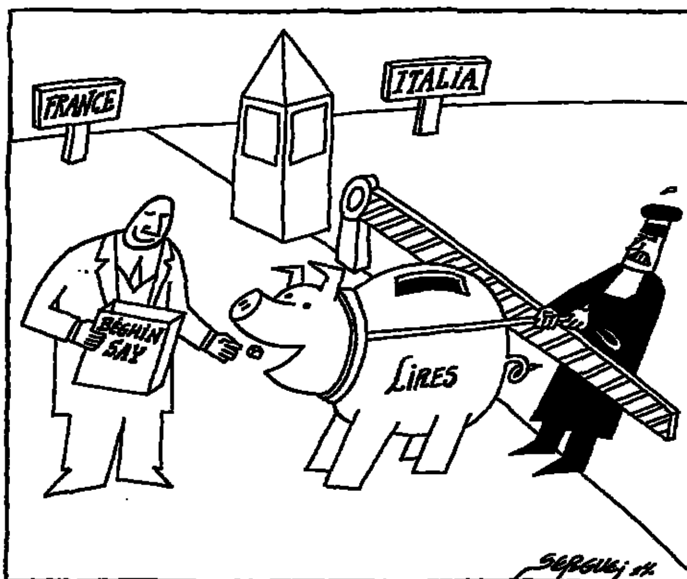
Qu'attend donc le juge italien, Antonio Di Pietro, pour venir interroger le banquier français Jean-Marc Vernes, ainsi qu'il en avait manifesté l'urgente intention il y a maintenant trois mois?

Le 14 octobre 1993, le grand patron de l'opération anti-corruption « Mani pulite » (mains propres), qui tente de démêler l'imbroglio financier laissé derrière lui par Raul Gardini, avait transmis une commission rogatoire à la justice française. Objectif : entendre M. Vernes, président de la banque Vernes et de la Société centrale d'investissements (SCI) sur sa participation à certaines opérations conduites par son ancien associé italien. A commencer par la tentative de mainmise de Gardini sur la société Enimont, en 1990. Or, depuis cette date, si les accusations et les rumeurs vont bon train du côté italien, on n'a guère avancé côté français.

Depuis plusieurs mois, la justice italienne, relayée par la presse, n'a pas caché qu'elle soupçonnait le banquier parisien de s'être abusivement enrichi dans cette affaire. Quant au juge, il a fait savoir publiquement qu'il entendait récupérer les milliards de lires de plus-values dont Gardini et ses alliés auraient illégalement bénéficié au détriment de l'Etat et du contribuable italiens.

L'affaire est, en résumé, la suivante. En 1989, Raul Gardini, qui se trouve à la tête de l'empire agroalimentaire Ferruzzi, et qui contrôle également Montedison, le premier groupe chimique de la Péninsule, prépare un gros coup. Dans sa course à la puissance, que rien ne semble pouvoir arrêter, Gardini s'est entendu avec Gabriele Cagliari, président du groupe ENI, pour fusionner cet empire pétrolier nationalisé avec Montedison. De ce mariage au sommet entre les plus beaux fleurons des secteurs public et privé doit émerger un pôle pétrochimique de taille mondiale. Le premier ministre d'alors, le socialiste Bettino Craxi, donne sa bénédiction. Ainsi naît Enimont.

Dans cette union, que l'on veut exemplaire, les deux associés possèdent chacun 40 % des actions et se sont engagés à ne pas tenter d'obtenir la majorité absolue. Mais, très vite, Gardini va tenter de prendre le dessus en s'appuyant sur un trio d'alliés : Jean-Marc Vernes, la banque américaine Prudential Bache et l'homme d'affaires italien Gianni Varasi. D'après l'enquête, ce sont eux qui auraient racheté les 20 % d'actions restant sur le marché (dont 11 % pour Jean-Marc Vernes), plaçant du même coup Raul Gardini en position de force dans Enimont et lui permettant d'imposer sa loi. Ou du moins d'essayer. Car, cette fois, l'Etat ne cède pas. Un an après le mariage, il préfère la rupture.



Géant mort-né, Enimont a vécu. Mais tout n'est pas perdu pour Gardini et ses amis qui vont s'arranger pour revendre leurs actions à l'Etat au prix fort. On parle officiellement, aujourd'hui, d'une surévaluation de 800 milliards de lires (3 milliards de francs). On affirme, également, que 150 milliards de lires (600 millions de francs) de pots-de-vin ont récompensé la bonne volonté manifestée par certains politiciens dans cette transaction. Sur le moment, Gardini a beaucoup gagné ; mais, au bout du compte, il paiera ce gros coup de sa vie.

A quoi a servi l'argent d'Enimont?

Ce sont les séquelles judiciaires de cette affaire, devenue le scandale politico-financier italien numéro un, qui ont conduit Gardini à se donner la mort, le 23 juillet 1993, alors qu'il était sur le point d'être arrêté. Une semaine plus tôt, son complice dans le montage Enimont, l'ancien patron de l'ENI, Gabriele Cagliari, s'était suicidé en prison. Depuis, révélations et découvertes ont fait crûment ressortir le contexte de fraude et de corruption dans lequel Gardini conduisait certaines de ses affaires, en Italie.

En 1991, peu après l'épisode Enimont, Gardini se brouille avec la famille Ferruzzi (sa belle-famille) et quitte le groupe avec un « trésor de guerre » estimé à 2,5 milliards de francs. Il se tourne alors vers la France où son associé de longue date, Jean-Marc Vernes, l'accueille dans la Société centrale d'investissements (SCI), holding qu'il dirige aux côtés de la famille Dassault, de la Compagnie de navigation mixte et d'Air liquide. Sous l'impulsion du célèbre raider italien, devenu majoritaire avec 38,5 % du capital, la paisible SCI se lance dans une politique de diversification et de rachat qui va bientôt faire d'elle un groupe agroalimentaire de poids. Une stratégie qui n'est pas sans rappeller celle de Béghin-Say dans les années 80, lorsque Jean-Marc Vernes, alors président de la société, y avait fait entrer Raul Gardini qui cherchait à diversifier les activités du groupe Ferruzzi. Peu après, l'Italien contrôlait le groupe sucrier français.

L'argent des plus-values Enimont a-t-il servi à payer l'entrée de Gardini dans la SCI de Jean-Marc Vernes? En revendant ses actions Enimont, celui-ci a-t-il empoché de 7 à 15 millions de francs – ce dont il se défend? Quels étaient les liens entre les affaires de Gardini en France et en Italie? C'est pour tenter d'obtenir des réponses à ces questions, parmi d'autres, que le juge Di Pietro, après avoir recueilli la version de certains protagonistes italiens, avait souhaité entendre celle du banquier français.

Le retard pris par le juge milanais est d'autant plus surprenant qu'il avait volontairement donné à sa démarche un caractère d'urgence. Ce qui, soit dit en passant, lui permettait d'éviter la voie diplomatique, que les Français préfèrent, mais qui est nettement plus longue. Informant directement ses collègues français de son intention de placer sous séquestre toute la documentation de la banque Vernes concernant l'affaire Enimont, Antonio Di Pietro précisait dans sa requête que tout délai risquait de favoriser la disparition ou la dispersion de documents jugés importants pour l'enquête. En d'autres termes, de donner aux intéressés le temps de « faire le ménage ». Pourquoi, dans ces conditions, avoir tant attendu?

« La balle est dans le camp italien »

Côté français, on se borne à une réponse essentiellement technique : la procédure de transmission a suivi normalement son cours. La justice française attend la suite : *« La balle est dans le camp italien. »* On précise que la commission rogatoire, est parvenue, depuis longtemps, sur le bureau du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, Jean Zamponi, qui attend que son collègue milanais se manifeste pour organiser avec lui son emploi du temps dans la capitale française. En effet, le juge Di Pietro ayant expressément demandé à être présent lors de l'exécution de sa commission rogatoire, la justice et la police françaises ne peuvent pas aller, seules, de l'avant, comme elles auraient pu le faire depuis longtemps sans cette exigence. La chancellerie, après avoir enregistré la requête du juge milanais, affirme qu'elle se borne, elle aussi, à attendre son bon vouloir.

On dément les rumeurs selon lesquelles les lenteurs judiciaires ne seraient pas étrangères à la volonté politique de protéger un homme dont l'influence n'est un secret pour personne. M. Vernes, qui occupe une position de choix au sein de l'establishment financier français, est également membre des instances dirigeantes du RPR. Interrogé sur cette affaire, le banquier se montre aussi serein que discret. *« On verra,* dit-il, *le jour où le juge se présentera. »* En attendant cette éventualité, il *« ne peut rien dire »*. Il ne voit, d'ailleurs, dans ce qui s'écrit ces temps-ci sur cette affaire, *« aucun élément nouveau »*.

Côté italien, le juge Di Pietro se refuse à tout commentaire. Après avoir déclaré, il y a déjà plusieurs mois, que l'opération « mani pulite » avait des prolongements en France, il a choisi de garder le silence sur cet aspect des choses. On fait valoir dans son entourage qu'il a eu, ces derniers mois, un emploi du temps inhabituellement chargé. Le procès Enimont, qui se déroule à Milan, occupe, en effet, une bonne partie de ses journées. Reste qu'il a trouvé le temps, début janvier, d'aller perquisitionner au Luxembourg ; qu'il doit participer à un colloque, le 27 janvier, à New-York, et que l'organisation des juges milanais en pool vise justement à permettre à certains de s'absenter pour les besoins de l'enquête.

Tout se passe comme si Jean-Marc Vernes n'était plus une priorité dans l'agenda du juge Di Pietro. Pourtant, tout indique que le magistrat milanais n'a pas fini de s'intéresser au versant français des affaires de Raul Gardini. Au contraire. Mardi 11 janvier, il a procédé à l'arrestation et à l'incarcération d'un ancien collaborateur de Gardini, Roberto Michetti, directeur général de la SCI dont Jean-Marc Vernes est le président. Michetti, ancien fonctionnaire de la CEE chargé du secteur agroalimentaire, est inculpé de corruption dans une affaire italienne de pots-de-vin qui est apparemment sans rapport avec la SCI. *« Cela n'a rien à voir avec nous. C'est une affaire qui ne me regarde en rien »,* nous a dit fermement M. Vernes. C'est possible. Reste qu'après le suicide de Raul Gardini et la commission rogatoire le concernant, l'incarcération pour corruption de son directeur général constitue une nouvelle épreuve dont Jean-Marc Vernes se serait sans doute bien passé.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Les développements de l'affaire Vasarely

La perquisition à Aix-Marseille-III ne visait que l'ancien doyen Charles Debbasch

A la suite de l'article que nous avons consacré à la perquisition effectuée à l'université d'Aix-Marseille-III (*le Monde* du 22 janvier), Louis Favoreu, professeur de droit constitutionnel, nous précise, que *« ni son bureau ni celui de Lucien Capella, président de l'université, n'ont été l'objet de la perquisition »* effectuée par Guënael Le Gallo, juge d'instruction, et visant le Centre de recherches administratives (CRA) de l'ancien doyen Charles Debbasch. M. Favoreu affirme, par ailleurs, que M. Capella et lui-même *« ne sont concernés ni à titre personnel ni à titre de responsables universitaires »* par la procédure pénale visant M. Debbasch pour abus de confiance et détournement de fonds.

A l'université d'Aix-Marseille-III où la perqusition a suscité une réelle surprise, on précise que M. Capella a assisté, en sa qualité de président, à la perquisition dans les locaux du CRA. Le doyen de la faculté de droit, Christian Louit, et Louis Favoreu, qui est administrateur de la Fondation Vasarely, étaient également présents, comme témoins.

[MM. Favoreu et Capella ont siégé pendant dix ans, en compagnie de M. Debbasch, au conseil d'administration de la Fondation Vasarely. L'université a pris celle-ci en main aux termes d'une convention signée en 1981 par M. Favoreu. Quant à l'université, loin de se montrer neutre dans le conflit opposant les Vasarely à Charles Debbasch, elle a choisi de s'associer à toutes les procédures civiles de l'ancien doyen contre les Vasarely. Elle a fait paraître sous son nom, en juin 1993, un Livre blanc jugé diffamatoire par la famille Vasarely. – R.-P. P.]

EN BREF

AFFAIRE VA-OM : ouverture d'une information contre X pour « voie de fait et subornation de témoins ». – Une information contre X a été ouverte par le parquet de Lille pour *« voie de fait et subornation de témoins »* après le dépôt, le 13 septembre, de trois plaintes par Charles Libman, avocat de trois proches du maire de Béthune, Jacques Mellick (PS), qui protestent contre les conditions de leur garde à vue dans le cadre de l'affaire VA-OM. L'instruction a été confiée au doyen des juges d'instruction du tribunal de Lille, Mauricette Danchaud. Ces plaintes émanaient d'Aurélien Lefebvre, directeur général des services techniques de la communauté du Béthunois, de Mlle Valérie Trenson, directrice de cabinet de M. Mellick, et de Nicolas Desfachelle, directeur du centre d'animation jeunesse de la ville de Béthune.

NOMINATION : Jean-Pierre Dintilhac nommé avocat général à Paris. – Par décret paru au *Journal officiel* du mardi 25 janvier, Jean-Pierre Dintilhac exercera les fonctions d'avocat général près la cour d'appel de Paris. Agé de cinquante et un ans, magistrat de formation et ancien directeur du cabinet d'Henri Nallet au ministère de la justice en 1990-1991, M. Dintilhac a dû quitter, à la demande de François Léotard, à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 24 décembre 1993), le poste, qu'il occupait depuis novembre 1991, de directeur général de la gendarmerie nationale au bénéfice d'un autre magistrat, Patrice Maynial.

Le procès d'Omar Raddad devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Impressionnisme judiciaire

Au cours d'un débat parfois confus, la cour d'assises des Alpes-Maritimes a notamment examiné, mardi 25 janvier, la personnalité de la victime, Ghislaine Marchal, tuée le 23 juin 1991 dans sa villa de Mougins.

NICE

de notre envoyé spécial

Le procès d'Omar Raddad n'en finit pas de commencer. Comme dans la plupart des dossiers où l'accusation ne dispose pas d'éléments matériels solidement établis, les débats ne portent pas sur quelques faits déterminants, mais s'enlisent souvent dans une foule de détails que chacun voudrait rendre significatifs. Privée de la preuve, la procédure inquisitoire a progressivement glissé vers une dérive qui consiste à entourer l'accusé d'une multitude d'incertitudes, afin qu'une somme de doutes puisse se transformer en une solide conviction, par une sorte d'impressionnisme judiciaire.

Ainsi, Omar reconnaît qu'il jouait au casino de la Croisette avec les machines à sous. Mais comme l'enquête n'a pas permis d'établir qu'il ait perdu les sommes considérables qui pourraient expliquer un crime crapuleux, le président Armand Djian tente de pallier cette lacune. Et si Omar allait dans un autre casino? Un employé du Royal Hôtel croit se souvenir de lui, mais il n'en est pas certain. Au casino Rhul, un employé sur trois pense le reconnaître, mais au Palm Beach personne n'a gardé le souvenir d'Omar, qui s'agace : *« Si j'y étais allé, je vous le dirais ! »*

« Adorable, elle pouvait parfois être haïssable »

La fréquence de ses visites au casino de la Croisette est examinée de la même manière : certains employés disent qu'il venait cinq jours par semaine, d'autres disent quatre, trois ou deux jours par semaine. Le président souligne qu'un membre du comité de direction déclare qu'il n'a jamais payé de sommes importantes à Omar, et l'affirmation serait prouvée par le fait que les gains à partir de 5 000 francs ne sont payés qu'à la caisse sur présentation d'une pièce d'identité. Omar, qui ne conteste pas avoir été perdant dans l'ensemble, maintient qu'il lui arrivait de gagner de belles sommes, et le doute s'installe sur sa franchise. Son avocat, Me Jacques Vergès, jusqu'alors silencieux, se lève et, avec une exquise courtoisie, pardonne au président d'avoir oublié de citer cet autre passage du témoignage où l'employé explique que, dans plusieurs cas, il est possible de payer des sommes de 5 000, 10 000 ou 15 000 francs sans que l'identité du joueur soit relevée. En tout cas, si les souvenirs des employés concordent sur un point, c'est pour dire qu'Omar était *« très poli, très gentil, il ne buvait pas d'alcool (...), il se faisait remarquer par sa discrétion... »*

C'est sur ce mode que l'audience se poursuit, alors que chaque déposition est suivie de l'interminable lecture de tous les procès-verbaux signés par le témoin. La procédure orale, pilier de la cour d'assises, disparaît derrière ce flot de déclarations écrites, et le débat est quasiment réduit à néant, car la défense, la partie civile et l'avocat général en sont réduits à poser un minimum de questions à l'issue d'un embrouillamini de textes qui se contredisent parfois.

Pourtant, l'audience retrouve sa puissance lorsque ceux qui ont connu Mme Marchal viennent évoquer leurs souvenirs : *« Intelligente, fière, courageuse, elle avait une très forte personnalité. (...) Adorable, elle pouvait parfois être haïssable. (...) Elle avait de très grandes qualités de cœur. »* Et ils sont unanimes pour dire qu'elle n'aurait jamais accepté de subir une contrainte. Un avis qui permettrait d'écarter l'hypothèse d'un agresseur forçant Mme Marchal à écrire le nom d'Omar. La voix brisée par l'émotion, Christian Veilleux évoque sa mère : *« Nous n'avions que dix-neuf ans d'écart, c'était une amie et une mère. »*

Liliane Receveau, qui tenait le rôle de gouvernante, parle aussi de sa patronne et, dans son témoignage, quelques mots vont créer la surprise : *« Mme Marchal a reçu un coup de téléphone le samedi 22 juin vers 10 heures, elle était invitée à une réunion ou à quelque chose. Ça devait être loin, car elle ne pouvait pas revenir le lundi. Elle m'a donné congé jusqu'au mardi. J'étais dans la pièce quand elle a reçu cet appel. »*

Quelle que soit son importance, il s'agit là d'un élément nouveau qui mérite d'être vérifié, dans la mesure où, le dimanche 23 à 11 h 45, Mme Marchal était toujours chez elle et téléphonait à une de ses amies, Mme Koster, pour lui confirmer qu'elle venait déjeuner à 13 heures. A 13 h 30, l'employée de maison de Mme Koster inquiète, rappelait en vain Mme Marchal. Le téléphone sonnait dans une maison vide. Le corps de Mme Marchal sera découvert le lendemain dans le sous-sol, à côté de l'inscription *« Omar m'a tuer »*.

MAURICE PEYROT

JUSTICE

En marge d'une élection législative partielle dans le 18e arrondissement de Paris

Fatima et le député

Le tribunal de grande instance de Paris doit examiner, vendredi 28 janvier, la citation directe pour diffamation déposée par Jean-Pierre Pierre-Bloch et son épouse Anne-Marie, contre Fatima Khaldi, une jeune Algérienne en situation irrégulière, qui affirme avoir travaillé au service de l'ancien député (UDF) du dix-huitième arrondissement de Paris pour l'aider à séduire les électeurs d'origine maghrébine, en échange d'une promesse de régularisation de ses papiers. La plainte de M. Pierre-Bloch, qui vise aussi le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et l'un des ses avocats, Me Pierre Mairat, intervient alors qu'Anne-Marie Pierre-Bloch brigue le siège de son époux, dimanche 30 janvier, après l'invalidation de celui-ci par le Conseil constitutionnel.

Tout commence par l'itinéraire chaotique d'une beurette élevée et scolarisée dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, où elle a débarqué à l'âge de six mois, en provenance d'Algérie. En conflit violent avec ses parents, Fatima l'adolescente est placée chez un oncle qui l'expédie en Algérie pour la remettre dans le droit chemin. Six mois plus tard, elle se retrouve mariée avec un homme de vingt ans de plus qu'elle, polygame. Elle a seize ans. Bouclée à la maison avec sa coépouse et sa belle-mère, battue, elle se rebelle, est répudiée, puis se remarie. Après dix ans passés en Algérie, elle n'a qu'une idée : rentrer en France.

Au début de l'hiver 1992, Fatima retrouve Paris et la Goutte-d'Or. Le quartier vit en pleine fièvre électorale. Jean-Pierre Pierre-Bloch part à la reconquête de son siège de député, perdu en 1981. Fatima, dont la date d'expiration du visa approche, rencontre le candidat pour qui, collégienne, elle aurait déjà distribué des tracts en 1978. *«Il m'a dit :* "Tu connais bien la Goutte-d'Or. Si tu me récupères les voix des Algériens, je te régularise" », affirme-t-elle aujourd'hui. *Il m'a donné 2 000 francs pour m'acheter des vêtements et a commencé de me payer 3 000 francs par mois.»*

Fatima tient alors l'accueil de la permanence du candidat, rue des Poissonniers, elle répond au téléphone, selon plusieurs témoins. Elle affirme lui avoir présenté des commerçants maghrébins et avoir participé à des tournées électorales dans le quartier. M. Pierre-Bloch n'a pas exactement les mêmes souvenirs : *«J'ai vu un jour, à ma permanence, une femme en pleurs. Avec mon équipe, nous avons eu pitié d'elle. Nous l'avons aidée financièrement, et à se loger. On a voulu lui trouver une occupation. Elle venait deux heures de temps en temps à la permanence. Mais elle n'a jamais eu aucun statut. J'ai seulement rempli une promesse d'embauche en cas de régularisation.»*

«Ardoises de téléphone»

Toujours est-il qu'après l'élection victorieuse de M. Pierre-Bloch, Fatima est présentée publiquement comme «chargée de mission pour la communauté algérienne». Cette mention figure sur la demande de contrat de travail adressée à la direction départementale du travail par le député, en tant que président de l'association Avenir 18. La jeune Algérienne obtient des papiers provisoires. Son employeur acquitte même la redevance de 4 750 francs réclamée par l'Office des migrations internationales (OMI), une des ultimes formalités avant la régularisation d'un travailleur étranger.

Mais, en octobre, les relations se détériorent. *«Elle mentait, ne payait plus son loyer, laissait d'énormes ardoises de téléphone pour l'Algérie. Elle s'est comportée de façon odieuse dans ma permanence. J'ai écrit à l'OMI pour les avertir que j'arrêtais tout»*, nous affirme M. Pierre-Bloch. Fatima a une toute autre version : elle aurait refusé de mettre un journaliste de TF1 en relation avec des immigrés sans papiers, puis d'aider un reporter du *Figaro* à entrer en contact avec des squatters zaïrois. La jeune femme se sentait prise au piège, contrainte de jouer son rôle pour obtenir des papiers, mais attaquée par les Maghrébins du quartier qui lui reprochaient l'ambiguïté de sa fonction.

Elle affirme aujourd'hui que lorsque des représentants de la communauté juive entraient dans la permanence, on ne l'appelait plus «Fatima», mais «Rachel». *«Fabulation, manipulation!»*, proteste Jean-Pierre Pierre-Bloch. Ultime maladresse, Fatima cache à ses collègues la présence de son fils de quatre ans, qu'elle a fait venir d'Algérie. A la permanence, on la traite de «menteuse». Le 23 décembre dernier, son autorisation de séjour vient à expiration. Elle qui a servi l'un des députés les plus acharnés à combattre l'immigration «clandestine», retourne dans l'illégalité. Les associations caritative et d'action locale qui l'ont aidée – ceux que M. Pierre-Bloch appelle *«les voyous de la Goutte-d'Or menés par les salariés de la charité»* –, n'ont pas réussi à obtenir de papiers pour elle. A sa demande, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) porte l'affaire devant les prud'hommes, réclamant le versement des salaires de Fatima et accusant le député, dont l'élection vient d'être invalidée par le Conseil constitutionel, de *«se servir des «clandestins»*.

«Cette affaire a été totalement montée pour me salir», réplique Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui a mal supporté les accusations de racisme portées contre lui par le MRAP et par Fatima. D'où le procès en diffamation, qui doit être plaidé quarante-huit heures avant l'élection législative partielle où Mme Pierre-Bloch, reprenant le flambeau de son époux, défend les couleurs de la majorité dans une circonscription à forte présence immigrée. L'ancien député n'apprécie guère, visiblement, de voir malmené son profil de pourfendeur de l'immigration illégale par une jeune Algérienne sans papier. *«Ce genre de gens n'ont rien à faire en France*, déclare M. Pierre-Bloch. *Fatima dessert la cause de l'immigration maghrébine»*.

Dans les rues de la Goutte-d'Or en campagne électorale, l'affaire n'est que discrètement évoquée. Seuls quelques tracts anonymes relatant les mésaventures de Fatima ont été diffusés. Mais l'évocation de la jeune Algérienne délie certaines langues. Un Africain employé dans le quartier affirme, par exemple, avoir distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres, pendant une semaine, la propagande de M. Pierre-Bloch pour les dernières législatives, en échange d'une promesse de logement jamais honorée. Une autre invention? Parole d'immigré contre parole d'ex-député.

PHILIPPE BERNARD

FAITS DIVERS

Harcelé par des opposants au laboratoire sur les déchets nucléaires

Le maire de Chatain s'est suicidé

POITIERS

de notre correspondant

Lundi 24 janvier vers 17 h 30, Michel Faudry, maire de Chatain (Vienne), a été trouvé mort d'une balle qu'il s'était tirée en plein cœur, dans une cabane située au bord d'un étang. Près de lui, deux lettres destinées, l'une à sa famille, l'autre à des tiers. Aucune allusion n'y figurait aux tourments endurés, depuis que la mission confiée au député du Nord, Christian Bataille (PS), a proposé le sud granitique de la Vienne comme l'un des quatre sites retenus pour accueillir éventuellement un laboratoire souterrain d'étude sur les déchets nucléaires *(le Monde* du 6 janvier). Mais il est difficile de ne pas établir un lien entre les deux faits.

Dès les premières rumeurs concernant l'installation d'un laboratoire sur la commune, le petit bourg de 360 habitants a vu s'éloigner sa tranquillité. Des graffitis ont souillé la façade des bâtiments communaux. Michel Faudry a été assailli d'injures au téléphone, au point qu'il a dû s'inscrire sur la liste rouge. Le dimanche 9 janvier, il avait organisé un référendum communal, et plus de 60 % des électeurs devaient approuver le projet. Mais la nuit précédant la consultation populaire, une main anonyme a mis le feu à une dépendance de sa maison. *«Il faudrait que les gens comprennent qu'on n'y est pour rien. On nous a mis au pied du mur»*, déplorait-il, sans toutefois rejeter totalement la perspective de ce laboratoire susceptible de redonner un nouvel élan à une économie agricole à bout de souffle. Ne faisait-on pas miroiter en outre un pactole de quelques millions pour réaliser des équipements communaux à la hauteur du développement annoncé? Cet ancien cadre de l'hôpital de Chatellerault suggérait que les autres maires des environs organisent, comme lui, une consultation populaire – même dans l'irrégularité, comme c'était le cas à Chatain – pour s'assurer de leur base.

La paix que Michel Faudry souhaitait voir revenir après ce scrutin est resté un vœu pieux ; un tract de l'association écologiste AVENIR (Association qui Veut Empêcher le Nucléaire d'Irradier la Région) établissant un parallèle entre son référendum et les *«plébiscites hitlériens»* des années 30, l'a, semble-t-il, particulièrement ulcéré. D'autant que la commune de Chatain fut un haut lieu de la Résistance contre l'occupant nazi.

MICHEL LÉVÊQUE

MÉTRO : arrestation des meurtriers présumés. – Les deux auteurs présumés du meurtre d'un jeune homme de quinze ans, survenu, samedi 22 janvier vers 19 heures dans le métro, station porte de Pantin, ont été interpellés et placés en garde à vue, mardi 25 janvier, par la police judiciaire de Paris à l'issue d'une enquête éclair. Il s'agit de deux hommes de nationalité française, âgés de vingt et dix-sept ans, dont les identités n'ont pas été révélées, l'un d'eux étant mineur. Le plus âgé aurait avoué être l'auteur du coup de couteau qui a atteint mortellement le lycéen Adil Chadli. L'enquête se poursuit pour établir s'il existe un lien avec le meurtre de Pascal Boudineau, trente-deux ans, perpétré dans la nuit du 13 au 14 janvier à la station Porte-de-Versailles, dans des conditions apparemment similaires. De source proche de l'enquête, on indique que, pour l'instant, *«rien ne permet de rapprocher ces deux meurtres»*, qui ont suscité une polémique sur la sécurité dans le métro.

SIDA : l'Indonésie refuse d'accueillir «Magic» Johnson. – L'Indonésie a annulé, mardi 25 janvier, une visite que devait faire l'ancien basketteur américain Earvin «Magic» Johnson après l'annonce par les services de l'immigration qu'il ne serait pas autorisé à entrer dans le pays parce qu'il était porteur du virus du sida. «Magic» Johnson avait été invité à participer les 26 et 27 février à des matches de démonstration destinés à mettre en garde contre les dangers du sida. Un organisateur a indiqué que la visite du basketteur aurait été de nature à créer *«une instabilité nationale.»* – *(AFP.)*

VOL : trois tableaux chez Marc Chagall. – Une gouache de l'artiste, un tableau de Matisse et une icône, estimés à 1 million de francs, ont été dérobés mardi matin dans la villa du peintre Marc Chagall, à Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), pendant le sommeil de Michel Brodsky, beau-frère du peintre et propriétaire de la villa.

ESPACE

Malgré l'échec du 63e tir de la fusée

Le programme des vols d'Ariane ne devrait pas être modifié

L'échec, lundi 25 janvier, du 63e vol de la fusée Ariane, est vraisemblablement dû à la défaillance d'un roulement de la turbo-pompe qui alimente le moteur du troisième étage du lanceur, a annoncé Charles Bigot, PDG d'Arianespace, au cours d'une conférence de presse tenue, mardi 26 janvier, à Kourou (Guyane). Selon lui, l'objectif de trente tirs dans les trois ans ne devrait pas être modifié.

KOUROU

de notre envoyé spécial

«Malgré l'échec du vol V-63, nous gardons notre objectif initial de trente tirs à effectuer au cours des trois prochaines années. Nous voulons prouver rapidement à nos clients qu'ils n'ont pas à regretter de nous faire confiance.» Pour Charles Bigot, PDG de la société Arianespace, chargée de la promotion du lanceur européen, l'important est d'identifier rapidement les causes de l'arrêt brutal de fonctionnement du troisième étage d'Ariane, d'y remédier et de reprendre les campagnes de vols au plus vite.

Vingt-quatre heures après le tir malheureux d'Ariane, le scénario de l'échec commence à se dessiner. Le dépouillement des données du vol par les ordinateurs du Centre national d'études spatiales a orienté les recherches vers un roulement d'une des turbo-pompes du moteur cryogénique du troisième étage dont le grippage brutal serait à l'origine de l'accident (*le Monde* du 25 janvier). Selon les responsables du vol, les sept premières minutes se sont déroulées normalement. Les premier et deuxième étages ont parfaitement rempli leur office, et, 5 minutes 47 secondes après le décollage, le moteur du troisième s'est allumé comme prévu.

«Un système qui a fait ses preuves»

Mais, au bout d'une minute, les capteurs du lanceur ont détecté une élévation anormale de la température d'un roulement sur l'axe de la pompe à oxygène du moteur. Dix secondes plus tard, celle-ci se bloquait brutalement et le moteur, privé d'une partie essentielle de son carburant, s'arrêtait.

Véritable bijou technologique, le moteur cryogénique HM-7B, fabriqué par la Société européenne de propulsion (SEP), est aussi la partie la plus délicate du système de propulsion de tous les lanceurs modernes. Ses «ergols», de l'hydrogène et de l'oxygène liquides, sont amenés dans la chambre de combustion par une double turbo-pompe tournant à la vitesse de 60 000 tours par minute, côté hydrogène, et 13 000 tours par minute, côté oxygène.

Une prouesse, tant les conditions de fonctionnement de l'ensemble sont difficiles. Ces «ergols» sont en effet à des températures très basses, à telle enseigne que le roulement de la turbo-pompe oxygène fonctionne aux alentours de – 170 degrés, pendant que, quelques dizaines de centimètres plus bas, les gaz de combustion brûlent à des températures de plusieurs centaines de degrés.

Ce moteur cryogénique est d'ailleurs à l'origine de quatre des six échecs enregistrés à ce jour par le lanceur européen. Mais l'un d'entre eux, qui a eu lieu le 10 septembre 1982 (vol V-5), intéressera peut-être les enquêteurs dans la mesure où l'échec d'Ariane avait été, alors, dû en particulier à des problèmes de lubrification de la turbo-pompe. Pour les autres, ils ont été bien résolus et, depuis celui du 31 mai 1986, le troisième étage d'Ariane a assuré des dizaines de mises en orbite, ce qui justifie l'apparente sérénité du PDG d'Arianespace.

Pour M. Bigot, la conception du moteur ne peut plus être mise en cause après une telle série de succès. *«Ariane est un système mûr*, dit-il, *et qui a fait ses preuves»*, mais qu'un grain de sable parfois arrête. A la commission d'enquête, qui rendra son rapport à la mi-février, d'éviter que cela ne se reproduise et de faire en sorte que les vols reprennent le plus vite possible.

JEAN-PAUL DUFOUR

ESPACE : Clementine en route pour la Lune. – Les militaires américains ont lancé, mardi 25 janvier, avec succès le satellite Clementine chargé de cartographier la Lune, puis d'aller examiner l'astéroïde Geographos. Cette mission de 75 millions de dollars, la première en direction de notre satellite depuis que les astronautes d'Apollo-17 ont quitté la Lune en décembre 1972, doit durer environ sept mois.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Le chanteur a offert une importante somme d'argent à son accusateur

Michael Jackson obtient le retrait de la plainte déposée contre lui

WASHINGTON

de notre correspondante

Juridiquement, cela s'appelle un accord à l'amiable, mais la Justice, avec un grand J, n'est concernée que de très loin. A Santa-Monica (Californie), les avocats de Michael Jackson et *ceux de l'adolescent qui l'accusait* d'attentat à la pudeur sont parvenus, mardi 25 janvier, à un *« accord à l'amiable »* dont les termes financiers sont tenus secrets, mais qui a pour principal résultat le retrait de la plainte contre la rockstar.

En bref, cela voudrait dire que tout ça n'était, du début jusqu'à la fin, qu'une affaire de gros sous : un enfant de treize ans, tiraillé entre son père et sa mère divorcés, est devenu au fil des mois ami intime du chanteur – de vingt ans son aîné – qui aime à s'entourer d'enfants dans son domaine de Neverland Valley, en Californie.

« Traumatisme émotionnel »

Le père a des soupçons sur la nature des séjours de son fils dans le ranch de rêve. Il a aussi des soucis d'argent. Il reproche à la mère, qui a la garde de l'enfant, de l'abandonner, par fascination aveugle, aux caprices de l'une des stars les plus célèbres du monde. Il emmène son fils *chez un psychiatre*, auquel l'enfant confie avoir été, à de multiples reprises, victime d'attouchements sexuels de la part de Michael Jackson.

Le 14 septembre 1993, une plainte au civil, visant donc à obtenir des dommages et intérêts, est déposée au nom de l'enfant contre le chanteur. Beaucoup, à Los Angeles, doutaient que l'affaire parvînt jusqu'au procès, dont la date avait été fixée au 21 mars.

Michael Jackson, qui avait dû cet hiver annuler une tournée mondiale et vu sa carrière prendre une très mauvaise tournure, avait trop à perdre à un tel déballage public. L'enfant sans doute aussi, qu'on a un peu tendance à oublier. C'est donc compte tenu du *« traumatisme émotionnel »* infligé aux deux parties que les avocats ont fini par trouver un arrangement, en vertu duquel le chanteur verse à l'enfant une somme dont le montant varie de 5 à 40 millions de dollars (environ 30 millions à 240 millions de francs) selon les sources, et l'enfant renonce aux poursuites.

Pour Michael Jackson, qui souhaite *« recommencer à vivre »*, a affirmé son avocat Johnnie Cochran, *« cette solution n'est en rien un aveu de culpabilité »*. Elle n'est pas non plus, tant s'en faut, une proclamation de son innocence. Mais elle présente l'avantage d'éloigner le spectre de poursuites pénales, avec toutes leurs conséquences; il y a fort à parier que l'enquête pénale ouverte par le parquet ne débouche jamais sur un procès, faute de témoin à charge : en Californie, un mineur victime d'un délit sexuel n'est pas tenu de déposer. Et l'on peut imaginer que, désormais, l'enfant souhaite surtout tirer un trait. A moins que les parents d'autres jeunes hôtes assidus de Neverland Valley, alléchés par *« l'accord à l'amiable »*, ne se fassent connaître.

SYLVIE KAUFFMANN

Le deuxième rapport de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité

La cellule antiterroriste de l'Elysée a écouté des particuliers au prix de graves « dysfonctionnements »

Créée par la loi du 10 juillet 1991 sur le secret des correspondances émises par la voie des télécommunications, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) a rendu, mardi 25 janvier, son deuxième rapport annuel. Le président de la commission, Paul Bouchet, a saisi cette occasion pour rendre compte de la « mission temporaire d'enquête » confiée à la commission, en mars 1993, par Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, pour enquêter sur les écoutes dont avait notamment été victime notre collaborateur Edwy Plenel de décembre 1985 à février 1986.

La cellule antiterroriste de l'Elysée a connu de *« graves dysfonctionnements »*, a déclaré M. Bouchet au sujet des interceptions téléphoniques opérées notamment au domicile d'un journaliste du *Monde*. Le président de la CNCIS est ainsi sorti de la réserve qu'il avait observée, le 30 novembre, devant le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, se retranchant alors derrière le « secret-défense » pour ne pas divulguer les conclusions de son enquête administrative au magistrat chargé du dossier pénal. Après cette confrontation, le juge Valat avait demandé au premier ministre, Edouard Balladur, de lever ce « secret défense ». C'est finalement avec *« l'accord du premier ministre »*, a noté M. Bouchet, que la CNCIS a dévoilé, mardi 25 janvier, certains aspects de l'enquête qui lui avait été confiée en mars 1993.

« L'enquête a confirmé en tous points la gravité des dysfonctionnements » survenus à la cellule de l'Elysée, indique le rapport. La réalité de ces écoutes, qui avaient été révélées par la publication dans *Libération* du 4 mars 1993 de documents retranscrivant les comptes-rendus des conversations détournées, n'est pas remise en cause par la CNCIS. Dans ses commentaires, Paul Bouchet est allé plus loin en affichant la certitude que les écoutes visées ont bien été réalisées par la cellule.

Des « faux » à partir de vraies conversations

La question du *modus operandi* utilisé par les gendarmes de l'Elysée – soit des écoutes administratives, passant par le groupement interministériel de contrôle (GIC), où *« la cellule bénéficiait depuis août 1982 d'un contingent de vingt lignes »* prises sur le compte du ministère de la défense; soit la pose « sauvage » de micros sur la ligne à espionner – n'est cependant pas tout à fait tranchée. *« Personne ne peut exclure que la cellule ait réalisé des écoutes sauvages. Mais elle disposait d'un contingent de vingt lignes dont il semble que la surveillance ait échappé à tout contrôle réel »*, a estimé le conseiller d'Etat Paul Bouchet pour indiquer que le recours au GIC lui paraissait *« vraisemblable »*.

Se prévalant *« de la responsabilité qui était la leur dans la lutte antiterroriste et de la confiance des plus hautes autorités de l'Etat »*, remarque en effet la CNCIS, les membres de la cellule *« supportaient mal toute entrave à leur action et acceptaient difficilement les contraintes auxquelles ils auraient dû rester soumis »*. *« La motivation des demandes d'interceptions était le plus souvent réduite à une formule stéréotypée* [et] *l'indication de la personne réellement visée, en cas d'écoute demandée sur la ligne d'une tierce personne, n'était pas obligatoirement fournie*, est-il précisé. *Un tel comportement a conduit les membres de l'ex-cellule* [dissoute en 1988] *à échapper peu à peu à tout contrôle effectif. »*

Si les écoutes concernées ont vraisemblablement eu pour origine des interceptions « construites » au GIC sur le contingent de la cellule, leurs transcriptions ont *« à l'évidence été établies hors du GIC et de ses règles »*, a insisté M. Bouchet. Malgré une présentation cherchant à leur donner les caractéristiques de notes émanant du groupement, *« les documents publiés* [par la presse] *ont à l'évidence fait l'objet de manipulations »* : *« Il s'agit de résumés ou de synthèses qui ne peuvent être établis qu'après traitement informatique. »* Bref, des *« faux »* établis à partir de vraies conversations téléphoniques.

L'organisation du *« centre informatique dont la cellule disposait rue de l'Elysée depuis 1983*, note enfin le rapport, *n'a pas répondu aux exigences d'un environnement de haute sécurité (...). C'est vraisemblablement par suite de cette carence que des documents informatiques qui auraient dû être protégés ont pu être soustraits puis manipulés, à la suite de dissensions internes concernant les rôles respectifs dans l'affaire des Irlandais de Vincennes »*.

Evoquant d'éventuels *« règlements de comptes »* au sein de l'ex-cellule qui ont pu conduire à la *« divulgation dans la presse, l'année dernière, de compromettants comptes-rendus d'écoutes d'un journaliste du* Monde *»*, M. Bouchet a souligné qu'il n'appartient pas à la CNCIS de se prononcer *« sur les responsabilités personnelles qui pourraient être encourues au regard de la loi pénale. »*

Outre cette *« mission exceptionnelle d'enquête sur des faits antérieurs à sa création »* qui a été assurée *« dans des circonstances controversées »*, le rapport annuel de la CNCIS précise que, dans une vingtaine de cas, la commission a obtenu des services demandeurs – dépendant de la police, de l'armée ou des douanes – les précisions et les justifications qu'elle jugeait nécessaires. L'avis négatif opposé par la commission à la « construction » d'une écoute a été généralement respecté. Dans quatre cas, indique la CNCIS sans plus de précision, son avis négatif n'a pas été suivi par Matignon.

Seulement une quarantaine de particuliers ont saisi la commission en 1993 afin de savoir s'ils étaient victimes d'écoutes à leur insu. Si les vérifications ont été effectuées dans la semaine suivante, les requérants n'ont guère été satisfaits par la réponse : la loi permet seulement de leur signaler qu'il a été donné suite à leur demande, mais sans en préciser les résultats. *« Il était question soit, le plus souvent, d'écoutes sauvages dans le cadre privé d'affaires de famille ou d'affaires économico-industrielles*, a remarqué M. Bouchet, *soit de fantasmes. »*

ERICH INCIYAN

MÉDECINE

Sous le nom de Methadonhydrochlorid

Une nouvelle méthadone sera proposée en Allemagne

Le groupe chimique allemand Hoechst mettra en vente à partir du 1er février une nouvelle forme de méthadone, produit de substitution destiné aux toxicomanes, a indiqué Hoechst mardi 25 janvier. Cette nouvelle méthadone, appelée Methadonhydrochlorid (hydrochloride de méthadone), sera vendue moins cher que la Levométhadone, qui était jusqu'à présent l'unique substance de substitution dont disposaient les toxicomanes en Allemagne – bien que son indication soit limitée aux cas de fortes douleurs et ne soit pas autorisée pour le traitement de la toxicomanie. La Levométhadone continuera d'être distribuée comme analgésique, dans un emballage différent et sous forme de gouttes.

La méthadone nouvelle formule sera vendue en boîtes de 500 grammes, également sous forme de gouttes, et sera distribuée par les établissements qui bénéficient d'une autorisation de l'Office fédéral de la santé, tels que les pharmacies publiques. La distribution de ce nouveau produit est rendue possible par l'entrée en vigueur, le 1er février, d'un décret sur les stupéfiants qui autorisera la prescription de méthadone comme drogue de substitution chez les toxicomanes intraveineux en Allemagne.

[En France, seule la pharmacie centrale des hôpitaux est autorisée à fabriquer la méthadone. Cet opiacé de synthèse, dont la configuration chimique est analogue à celle des analgésiques morphiniques, se présente sous forme de sirop sucré afin d'en éviter le détournement vers la voie intraveineuse. Une cinquantaine de personnes en bénéficient actuellement. La durée d'action du produit est d'environ vingt-quatre heures. Les effets hypnotiques et euphorisants de la méthadone sont faibles. Elle entraîne des phénomènes de tolérance et de dépendance. L. F.]

Retour de bâton

La tentative de révision de la loi Falloux aura eu le mérite de mettre en lumière les libertés prises par certaines collectivités locales dans le financement de l'enseignement privé. Celles qui avaient anticipé sur une réforme législative s'exposent à un retour de bâton inattendu.

C'est le cas du conseil régional d'Ile-de-France et du diocèse de Meaux qui, dès 1989, avaient envisagé la construction d'un lycée polyvalent privé à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), entièrement financé par la région, pour un montant de 100 millions de francs. Profitant du flou du dispositif législatif en vigueur, la région entreprend les travaux en mai 1993, alors même qu'une demande d'annulation du projet est en cours. En décembre 1993, le Conseil d'Etat annule la décision du conseil régional. Motif : la loi ne permet pas de mettre des locaux neufs à disposition de l'enseignement privé. Le lycée, déjà à moitié sorti de terre, est donc déclaré « hors la loi ».

Quelques jours plus tard, premier coup de théâtre : la révision de la loi Falloux votée par le Sénat redonne espoir aux promoteurs du projet. Survient alors un deuxième coup de théâtre : le Conseil constitutionnel censure le nouveau dispositif législatif. Echaudée, la région décide de rentrer dans le rang et demande au diocèse de modifier son projet. Car la seule façon d'échapper au carcan de la loi Falloux est de construire à Lagny, non plus un lycée polyvalent comportant des filières techniques et des filières d'enseignement général, mais un établissement entièrement technique. Pour une raison simple : la loi Astier de 1919 autorise les établissements privés techniques à obtenir des fonds publics pour leurs investissements, sans limitation.

L'assemblée régionale d'Ile-de-France devrait très prochainement entériner ce changement de cap. Reste à le justifier. Sont évoqués les besoins croissants de formation professionnelle, ce qui ne mange pas de pain. Le problème est qu'il existe déjà à Bussy, à quelques kilomètres du futur établissement, un autre lycée privé technique. Dans ces conditions, peut-on encore évoquer un *« besoin scolaire reconnu »* pour obtenir un contrat d'association, comme l'exige la loi Debré ?

Les grands perdants seront finalement les élèves qui souhaitaient poursuivre leurs études dans un établissement privé d'enseignement général. Le développement sauvage du privé risque paradoxalement de les pousser dans les bras du public.

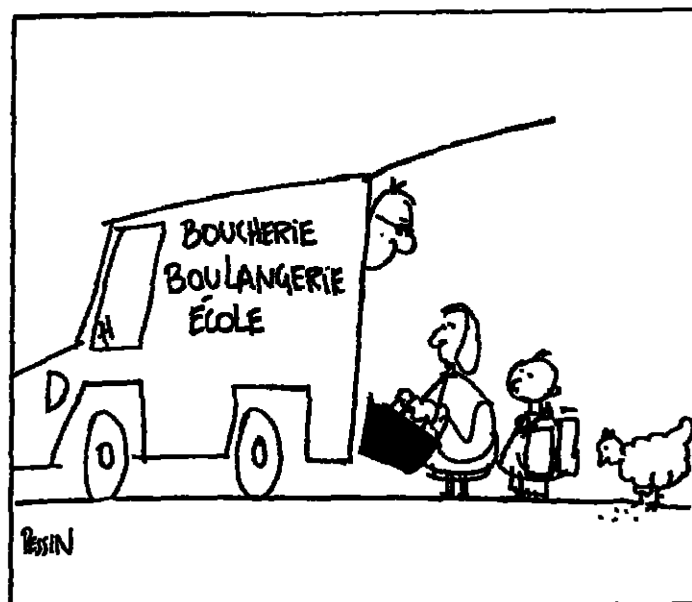
HERVÉ MORIN

Mauvais calcul pour l'école rurale

L'amélioration de l'offre publique d'éducation fait partie des revendications que les syndicats d'enseignants devraient inscrire au menu de la table ronde du 27 janvier

LA question de l'implantation du service public d'éducation là où il n'est pas assuré, notamment en zone rurale, devrait être au cœur des revendications qui vont être adressées au premier ministre à l'occasion de la table ronde prévue jeudi 27 janvier. Le débat est récurrent, mais l'affaire de la révision de la loi Falloux a braqué le projecteur sur les problèmes de carte scolaire.

On estime aujourd'hui à 10 354 le nombre de communes françaises totalement dépourvues d'écoles (soit 28 % de l'ensemble), tandis que 551 – essentiellement situées à l'Ouest – n'ont qu'une école privée. La baisse de la démographie et la diminution progressive du nombre de classes uniques expliquent en grande partie cette évolution.



Mais l'éducation nationale a aussi, ces dernières années, essayé de développer un argumentaire pour justifier le remodelage de la carte scolaire et la fermeture d'un certain nombre d'écoles « à classe unique ». L'argument était d'abord pédagogique. Pour répondre aux exigences de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 instaurant une scolarité organisée en trois cycles de trois ans dans le premier degré, mieux vaut, expliquait-on rue de Grenelle, regrouper, dans la mesure du possible, les écoles maternelles et primaires à faible effectif.

Car certaines enquêtes conduites par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale montraient qu'en termes de résultats scolaires les élèves scolarisés dans des écoles (ou dans des classes) à trop faible effectif étaient pénalisés, notamment lorsqu'ils quittaient l'école primaire pour entrer au collège. Un autre argument, structurel, était aussi avancé. L'école devait participer à la dynamique d'aménagement du territoire selon une organisation logique : à chaque bassin d'écoles correspond un secteur de collèges puis un district de lycées, lui-même correspondant le plus souvent à un bassin d'emploi. Enfin, et ce dernier élément est loin d'être négligeable, les regroupements d'écoles permettraient aussi de lutter contre le sous-équipement scolaire. Les écoles rurales sont en effet deux fois moins bien équipées en informatique, installations sportives et bibliothèques ; trois fois moins en équipements artistiques et scientifiques.

La stratégie du ministère conduite par les inspections académiques a donc été, en plus des fermetures d'écoles dans un certain nombre de villages, d'opérer des « regroupements pédagogiques », en fonction des spécificités locales et, souvent, des moyens disponibles en postes d'enseignant (1). Une commune sur trois est aujourd'hui concernée par ces regroupements.

Une étude à contre-courant

Mais les formules utilisées sont multiples. Ici, on a mis sur pied un « regroupement pédagogique concentré », les écoles de plusieurs communes étant regroupées sur un même lieu. Ailleurs, on a formé un « bassin intercommunal d'écoles », en conservant par exemple trois classes dans chacune des écoles des communes concernées. Autre possibilité : le « regroupement pédagogique intercommunal dispersé », plusieurs communes conservant une ou deux classes, avec des niveaux distincts (cours préparatoire, CE1, etc.), les élèves changeant alors d'école (et de commune) en fonction de leur niveau.

Dans certaines zones de montagne, on a eu recours à une « équipe mobile académique de liaison et d'animation » (EMALA). Dotée d'un véhicule équipé en matériel pédagogique, audiovisuel et en ressources documentaires, une équipe d'enseignants se déplace alors de commune en commune. Enfin, on a parfois conservé le système de la classe unique et misé sur les moyens modernes de télécommunication – télécopie ou Minitel – pour rompre l'isolement. Mais le nombre de classes uniques n'a cessé de diminuer. Il en reste environ 1 000 aujourd'hui. En 1991, on comptait 4 048 regroupements pédagogiques intercommunaux, scolarisant 360 000 élèves de primaire et maternelle (soit 6 % de la population scolaire totale). Soit environ 8 000 écoles ainsi intégrées à un réseau.

A contre-courant, pourtant, une étude récente, encore inédite, d'Alain Mingat, chercheur à l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) et Cédric Ogier de l'Institut universitaire professionalisé (IUP) de Dijon, apporte du grain à moudre aux partisans du maintien des petites structures. Sur le plan pédagogique, avancent-ils, *« les données disponibles indiquent que les classes à plusieurs cours* [niveau double CP-CE1 par exemple] *semblent plus favorables aux acquisitions scolaires des élèves que les classes à un seul cours »*. Le constat est néammoins modulé par un préambule : *« Il n'est sans doute pas convenable d'imaginer l'existence de relations mécaniques entre le mode de groupement des élèves et le niveau de leurs acquisitions. »*

Mais l'étude des deux chercheurs apporte plus encore sur le plan économique. Le choix fait par l'éducation nationale de promouvoir des regroupements pédagogiques, notent MM. Mingat et Ogier, *« ont impliqué un développement important du volume des transports scolaires dont la responsabilité et le financement relèvent de la compétence des collectivités locales, et en particulier des conseils généraux »*.

Redistribution des cartes

La courbe des coûts liés à ces transports augmente de façon exponentielle à mesure que l'on réduit le nombre des écoles. Tandis que celle des dépenses de fonctionnement diminue sensiblement. Aussi les deux chercheurs ont-ils analysé, sur une zone rurale donnée (cinq cantons de la Nièvre, comptant 73 bourgs avec un effectif de 1 624 élèves), le coût global de la scolarisation, augmenté de celui des transports, et effectué des projections.

La démonstration est éclatante, même s'il convient sans doute de ne pas généraliser à la hâte et de tenir compte des réalités locales. Le coût total de la scolarisation varie à peine de 5 % entre une carte scolaire composée de sept écoles et une carte composée de... trente-huit écoles. Sans compter les économies de fatigue et le profit en *« bien-être social »*.

On voit bien là ce que sous-tend cette étude. Une lutte efficace contre la désertification scolaire est économiquement possible, pour peu que les communes, les départements, les régions et l'Etat veuillent bien s'entendre et mettre au pot commun un argent qu'ils utilisent, de toute façon, pour l'éducation. Les collectivités locales ne devraient pas rester insensibles à cette analyse. Car elles s'accrochent à leur école ou ressentent le besoin de limiter la concentration de l'offre scolaire dans les grandes villes au profit de petits établissements (collèges et lycées) en zones rurales, comme l'a préconisé, par exemple, le conseil économique et social de la région Rhône-Alpes en septembre dernier (« le Monde Rhône-Alpes » du 8 septembre 1993).

La concertation, c'est précisément ce que l'ensemble des partenaires éducatifs ne cessent de demander. En posant une condition : que l'engagement pris en 1993 puis en 1994 par le premier ministre, Edouard Balladur, de stopper les fermetures d'écoles ne s'accompagne pas d'un mouvement général de redéploiement de postes d'instituteur à budget constant.

Les syndicats d'enseignants réclament tous, quasi unanimement, que le choix du public soit possible partout, dans tous les départements. Tous, bien sûr, souhaitent intégrer la réflexion dans le cadre plus large de l'aménagement du territoire. Car si l'école a une valeur affective et symbolique forte, elle est peut-être une condition nécessaire de la survie des zones rurales. Mais sans doute pas une condition suffisante.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Le ministère de l'éducation a consigné ses objectifs dans un document paru au printemps 1993 : *Agir ensemble pour l'école rurale* ; direction de l'information et de la communication, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Les étudiants boudent les « œuvres »

Le taux de participation aux élections dans les CROUS ne devrait pas dépasser... 3 %

QUEL crédit accorder à une élection dont le taux de participation oscille entre 5,4 % des inscrits (en 1987) et 3,5 % (en 1991) ? Au soir du 27 janvier, jour du scrutin pour la désignation des représentants étudiants dans les conseils d'administration des vingt-huit CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), la question devrait inévitablement se reposer et le scrutin afficher un taux de participation dérisoire.

Reportée à deux reprises, en mars puis en novembre 1993, cette élection bisanuelle, à laquelle sont conviés près de deux millions d'étudiants, a finalement été imposée par le Conseil d'Etat, sans attendre la réforme qui en modifiera inévitablement les règles actuelles, en vigueur depuis 1987. Parmi les changements indispensables à leurs yeux, les syndicats d'étudiants insistent sur la nécessité d'instaurer un véritable contrôle des participants, actuellement assuré sur une simple présentation de la carte d'étudiant, et d'établir des critères de représentativité par sites universitaires, établissements ou filières... Le but visé est de limiter le nombre des listes « folkloriques » – *« Alimentaire, mon cher Watson »*, *« Toit et moi »* et autres *« Crous-Crous royal »* – qui, par le biais du scrutin proportionnel, atténuent d'autant l'influence des organisations nationales. Pourrait être envisagé aussi le regroupement de toutes les élections universitaires au même moment, et si possible au même endroit, pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Le scrutin du 27 janvier, même s'il apparaît déjà comme un rendez-vous manqué, aura au moins une utilité : mesurer l'influence du Renouveau étudiant, la branche universitaire du Front national, qui, pour la première fois, se présente dans toute la France (1).

Une image archaïque

Suffirait-il de repeindre l'institution des « œuvres » créée il y a près de quarante ans, et de gommer son image archaïque pour enrayer la désaffection dont elle est victime auprès des étudiants ? Si l'on rétablissait la parité dans l'attribution des sièges, supprimée en 1987, les étudiants se sentiraient-ils plus concernés par la gestion des CROUS ? En élargissant progressivement son domaine d'intervention à l'ensemble des conditions de vie des étudiants, en accentuant le volet social de sa mission, le CNOUS (Centre national des œuvres universitaires), qui est présent dans une quarantaine de villes, qui est doté d'un budget de 3 milliards de francs et emploie douze mille salariés, n'a pas encore achevé la phase *« de transformation et de modernisation »* préconisée par l'ancien directeur, Albert Prévos, dans un rapport publié en 1991.

Depuis, des moyens financiers considérables ont été alloués pour augmenter les capacités de logement et le nombre de résidences universitaires (7 500 chambres supplémentaires en 1993, pour un total actuel de 144 000), ainsi que les places dans des « resto u » proposant des formules diversifiées de repas pour un prix soigneusement réglementé à 12,30 francs. Certes, les CROUS sont parvenus à mettre en place progressivement un système unique de gestion de l'aide sociale par le regroupement de toutes les bourses. Mais, à l'exception de quelques initiatives, notamment dans le domaine de l'action culturelle et de l'animation, à l'image du programme de TV-CROUS d'infos pratiques (annonces de logements, petits boulots...) lancé à Créteil, il reste quelques grands chantiers à ouvrir. Selon Paul-Pierre Vialli, nouveau directeur du CNOUS, la priorité doit aujourd'hui porter sur la rénovation du patrimoine des résidences construites il y a une trentaine d'années. Ce programme, financièrement très coûteux, reste subordonné au devenir des aides au logement. En quête de nouveaux interlocuteurs, les CROUS devront aussi se tourner vers les collectivités locales, notamment les villes moyennes où se développent les sites universitaires. Une occasion d'inventer de nouveaux services mieux adaptés aux étudiants, qui sont plus nombreux et dont les attentes se diversifient chaque année un peu plus.

MICHEL DELBERGHE

(1) En 1991, l'UNEF-Indépendante et démocratique (proche du PS) avait obtenu 23,2 % des voix (30,3 % en 1989) ; l'UNEF (proche du PCF), 22,5 %, en progression de 4,5 % ; l'Union nationale interuniversitaire (UNI, proche du RPR), 13,8 % (2,1 %) et le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), 5,5 % des voix (en baisse de 3,8 %). Le scrutin avait été marqué par la profusion de listes locales totalisant 8,3 %.

REPÈRES

ELECTIONS. Jean-Pierre Finance, professeur d'informatique, a été élu président de l'université Nancy-I, lundi 10 janvier, par cent voix sur cent trente-deux, au premier tour de scrutin. Il remplace Michel Boulangé, qui occupait ces fonctions depuis février 1989.

Paul Personne a été élu, vendredi 14 janvier, président de l'université Jules-Verne de Picardie par soixante-treize voix sur cent vingt-six votants au premier tour de scrutin. M. Personne succède à Bernard Nemitz, en fonction depuis février 1989.

[Né le 27 décembre 1947 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Jean-Pierre Finance, professeur à l'université des sciences Nancy-I depuis 1981, est agrégé de mathématiques et docteur ès sciences. Vice-président du conseil scientifique de l'université Nancy-I, il a été, de 1986 à 1993, consultant à la mission scientifique du ministère de l'éducation nationale.]

[Né le 26 juin 1942 à Amiens (Somme), Paul Personne, docteur ès sciences, est, depuis 1963, enseignant de biologie à la faculté des sciences fondamentales et appliquées, qu'il a dirigée de 1977 à 1983. Nommé délégué régional à la recherche et à la technologie en 1986, il est vice-président de l'université de Picardie depuis 1989.]

ALTERNANCE. Un accord-cadre sur la formation en alternance et l'insertion de 1 000 jeunes au sein du groupe Elf a été signé, mercredi 19 janvier, par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, et Philippe Jaffré, président de la société nationale Elf Aquitaine. L'objectif est de permettre à des jeunes de préparer un diplôme en alternance, priorité étant donnée aux qualifications de niveaux III et IV, donc à des jeunes n'ayant pas encore accédé à l'enseignement supérieur. Elf s'engage a conclure, d'ici un an, 500 contrats d'apprentissage ainsi que 500 contrats d'insertion professionnelle tels qu'ils sont définis par les dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE. Le centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil proposent, en coédition, une brochure présentant les principales caractéristiques du système éducatif. En douze chapitres et une centaine de pages, le point est fait sur les évolutions récentes, les principaux textes officiels, les grands organismes consultatifs du ministère, les rouages de l'administration, le fonctionnement des établissements, les procédures d'orientation, etc. Prolongeant les formations proposées par les IUFM, l'ouvrage s'adresse aux élèves préparant les concours de recrutement et à tous ceux, enseignants et parents d'élèves, qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances du système éducatif.

► ***Le Système éducatif français***, par Jean Louis Auduc et Jacqueline Bayard-Pierlot. CRDP, 20 rue Danielle-Casanova, 94170 Le Perreux-sur-Marne. 95 pages, 50 francs.

L'assemblée annuelle du GATT et la mise en œuvre du cycle de l'Uruguay

Les pays en développement pourraient bénéficier de la libéralisation du commerce international

■ **GATT.** Les 115 pays membres du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) se sont réunis, les 25 et 26 janvier à Genève, siège de l'organisation, pour leur assemblée annuelle. Celle-ci se tient habituellement en décembre mais les négociations du cycle de l'Uruguay, en fin d'année dernière, avaient retardé sa tenue.

■ **TIERS-MONDE.** Au cours de la réunion, le président de l'assemblée générale, l'ambassadeur indien Balkrishan Zutshi a demandé la mise en place d'un système de compensation pour adoucir les effets négatifs du cycle de l'Uruguay pour les pays pauvres, notamment ceux du continent africain.

■ **TEXTILE.** A deux mois et demi du paraphe officiel, le 15 avril à Marrakech (Maroc), de l'acte officiel du cycle de l'Uruguay, les 117 pays représentés aux négociations continuent à affiner leurs offres en matière «d'accès au marché». C'est notamment vrai pour le textile, un secteur où les intérêts des pays riches et ceux du Tiers monde s'opposent.

[redacted]

« Les pays en développement ont tout perdu dans cette négociation mais nous mettrons la tête sur le billot avec dignité. » Il y avait un brin d'emphase dans cette phrase lancée à la cantonade dans les couloirs du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) par le représentant de l'île Maurice, le 15 décembre 1993 à Genève, quelques heures avant la ratification de l'acte final du cycle de l'Uruguay. Mais derrière l'emphase perçaient le dépit et le sentiment – partagé par nombre de pays en développement – d'une immense défaite face aux pays riches : entre les deux mondes, l'échange inégal allait sortir renforcé de sept années de tortueuses négociations au GATT. Egoïstes, les nations industrialisées restaient fermées aux produits du tiers-monde alors qu'elles lui avaient imposé d'abaisser fortement ses barrières douanières.

La réalité est plus complexe et sans doute moins sombre. Que les négociations au GATT aient été menées sous la houlette des pays riches est indéniable. Que l'issue des tractations entre l'Union européenne et les Etats-Unis ait été déterminante est également incontestable. Le constat peut choquer, s'agissant d'une enceinte internationale où les pays en développement sont majoritaires. Mais il ne fait que refléter la situation du commerce mondial : un commerce entre pays riches. Près des deux tiers des échanges de marchandises (64 % en 1992) sont réalisés par l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. Et la proportion frise 90 % si l'on inclut parmi les pays riches, l'Asie, c'est-à-dire le Japon et les « dragons ». Aux autres nations de se partager les miettes. En dépit de ses poids lourds régionaux (Brésil, Argentine, Chili), l'Amérique latine ne représente que 4 % du commerce mondial de marchandises ; le Proche-Orient 3,4 %, l'ex-bloc socialiste 2,5 %, et le continent africain 2,6 %.

Remèdes à court terme

Laissés-pour-compte du commerce international, les pays en développement, jusqu'ici, n'étaient pas véritablement associés aux «cycles» de négociations commerciales. Les tractations se déroulaient en petit comité, entre pays riches. Débouchaient-elles sur une plus grande ouverture des marchés ? Les PVD en bénéficiaient par ricochet, comme l'ensemble des signataires du GATT. De ce point de vue, le cycle de l'Uruguay a marqué un changement. Pour la première fois, les PVD ont été associés aux négociations, en particulier celles sur «l'accès au marché». Pas tous les PVD mais les plus importants d'entre eux : le Mexique, l'Inde, le Brésil, la Corée du sud...

En ont-ils tiré profit ? Dans le domaine agricole, les pays en développement ne sont pas logés à la même enseigne. En Algérie, par exemple, *la stabilisation depuis des années autour de 12 milliards de francs de la facture alimentaire doit beaucoup à «la concurrence à laquelle se sont livré Etats-Unis et pays de la CEE pour préserver leurs parts de marché dans la région»*, observe un rapport publié à Alger à l'automne 1993 par un organisme de prospective. Le constat est identique pour les pays, notamment africains, qui, à l'image de l'Algérie, appartiennent à la cohorte des gros importateurs de produits agricoles et alimentaires. Pour les 46 Etats que les organisations internationales classent délicatement dans la rubrique PMA (pays les moins avancés), la fin de la course aux subventions agricoles décidée à Genève, siège du GATT, va entraîner un alourdissement de la facture alimentaire au cours des prochaines années (sauf dégringolade des cours). Ainsi s'explique la pugnacité d'un pays comme l'Egypte qui, à Genève, s'est battu bec et ongles contre la paix agricole armée conclue entre les Etats-Unis et les Douze.

Pour en limiter les effets immédiats, une annexe à l'Acte final du cycle de l'Uruguay prévoit une série de mesures, notamment l'octroi aux *« pays en développement importateurs nets de produits alimentaires »* de facilités d'emprunts auprès des institutions internationales. Il s'agit de remèdes à court terme. Au-delà, fait observer Yves Berthelot (1), ancien secrétaire général de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), *« une hausse des prix internationaux devrait stimuler les productions nationales [...] et donc réduire les importations »*

Les pays d'Amérique latine sont dans une position inverse. Exportateurs agricoles de longue date mais incapables de surenchérir face à la démesure des subventions européennes et américaines, ils ont tout à gagner du retour à la normale . Et lorsque le GATT évalue, dans une étude publiée à l'automne 1993, «entre 20 et 60 milliards de dollars» (120 et 360 milliards de francs) les effets pour les PVD d'une libéralisation du commerce des produits agricoles, il est clair que l'essentiel de la manne sera pour eux.

Des avantages réduits

La conclusion du cycle de l'Uruguay pose un second problème aux pays en développement : celui du devenir du Système de préférence généralisé (SPG). L'appellation est mystérieuse. Son contenu, négocié dans le cadre de la CNUCED au cours des années 60, est, lui, capital. Grâce au SPG, les pays en développement peuvent exporter vers les pays riches certains de leurs produits en exonération de tout droit de douane.

En réalité, le traitement n'a rien de «généralisé», contrairement au souhait de ses pères fondateurs. Chaque pays riche dispose de son propre système de préférence, qu'il octroie unilatéralement (le Chili du général Pinochet en fut privé). Le SPG des Etats-Unis est jugé restrictif. Celui du Japon couvre 15 % des importations nippones en provenance du Tiers-monde. Avec la convention de Lomé, qui en est à sa quatrième version, les Douze se sont dotés d'un système réputé très généreux. Bénéficiant à plus de 70 nations, il couvre aussi bien le cacao que le contre-plaqué ou le coton.

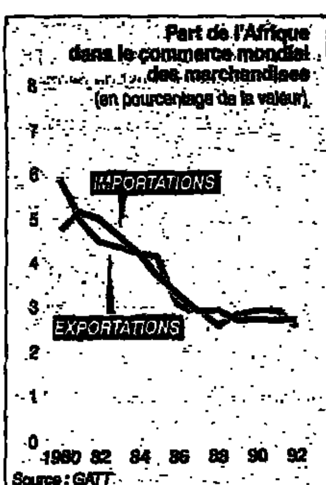
Pour les pays en développement, le SPG n'est pas un gadget. L'Indonésie, par exemple, écoule par son intermédiaire près du quart de ses exportations. Il est clair que l'abaissement continu des droits de douane, le fait de les ramener à 3 %, comme se propose de le faire le cycle de l'Uruguay, va rogner d'autant le «cadeau» octroyé aux PVD avec le système de préférence. Les pays en développement sont condamnés à perdre un partie de leur rente douanière.

Le problème est réel mais ses effets difficilement quantifiables. Des dispositions techniques ont été prises pour y remédier. Ainsi les pays les moins avancés bénéficient-ils au regard du GATT de règles plus souples en matière de subventions des exportations, de délais accrus pour abaisser leurs barrières douanières... Des avantages bien minces comparés à ce que risquent de perdre les pays en développement qui n'auront pas réussi à diversifier leurs exportations.

J.-P. T.

(1) *Politique étrangère*, IFRI, février 1993.

L'Afrique, continent oublié des échanges mondiaux



Depuis 1991, l'Afrique importe plus de marchandises qu'elle n'en exporte. En 1992, ses exportations – des matières premières pour plus de la moitié – n'ont pas dépassé 95 milliards de dollars (570 milliards de francs) alors que les importations totalisaient 102 milliards (612 milliards de francs). Plus inquiétant, la part de l'Afrique dans le commerce mondial de marchandises baisse régulièrement. Elle atteignait 5 % au début des années 1980. Elle est aujourd'hui inférieure à 3 % .

Les industriels du textile ont onze ans pour s'adapter

Une longue marche... Une longue marche dont personne ne peut prédire l'aboutissement. Après un premier sentiment de soulagement, en décembre, lorsqu'ils qualifièrent le résultat des négociations de Genève d'*« inespérées »* (*le Monde* du 16 décembre 1993), les industriels français et européens du textile prennent, désormais, la mesure du défi à relever. La durée de la transition, qui s'achèvera, en 2005, par le démantèlement complet de l'Accord multifibres (AMF) et l'insertion – sans aucune restriction – du textile et de l'habillement dans le commerce mondial, ne doit pas masquer les difficultés. Ni les conséquences pour les 2,8 millions de salariés européens concernés. C'est bien à une modification en profondeur des rapports de force entre grandes zones de production que les industriels doivent se préparer.

« Lorsqu'en 1986, en Uruguay, les pays occidentaux décidèrent d'ouvrir un nouveau cycle de négociations commerciales, l'une de leurs grandes préoccupations fut d'amener les pays du Sud à respecter de nouvelles règles du jeu sur les subventions, l'anti-dumping ou, encore, la propriété intellectuelle, rappelle-t-on au ministère de l'industrie et du commerce extérieur. *Mais encore fallait-il que ces pays y trouvent un intérêt. »* Autrement dit, qu'ils se voient proposer une monnaie d'échange aux contraintes qu'on souhaitait leur imposer.

Les pays en développement étaient exportateurs de textile ; il leur fut proposé – concession majeure des pays occidentaux – de démanteler l'Accord multifibres (AMF). Un accord conclu en 1974 pour donner aux industries de main-d'œuvre d'Europe, des Etats-Unis ou du Japon le temps nécessaire pour affronter la concurrence nouvelle des pays à bas salaires. Un accord fixant des quotas d'exportation, pays par pays, produit par produit (*le Monde* du 21 avril 1992). Un accord qui, selon les calculs des experts du GATT, a encadré, en 1990, 136 milliards de dollars d'exportations de textiles et de vêtements – l'équivalent de 80 % des exportations mondiales de ces produits, si l'on exclut les échanges internes à l'Union européenne.

Des mailles plus lâches

Après une ultime prorogation de l'AMF jusqu'à fin 1994, le nouvel accord va bouleverser la donne en organisant un démantèlement complet des quotas. Par étapes et sur dix ans : les pays développés en supprimeront une première vague (16 % du volume total de leurs importations) au 1er janvier 1995 ; une deuxième (17 %) au 1er janvier 1998, puis une troisième (18 %) au 1er janvier 2002. Trois ans plus tard, toute limitation devra avoir disparu (1). Parallèlement, les quotas maintenus pendant la période de transition, seront, eux aussi, desserrés à un rythme croissant, rendant chaque année plus lâches les mailles du filet (2) .

En échange, les pays en développement ont accepté ce que les négociateurs ont appelé des *« règles et disciplines (...) renforcées »* : mise en place d'un *« mécanisme de sauvegarde »* transitoire protégeant les pays occidentaux en cas de fortes perturbations du marché ; création d'un Observatoire de supervision des textiles (OSpT), dont on ne sait encore s'il sera plus efficace que l'organisme chargé de veiller à la bonne application de l'AMF, et dont il est l'héritier. Enfin – et c'est le plus important –, engagement a été pris par tous les pays signataires de réprimer la copie et la contrefaçon au terme de la période de transition. Une vraie contrainte pour certains Etats en développement qui, du Maroc à la Thaïlande, ont laissé prospérer l'industrie du faux...

Nécessaires, ces «règles» et «disciplines» sont, bien sûr, insuffisantes en elles-mêmes pour assurer la survie de l'industrie textile européenne et française. Pour éviter de succomber sous le poids des importations du tiers-monde, les Européens, aiguillonnés par les Français, ont cherché à s'assurer de nouveaux débouchés. Donc une ouverture des marchés. Dans les pays riches, d'abord, en obtenant, par exemple, une baisse significative des droits de douane du Japon (d'un tiers, à l'image des Européens). Réticents, les Etats-Unis ont fait, *in extremis*, quelques concessions, mais dans deux domaines seulement : les tissus de coton (dont la France est peu productrice) et les tissus de laine, dont, en revanche, le groupe Chargeurs est un important producteur.

Dans les pays en développement, ensuite, dont l'ouverture des frontières devait permettre à l'industrie européenne de l'habillement d'accéder à certaines catégories de populations nouvellement enrichies, mais aussi, constituer un dérivatif au trop-plein des exportations du tiers-monde. Les résultats, pour l'instant, se font décevants, l'Inde et le Pakistan refusant jusqu'ici de faire quelque proposition que ce soit. *« Rien n'est encore joué,* insiste pourtant un professionnel. *L'accord du 15 décembre prévoit que les pays membres du GATT peuvent améliorer leurs offres jusqu'à la signature officielle prévue, à Marrakech, le 15 avril. »*

La mutation de la dernière chance

En théorie, Américains et Européens ont imposé un «lien» entre l'abandon de l'AMF et l'ouverture des pays tiers. Pas d'offre, pas de démantèlement. Mais l'arme, jusqu'ici, semble n'être qu'une simple épée de bois.

Reste un troisième lot de compensation. Au plus fort des négociations, Lisbonne et Paris ont, en effet, arraché aux Douze de nouvelles aides (3) et une déclaration du Conseil européen ouvrant la possibilité à un réaménagement du système de préférence généralisée (SPG), système qui accorde aux marchandises des pays bénéficiaires des droits de douane nuls pour un certain volume d'importations. *« Il n'est pas question de pénaliser le Bangladesh,* dit-on au ministère de l'industrie. *Mais on peut se demander s'il est nécessaire de maintenir ce privilège en faveur d'Etats comme la Corée du Sud, Taïwan ou Hongkong. »* Les Français voient, en tout cas, dans un éventuel réexamen du SPG, une arme utile à l'encontre d'Etats qui ne respecteraient pas les nouvelles règles du jeu.

Il est trop tôt pour dire si, dans le grand marchandage du GATT, les industriels du textile et de l'habillement ont sauvé l'essentiel, ou ont perdu presque toute chance de survie. Mais il est sûr que la profession devra réussir la mutation de la dernière chance. *« Les perdants ne seront peut-être pas ceux que l'on croit,* confie pourtant un spécialiste. *Si l'on n'y prend pas garde, ce sont les industriels d'Europe de l'Est et du Maghreb qui souffriront le plus, qui jouissaient, jusqu'ici, d'un accès privilégié à un marché européen protégé. Un avantage qui va s'évanouir sans qu'ils bénéficient d'aucune des contreparties dont jouiront leurs homologues européens. »* Les 359 milliards de francs d'excédents réalisés, en 1992, dans le textile-habillement par les pays d'Asie du Sud-Est avec le reste du monde ne paraissent, en tout cas, guère menacés.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Les trois premières étapes devront s'appliquer obligatoirement à des articles de peignés et filés, tissus, articles confectionnés et vêtements.

(2) Sous le régime de l'AMF, les quotas d'exportation autorisés croissaient de 3,5 % par an, en moyenne. Ce rythme de croissance – donc d'ouverture des marchés occidentaux – se verra appliquer un coefficient «accélérateur» de + 16 % pendant la première étape, de + 25 % pendant la deuxième et de + 27 % pendant la dernière.

(3) Les fonds structurels européens destinés à la formation (800 millions de francs par an pendant les six prochaines années) seront exclusivement réservés à trois secteurs industriels en mutation : le textile, l'électronique et l'automobile.

CLÉS/ Lexique

■ **Convention de Lomé.** Signée en avril 1975 entre l'Europe des Neuf et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la convention de Lomé prévoyait une aide importante de l'Europe, sous forme de subventions, de prêts à très faible taux d'intérêt, une quasi-franchise douanière pour la plupart des produits importés par l'Europe en provenance des quarante-six signataires, enfin une sorte d'assurance contre la chute des cours des matières premières. Le 1er mars 1990, la convention de Lomé IV est entrée en vigueur pour dix ans. Sa philosophie n'a pas changé. Mais le nombre des Etats bénéficiaires s'est accru. Près de soixante-dix pays en développement ont adhéré à ce jour à la convention de Lomé IV.

■ **Système de préférence généralisé.** Le SPG a été créé, dans le cadre de la CNUCED, une agence des Nations unies, dans le milieu des années 60, afin de faciliter l'industrialisation des pays en développement. Il prévoit l'octroi par les pays riches, de façon unilatérale, d'exemption de droits à l'importation pour des listes de produits. Bien entendu, les pays riches n'exigent pas en retour les mêmes avantages. Faute d'avoir réussi à se mettre d'accord sur un modèle unique, plusieurs systèmes de préférence cohabitent. L'Europe, les Etats-Unis, le Japon ont chacun leur SPG.

■ **Accord multifibres.** Prévu pour s'achever en 2005, le démantèlement de l'Accord multifibres (AMF), vieux de vingt ans, va bouleverser le commerce mondial du textile et de l'habillement. L'AMF réglemente 136 milliards de dollars d'exportations textiles, l'équivalent de 80 % des exportations mondiales de ces produits si l'on exclut les échanges intra-européens. Etalée sur dix ans, la disparition des quotas va considérablement modifier les flux commerciaux et bouleverser les rapports de force entre grandes zones de production.

ÉTRANGER

Les caprices du coton africain

Suite de la première page

Opération désastreuse aussi pour les autres pays cotonniers incapables de surenchérir, mais terriblement efficace : les États-Unis, qui peuvent s'appuyer sur les grands noms du négoce (Cargyll, McFadden and Valmac), contrôlent le quart des exportations mondiales de coton.

L'éclatement de l'Union soviétique n'a fait qu'accentuer la débâcle des cours. Cinquième producteur mondial de coton, l'Ouzbekistan, par exemple, jusqu'au début des années 90, n'exportait guère, se contentant d'approvisionner les filatures des républiques socialistes sœurs. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Les filatures russes tournent au ralenti. Et l'Ouzbekistan, en quête de devises, brade sa seule richesse nationale pour le plus grand profit d'industriels européens ravis de l'aubaine, mais pas très fiers. A l'automne 1993, dans un grand hôtel de Deauville, le spectacle avait quelque chose de surréaliste. Devant le gotha français des filateurs et des négociants réunis pour leur grande messe annuelle, Garabed Kassarian, le président de l'Association française cotonnière (l'AFCOT), s'en est pris à la concurrence des textiles asiatiques. Mais il n'a pas soufflé mot de l'intérêt de ses adhérents pour le coton ouzbek. Or, l'an passé, l'ex-république socialiste et ses voisines d'Asie centrale ont fourni 70 % des importations de l'Hexagone.

La crise a un goût amer particulier en Afrique occidentale et centrale où la culture du coton, introduite de force par le colonisateur, est une réussite indéniable et un facteur d'espoir à l'échelle du continent. Au cours du dernier quart de siècle, dans les pays de la zone franc, la production de coton-fibre (2) a plus que doublé. L'Afrique francophone ne représentait que 6 % des exportations mondiales en 1986 ; aujourd'hui, sa part frise 10 %. Un succès trop rare pour n'être pas relevé.

L'exemple du Mali, premier producteur de l'Afrique de l'Ouest, illustre jusqu'à la caricature l'importance du coton pour l'économie de certains pays d'Afrique subsaharienne. Cultivé sur 10 % environ du territoire, il représente la moitié des exportations maliennes et l'essentiel du tissu industriel, fait vivre le quart de la population et permet à l'Etat d'encaisser chaque année des milliards de francs CFA. *« Je ne peux pas imaginer le Mali sans le coton »*, résume le ministre malien du développement rural, le Docteur Sada Sy. Le constat vaut pour les autres pays de la zone, où le sort de quelque 25 millions d'individus est lié aux errements des cours du coton.

Dégradation du statut des femmes

Ce que les chiffres ne disent pas, c'est l'impact sur les sociétés africaines, depuis une génération, de cette culture. Elle est capitale car le coton, produit d'exportation, donne lieu à une circulation d'argent sans commune mesure avec les cultures vivrières – mil, maïs... – en partie auto-consommées. L'essor de l'« or blanc » explique la migration vers l'ouest du Burkina, le sud du Mali, l'est du Cameroun, de populations chassées par la sécheresse ou la pression démographique. Grâce au coton, un *« processus vertueux de modernisation »*, comme disent les économistes, s'est mis en route. Assuré de se voir acheter la totalité de la récolte à un prix officiel (ce qui n'est le cas d'aucune céréale), le producteur africain de coton a découvert l'achat à crédit des engrais et des insecticides, de matériel agricole et de bétail. Dans le sud du Mali, huit exploitations sur dix disposent aujourd'hui d'un animal de trait (un âne le plus souvent) et donc, par ce biais, d'une source de fumure organique. Résultat de la révolution née du coton, sur le plus modeste des marchés, entre le Mali et le Burkina, des artisans, imbattables d'ingéniosité, proposent, étalés sur le sol, des pneus transformés en harnais, des essieux de charrettes bricolés à partir d'antiques camionnettes, de l'aluminium de récupération métamorphosé en charrues ou en semoirs. Il n'y a pas si longtemps, aucun agriculteur n'aurait pu rêver pouvoir s'offrir un jour de tels outils.

Le développement du coton, une plante cultivée en assolement, ne s'est pas fait au détriment des cultures vivrières, au contraire. Elles en ont tiré profit. Entre 1984 et 1991 dans le sud du Mali, par exemple, la production de maïs a été multipliée par trois. Et cette région, jadis importatrice de céréales, est devenue autosuffisante. Elle « exporte » du mil vers les provinces limitrophes. *« Les jeunes ne quittent pas le pays. Ici, on est favorisé grâce au coton »*, raconte le chef d'une « grande » exploitation de 8 hectares, à quatre ou cinq heures de Bamako, sur laquelle vivent « correctement », à l'entendre, frères, sœurs, femmes, enfants... soit au total 25 personnes.

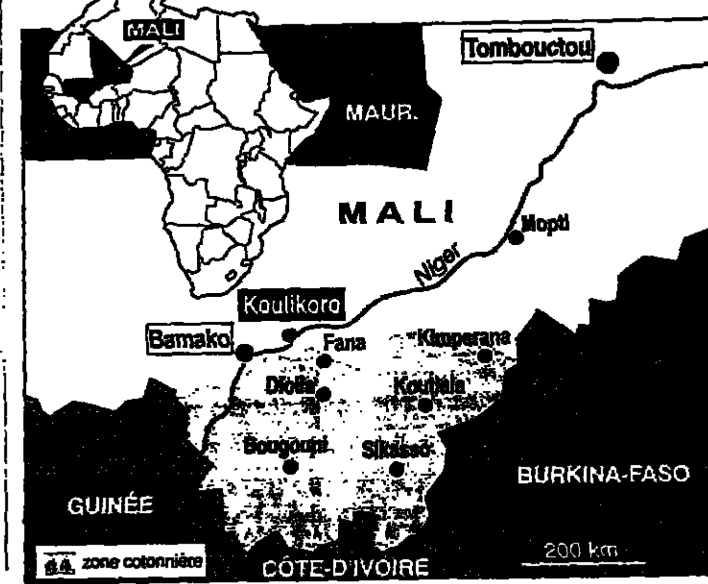
Le plus souvent, pourtant, la culture du coton a eu un effet inverse sur les familles. Avec l'introduction de l'argent, elles ont accru leur autonomie les unes par rapport aux autres, tandis qu'une classe de « nantis » a fait son apparition, constituée d'agriculteurs mieux dotés en matériel ou en terres. En revanche, le coton n'a guère amélioré le sort des femmes. Togo et Nord-Bénin exceptés, elles n'ont pas obtenu de pouvoir cultiver leurs propres parcelles de coton, note une étude récente de la Caisse française de développement (CFD). La modernisation des campagnes a été, pour elles, plus souvent synonyme de surcroît de travail.

Un autre changement – capital – à porter au crédit de la petite fleur blanche est l'éclosion, à partir du milieu des années 80, dans plusieurs pays d'Afrique francophone, d'associations villageoises, les AV comme on les appelle. Dans le sud du Mali, plusieurs centaines sont recensées. Regroupant les producteurs d'un même village, elles sont devenues les partenaires incontournables des sociétés cotonnières locales pour le compte desquelles, selon les pays, elles collectent, pèsent, stockent le coton, avant qu'il ne prenne le chemin des usines d'égrenage. Autre tâche des AV : distribuer (gratuitement) les semences et les insecticides, récupérer les crédits de campagne consentis aux producteurs...

Rémunérées pour l'ensemble de ces tâches, les AV se sont retrouvées à la tête de budgets parfois substantiels. Dans un pays comme le Mali, où le village n'existe pas en tant qu'entité administrative, elles ont rempli un vide, construisant ici une case de santé – pompeusement baptisée « dispensaire » –, là une école, ailleurs creusant un puits... Le fonctionnement des AV se veut démocratique. *« A la fin de chaque campagne, on fait un bilan. S'il est négatif, l'équipe en place démissionne et on organise de nouvelles élections »*, résume Adama Dembélé, lui-même responsable d'AV et producteur de coton comme, avant lui, le furent son père et son grand-père.

La restructuration s'annonce douloureuse

Le succès des AV, leur prolifération dans ce sud du Mali où le coton, cultivé sur de minuscules parcelles, règne en maître, doit beaucoup à la CMDT, la société malienne des textiles. Curieuse firme en vérité ! Non parce que ses dirigeants finissent souvent ministres (et réciproquement) ou que, avec ses quelque deux mille salariés, elle fait figure de mastodonte à Bamako. Son originalité tient à l'activité hybride, multiforme, pour ne pas dire désordonnée, qui est la sienne. La société cotonnière est de toutes les batailles du développement. Avec l'aide financière des organisations humanitaires, qui ne disposent au Mali d'aucun autre relais aussi solide, elle construit des routes, alphabétise les agriculteurs, milite pour l'émancipation de leurs femmes, forme des escouades de forgerons, favorise la création de caisses d'épargne rurales, s'intéresse à l'hydraulique et à la santé animale... *« Nous sommes un catalyseur »*, observe le Docteur Drissa Keita, PDG de la CMDT.



Sans doute faudrait-il parler au passé. Car le bel édifice est menacé par la faiblesse chronique des cours du coton et ses conséquences financières. Ce qui est vrai au Mali vaut pour les pays voisins dont toutes les filières cotonnières sans exception sont dans le rouge. Prises dans leur ensemble, depuis 1985, elles n'ont dégagé de – maigres – bénéfices qu'à deux reprises. Au titre des trois dernières campagnes, elles affichent un déficit d'exploitation global de 103 milliards de francs CFA (2 milliards de francs à l'ancien taux de change).

Pour le résorber, nulle recette miracle. La Caisse française de développement, principal bailleur de fonds de la filière, le sait et mise, dans le cas malien, sur une cure d'amaigrissement de la CMDT. Société symbole d'un modèle de *« développement rural intégré »*, porté aux nues dans les années 70 par les spécialistes du tiers-monde, elle va être recentrée sur sa vocation première, la production cotonnière. Les activités annexes seront prises en charge par les AV, l'administration ou le secteur privé.

La restructuration s'annonce douloureuse. Jusqu'à présent, jamais l'entreprise n'avait procédé à des réductions d'effectifs massives. Les agriculteurs, eux, n'en finissent pas de payer leur tribut à la crise. Depuis 1977-1978, en francs constants, le revenu net des exploitations cotonnières n'a presque pas varié et *« l'acquisition d'un attelage devient de plus en plus difficile (...) au Mali sud mais aussi dans l'ensemble des zones cotonnières d'Afrique de l'Ouest »*, note Georges Raymond, responsable de laboratoire au CIRAD, un organisme de recherche agronomique pour le développement. Faute de pouvoir compter sur un relèvement des prix, depuis 1986, les agriculteurs rognent donc sur les engrais, les insecticides – dont le prix n'est plus subventionné – et privilégient la culture extensive, au détriment des sols, pauvres en matières organiques, fragiles et très sensibles à l'érosion. *« Les zones où l'on rencontre des sols dégradés sont de plus en plus nombreuses »*, confirme le directeur d'une unité d'égrenage.

La dévaluation du franc CFA intervenue le 12 janvier apportera-t-elle cette bouffée d'oxygène sans laquelle les plus faibles des producteurs de l'Afrique occidentale et centrale seront éliminés ? En bonne logique, les agriculteurs en seront les grands bénéficiaires. Pour un prix identique en devises, ils percevront davantage en monnaie locale. Sans doute, les engrais et les insecticides coûteront-ils plus cher mais *« pas autant qu'on pourrait le craindre*, assure le directeur de la CMDT. *Ils sont souvent produits dans les pays de la zone franc. »*

En aval de la filière, du côté des producteurs de l'huile de coton, la dévaluation, en revanche, est perçue comme une opération risquée, aléatoire. *« Les investissements, les pièces détachées des machines, le remboursement des emprunts... Tout va coûter plus cher »*, résume un cadre dirigeant de Huicoma, le fabricant malien d'huile de table. Seul intérêt de l'opération : le renchérissement des importations induit par la dévaluation devrait tuer l'huile d'importation introduite frauduleusement au Mali. A condition que les douanes maliennes cessent d'être un panier percé...

JEAN-PIERRE TUQUOI

(2) En zone franc, les pays qui cultivent le coton sont les suivants : Bénin, Mali, Cameroun, Sénégal, Burkina Faso, Togo, Tchad, Côte-d'Ivoire et Centrafrique.

Le savon de Koulikoro

Qu'en penseraient les écologistes ? Installée sur une rive du fleuve Niger, à Koulikoro, dans le sud du Mali, l'usine de la Huicoma laisse s'écouler, par un étroit canal, un liquide incolore, inodore, mais dévastateur. Chargé de tous les résidus chimiques que peut produire une huilerie-savonnerie – la seule existant au Mali –, il s'écoule lentement vers le fleuve. Une station d'épuration s'imposerait. La Banque européenne d'investissement a d'ailleurs promis d'en financer une, demain... En attendant, des filtres rudimentaires existent : une succession de misérables filets concentriques tendus le long des berges du Niger. Ils arrêtent ce qui peut l'être : une mousse grasse sans cesse recueillie par des femmes et à partir de laquelle elles vont fabriquer un savon de deuxième catégorie.

La récupération des sous-produits de l'usine, d'autres femmes s'en sont fait une spécialité à Koulikoro. Mais sur une échelle autrement plus vaste et qui, elle, n'a rien d'artisanal. Une fois par semaine, à la tombée du jour, flanquées d'une armada de charrettes à bras – tirées par des hommes –, elles viennent prendre livraison de dizaines de fûts, remplis de pâte, de mousse, et de cette terre qui a le pouvoir d'absorber les pigments contenus dans l'huile de coton.

Ces pauvres richesses, les femmes les achètent à la société Huicoma, selon un tarif régulièrement négocié (5 500 francs CFA le fût de pâte grasse ; 12 650 francs CFA pour celui de mousse, le plus cher). Le paiement de la marchandise s'effectue par avance. Chaque trimestre, les femmes versent ainsi plusieurs millions de francs sur le compte de l'entreprise. Ce n'est qu'ensuite que les livraisons démarrent.

Les personnes qui négocient avec l'huilerie-savonnerie le font au nom d'une coordination d'associations de femmes qui regroupe la quasi-totalité des familles de Koulikoro. C'est que la paisible bourgade ne vit pas de l'usine et des (rares) emplois qu'elle procure, mais de ses déchets. Mélangés à de la soude caustique et à des graines de karité – « l'arbre à beurre » de l'Afrique équatoriale –, ils donneront un savon à la couleur marron peu engageante, à l'odeur repoussante, bref un savon de seconde catégorie, mais vendu deux fois moins cher que celui estampillé d'une tête d'hippopotame lorsqu'il sort de l'usine. La concurrence ne se limite pas à la région. Vendu à de mystérieux réseaux, le savon des femmes de Koulikoro est présent jusqu'à Gao, plusieurs milliers de kilomètres plus au nord. Quant aux fûts d'emballage, ils ne sont pas perdus. Nettoyés, dégraissés par le feu, la nuit, sur les bords du fleuve Niger, des artisans se chargent de les transformer en élégantes cantines de voyage.

La fabrication de ce savon de seconde catégorie est-elle rentable ? Présidente de la coordination des femmes, Mme Diarra avoue gagner *« bien davantage »* que son mari, pourtant cadre de la Huicoma. Qu'adviendra-t-il le jour où, les installations d'épuration en service, l'usine n'aura plus aucun déchet à proposer aux femmes de Koulikoro ? Depuis des mois, dès qu'un responsable venu de Bamako s'arrête dans la ville, la question lui est posée. Jusqu'ici, aucun n'a proposé de solution de rechange.

J.-P. T.

Après la dévaluation du franc CFA

Le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont signé un accord avec le FMI

Quelques jours après la dévaluation du franc CFA, le Sénégal et la Côte-d'Ivoire ont signé, mardi 25 janvier, une lettre d'intention avec le Fonds monétaire international (FMI). L'accord conclu avec la Côte-d'Ivoire porte sur un plan triennal (1994-1996) d'un montant global de 333 millions de droits de tirages spéciaux (DTS), soit 2,81 milliards de francs français. Le Sénégal se voit octroyer, pour 1994, une somme de 27 milliards de francs CFA (270 millions de francs). Il obtient également 400 millions de francs par an, pendant trois ans, dans le cadre de mesures d'accompagnement à la dévaluation du franc CFA.

La signature de ces lettres d'intention marque la reprise officielle des relations entre ces pays et le FMI après plus d'un an de suspension. Le chef de la mission du FMI, Christian François, s'est félicité de l'accord obtenu. *« La Côte-d'Ivoire a longtemps vécu au-dessus de ses moyens, mais aussi en dessous de ses possibilités »*, a-t-il déclaré.

Le plan triennal prévoit un retour à la croissance dès 1994 (+ 2 %) et se fonde sur une consolidation des finances publiques. Le Sénégal devrait, de son côté, signer prochainement un accord avec la Banque mondiale.

Le ministre de la coopération, Michel Roussin, a annoncé dans un entretien au journal *les Echos* daté du 25 janvier que la France s'engageait à verser aux pays de la zone franc 10 milliards de francs sur trois ans en plus des 25 milliards de francs d'annulation de dettes déjà annoncés (*le Monde* du 13 janvier).

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Indice de confiance des consommateurs : + 3,4 points en janvier.** – L'indice de confiance des consommateurs américains dans les perspectives de l'économie des Etats-Unis a atteint 83,2 % en janvier contre 79,8 % en décembre. Cette troisième hausse mensuelle consécutive fait suite à la publication d'indicateurs montrant une augmentation des dépenses de consommation et une inflation maîtrisée.

UNION EUROPÉENNE

■ **Taux de chômage : 10,8 % en novembre.** – Le taux de chômage dans les douze pays de l'Union européenne s'est élevé, en novembre 1993, à 10,8 % de la population active, soit un chiffre identique à celui d'octobre. Il était de 9,8 % en novembre 1992. Sur un an (novembre 1992-novembre 1993), le taux de chômage a augmenté dans tous les Etats membres sauf en Irlande où il est resté stable (18,4 %) et en Grande-Bretagne où il est tombé de 10,6 % à 10,4 %. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Espagne (22,4 % contre 19,6 % en novembre 1992), en Belgique (9,8 % contre 6,5 %) et en Allemagne – hors nouveaux Lander – (6,1 % contre 4,8 %).

SERVICES

Recul de son bénéfice net consolidé de 34 % en 1993

Bouygues est touché à son tour par la crise de l'immobilier

Bouygues, qui avait jusqu'ici traversé sans casse la crise de l'immobilier, a finalement été touché à son tour en 1993 : cette activité, dont le chiffre d'affaires a été réduit d'un quart environ l'an passé (de 5,5 milliards en 1992 à 4,3 milliards en 1993) lui laisse une perte de 150 millions de francs, ce qui se traduit par un recul en 1993 de 34,3 % de son bénéfice net consolidé (à 450 millions, contre 685 en 1992). Encore ce chiffre provisoire – l'arrêté définitif des comptes interviendra en avril – est-il avancé *« sous réserve que le GIE Transmanche construction n'enregistre pas un résultat ayant une incidence significative sur les comptes de Bouygues »*.

La trésorerie nette du groupe s'est améliorée de 3,1 milliards au cours de l'exercice. L'écart positif entre les capitaux propres (9,6 milliards) et les dettes financières (6,7 milliards) s'est accru. Bouygues indique que *« la trésorerie disponible abondante (7,9 milliards) permet de saisir, sans déséquilibrer le bilan, les opportunités d'investissements stratégiques »*. Le groupe – dont le chiffre d'affaires consolidé est passé 62,7 milliards en 1992 à 59,7 milliards en 1993 – prévoit un repli à 58,7 milliards en 1994. Compte tenu des sociétés consolidées par mise en équivalence (SAUR pour 7,7 milliards et TF 1 pour 8,2 milliards), l'activité globale prévisionnelle du groupe s'élèvera en 1994 à 74,6 milliards contre 75,5 milliards en 1993.

F. V.

En dépit de la perte du contrat du TGV Sud-Est

Wagons-lits mise sur la restauration ferroviaire

La SNCF devrait entériner, mercredi 26 janvier, à l'occasion d'un conseil d'administration, le choix de la société Servair, filiale d'Air France, pour assurer la restauration sur le TGV Sud-Est. La perte de la concession coûtera à Wagons-Lits de l'ordre de 220 millions de francs par an, soit 35 % de son chiffre d'affaires en France, a déclaré Jean-Marc Simon, président des Wagons-Lits (groupe Accor). En revanche, Servair compte doubler son chiffre d'affaires dans l'Hexagone (283 millions de francs en 1993) grâce à cette concession. La filiale d'Air France devrait reprendre les salariés de Wagons-Lits affectés à ce service.

Malgré cet échec, *« nous allons conserver nos forces vives en France »*, estime M. Simon, qui mise sur le retour du train. Le service à bord du TGV Eurostar, avec une filiale de British Rail, et Sabena Catering Services, devrait compenser en partie les pertes liées au TGV Sud-Est. *« Si les prévisions de trafic se réalisent, nous comptons sur un chiffre d'affaires de 500 millions de francs par an à bord d'Eurostar »*, estime M. Simon qui compte mise sur la qualité du service à bord. En dépit du recul du chemin de fer enregistré ces vingt dernières années, Wagons-lits table, dans les dix ans à venir, sur un retournement de la conjoncture, avec une progression de 2 % par an du trafic ferroviaire en Europe, dont les deux tiers seraient liés à la grande vitesse.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 janvier 1994 :

UN DÉCRET

– N° 94-68 du 24 janvier 1994 relatif aux règles d'hémovigilance pris pour application de l'article L. 666-12 du code de la santé publique et modifiant ce code.

UN ARRÊTÉ

– Du 15 décembre 1993 fixant la liste des centres nationaux de référence pour la lutte contre les maladies transmissibles.

AGRICULTURE

En réduisant les primes versées aux producteurs de viande

La Commission de Bruxelles veut favoriser l'élevage extensif

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

La réforme de la politique agricole commune (PAC), adoptée en 1992 et dont l'objet est de parvenir à une meilleure maîtrise de la production, entre dans sa seconde année de mise en œuvre. Les retouches que propose, mercredi 26 janvier, la Commission européenne aux Douze concernent surtout les produits animaux, en particulier la viande bovine.

Les primes versées aux producteurs de viande pour compenser la baisse des prix seraient accordées moins généreusement que prévu. Il s'agirait de mieux se garantir que ne le permettent les textes contre un développement indésirable de la production et, en particulier, contre celui de l'élevage intensif.

Un souci qui pourrait être mal accueilli en Bretagne, dont la filière de taurillon laitier est directement visée par les aménagements à la réforme proposés.

Une telle correction, venant s'ajouter à la crise de la volaille, à celle du porc, à la perspective d'une réduction de 2 % des quotas laitiers ainsi que de 5 % du prix d'intervention du beurre – également proposée par la Commission – risque d'accroître le mécontentement des agriculteurs bretons, auxquels Edouard Balladur doit rendre visite le 4 février.

De fait, les productions spéculatives, quasi industrielles, de la Bretagne, souvent fondées sur l'octroi de juteuses subventions financées par le budget européen, risquent d'être affectées par une réforme qui vise un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et qui veut favoriser une production plus extensive, soucieuse de qualité.

La revalorisation du revenu des élevages traditionnels, tels ceux du Massif central, de la Vendée, qu'on veut encourager et que la tendance à la surproduction met en péril, passe par un rééquilibrage du marché, souligne-t-on à Bruxelles. Il y a *là effectivement, pour la France* comme pour l'Union européenne (la Bretagne, avec son mode de production, fait un peu *figure de Hollande française*), un équilibre difficile à trouver entre deux types d'agriculture.

Conformément à la réforme de 1992, et pour la seconde fois, les prix d'intervention de la viande bovine baisseront de 5 % lors de la campagne 1994-1995. Pour compenser, les primes versées aux éleveurs seront relevées.

Ajustements à la baisse

Ce sont leur conditions d'octroi que la Commission propose de rendre plus restrictives. Elle ne demande aucune modification *s'agissant de la «prime à la* vache allaitante», c'est-à-dire celle dont bénéficient les élevages spécialisés, orientés exclusivement vers la production de viande (type «charolais») et qu'on veut favoriser.

L'ajustement proposé concerne la prime accordée aux animaux mâles, bœufs et taurillons. Il est double. Les Etats *membres étaient invités à déclarer* le nombre d'animaux pouvant bénéficier de telles primes, l'idée étant de limiter l'aide au *niveau de la production atteint* dans le passé. Voulant se réserver des «droits à primes» élevés, ils ont triché, si bien que les demandes dépassent de 30 %, voire dans certains Etats de 50 %, le nombre de primes octroyées précédemment. Poursuivre dans cette voie irait à l'encontre des objectifs de la réforme. La Commission préconise donc une modification technique (suppression d'une année de référence atypique) qui aboutirait à réduire d'au moins 30 % le nombre des primes suceptibles d'être versées.

Deuxième aménagement, la réglementation prévoit que la prime aux bœufs et aux taurillons peut être payée deux fois, au 12e puis au 22e mois. S'agissant des taurillons, la Commission considère qu'il n'y a pas lieu, pour des raisons de qualité, d'encourager l'engraissement au-delà de 18 mois et recommande de supprimer ce second versement.

PHILIPPE LEMAITRE

INDUSTRIE

Un an après l'annonce de la fermeture de l'usine de Longvic

Les syndicats de Hoover dénoncent le comportement de leurs dirigeants

DIJON

de notre correspondante

La CFDT a révélé, mardi 25 janvier à Longvic (Côte-d'Or), devant une centaine d'anciens salariés d'Hoover, l'existence d'un accord entre la direction française et Hoover Europe, qui laisse à penser que la décision de transférer les activités en Ecosse était prise bien avant l'annonce, il y a un an jour pour jour, de la fermeture du site de la région dijonnaise. A l'appui de leur thèse, les délégués syndicaux ont présenté deux documents adressés à Bernard François, directeur de l'établissement, et Jacques Guyomarc'h, directeur des ressources humaines.

Ces documents, datés du 25 janvier 1993, et transmis par télécopie, sont *«des traductions en français de lettres de garanties d'indemnisation»* élaborées par le cabinet d'avocats de Hoover, Baker et McKenzie. Ils confirment tant au directeur qu'au responsable des ressources humaines – en demandant aux intéressés de *«ne pas dévoiler le contenu à un tiers»*, – et cela *«en reconnaissance de* [leur] *contribution au processus de transfert des activités de fabrication de Dijon vers Cambuslang (Ecosse)»*, plusieurs points : une garantie d'emploi au-delà de la fermeture de l'usine (prévue pour le 31 mars), une indemnité forfaitaire de 625 000 francs pour le directeur et de 508 000 francs pour son collaborateur, à laquelle s'ajoute *«une compensation pour le manque à gagner au titre du régime de retraite»*. En outre, il leur est assuré un emploi au sein de Hoover Europe ou de Maytag Corporation, la maison mère.

Au-delà des chiffres, qui ont soulevé des murmures de protestation dans l'assemblée, les syndicats estiment avoir subi *«un préjudice moral à cause d'une annonce tardive de la fermeture sans avis préalable au comité d'entreprise»*. Mais ils n'ont pas caché avoir utilisé ces documents, interceptés dans l'entreprise le 15 mars 1993, pour peser sur les négociations du plan social dont l'enveloppe est passée de *110 millions* de francs à 230 millions de francs.

CHRIS MAISIAT

FINANCES

La fin du rêve d'un empire financier diversifié

American Express va se séparer de Lehman Brothers

American Express a annoncé, *mardi 25 janvier dans un communiqué*, son intention de se séparer de sa filiale Lehman Brothers, la toujours prestigieuse ~~maison de courtage new-yorkaise~~. American Express va injecter plus d'un milliard de dollars dans Lehman, afin de lui rendre son indépendance *«et de lui permettre de conserver une note de crédit A sur la seule base de ses bénéfices et de son capital»*.

American Express va d'abord acheter pour 890 millions de dollars d'actions ordinaires Lehman, qui seront redistribuées, à titre de dividendes exceptionnels, à ses propres actionnaires. American Express va aussi acquérir pour 200 millions de dollars d'actions Lehman nouvelles et préférentielles qui seront conservées. Dernière étape d'un montage complexe : le personnel de Lehman se verra réserver environ *10 % du capital*. A l'issue de l'opération en avril ou en mai, *Lehman Brothers redeviendra un* groupe indépendant, coté en Bourse, comme il l'était avant son rachat en 1984 par American Express et son rapprochement désastreux avec Shearson.

En contrepartie de son apport de capital, American Express recevra pendant huit ans 50 % des bénéfices de Lehman lorsqu'ils dépasseront 400 millions de dollars par an. Mais American Express ne pourra pas recevoir de son ancienne filiale plus de *50 millions de dollars par an et* pourra donc toucher au maximum 400 millions de dollars. Au total, le groupe financier diversifié américain aura investi près de 4 milliards de dollars dans ce qui fut Shearson Lehman Brothers et se *recentre aujourd'hui* sur le voyage, les cartes de crédit et les services aux entreprises.

E. L.

CONJONCTURE

Une enquête d'opinion menée par UFB-Locabail

Les PME-PMI ont vécu une année noire en 1993

L'année 1993 a été la plus mauvaise pour les PME et les PMI depuis au moins 1975, a déclaré, *mardi 25 janvier, Jacques Mallet*, directeur général d'UFB-Locabail, en présentant la vingtième enquête d'opinion annuelle que sa société mène auprès de PME-PMI employant entre six et deux cents personnes.

«Même le secteur de la boulangerie-pâtisserie a enregistré un recul d'activité, ce qui dans un pays comme la France est tout à fait symbolique», a-t-il ajouté, en précisant cependant que les chefs d'entreprise sont optimistes pour 1994.

Ainsi, en 1993, l'indicateur du volume d'affaires des PME-PMI, qui était négatif pour la première *fois en 1992 avec* – 1, a *continué* à se détériorer pour tomber à – 7. L'indicateur de l'emploi est un peu moins mauvais, passant à – 14 au lieu de – 19, cependant le secteur des PME-PMI reste globalement *«destructeur d'emplois»*, a encore indiqué M. Mallet.

Entre 1982 et 1991

Les écarts de croissance entre l'Ile-de-France et les autres régions se sont nettement accrus

Entre 1982 et 1991, selon une étude de l'INSEE publiée vendredi 21 janvier, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été *très* inégale selon les régions. Pour une variation annuelle moyenne de 2,3 %, la progression est de 2,9 % en Basse-Normandie et de 2,8 % en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, mais seulement de 1,4 % en Limousin et 1,5 % en Lorraine. Les grandes régions industrielles du nord de la Loire, celles du *Massif Central* et du Sud-Ouest ont peu progressé.

Alors que la valeur ajoutée a progressé de 2,9 % dans le secteur tertiaire (3,7 % en Midi-Pyrénées, 1,6 % en Haute-Normandie), la croissance annuelle moyenne pour *l'industrie* n'est que de 1,3 % avec même un recul en Aquitaine et dans le Nord-Pas-de-Calais. Celle de l'agriculture ne progresse que de 0,5 %, avec une baisse très marquée dans le Limousin, mais une hausse en Franche-Comté et en Champagne-Ardenne.

Autre constat intéressant au moment où le débat sur l'aménagement *du territoire* bat son plein : en dix ans, le poids économique de l'Ile-de-France s'est encore accru : 29 % du PIB de la France métropolitaine y est désormais localisé.

Ile-de-France, Rhône-Alpes, *Provence-Alpes-Côte-d'Azur* et Nord-Pas-de-Calais réalisent 51 % du PIB, alors que cette proportion n'était que de 49 % en 1982. Le poids relatif du Nord-Pas-de-Calais dans cet ensemble s'est réduit.

De 65 % en 1982, l'écart entre le PIB par habitant de l'Ile-de-France et celui des autre régions est passé à 75 % en 1991. Même s'il faut prendre toute statistique avec prudence, le PIB du Parisien atteint 320 000 francs, celui de l'Alsacien 118 400 francs, alors que le Finistérien se contente de 91 200 francs et le Corse de 81 900 francs... dépassé légèrement par l'habitant du Pas-de-Calais avec 83 100 francs.

F. Gr.

AUTOMOBILE

Les Ford Fiesta nouvelles donnes

Ford, qui se maintient en France en tête des importateurs mais vient de connaître, comme tout le monde, un mois de décembre difficile, *relance* sa série Fiesta par quelques particularités réservées jusqu'ici à des modèles ou des versions placés généralement à d'autres niveaux *et*, à ce titre, à des tarifs majorés. Depuis quelques jours cette petite voiture construite à plus de sept millions d'exemplaires depuis son lancement en 1976 bénéficie en effet en série du côté du conducteur, du coussin antichocs appelé chez les Anglo-Saxons «air bag». Pour l'obtenir *face au siège passager*, il en coûtera 2 000 francs, ce qui paraît raisonnable. Sur les trente-deux versions actuelle*ment commercialisées*, vingt-trois se voient ajouter une direction assistée en série également. Ce cadeau du construc*teur n'améliore pas* fondamentalement le comportement du train avant de la voiture, mais facilite la conduite en *allure moyenne de ce petit véhi*cule sympathique.

Deux nouvelles motorisations apparaissent en outre (1,4 litre et 1,6 litre en 8 ou 16 soupapes), qui s'ajoutent aux moteurs disponibles de 1,1 litre (50 ch, soit 37 kW pour 5 CV), 1,3 litre (60 ch, soit 44 kW pour 6 CV) et 1,8 litre à 16 soupapes (130 ch, soit 96 kW pour 9 CV). Les diesel (1 800 cm^3 atmosphérique et suralimenté) sont évidemment, dans la nouvelle gamme ainsi *définie, toujours disponibles*.

Motorisation et sécurité au volant ne sont pas les seules innovations. Ainsi, un système *de protection contre le vol, qui* réjouira les compagnies d'assurances et qui consiste à empêcher le démarrage du moteur grâce à une clef de contact codée, peut être livré sur certaines versions de ces Fiesta nouveau genre. Le dispositif intégré est commandé par un émetteur électronique, que l'on devine discret et miniaturisé, logé dans la clef. Le signal identifie le code attribué parmi plusieurs milliards, dit-on, de combinaisons et autorise ou *non le démarrage...*

En même temps qu'étaient présentées les Fiesta ces jours-ci, Ford mettait sur les routes européennes le coupé Probe, construit à Flat Rock, aux Etats-Unis, qui sera disponible en France dès le mois de mars. Ce produit enfanté par la marque américaine avec des éléments, notamment mécaniques, de Mazda, marque nippone dans laquelle les Américains ont de larges intérêts, surprend par son comportement routier très loin des canons d'outre-Atlantique. Tenue de cap sans défaillance, moteur rageur (en 6 cylindres et 24 soupapes plus qu'en 4 cylindres et 16 soupapes), confort européen, freinage efficace et prix annoncés situés dans l'épure (de 141 000 à *171 000 francs*). *M. Helmut* Werner, le patron de Mercedes-Benz, confiait récemment que l'Amérique, plus que le Japon, l'inquiétait pour l'avenir du marché européen de l'automobile. Aurait-il déjà raison?

CLAUDE LAMOTTE

▶ Ford Fiesta : de 59 900 à 88 300 francs en 3 et 5 portes.

REPÈRES

NOMINATION

Rolande Ruellan directeur de la Sécurité sociale

Rolande Ruellan, actuel directeur de la CNAV (Caisse natinale d'assurance maladie), a été nommée mercredi *26* janvier en Conseil des ministres, directeur de la sécurité sociale au ministère des affaires *sociales*, en remplacement de Michel Lagrave. Ce dernier occupait cette fonction depuis janvier 1987.

[Née le 7 février 1946 à Paris (15e), Rolande Ruellan est ancienne élève de l'Ecole nationale de impôts et de l'ENA. Administrateur civil de première classe, elle a fait sa carrière à la direction générale des impôts, puis au sein du ministère des affaires sociales où elle a occupé plusieurs postes dont celui de chef de *service-adjoint auprès* du directeur de la Sécurité sociale. Elle était directeur de la CNAV depuis mai 1990]

ASSURANCE-CHOMAGE

Le Conseil d'orientation et de surveillance de l'UNEDIC a été mis *en place*

Prévu dans l'accord sur l'assurance-chômage du 23 juillet 1993, puis *officialisé* par la loi quinquennale pour l'emploi, le Conseil d'orientation et de surveillance de l'UNEDIC a été mis en place, lundi 24 janvier. Il comprend dix-sept membres : cinq représentants de l'Etat dont le ministre du travail, cinq représentants des organisations patronales (CNPF, CGPME, *Union professionnelle artisanale*, Comité national du commerce, Union des industries métallurgiques et minières), cinq représentants des confédérations *syndicales* (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC), les directeurs de l'ANPE et de l'UNEDIC, Michel Bon et Dominique Chertier.

Cet organisme, qui se réunira deux fois par an en *assemblée* plénière, a une double mission. Il doit être un organisme d'alerte pour anticiper d'éventuelles difficultés financières de *l'UNEDIC* et doit permettre de coordonner les actions de trois partenaires dans *le* domaine du chômage, l'Etat, l'ANPE et l'UNEDIC.

SOCIAL

Grèves et manifestations chez France Telecom contre la réforme de la gestion du personnel

Plusieurs *milliers* d'agents de France Telecom – 5 000 selon les organisateurs, 2 800 selon la *police – ont manifesté*, mardi 25 janvier à Paris, à l'appel des fédérations SUD et CGT des PTT, pour *protester* contre l'entrée en application, début janvier, de la réforme des règles de gestion du personnel (*le Monde* du 20 janvier). *D'autres rassemble*ments étaient organisés en province et notamment à Caen, Toulouse, Montpellier et Rennes.

Le mot d'ordre de grève nationale, *lancé par SUD a été, selon* cette dernière *fédération, suivi par «plus de 20 %»* des 131 000 agents concernés (40 % en Ile-de-France). Misant sur une amplification de cette agitation sociale qui a débuté le *10 janvier, SUD et la CGT récla*ment l'annulation de cette réforme qui se traduit, selon eux, par l'abandon des règles «fonction publique». De son côté, la direction de France Telecom qui n'a relevé, jeudi, que 13 % de *grévistes dont* 30 % *en région* parisienne, a réaffirmé que cette réforme ne portait atteinte ni au statut du personnel, ni à son niveau de rémunération.

DISTRIBUTION

Un prix plancher pour le disque pourrait être fixé

Réclamée depuis plusieurs mois par les producteurs discographiques, la fixation d'un prix plancher pour le disque pourrait être annoncée par Jacques Toubon, ministre de la culture, lors d'une confé*rence de presse prévue pour le* lundi 31 janvier à l'occasion de l'ouverture du MIDEM à Cannes. Il ne s'agirait pas à proprement parler d'un prix unique du disque, à l'image de celui du livre, instauré par la loi Lang de 1981, mais d'un *prix minimum* permettant de casser le système de dumping pratiqué par les super et hypermarché. Une concurrence jugée déloyale par le SNEP (Syndicat national de *l'édition phonographique*), *puisque* certaines grandes surfaces en sont arrivées à proposer des disques compacts à 10 francs (des *compilations, le plus souvent* vendues sans marge ou à perte).

Pour compenser la hausse *moyenne des prix* qui s'ensuivrait immanquablement, le SNEP et ses adhérents, qui étaient parvenus en 1987 à imposer un taux de *18,6 % au lieu des 33 % antérieurs*, réclament une baisse de la TVA de 18,6 % à 5,5 %.

PHARMACIE

Les industriels d'accord avec l'Etat pour limiter la consommation de médicaments

L'Etat et l'industrie pharmaceutique ont signé, mardi 25 janvier, un important accord-cadre en matière de maîtrise des dépenses de santé, qui a notamment *pour but d'«adapter les volumes des médicaments consommés aux besoins médicalement justifiés»*. L'accord prévoit notamment que l'Etat fixera, chaque année, après consultation des caisses d'assurance-maladie, un *«objectif national d'évolution des dépenses d'assurance-maladie relatives au médicament»*, précise le ministère des affaires sociales dans un communiqué.

COMMUNICATION

Le nouveau boom de la presse au Vietnam

Le régime communiste s'ouvre aux investissements étrangers dans les médias, mais sans relâcher ses contrôles

HANOÏ

de notre envoyé spécial

Avec environ 350 titres, la presse écrite vietnamienne connaît son premier boom depuis la fin de la guerre, en 1975. En outre, l'ouverture du pays a surtout encouragé, depuis l'an dernier, le lancement de publications en langue anglaise sous contrat avec des groupes étrangers. Si la propriété privée de journaux demeure prohibée, certaines publications ont profité d'une relative marge de manœuvre pour multiplier les enquêtes sur une corruption croissante, y compris dans les rangs du Parti communiste (PCV) actuellement réuni en congrès (*lire page 5*). Vieille institution, l'AVI (Agence vietnamienne d'information), qui emploie 500 journalistes et dispose de deux imprimeries, l'une à Hanoï et l'autre à Ho-Chi-Minh-Ville, a fait peau neuve : elle publie désormais plusieurs magazines en vietnamien, dont trois hebdomadaires, *Sports et culture* (très rentable, avec un tirage de 100 000 exemplaires), *Sciences et techniques* (25 000 exemplaires) et *Nouvelles de la semaine* (de 10 000 à 15 000 exemplaires). L'AVI a également repris, en septembre 1993, un hebdomadaire du ministère des affaires étrangères, *le Courrier du Vietnam*, dont elle diffuse deux éditions de douze pages en couleur chacune, l'une en français et l'autre en anglais. Dirigée par Do Phuong, membre du comité central du PCV, elle espère achever l'informatisation de ses services dans un délai de deux ou trois ans. Comptant de moins en moins sur les subventions de l'Etat, l'AVI a également diversifié ses recettes en louant à Hanoï, aux correspondants de la presse étrangère, un immeuble d'appartements avec services. Elle a entrepris d'en construire un second de huit étages dans la capitale, doté également de salles de réunion. Enfin, dans le cadre d'un joint-venture avec une société japonaise, elle va construire à Ho-Chi-Minh-Ville un immeuble de dix-sept étages, dont quatre seront à sa disposition, le reste étant affecté à un centre de services.

Les deux grands quotidiens nationaux, le *Nhan Dan* (celui du PCV) et le *Quan Doi Nhan Dan* (celui de l'armée), ont connu une sérieuse baisse de leur diffusion depuis trois ans. Le tirage du premier est tombé de 250 000 exemplaires à 200 000 et le second de 150 000 à 60 000. *« En raison de la concurrence »*, explique le général Tran Công Man, ancien rédacteur en chef du quotidien de l'armée et aujourd'hui président de l'Association des journalistes. Le principal bénéficiaire de ce recul est *Cong An*, l'hebdomadaire de la police de Ho-Chi-Minh-Ville, qui, mélangeant rapports sur la corruption et affaires croustillantes, tire à 700 000 exemplaires. À Hanoï, les deux journaux de la police ont un tirage global de 100 000 exemplaires.

La concurrence vient aussi de publications qui paraissent trois fois par semaine, comme le *Lao Dong* (le Travail), *Tuoi Tre* (le Journal des jeunes) et *Thanh Nhien* (la Jeunesse), les deux dernières étant installées à Ho-Chi-Minh-Ville. Enfin, des quotidiens locaux occupent une part du marché : *Saïgon Giaiphong* (Saïgon libéré, 110 000 exemplaires), *Hanoi Moi* (Hanoï nouveau, 35 000) et *Haiphong* (10 000).

« Pas question d'une presse privée »

La grande nouveauté demeure, cependant, l'arrivée sur le marché d'une dizaine de publications économiques de langue anglaise, la plupart sous contrat avec des groupes étrangers qui escomptent des profits à moyen terme. *Manager*, un groupe basé à Bangkok, aurait injecté un demi-million de dollars dans *Vietnam News*, un quotidien en anglais de l'AVI, qui offre un condensé des nouvelles de l'agence sur six pages, avec l'objectif d'atteindre les douze pages à la fin de l'année. *Vietnam News* tirait, en janvier, entre sept et huit mille exemplaires (avec une édition dominicale, *Vietnam Sunday News*, de dix mille exemplaires).

Destiné aux étrangers et publié depuis plus de deux ans, l'hebdomadaire *Vietnam Investment Review* (36 pages en couleur) demeure, pour l'instant, la plus substantielle des publications économiques en anglais. Tout en appartenant au Comité d'État pour la coopération et les investissements, il bénéficie d'appuis financiers australiens et belges. La moitié de ses 10 000 exemplaires sont vendus à l'étranger. De son côté, le groupe suisse Ringier a financé le *Thoi Bao Kinh Te Viet-Nam*, hebdomadaire économique de 24 à 32 pages en couleur et qui tirait déjà en janvier, au bout de sept mois, à 35 000 exemplaires. Cette publication est la propriété de l'Association (officielle) des économistes vietnamiens.

Plutôt connu, jusqu'ici, pour ses rachats de journaux en Europe de l'Est, le groupe suisse Ringier aurait déjà investi quelques centaines de milliers de dollars au Vietnam : il compte diffuser une version en anglais de cet hebdomadaire *(Vietnam Economic Times)* et finance déjà *Thoi Trang*, mensuel de mode dont les 30 000 exemplaires se vendent comme des petits pains.

Lancé en juillet 1993 à Hanoï, *Vietnam Today*, mensuel en anglais de qualité (44 pages), est publié par *The Gioi* (le Monde), maison d'édition de Hanoï. Le *Saigon Times*, hebdomadaire en anglais vieux de trois ans, donne plutôt l'impression de verser dans le publi-reportage. Quant au *Vietnam Economic News*, un hebdomadaire de Hanoï dont la parution est plus récente, il semble avoir du mal à percer.

Faute d'accès à la propriété, les groupes étrangers qui financent des journaux vietnamiens signent des contrats qui affectent quatre secteurs : distribution, expertise, commercialisation et participation aux bénéfices. Avec l'intervention de plus en plus importante d'investissements étrangers dans ce pays de 73 millions d'habitants, la demande est évidente et la concurrence, notamment sur le marché publicitaire, s'annonce très serrée. Rupert Murdoch, le magnat australien, s'est même rendu au Vietnam début 1993, mais cette visite est demeurée sans suite.

« La presse joue depuis 1990 un rôle critique plus important, conformément aux orientations du parti. Mais il n'est pas question d'une presse privée », résume le général Man en ajoutant que même la réception de chaînes étrangères de télévision demeure réservée à certains cadres du parti, aux organisations de masse et aux organismes de l'État. Si la vente de nombreuses publications étrangères est libre dans les grandes villes, elle ne touche encore qu'un public réduit. Au Vietnam, la guerre des journaux, en langue nationale ou en langues étrangères, n'a rien d'idéologique : elle se résume à une lutte pour la conquête de marchés.

JEAN-CLAUDE POMONTI

A la tête d'une société réorientée vers l'action extérieure

Jean-Louis Dutaret remplace Gérard Ganser à la présidence de la Sofirad

Le conseil des ministres du mercredi 26 janvier a nommé l'avocat Jean-Louis Dutaret à la tête de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad), en remplacement de Gérard Ganser, dont le mandat de trois ans est arrivé à échéance le 17 janvier. C'est donc, malgré des réticences internes aux composantes de la majorité parlementaire, son plus proche conseiller depuis dix ans que le ministre de la communication, Alain Carignon, a imposé pour remplacer l'ancien directeur de cabinet d'un précédent ministre socialiste, Catherine Tasca. Mais la Sofirad a l'habitude des nominations politiques pour avoir été longtemps le bras séculier de l'Etat dans les médias radiophoniques français, quand elle exerçait la tutelle de Sud-Radio, d'Europe 1 et Radio-Monte Carlo. Cette dernière devant être bientôt privatisée, comme les deux autres (*le Monde* du 17 décembre), M Dutaret présidera une Sofirad désormais tournée vers l'étranger, à l'exception de ses parts dans Technisonor et Télé-Monte-Carlo.

Côté radio, la Sofirad gère RMC-Moyen Orient, qui émet depuis Chypre un programme conçu à Paris; elle participe au côté d'actionnaires étrangers, souvent liés aux pouvoirs locaux, à des radios internationales telles que Médi 1 (installée à Tanger au Maroc, mais couvrant une bonne part du Maghreb) ou Africa Nº 1 au Gabon (qui multiplie ses relais dans les capitales africaines et à Paris). Elle a accompagné le développement vers l'Est d'Europa Plus et Nostalgie.

En télévision, la Sofirad est actionnaire à 22 % de la chaîne francophone TV5, à 34 % de Canal Horizons (qui fédère les chaines payantes de Canal Plus en Afrique), et contrôle 100 % de Canal France International, la banque de programmes francophones par satellites qui alimente de nombreuses télévisions étrangères, de l'Afrique à l'Asie et à l'Europe de l'Est.

Faisant valoir son action vers ces régions, l'expansion considérable de la diffusion par satellite de TV5 et CFI, et un bénéfice (hors consolidation de RMC) de 13 millions de francs en 1993, le président sortant de la Sofirad souhaite qu'elle continue, en s'appuyant sur des projets locaux, à maintenir une présence française souple à l'étranger, partout où l'audiovisuel sort des monopoles. De quels moyens disposera le nouveau PDG ? Le produit de la privatisation de RMC ne lui est nullement garanti.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

[Jean-Louis Dutaret, quarante-six ans, diplômé d'études supérieures de droit privé, avocat près la cour d'appel de Paris et la cour supérieure de l'État de New-York, a pris, en 1983, la responsabilité du département international du cabinet d'affaires parisien Borloo et des bureaux de ce cabinet à New-York et à Bruxelles, avant de créer, en 1986, son propre cabinet d'avocats internationaux. Il a aussi été le fondateur et le président du groupement d'intérêt économique Clausen Miller et Dutaret rassemblant 160 avocats aux Etats-Unis et en France. Entré en avril 1986 au cabinet d'Alain Carignon, alors ministre délégué à l'environnement, Jean-Louis Dutaret est devenu, depuis lors, le principal animateur de l'équipe politique qui entoure le maire de Grenoble. Membre du conseil national du RPR, dont il a été l'un des délégués nationaux de 1990 à 1991, il a, en avril 1993, suivi Alain Carignon au ministère de la communication où il exerçait, jusqu'à présent, les fonctions de conseiller auprès du ministre. C'est à ce titre qu'il avait été particulièrement chargé de l'élaboration du projet de réforme de l'audiovisuel adopté au cours de la dernière session parlementaire. M. Dutaret préside, par ailleurs, l'association Juristes pour l'environnement.]

NMPP : Yves Sabouret, nouveau directeur général. – Yves Sabouret a été nommé, mercredi 26 janvier, directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP, principal distributeur de la presse française). M. Sabouret a été nommé à ce poste à l'unanimité des huit membres du conseil de gérance des NMPP, composé de trois représentants de Matra-Hachette, actionnaire des NMPP à 49 % et opérateur de la société, et des cinq gérants représentant les coopératives de presse. Ancien conseiller pour les affaires européennes et communautaires du président de Matra-Hachette, Jean-Luc Lagardère, M. Sabouret a été notamment directeur général d'Hachette puis PDG de La Cinq d'octobre 1990 à janvier 1992. Il remplace à la tête des NMPP Etienne-Jean Cassignol, qui s'était mis à disposition du groupe Hachette après avoir été mis en examen pour abus de biens sociaux (*le Monde* du 25 janvier).

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

5e arrdt

5e – 245 m² sur 2 niveaux, genre loft parfait état. 5 700 000 F. 43-26-73-14

ATELIER ARTISTE
60 m² + 30 m² – 43-36-17-36

Maubert im. 17e, ht plaf bel. poutr. 4-5 P, 140 m², pl. charme, cuis. éq., 2 bns - 43-35-18-36

Part. vend 2-3 P. Censier, 58 m², bon état, clair, calme. 1,4 MF. Tél. : 43-36-31-03

VAL DE GRACE, atelier artiste s/cour, jardin, gd charme 3 500 000 F. 43-26-73-14

6e arrdt

DUROC STUDIO
Parfait état, calme, clair 520 000 F. – CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

RUE ST-PLACIDE, 4 P + serv. balc., 5e, sans asc. 2 500 000 F - 43-20-32-71

SAINT-PLACIDE. A SAISIR 2 P, cuisine, bains, 790 000 F - 48-74-46-12

7e arrdt

BEAUME, studio 20 m², 3e ét., calme, clair, 490 000 F. 45-31-51-10

ECOLE MILITAIRE RARE GD STUDIO av. asc. 710 000 F. 44-53-05-07

METRO VANEAU, grand studio + mezzanine, très bon état, calme, clair. 790 000 F CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

8e arrdt

FGB ST-HONORÉ, 83 m², 3 P., 3e, ss asc., charme, caract., doub. expo. A saisir 1 950 000 F - VALETTE 45-61-44-37

13e arrdt

St Marcel, imm. 1900, dble living, 2 ch. + service, 75 m², 4e étage, asc. 1 650 000 F. Tél. : 43-31-15-18

14e arrdt

Montparn. id. unv. gd stg, murs bout, 120 m² + rés. bail 3-6-9, exc rent. tr. urgt dép. - 43-35-18-36

MONTPARNASSE bel ancien, poutres, charme, 4 P., 80 m², parf. état, tr. calme. 43-35-18-36

PLAISANCE 2 P, 30 m², 6e ét. sans asc. parfait état. 490 000 F Tél. : 43-26-78-77

St-Jacq. stdg ét. él. calm. 3-4 P, 100 m² (liv. 40 m²) 2 gr. ch., 2 bs, balc., park. dble. - 43-35-18-36

15e arrdt

ARCADIE 3e âge, 2 P, 46 m², 9e étage, park. 890 000 F. Tél. : 45-31-51-10

Le 27-01 de 13 h. à 17 h., 348, rue Lecourbe, 15e, 4 PCES, loggia, park. ou tél. : 47-20-60-00

MAISON DE VILLE 105 m², grand calme, charme, verdure. Tél. : 46-44-98-07

16e arrdt

MUETTE 125 M²
5 P à rénover. 2 900 000 F Poss. park. 47-27-84-24

POMPE 90 M²
coquet 3 P, 4e, asc., 2 460 000 F - 47-04-88-18

TROCADERO. A SAISIR Studio ensoleillé 810 000 F – 48-74-46-12

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR
Très gd et beau 2 P. Vue superbe. A VOIR. 1 350 000 F CASSIL – 45-66-43-43

BUTTE MONTMARTRE
VUE PANORAMIQUE
RARE : GD 2 P
équipé 1 440 000 F SORVIM 43-80-67-15

19e arrdt

App. 2 pièces, 37 m², OCCUPÉ, 4e, cheminée, Mo Laumière, près canal de l'Ourcq. Agences s'abstenir, sans exclusivité. Prix : 480 000 F. Jacky Le Cloarec. Tél. : 47-01-17-68 (le soir).

20e arrdt

20e, Pyrénées. Face au parc de Belleville, 3 pièces, 65 m² + cave. Très clair et calme, vue sur Paris, immeuble ancien. Grande entrée + 2 chambres et séjour ensoleillé, cuisine, salle de bains, w.-c. séparé. Bon état général, parquet + 2 cheminées. Chauffage gaz individuel. Faibles charges. 1 100 000 F. (1) 47-97-94-16 après 20 heures.

PLACE DES FETES
immeuble construit en 1981 RUE PIXERECOURT 2 p. - 3 p. et 4 p. 15 000 F/m² entièrement rénovés

PREBAIL 43-80-35-04

91 - Essonne

A VENDRE à Ste-Geneviève-des-Bois (Essonne), F3, (50 m²), rez-de-jardin, cuisine équipée, 2 ch., séjour, sdb, WC + cellier + box indiv., excellent état, chauff. ind. gaz, faibles charges, proche commerces, écoles, RER C, libre juillet 94. 570 000 F Tél. : 60-15-61-78 (répondeur)

94 Val-de-Marne

CHARENTON, bois, 51 m² sans vis-à-vis, Sud, 2e étage 700 000 F. Tél. : 45-31-51-10

Province

BORDEAUX CENTRE résidence serv. Hespérides Saint-Christoly, appt 53 m², séj., ch., cuis., balcon sur jard. priv., cave. Expo. est. 890 000 F. Part. (16) 56-20-70-60

pavillons

CHELLES - 77 vend pavillon 100 m² + r.-d.-j. s/terr. 500 m², ensol. Excell. état. Prix : 1 090 000 F. Tél. : 60-08-18-22

Part., vd pav., bord de Marne, sur 3 niveaux avec 1 séjour, 1 cuis. agencée, 1 cave, 1 salon, 2 chbres, jardin, garage. Tél. : 43-54-87-95

IVRY mairie pavillon 200 m² + sous-sol sur 522 m² 3 000 000 F Tél. : 45-31-51-10

villas

95 – St-Brice-sous-Forêt. Pav. 102 m². Résid. calme, ensoleillée. Tr. belle prestation : entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage élect., gde véranda portes coulissantes, jard. clos, cuis. Vogica tte équipée av. pl vitrocéramique, coin repas, 2 WC, 3 chbres. av. placards, poutres, sdb équip. av. armoires, miroirs, lavabos. Garage 2 voitures, cellier. 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche ttes commodités. 970 000 F Tél : 39-90-26-90

Exceptionnel particulier vend villa Deauville, centre-ville, 150 m² s/sol + 250 m² jardin entretenu, 5 chambres, 2 s. de b., 2 WC 1 400 000 disponible de suite Tél. : 46-51-87-20

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC VOTRE CHALET NEUF individuel.
Construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres + garage (terrain compris) de 880 000 F à 1 390 000 F SA FOURNY PROMOTION (1) 42-93-03-36

FAX : (1) 43-87-09-23

viagers

15e Pasteur, viager occupé, 1 tête, 70 m², belle prest., 7e ét., asc., s/jard. 580 000 F + rente 6 500 mois. Tél. : 40-45-07-30

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-08-80 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS
(1) 47-20-40-03

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

92 PUTEAUX URGENT, vend salon de coiffure mixte. BAIL commerc. Petit loyer. Tél. : 47-75-10-52

immobilier information

Urgent, recherchons pavillon, 5/6 P., 110 m², mini + jardin - communes Issy-les-Moulineaux - Malakoff - Vanves - Montrouge - Gentilly Immo. MARCADET. 42-51-61-51

boxes - parking

Collaborateur du Journal cherche à louer box ou emplacement dans parking à proximité du quartier place de la Bourse (Paris 2e arrdt). Tél. : 42-61-05-54 (rép.)

locations non meublées offres

Paris

1er Mo LOUVRE, 2-3 P, caractère, haut s/plaf. gde cuis. équip., belle s.-de-bns, imm p.-de-t. Loy. 8 000 F ch. comp. CASSIL - 45-66-43-43

15e pte Versailles, 6e étg., 3-4 P., 80 m², vue dég., cuis. éq.. 6 400 h. ch. 42-66-36-53

16e EXELMANS, beau 2 P. tt cft, 5e ét., asc., p. de t. 4 200 h. ch. PARTENA 47-42-07-43

17e Pte Maillot, imm. mod gd studio, cuis., bain, cave, park. 4 500 c.c. PAP 48-25-49-46

5e GOBELINS studio tt conft. bel imm. pierre de tail., étg élevé, clair, calme. 3 400 C.C. CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

7e DUROC. Gd et beau studio, cuis. équipée, salle de bains, rangements. Imm stand., ét. élevé, asc. VUE INVALIDES. 5 500 CC. CASSIL R-G. 45-66-43-43.

7e R. UNIVERSITÉ, 3 P. 68 m² tt cft, 4e ét., bel imm. 6 800 h. ch. PARTENA 42-66-36-53

7e VANEAU s/jard. 2 P standing, clair, calme, cuis. équip. 7 800 h. ch. 42-66-36-53

8e MADELEINE, 6 P., 145 m² en duplex parfait état, vue dégagée. 13 500 F h. ch. PARTENA - 47-42-07-43

MOUTON DUVERNET beaux appts parfait état 3 P. 8 000 F hors ch. 4 P. 9 800 F hors ch. PARTENA - 42-66-36-53

locations meublées demandes

Paris

Collaborateur du Journal cherche à louer dans Paris, chambre coin cuisine + douche. Durée limitée : jusqu'au 31 juillet 1994. Loyer maxi 2 000 F/mois. Tél. 42-61-05-54 (répondeur).

locations non meublées demandes

Paris

Couple rech. appt expo. sud env. 4 000 F CC, Paris est avec park. 40-27-94-96 (bur.) 47-97-80-78 (Dom.) – (16) 96-45-21-53

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

locations meublées offres

Paris

6e VANEAU BEAU 3 P bien meublé, charme parfait état 6 500 F ch. compr. PARTENA – 42-66-36-53

Région parisienne

RÉSIDENCE STANDING Suresnes-La-Défense prox. transp., appt 2 et 3 p. tt équip. avec terrasse, park., IDEAL pour cadres en mission ou en attente de logement définitif, loc. temporaire mini 1 mois EUROHABITATION Tél. : 45-22-22-22

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

Marché de l'Olive, studio tt cft 20 m², 260 000 F. Rue d'Aubervilliers, 2 P. 30 m² à rénover, 330 000 F. Immo MARCADET : 1-42-51-51-51

Mo SÈVRES-BABYLONE 3 P., cuis., bains, lingerie. Tél. matin : 45-44-21-97

Mo ALÉSIA, px intéress. 70 m², séj., 3 chbres, cuis., bains. Tél. : 48-73-57-80

ST-PLACIDE, 105 m² liv. dble, 2 chbres, cuis., bains. Tél. : 48-73-57-80

SUR LES JARDINS DU PALAIS ROYAL charmant appart 100 m², dernier ét. plein soleil Serge Kayser - 43-29-60-60

ILE-ST-LOUIS
Appart 189 m² + park. de hôtel part. classé XVIIe s. 11 500 000 F Exclusivité E. SUFFREN
45-67-88-88

A sais. Maine Mo Gaîté p. de t. 2 P. à rafr. ss vis-à-vis, calme, sol. 37 m² c. sép. 740 000 F. 43-35-18-36

R. SANTÉ, murs de bout 116 m², ttes activ. sociales ou prof. conv. médecin, vétérin., architecte, etc. 43-35-18-36

9e ST-GEORGES, 4e étage asc., superbe, pierre de taille, bel appt 4 P. parfait état, balc. vue dég. 1 850 000 F PARTENA - 47-42-07-43

1er LOUVRE, appt 3 P. 60 m² 2e ét., imm. ancien sur rue du Roule. 1 350 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

16e JASMIN, beau 3/4 P. 4e ét. asc, imm. récent, balc. parking. 2 365 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

16e r. MICHEL-ANGE 7e ét., clair, vue dégagée, beau 2 P., terrasse. 950 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

Achats

Urgent. Recherchons pavillon 5/6 P. 110 m² minimum + jardin. Communes Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Vanves, Montrouge, Gentilly. Immo MARCADET - 42-51-61-51

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

Le Monde

Renseignements IMMOBILIER

Tél. : 46-62-75-13

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 60 m², duplex 2e étage possib. park.	6/8, rue des Guillemites CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 265 + 663 4 781
2 PIÈCES 60 m² + balcon 5e étage	15, boulevard Bourdon CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 600 + 900 3 582
2 PIÈCES 62 m², 6e ét.	23, rue Saint-Merri GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	8 131 + 828,30 373,93
8e ARRONDISSEMENT		
F2 55 m², 4e ét.	12, rue Paul-Baudry SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	5 554 + 1 033 3 998,88
9e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², 4e étage	34-36, rue de Clichy SAGGEL-VENDÔME - 42-66-61-05 Honoraires de location	3 500 + 794,50 2 520
13e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 60 m², 2e ét. cave, park.	12, rue Duplelx PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 615 4 483
2 PIÈCES 50 m² + balc. 11e ét.	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 1 100 2 920
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite parking	22/29, avenue Stéphen-Pichon GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 2 010 346
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 77 m², 5e ét. park.	102, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-22-23-81 Frais de commission	7 706 + 841 3 384
2 PIÈCES 51 m², 6e ét. parking	96, avenue du Maine AGIFRANCE - 43-22-23-81 Frais de commission	5 492 + 557 4 103,52
15e ARRONDISSEMENT		
F3 67 m², 1er étage	11, rue Edmond-Roger SAGGEL-VENDÔME - 47-42-44-44 Frais de commission	6 100 + 1 211,98 4 392
2 PIÈCES 63 m², 3e étage cave	11, rue Alexandre-Cabanel PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 1 000 4 483
16e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES 301 m², 1er ét.	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE 49-03-43-04 Frais de commission	32 203 + 3 494 22 915
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m² 5e étage	9, rue des Dardanelles GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	7 600 + 1 146 358
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 68 m², 3e ét. cave, park.	2/10, rue de Joinville PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 200 + 1 000 2 722
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 56 m², 3e ét. cave, park.	4, rue Tolain PHÉNIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 760 + 1 349 3 387
5 P. DUPLEX 136,75 m² + terr. 21 m², 7e et 8e ét., park.	Avenue Gambetta PHÉNIX-GESTION - 40-30-23-27 DIAMANT VERT	9 990 + 1 384
92 HAUT-DE-SEINE		
3 PIÈCES récent, standing 72 m², 4e ét., park.	SAINT-CLOUD 21, rue de la Libération SAGGEL-VENDÔME - 46-08-80-36 Commission d'agence	6 200 + 865 4 464
PAVILLON 4 P. 110 m², park.	RUEIL-MALMAISON 39, allée Marcel-Jouhandeau AGIFRANCE 49-03-43-04 Frais de commission	6 714 + 220 4 777
3 PIÈCES 76 m², 3e étage cave, parking	COURBEVOIE 2, avenue du Parc PHENIX-GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	6 000 + 564 4 270
3 PIÈCES 82 m² RDC, parking	BOULOGNE 33/35, rue Anne-Jacquin PHENIX-GESTION - 48-25-39-65 Frais de commission	4 920 + 1 842 3 500
4/5 PIÈCES 125 m², 2e ét. possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 2, rue du Gal-Delanne CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	12 386 + 1 407 9 188
3 PIÈCES 100 m² + balcon 2e étage possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 26/28, rue Jacques-Dulud CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	9 100 + 1 500 6 822
STUDIO 29 m², 6e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Gal-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	3 600 + 508 260
94 VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 86,37 m², 1er ét. parking	VINCENNES Avenue du Petit-Parc Résidence du Parc PHENIX GESTION - 43-65-58-53 Frais de commission	6 850 + 1 032 4 874,46

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de

AGIFRANCE GROUPE CAISSE DES DEPOTS — CIGIMO GROUPE GTF — GENERALI — PHENIX GESTION AGF GROUPE DES ASSURANCES GENERALES DE FRANCE — SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

En dégageant un bénéfice au dernier trimestre 1993

IBM amorce un léger redressement financier

IBM sort doucement la tête de l'eau. Le géant américain de l'informatique boucle avec soulagement l'année la plus épouvantable de son histoire, en affichant pour le dernier trimestre 1993 un bénéfice de 382 millions de dollars, en gros 2,3 milliards de francs. Ce léger mieux – le premier bénéfice de Big Blue depuis l'été 1992 – met fin à une suite de mois catastrophiques. Sans parvenir toutefois à effacer le poids de pertes trimestrielles gigantesques gonflées par d'énormes provisions destinées à financer les restructurations.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année 1993, IBM a perdu 8 milliards de dollars, (48 milliards de francs). Un « trou » sans précédent. En 1992, le résultat enregistré par « Big Blue » était négatif à hauteur de 4,9 milliards de dollars, soit 29,5 milliards de francs. L'embellie doit être confirmée. Les analystes financiers, qui attendaient un redressement plus significatif au dernier trimestre 1993, ont accueilli avec une certaine fraîcheur les résultats publiés par IBM. Le numéro un mondial de l'informatique récolte les fruits d'une politique extrêmement sévère de réduction des coûts qui s'est traduite notamment par la suppression de 89 000 emplois en deux ans. Au 31 décembre 1993, la compagnie comptait 246 000 salariés. L'objectif est de ramener les effectifs totaux à 225 000 personnes fin 1994.

IBM est redevenu en 1993 le premier vendeur de micro-ordinateurs aux Etats-Unis. Au niveau mondial, il devance Apple, Compaq et le japonais NEC. Ce renforcement de position est encourageant sur un créneau qui constitue aujourd'hui l'essentiel des ventes de matériel informatique. Toutefois, IBM n'est pas parvenu à enrayer le déclin structurel des ventes de grands ordinateurs qui lui apportaient jusqu'à une période récente les deux tiers de ses marges. Au total, le chiffre d'affaires dégagé sur le matériel a encore chuté de 9,4 % en valeur en 1993. Les logiciels développés pour les systèmes propriétaires reculent de 1,4 %. Les services, eux, progressent de 32,1 %. A 9,7 milliards de dollars (58,2 milliards de francs), ils représentent un tiers du chiffre d'affaires total du groupe qui s'est établi à 30,6 milliards de dollars (180,6 milliards de francs) en 1993.

C. M.

A l'issue de la réunion des commissaires européens

Bruxelles va geler 2,5 milliards de francs d'aide à Bull

La deuxième tranche de dotation en capital que l'Etat français a prévu de verser à Bull devrait être temporairement gelée par Bruxelles. Karel van Miert doit le signifier à Paris, mercredi 26 janvier, à l'issue de la réunion des commissaires. Ce blocage concerne 2,5 milliards de francs, qui viennent en complément d'un premier concours de 4,5 milliards dégagé en décembre 1993. Les pouvoirs publics se sont en effet engagés à verser 7 milliards de francs d'argent frais à Bull sur 1993 et 1994. S'ajoutent à cette somme les contributions des autres actionnaires : France Telecom, qui a versé 1 milliard de francs sur les 1,4 milliard prévus, et NEC pour un peu moins de 400 millions de francs. IBM a refusé d'apporter au groupe public français tout capital supplémentaire.

A Bruxelles, on se refuse à dramatiser ce gel. *« C'est tout simplement l'application des textes en vigueur en matière d'aides. Les pouvoirs publics français nous ont effectivement notifié ces versements. Mais ils ont été pour partie débloqués avant que la Commission ne se prononce sur le dossier »*, explique-t-on. L'exécutif européen se défend de vouloir engager un quelconque bras de fer avec Paris : *« C'est une réaction plutôt mesurée. La jurisprudence de la Cour de justice européenne nous donnait la possibilité de suspendre les versements déja réalisés. Cette option n'a pas été retenue. »*

Pour la Commission, ce gel donne un répit supplémentaire à Paris. Bruxelles dit toujours attendre le fameux plan stratégique de Bull, promis par Gérard Longuet, au début de l'été. Dans une interview, mercredi 26 janvier, à *la Tribune-Desfossés*, le ministre de l'industrie justifie ce retard en invoquant le poids du passé. *« Nous héritons de dix ans d'ambiguïté de gestion de Bull »*, déclare-t-il. *Qu'on ne nous demande pas de réparer en dix mois, dix ans d'orientation. »* Et de préciser *« On le fera en deux ans. »*

C. M.

YVES SAINT LAURENT : la COB veut infliger une sanction pécuniaire de 3 millions de francs à Pierre Bergé. – L'enquête ouverte par la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les transactions effectuées hors marché sur le titre Yves Saint Laurent, à l'été 1992, avant la publication de mauvais résultats semestriels, a amené la COB, comme nous l'avions annoncé (*le Monde* du 27 octobre 1993), à infliger une amende à Pierre Bergé. Son montant, désormais connu, est de 3 millions de francs. En décembre, les avocats du PDG de la société de luxe avaient obtenu un sursis à publication de l'information. Mardi 25 janvier, ils ont plaidé sur le fond devant la cour d'appel de Paris en niant que leur client ait réalisé un *« manquement d'initié »*. La cour a mis l'affaire en délibéré jusqu'au 2 mars.

En dépit de la crise du transport aérien

ATR a enregistré 61 commandes en 1993

Le consortium franco-italien ATR (Avion de transport régional), constitué à parité par le français Aérospatiale et l'italien Alenia, a connu une bonne année 1993 en dépit de la crise du transport aérien. Ce groupement d'intérêt économique a enregistré 61 commandes fermes qui se décomposent en 25 ATR 42 et 36 ATR 72, auxquels s'ajoute la vente de deux avions d'occasion. Un total de 77 options supplémentaires porte à 138 le nombre de commandes en 1993, soit trois de mieux qu'en 1990, année record. Reste qu'ATR n'a pas échappé aux annulations qui ont frappé le secteur aéronautique l'an passé. Quelque 27 commandes ont été annulées, dont 21 imputables au loueur d'avions GPA.

Le chiffre d'affaires, identique à celui de 1992, s'est établi à 3,7 milliards de francs correspondant à la livraison de 47 appareils. Cette année, ATR prévoit de livrer 48 avions et compte enregistrer une soixantaine de commandes. Le constructeur affiche des bénéfices pour la troisième année consécutive et son résultat devrait dépasser les 40 millions de francs. En 1993, ATR a consolidé sa pénétration du marché mondial avec l'arrivée de quatorze nouveaux clients sur un total de soixante, et la compagnie affirme détenir 53 % du marché mondial des avions turbopropulsés de 41 à 70 sièges en termes de commandes fermes. Pour l'avenir, le consortium de Toulouse compte particulièrement sur les marchés américain et chinois pour assurer son développement.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

MOULINEX : redressement des comptes et sortie en vue du RES. – Fin 1993, le groupe de petit électroménager Moulinex a sensiblement redressé ses comptes, terminant en quasi-équilibre les neuf premiers mois d'un exercice clos fin mars. Ce redressement devrait faciliter la transformation du statut de la société de RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) en société à conseil de surveillance et directoire (ce dernier sera présidé par Jules Coulon). Cette transformation qui doit permettre de recapitaliser l'entreprise, et dont les grandes lignes ont été publiées, mardi 25 janvier, doit encore être approuvée par les salariés. Elle devrait se dérouler en quatre étapes : le rachat aux salariés qui le souhaiteraient de leurs participations (indirectes), la fusion-absorption de plusieurs holdings de contrôle, ainsi que deux augmentations de capital, l'une de 650 millions de francs du holding de contrôle Finap, l'autre de 600 millions de francs de Moulinex SA.

MICHELIN : huit cents salariés en chômage partiel à Clermont-Ferrand. – Huit cents salariés des usines Michelin de Clermont-Ferrand seront touchés par des mesures de chômage partiel en février et en mars à raison de un à quatre jours par mois en moyenne. L'annonce en a été faite par la direction, mardi 25 janvier, lors d'une réunion ordinaire du comité d'établissement. Cette décision intéresse essentiellement les activités propres aux ateliers mécaniques (outillage caoutchouté, moules, etc.) et aux services de rechappage des pneus poids lourds. Déjà, en novembre et décembre 1993, des mesures similaires avaient touché 3 130 salariés des usines clermontoises à raison de trois à quinze jours de chômage par mois. La manufacture Michelin, qui emploie en France près de 30 000 salariés, a enregistré une perte nette de 3,1 milliards de francs en 1993 contre un bénéfice net de 820 millions en 1992. Selon les syndicats, les mesures de chômage partiel ont affecté, l'an dernier, plus de 10 000 salariés sur les quelque 17 000 que comptent les usines clermontoises. Durant cette même année, le 6e plan social a vu, au niveau national, la suppression de 2 950 emplois dont 1 550 à Clermont-Ferrand. – *(Corresp.)*

ASSURANCES

AXA : l'investissement dans Equitable déjà multiplié par trois. – La valeur de l'investissement réalisé, en 1991, par le groupe français AXA dans la société d'assurances américaine Equitable, alors en pleine déconfiture, a déjà été *« multipliée par trois »*, indique Richard Jenrette, le président d'Equitable dans un entretien, mardi 25 janvier, à l'agence de presse Reuter. AXA, la société que préside à Paris Claude Bébéar, avait investi environ un milliard de dollars (six milliards de francs) pour acquérir 49 % d'une entreprise qui allait être démutualisée. La multiplication par trois de la valeur de l'investissement résulte de *« l'incroyable métamorphose »* qu'a connue Equitable en moins de trois ans : *« La compagnie a été recapitalisée, ses coûts ont été fortement réduits* (de 300 millions de dollars par an sur trois ans), *son porte-folio stabilisé et la qualité de ses actifs améliorée »*, explique M. Jenrette. Les effectifs de la société américaine ont été ramenés de 7 100 en 1989 à 4 500 à la fin de 1993. – *(Corresp.)*

COOPÉRATIONS

TOURISME : rapprochement entre L'Est Voyages, Dernouvel et Bien Public Voyages. – Un rapprochement est intervenu récemment entre l'Est Voyages (réseau Frantour), l'agence Dernouvel (filiale des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, à Strasbourg) et Bien Public Voyages (filiale du *Bien public*, à Dijon), pour constituer un nouvel ensemble de 35 agences avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs. Grâce à ce rapprochement, Frantour, réseau de 21 agences dont le siège est à Nancy et l'actionnaire majoritaire est le groupe de presse *l'Est républicain*, étendra, lui aussi, son influence dans l'est de la France.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 janvier ⬇ Hésitant

Après un accès de faiblesse en début de journée, la tendance se redressait momentanément mercredi en cours de séance, à la Bourse de Paris, dans un marché actif. En repli de 0,37 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure trois quarts plus tard, un gain de 0,25 %. Il revenait à – 0,14 % en début d'après-midi, à 2275,23 points. Le montant des échanges s'élevait sur le marché à règlement mensuel à 1,4 milliard de francs.

Le marché s'est rétabli après l'annonce d'une réduction de la hausse des prix en janvier en Allemagne, entre 3,4 et 3,5 %. Par contre, les propos de M. Wilhelm Gaddum n'étaient pas très bien accueillis par les opérateurs. Le vice-président de la Bundesbank a déclaré que l'institut d'émission ne diminuera ses taux d'intérêt directeurs que lorsque les indicateurs économiques évolueront selon les objectifs fixés. *« Nous ne donnerons pas aux phénomènes conjoncturels la priorité sur la stabilité monétaire »*, a-t-il notamment indiqué. Le titre Bouygues cédait du terrain mercredi, peu après l'ouverture de la Bourse de Paris, après l'annonce de résultats 1993 plus décevant que prévu par la communauté financière. Selon Bouygues, le résultat du groupe devrait afficher une baisse de 34 % par rapport à 1992, à 450 millions de francs, en raison d'une perte de 150 millions de francs dans l'immobilier. Les analystes escomptaient une diminution de 20 % seulement des résultats du groupe de BTP. Le Crédit national, qui vient d'annoncer un *« repli notable »* de son bénéfice net en 1993, a confirmé mercredi le maintien de son dividende par rapport à 1992, mais a précisé que ce maintien *« s'entend, bien entendu, après prise en compte de la multiplication par deux du nombre d'actions, intervenue en 1993 »*.

NEW-YORK, 25 janvier ⬇ Recul

Wall Street a reculé mardi 25 janvier, à l'issue d'une séance dominée par des prises de bénéfice et par la baisse du titre IBM après l'annonce d'un résultat financier moins bon qu'attendu. L'indice Dow Jones a terminé à 3 895,34 points, en baisse de 17,45 points, soit un repli de 0,45 %. Quelque 326 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été moins nombreuses que celles en baisse : 868 contre 1 210, et 658 titres sont restées inchangés.

« Le marché est juste un peu fatigué après la forte hausse enregistrée depuis début 1994 », a commenté Hildegard Zagorski, analyste chez Prudential Securities. Mais, selon elle, la grande Bourse new-yorkaise devrait reprendre sa progression après une période de consolidation, pour atteindre 4 100 points vers la mi-1994.

IBM a mené la baisse, perdant plus de 3 dollars en cours de séance après la publication de résultats financiers inférieurs aux attentes. Le dividende a été de 62 cents par action, alors que les estimations d'experts allaient jusqu'à 80 cents par action.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans a progressé à 6,33 % contre 6,30 % la veille.

VALEURS	Cours du 24 janvier	Cours du 25 janvier
Alcoa	75 5/8	75 3/4
Allied Signal Inc.	79	77 7/8
American Express	30 5/8	32 3/4
ATT	55 1/2	55 1/4
Bethlehem Steel	23 3/4	21 5/8
Boeing	44 3/8	43
Caterpillar Inc.	100 1/4	98 5/8
Chevron	92 5/8	92 1/2
Coca-Cola	40 1/2	40 3/4
Disney Corp.	47	47
Du Pont de Nemours	54 1/8	54 3/8
Eastman Kodak	42 1/4	42 1/2
Exxon	66 1/8	66 1/4
General Electric	107 3/4	107
General Motors	60 1/8	58 1/4
Goodyear Tyre	48	48 3/8
IBM	58 5/8	58 1/4
International Paper	74 7/8	74 1/2
McDonnell Douglas	110 3/4	108 3/4
Merck and Co	34 3/4	35 5/8
Minnesota Mining	111	110 1/4
Morgan (J.P.)	69 5/8	68 3/8
Philip Morris	57 7/8	57 7/8
Procter Gamble	58 1/4	57 5/8
Sears Roeb. and Co.	52	52
Texaco	68 1/4	65 5/8
Union Carbide	24 3/4	24 3/8
United Tech.	64	64 1/8
Westinghouse El.	14 1/8	14 1/8
Woolworth	25 5/8	25 5/8

LONDRES 25 janvier, ⬇ Vif repli

Les valeurs, initialement déprimées par des prises de bénéfice et par la baisse des titres pétroliers, ont accentué leurs pertes mardi 25 janvier en fin de séance au Stock Exchange, après l'ouverture de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 37,4 points à 3 444 points, soit un net repli de 1 %. 973,8 millions de titres ont été échangés contre 806 millions la veille.

Du côté des valeurs, les compagnies d'assurances ont subi des prises de bénéfice, alors qu'elles avaient fortement progressé lundi lorsque le groupe français UAP avait déclaré qu'il souhaitait acquérir prochainement une filiale d'assurance dommages en Grande-Bretagne. Commercial Union a perdu 17 pence à 692 et Royal Insurance 12 pence à 329.

Les pétrolières ont été affaiblies par une analyse négative de Kleinwort Benson, notamment Lasmo qui a perdu 4 pence à 122 et Enterprise Oil qui a reculé de 13 pence à 463.

Les banques ont aussi nettement baissé, avec Lloyds en recul de 19 pence à 637, HSBC Holdings de 24 pence à 954 et Standard Chartered de 35 pence à 1 310.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 25 janv.
Allied Lyons	6,56	6,50
BP	3,73	3,69
BTR	3,62	3,56
Cadbury	5,30	5,30
Glaxo	6,60	6,55
GUS	6,23	6,19
ICI	7,88	7,79
Reuters	19,08	19,33
RTZ	8,70	8,55
Shell	7,38	7,27
Unilever	11,87	11,86

TOKYO, 26 janvier ⬆ Forte reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé une nouvelle fois en nette hausse, mercredi 26 janvier, dans un marché où les investisseurs disent croire désormais possible un règlement rapide de la crise politique à Tokyo. Après une remontée de 1,6 % mardi, le Nikkei a gagné mercredi 489,86 points, soit 2,6 %, pour finir la séance à 19 138,21 points. Le volume d'échanges s'est étoffé à 360 millions d'actions contre 281 millions la veille.

Si les investisseurs étrangers sont restés acheteurs nets d'actions, le soutien de la cote est surtout venu de multiples rumeurs donnant pour vraisemblable un accord entre la coalition au pouvoir et l'opposition sur les réformes politiques avant la fin de la session parlementaire le 29 janvier. Cette perspective ouvrira la voie à l'annonce tant attendue de mesures de relance de l'économie, déjà plusieurs fois ajournées, espèrent les milieux d'affaires.

VALEURS	Cours du 25 janvier	Cours du 26 janvier
Bridgestone	1 380	1 420
Canon	1 580	1 590
Fuji Bank	2 080	2 110
Honda Motors	1 600	1 630
Matsushita Electric	1 590	1 620
Mitsubishi Heavy	664	665
Sony Corp.	5 770	5 870
Toyota Motors	1 820	1 840

CHANGES

Dollar : 5,9335 F ⬇

Mercredi 26 janvier, le deutschemark évoluait faiblement à 3,3952 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3907 francs mardi en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se repliait à 5,9335 francs, contre 5,9445 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	25 janv.	26 janv.
Dollar (en DM)	1,7530	1,7475
TOKYO	**25 janv.**	**26 janv.**
Dollar (en yens)	111,55	110,24

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 janv.) .... 6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (24 janv.) .... 3 %

BOURSES

PARIS

	24 janv.	25 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 274,49	2 278,34
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 586,63	1 593,77
Indice SBF 250	1 526,49	1 533,60

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 janv.	25 janv.
Industrielles	3 912,79	3 895,34

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 janv.	25 janv.
100 valeurs	3 481,40	3 444
30 valeurs	2 671,40	2 646,30

FRANCFORT

	24 janv.	25 janv.
Dax	2 080,91	2 126,78

TOKYO

	25 janv.	26 janv.
Nikkei Dow Jones	18 648,36	19 138,21
Indice général	1 519,38	1 550,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9275	5,9285	5,9730	5,9760
Yen (100)	5,3700	5,3750	5,4255	5,4325
Ecu	6,6015	6,6030	6,5990	6,6040
Deutschemark	3,3935	3,3945	3,3965	3,3985
Franc suisse	4,0355	4,0370	4,0575	4,0610
Lire italienne (1000)	3,4890	3,4930	3,4705	3,4765
Livre sterling	8,8735	8,8765	8,8930	8,8995
Peseta (100)	4,2095	4,2135	4,1820	4,1890

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/16	2 3/16	1 15/16	2 1/16
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/16	8 7/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	8 15/16	9 3/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 9/16
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,14 % (2281,62)

Règlement mensuel

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/09/93	EDF-GDF 3%	5760	5780	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1150	1110	-3,48
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1120	1118	-0,18
24/10/93	Renault (T.P.)	2714	2710	-0,15
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2610	2610	—
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1288	1276	-0,93
01/06/93	Thomson S.A (T.P)	1140	1140	—
16/07/93	Accor 1	722	724	+0,28
01/07/93	Air Liquide 1	872	870	-0,23
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	775	778	+0,39
29/06/92	Alcatel Cable 1	707	716	+1,27
25/06/93	Altpi 1	420	418	-0,48
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	892	889	-0,43
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17/08/93	Dassault-Aviation 1	515	498	-3,30
08/05/92	Dassault Electro 1	458	445	-2,84
18/08/93	De Dietrich 1	2281	2299	+0,79
03/08/93	Degremont 1	585	580	-0,85
16/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	43,50	45	+3,45
23/08/91	Dev.R.Sad-Est(Ly)2	72	72	—
25/08/93	DMC (Dollfus Mi) 1	409	409	—
25/05/93	Docks France 1	762	772	+1,31
10/07/92	Dynaction 1	119	126,10	+5,97
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2851	2842	-0,32
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
30/11/93	LVMH Moet Vuitton 1	3928	3895	-0,61
28/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	589	591	+0,34
30/11/93	Marine Wendel 1	430	438	+1,86
06/07/93	Matra-Hachette 1	164	163,60	-0,24
04/07/90	Metaleurop 1	83	83	—
29/06/90	Metrologie Intl 1	15,95	15,20	-4,88
07/07/93	Michelin 1	234,90	237,90	+1,28
14/09/92	Moulinex 1	119	127	+6,72
17/08/93	Navigation Mixte 1	1185	1200	+1,27
09/07/93	Nord-Est 1	177	174	-1,69
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25/08/93	Sommer-Allibert 1	2404	2425	+0,84
30/08/93	Saphis 1	551	558	+1,27
13/05/93	Sovac 1	1858	1863	+0,27
31/07/91	Spie Batignolles 1	507	498	-2,17
15/07/93	Strafor Facom 1	689	690	+0,15
30/07/93	Suez 1	349,50	348,50	-0,57
25/06/93	Synthelabo 1	218,90	227,90	+4,11
12/07/93	Thomson-CSF 1	199,90	201	+0,55
14/06/93	Total 1	317	320	+0,95
05/07/93	UAP 1	830	840	+1,59
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/04/93	Hoechst 1	1035	1040	+0,48
18/12/93	I.B.M 1	350	350	—
04/10/93	I.C.I 1	71,15	70,65	-0,70
01/01/94	I.T.T. 1	571	564	-1,23
15/11/93	Ito Yokado 1	281	282,50	+0,53
28/12/93	Matsushita 1	84,30	86	+2,02
17/12/93	Mc Donald's 1	359	352,40	+0,69
03/01/94	Merck and Co 1	210	212,60	+1,24
12/12/93	Minnesota Mining 1	668	—	—
14/12/93	Mitsubishi Corp. 1	57,50	57,30	-0,35
10/12/93	Mobil Corporat. 1	476,10	470,60	-1,16
14/01/94	Morgan J.P. 1	416,20	409	-1,73
01/09/93	Nestle SA Nom. 1	5420	5540	+2,21
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cambodge	1070	1052
Carbone Lorraine 2	845	825
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	436	415
Centenaire Blanzy	374,90	370
Ceragan Holding	22,40	22
Champex (Ny)	8,75	—
CIC Un.Euro.CIP 1	410,30	414,80
C.I.T.R.A.M. (B)	2051	—
Cpt Lyon Alem.2	445	444
Concorde-Ass Risq2	1355	1320
Constr.Met.Prov.	18,80	17
Credit Gen.Ind.	86	84,30
Darbley	630	—
Didot Bottin	820	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soudure Autogene	903	915
Sovabail	495	491
Taittinger 1	3090	3000
Tour Eiffel	298	—
Ufiner Colrath	1810	1810
Vicat 2	590	600
Virax	113	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CFPI	209	280
C.N.I.M 1	1289	1290
Codetour	310	301
Creeks	190	181,50
Dauphin OTA	325	326
Devanlay 2	1300	1315
Labor.Dolisos	105	—
Editions Belfond	180	—
Europ Propulsion 2	368	368
Finabail	205,20	204,20
Finacor	259	260
G.I.M. S.A.	1118	1118
Gravograph	195	194
I.C.C. 2	241	245

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
TF1-1	520	541
Thermador Hold(Ly)	589	580
Unilog	357,90	355
Viel et Compagnie	258,90	258
Vilmorin et Cie(Ly)2	425	425

Sicav (sélection) 25 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Monétaire	22827,51	22827,51 ◆
Ecur. Trésorerie	2785,94	2785,94 ◆
Ecur. Trimestriel	2173,02	2151,50
Elancial	142,42	138,27 ◆
Emergence Poste	118,39	114,94
Energie	429,55	416,07
Eparcic	4188,24	4188,24
Epargne-Sicav	4498,47	4488,25 ◆
Epargne Associat.	27103,43	26794,93
Epargne-Unie	1702,19	1660,67
Eafi Cash capi.	9142,85	9142,85 ◆
Eurco Solidarité	1258,44	1244
Eurocic Leaders	1396,12	1355,46
Eurodyn	1554,53	1516,61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio-Revenus	1147,74	1128,38
Natio Sécurité	11894,98	11894,98
Natio-Valeurs	1104,85	1075,38
Nippon-Gan	7228,28	6949,27
Nord Sud Dévelop.	2018,90	2005,89
Obli-Associations	195,54	192,65
Oblicic-Mondial	3264,08	3215,82
Oblicic-Régions	1209,38	1191,48
Oblifutur	3575,88	3508,21
Oblig. ess catl.	217,93	214,71
Oblitys	1812,98	1794,22
Obliséourité Sicav	14818,43	14818,43 ◆
Oblitys	543,98	535,94
Oraction	1833,16	1788,45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	752,48	734,14
Uni Régions	1673,51	1632,69
Univar	287,83	287,83 ◇
Univers Actions	1749,88	1699,42
Univers Obligations	2184,62	2144,08
Valorg	2354,31	2351,96 ◆
Valrea	61311,98	61281,34
Winterthur St-Honore	278,42	265,79

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9435	5,9445	5,65	6,15
Ecu	6,5905	6,5985	—	—
Allemagne (100 dm)	339,3400	339,0700	327	350
Belgique (100 F)	16,3015	16,3965	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	302,8400	302,7800	292	313
Italie (1000 lires)	3,4785	3,4920	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,4100	87,4300	83	91
Irlande (1 iep)	8,4985	8,5010	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8810	8,8750	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3680	2,3640	2,85	3,35
Suisse (100 f)	405,0100	403,5700	391	413
Suède (100 krs)	73,8500	74,1000	68	77
Norvège (100 k)	78,9400	78,9700	74	83
Autriche (100 sch)	48,2790	48,2390	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1515	4,1825	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3800	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5329	4,5371	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,3058	5,3434	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/01
Or fin (kilo en barre)	72700	73100
Or fin (en lingot)	73000	73150
Napoléon (20f)	419	421
Pièce Fr (10 f)	370	—
Pièce Suisse (20 f)	419	422
Pièce Latine (20 f)	419	419
Souverain	530	531
Pièce 20 dollars	2600	2640
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2735	2725
Pièce 10 florins	440	441

Matif (Marché à terme international de France)

25 janvier 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 213838

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,42	130	129,40
Précédent	130,76	130,30	129,42

CAC 40 A TERME — Volume : 33849

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2275	2287,50	2300
Précédent	2285	2298	2309,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : *compensation* - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

– Marie-José THÉAS
et
Louis-Charles GAUTHIER

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le 8 décembre 1993, à Ouzous (Hautes-Pyrénées).

4, rue Lalande,
75014 Paris.
65400 Ayros.

Décès

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine,
ont le profond regret de faire part du décès de leur très estimé collègue,

le professeur Henri BOUR,

survenu le 17 janvier 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Elève de Jean Troisier, de Marcel Labbé et de Léon Binet, titulaire de la chaire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris jusqu'en 1979, directeur de l'Institut de diététique, il avait été élu dans la 3e section (hygiène et épidémiologie) de l'Académie de médecine en 1987.

Ses travaux sur l'intoxication oxycarbonée, la nutrition, le métabolisme du fer, l'éducation diététique, le diabète faisaient autorité. Il avait eu un rôle dans la création de la *Revue du praticien* et avait participé à la rédaction des *Cahiers de nutrition et de diététique*. Auteur de plusieurs ouvrages de diététique, il animait avec M. Dérot les Journées de diabétologie de l'Hôtel-Dieu.

Il était officier de la Légion d'honneur.

– Le préfet et Mme Pierre Breuil,
Ses sœurs,
font part du décès de leur père,

M. Louis BREUIL,

survenu le 22 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Limoges, le 24 janvier, dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul DUFOURNET,
architecte DPLG,
inspecteur général honoraire
de la construction,
membre de l'Académie d'architecture,
docteur d'Etat ès lettres
et sciences humaines,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 15 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mardi 1er février, à 17 h 45.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

– Le président Roger Saubot,
Le conseil d'administration et les membres de l'Académie d'architecture,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Paul DUFOURNET,
architecte DPLG,
inspecteur général honoraire
de la construction,
conservateur des collections
de l'Académie d'architecture,
docteur d'Etat ès lettres
et sciences humaines,
officier de l'ordre
de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Arts et des Lettres,
officier de l'ordre
de Georges Ier de Grèce,

survenu le 15 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mardi 1er février, à 17 h 45.

9, place des Vosges,
75004 Paris.

– Isabelle Weulersse,
son épouse,
Renaud, Bastien, Lorraine, Maud Weulersse,
Cyril et Sabrina Augier,
ses enfants et beaux-enfants,
Odile Weulersse-Larere
et ses enfants,
Delphine et Nicolas Lyssenko-Weulersse
et leurs enfants,
Laure et Christian Garnier-Weulersse
et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Marie-Caroline Lelièvre-Rieublanc
et ses enfants,
sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
Mme Colette Lamy-Lassalle,
sa tante,
M. et Mme Etienne Lelièvre,
ses beaux-parents,
Les familles Weulersse, Lamy, Chappey et Lassalle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel WEULERSSE,

le samedi 22 janvier 1994, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris, le vendredi 28 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre MASSIN,
ancien élève de l'ENFOM,
conseiller commercial de France (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 23 janvier 1994, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Eustache (2, rue du Jour, Paris-1er).

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
son épouse,
née Paulette Deville,
de ses enfants,
Yves, Stéphen, Frédéric, Martial, Laurent et Elisabeth,
de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
de ses belles-filles et de son gendre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue du Jour,
75001 Paris.

Mme Honora MISES,
veuve de M. Max Mises,

s'est éteinte le 25 janvier 1994, à la douleur de ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant et amis.

Les obsèques auront lieu au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt (avenue Pierre-Grenier), le 28 janvier, à 11 h 30.

Liane Mises,
17, rue du Pavillon,
92100 Boulogne-Billancourt.
Roger Mises,
21, rue Barbey-de-Jouy,
75007 Paris.

– Le 16 janvier 1994, à quatre-vingt-neuf ans, s'est éteint

René MOCH,
pharmacien.

L'inhumation religieuse a eu lieu le 20 janvier, à Aulnay-sous-Bois, dans l'intimité familiale.

Mme Jeanne Moch,
son épouse,
François et Hélène Moch,
Bernard et Brigitte Moch,
André et Liliane Moch,
Marie-Thérèse et
Jean-Paul Chouraki,
ses enfants.

10, bd Gallieni,
93600 Aulnay-sous-Bois.

– Marseille, Le Caire, Paris, Carpentras.

Jean Corteggiani,
son époux,
Jean-Pierre, Dominique
et François-Marie,
ses enfants,
Baptiste et Timothée,
ses petits-enfants,
Marie-Madeleine et Elie Degreaux
et leurs enfants,
Jacqueline Pujol,
Jean Pujol,
Françoise Hirigoyen,
ses frère, sœurs, beau-frère, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Yvonne CORTEGGIANI,
née Pujol

dans sa soixante-douzième année,
le 23 janvier 1994.

« ... *La foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas.* »
(Saint-Paul, Hébreux, 11, 1-2.)

Priez pour elle.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Alain Durieu,
M. et Mme Bruno Scalbert,
M. et Mme Patrick Trautmann,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Romeo,
M. et Mme Thibault Durieu,
Bertrand, Emmanuel, Camille et Jean-Baptiste,
ses petits-enfants,
Clara,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henri TRAUTMANN,
née Simone Lacassagne,

rappelée à Dieu le 24 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16e.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marc et Nicole Pontois
née Waysfeld,
David et Julia,
Catherine et Bernard Waysfeld,
Chloé, Elsa et Noëmi,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Emile WAYSFELD,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Bagneux, le 20 janvier 1994.

– Mme Esther Rafowicz,
sa mère,
Mme Chana Rozenblum,
son épouse,
M. et Mme Jacques Rozenblum,
Olga et Esther Rozenblum,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Régine Rozenblum,
Ainsi que ses enfants et petits-enfants,
Solange Rafowicz,
Ses sœurs,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et adoré

M. Henri ROZENBLUM,

survenu le lundi 24 janvier 1994.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 janvier, à 11 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Elise SACOUN,
née Bensamoun,

survenu à Paris, le 24 janvier 1994, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petit-fils,
Parents et alliés.

Une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Selon son vœu, est rappelé le souvenir de sa sœur

Sarah

et de son mari

Jules AÏOU,

morts en déportation à Auschwitz.

Les obsèques ont lieu ce jour, au cimetière de Bagneux, à 14 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort du

professeur Louis-Vincent THOMAS
sociologue, anthropologue
et thanatologue,

survenue le 22 janvier 1994, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie funéraire sera célébrée le jeudi 27 janvier, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e. Entrée avenue du Père-Lachaise, métro Gambetta.

Des fleurs naturelles ou, de préférence, des dons à l'association AIDES.

– Le conseil d'administration de la Société de thanatologie
a la tristesse de faire part du décès de son président,

Louis-Vincent THOMAS,
ancien doyen de la faculté des lettres
et sciences humaines de Dakar,
ancien professeur émérite
à la Sorbonne,

survenu à Paris, le samedi 22 janvier 1994.

Société de thanatologie,
17, rue Feutrier,
75018 Paris.

– Le directeur, les enseignants et le personnel administratif de l'UFR de sciences sociales de l'université René-Descartes- Paris-V-Sorbonne,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Louis-Vincent THOMAS,
professeur d'anthropologie,

frappé brutalement alors qu'il poursuivait toujours aussi activement ses recherches.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Sa famille,
Le journal *l'Humanité*,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Claude KROËS,
journaliste à *l'Humanité*,

survenu le dimanche 23 janvier 1994, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 28 janvier, à 14 heures au journal *l'Humanité*, 32, rue Jean-Jaurès, Saint-Denis.

L'incinération aura lieu le même jour dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 26 janvier.)

Anniversaires

– Il y a sept ans,

Laurent FREAUD

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé ont pour lui une pensée particulière, ainsi que pour son épouse,

Betty.

– Il y a dix-huit ans,

Pascal PEPIN LEHALLEUR.

Une pensée fidèle à sa mémoire.

– Il y a trente ans,

Relations diplomatiques France République populaire de Chine,

27 janvier 1964.

Il n'y a qu'une seule Chine dans le monde. La province de Taïwan fait partie intégrante du territoire de la République populaire de Chine.

Nouvelle Etoile,
24, Bai Wan Zhuang,
100037 Beijing,
Chine.
Zone influence chinoise,
EL-P. Schweitzer,
Nogent-sur-Marne,
France.

Messes anniversaires

– Il y a deux cents ans, le 21 janvier 1794,

Jean-Claude THIBAULT

a été guillotiné, place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), à Paris.

En commémoration, 510 de ses 2 700 descendants identifiés ont participé, le 22 janvier 1994, à une messe du souvenir, célébrée par un de ses arrière-arrière-arrière-petits-fils.

Divers documents généalogiques et pièces d'archives ont été présentés lors de la réunion de famille qui suivait la cérémonie.

Quatre de ses descendants ont collaboré ou collaborent actuellement au journal *le Monde*.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, ce jeudi 27 janvier 1994, à 20 h 30 : « L'accord Rabin-Arafat, à quand ? », avec le professeur Cl. Klein, A. Rozenkier et un représentant palestinien.

– 95 auteurs participent à la vente-dédicaces de l'Association des écrivains de langue française, le vendredi 4 février 1994 de 14 h à 20 h. Salons de la mairie du 6e arrondissement.

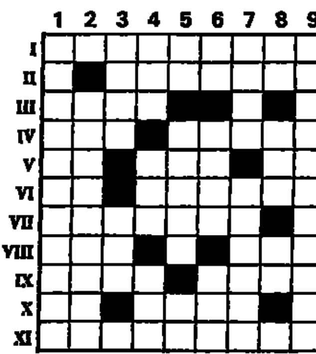
– La vente de charité de l'Œuvre apostolique pour les missions de fondation française à l'étranger, qui fournit aux jeunes Eglises tout ce qui leur est utile pour le culte et l'évangélisation, aura lieu dans les salles des Missions étrangères, 22, rue de Babylone (Paris 7e, métro Sèvres-Babylone), le mercredi 26 janvier, de 14 heures à 18 h 30, et le jeudi 27, de 10 heures à 18 heures.

Différents comptoirs : alimentation, antiquités, art exotique, linge de maison, lainages, layettes, robes d'enfants, « vêtements-farfouille », « boîte du bouquiniste », objets artisanaux, fleurs séchées, timbres...

Le jeudi 27, à midi, repas sur inscription (43-06-44-37).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6223



HORIZONTALEMENT

I. Cela ne fait rien. – II. Est vraiment collant. – III. Ne pas garder secret. – IV. Lettres de démission. Complément du verbe. – V. En gestation. Instrument de ramassage. Participe. – VI. Se donne en spectacle. Rendis poli. – VII. Interdite sans jugement. – VIII. Sans changement. Quel supplice ! – IX. Prénom. Combattit l'insipidité. – X. Traduisait un accord. Calife. – XI. C'est du propre !

VERTICALEMENT

1. Grande quand elle est profonde. – 2. Fait que l'on ignore le grand égard. – 3. Pour le rencontrer, il suffit d'aller sur le pré. Epilé partiellement. – 4. Pièce à louer. Passe à l'hôtel. Fut à même de pouvoir répéter. – 5. Partie de chasse. Contient, soutient, retient. Port de Norvège. – 6. Fin de participe. Peut qualifier une langue. Parlait franc. – 7. Jadis invoquée. Fit preuve de discrimination. – 8. Symbole. Avec lui, de très nombreux Anglais n'hésitent pas à boire la tasse. Article étranger. – 9. Consiste à mettre d'abord les voiles.

Solution du problème n° 6222

Horizontalement

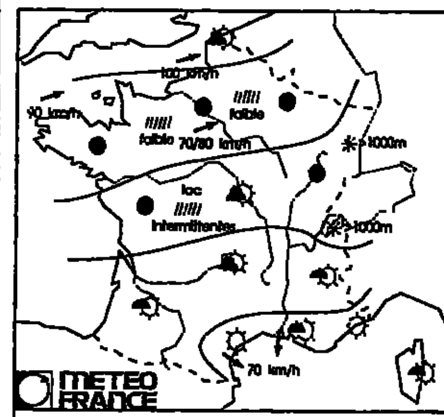
I. Diète. Cid. – II. Evian. – III. Code. Luta. – IV. Liens. Soi. – V. Arriérées. – VI. Ré. OT. – VII. Outre. – VIII. Trop-plein. – IX. Idumée. Sn. – X. Rasée. – XI. Emeutes.

Verticalement

1. Déclaration. – 2. Ivoire. RD. – 3. Eider. Doute. – 4. Taenia. PM. – 5. En. Se. Opère. – 6. Rouleau. – 7. Cousette. St. – 8. TOE. Risée. – 9. Draisiennes.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Jeudi : pluie faible au nord et éclaircies au sud. – De la Bretagne au Nord-Picardie, le temps sera couvert avec des pluies faibles la majeure partie de la journée.

Des Pays de Loire au Centre, à l'Ile-de-France, aux Alpes du nord et à l'Est, le ciel sera couvert, avec de petites pluies à partir de la fin de matinée. Il neigera un peu en montagne au-dessus de 1 000 mètres.

Du Poitou au Limousin et à l'Auvergne, la matinée sera nuageuse et des pluies éparses se produiront en cours d'après-midi.

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées et aux Alpes du sud, après dissipation des nuages bas, la journée sera agréable avec de belles éclaircies.

Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera bien dégagé durant cette journée.

Le vent d'ouest soufflera fort au nord de la Loire, avec des rafales de 90 à 100 km/h sur les côtes de la Manche, et de 70 à 80 km/h dans l'intérieur. Le mistral et la tramontane seront modérés avec des pointes à 70 km/h.

Les températures minimales iront de 3 à 7 degrés sur la moitié nord, 9 degrés sur les côtes, et de 2 à 5 degrés sur la moitié sud avec quelques gelées sur le Centre Est et le Massif central.

L'après-midi, les températures seront voisines de 11 degrés sur le nord et l'ouest du pays, 8 à 10 degrés sur le centre et l'est, enfin, de 13 à 15 degrés sur le Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 5
BIARRITZ	11/ 9
BORDEAUX	13/ 9
BOURGES	11/ 7
BREST	12/ 8
CAEN	12/ 7
CHERBOURG	11/ 7
CLERMONT-FER.	14/ 8
DIJON	13/ 7
GRENOBLE	9/ 6
LILLE	11/ 7
LIMOGES	9/ 6
LYON, BRON	12/ 7
MARSEILLE	17/ 7
NANCY, ESSEY	12/ 5
NANTES	12/ 8
NICE	14/ 7
PARIS-MONTS	13/ 8
PAU	11/ 8
PERPIGNAN	17/12
POINTE-A-PITRE	29/19
RENNES	13/ 7
ST-ETIENNE	13/ 7
STRASBOURG	12/ 6
TOULOUSE	12/ 9
TOURS	11/ 7
ÉTRANGER	
ALGER	17/ 3
AMSTERDAM	11/ 3
ATHÈNES	15/ 5
BANGKOK	32/21
BARCELONE	14/ 5
BELGRADE	8/ 2
BERLIN	9/ 5
BRUXELLES	11/ 6
COPENHAGUE	2/ 2
DAKAR	22/16
GENÈVE	10/ 8
ISTANBUL	11/ 5
JÉRUSALEM	9/ 6
LE CAIRE	18/14
LISBONNE	16/10
LONDRES	13/ 5
LOS ANGELES	13/ 9
LUXEMBOURG	10/ 3
MADRID	14/–2
MARRAKECH	16/ 5
MEXICO	10
MILAN	9/–3
MONTRÉAL	–16/–25
MOSCOU	–2/–7
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	22/12
NEW-YORK	6/–1
PALMA-DE-MAJ.	18/ 0
PÉKIN	1/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	15/ 6
HONGKONG	22/13
SÉVILLE	17/ 2
SINGAPOUR	–/25
STOCKHOLM	–3/–6
SYDNEY	28/19
TOKYO	11/ 2
TUNIS	16/12
VARSOVIE	3/ 0
VENISE	10/ 3
VIENNE	11/10

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-01-1994 à 18 heures TUC et le 26-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 26 JANVIER

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Laurence, mannequin.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les Enfants de la violence. Reportages : La violence à l'école, de Myriam Aldli ; Trafic et vente de drogue, d'Antoine Guelaud et Jean-Claude Fontan ; Les Incasables du Brandon et Quartiers de mineurs, deux enquêtes CAPA.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller. Invité : Michel Pebereau, président de la BNP.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Cagnes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. La chanson des mal-aimés.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Un toit pour dix.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Le Clandestin. De Jean-Louis Bertuccelli.
22.35 Documentaire : Les Amants du siècle. Présenté par Frédéric Mitterrand. Amours au royame de Roumanie.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : 4 Une pêche d'enfer. En direct du Festival de la BD à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Douane de mer*, de Jean d'Ormesson.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présentée par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *Télérama*. Nul ne sera tenu en esclavage, et pourtant. Invités : Carlos Bauverd, directeur de l'information publique du Bureau international du travail ; Salem Mezhoud, responsable des programmes de l'association britannique Anti-slavery ; André Sainjon, député européen, auteur d'un rapport soumis au Parlement européen ; Reportage : L'esclavage aujourd'hui, de Dominique Torres.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.00 Téléfilm : Le Dernier Tour. De Thierry Chabert.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : For the Boys, hier, aujourd'hui et pour toujours. ■ Film américain de Mark Rydell (1991).
23.15 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Le Sous-sol de la peur. ■ Film américain de Wes Craven (1991).
1.05 Cinéma : Sur la Terre comme au ciel. ■ Film franco-belgo-espagnol de Marion Hansel (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Palettes. Georges Seurat, d'Alain Jaubert (rediff.).
17.35 Magazine : Transit (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.35 Documentaire : Darsham. De Stéphane Diss (rediff.).
19.00 Cinéma d'animation : Il était une fois... Finn McCoul. De Bill Mayer.
19.25 Court métrage : Bol de jour. D'Henri Gruvman.
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Opéra : Le Prince Igor. D'Alexandre Borodine. Mise en scène d'Andrei Serban. Avec Sergei Leiferkus ; Anna Tomowa-Sintow, Alexei Steblianko, Nicolai Ghiuselev, Paata Burchuladze, Elena Zaremba, Robin Leggate, Eric Garret, Francis Egerton, l'Orchestre et les chœurs du Royal Opera, le Royal Ballet, dir. : Bernard Haitink.
0.00 Documentaire : Filmforum. Quand les idoles sont encore des dieux. De H. Dimko et H. Krill (60 min).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.30).
20.45 Magazine : Duel autour du monde.
20.50 Téléfilm : Libérez mon fils. De Roberto Malenotti.
22.45 Téléfilm : Verdict. De Tony Richardson.
0.25 Magazine : Emotions.
0.55 *Six minutes première heure.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Littérature égyptienne.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Jacques Faizant.
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mars 1993 à Berlin) : *Shcerzo fantastique* op. 3, de Stravinsky ; *Trois pièces pour orchestre* op. 6, de Webern ; *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy ; *Ma mère l'Oye*, *Le Tombeau de Couperin*, *la Valse*, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.15 Soliste. Shura Cherkassky.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Charles Fiterman.
RTL, 18 h 30 : « La politique anti-chômage », avec Philippe Auberger et Martin Malvy.
Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Pons (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : « Et vous, les films français, ça vous branche ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Vitrine

VERS 18 h 30, juste après une leçon de riziculture administrée par Jean-Pierre Coffe, une très brève bande-annonce nous informa que France 2 nous réservait, à 20 heures, une information sensationnelle : on avait arrêté le meurtrier de l'adolescent de la station de métro Porte-de-Pantin, à Paris. Surtout, ne quittez pas l'écoute ! Encore quelques jeux, quelques plaisanteries de Nagui, et vous saurez tout sur cette arrestation ! Les grimaces de Nagui en glissèrent presque plus vite – et pour faire glisser les grimaces de Nagui, il faut au moins une attente de cette intensité ! A 20 heures, chacun était prêt à célébrer ce grand succès policier, qui fournit comme de juste le premier titre du journal.

Insérée au beau milieu des programmes, comme la bande-annonce du film du soir ou de l'émission de variétés du lendemain, cette séquence rappelait brutalement que le « 20 Heures » était un produit télévisé comme un autre, justiciable de la même technique de promotion : on y choisissait, pour la bande-annonce, les extraits les plus alléchants, exactement comme la seule scène déshabillée du film est invariablement retenue pour la bande-annonce. De la même manière, par exemple, que la participation du présentateur Hervé Claude, quelques heures plus tard, au jeu « Questions pour un champion » sur France 3, elle, nous confirmait qu'entre informer et distraire, les cloisons sont toujours moins épaisses qu'il n'y paraît.

Quant au choix de cette nouvelle-là, parmi toutes celles que développerait Paul Amar, il ouvrait de fascinantes perspectives. Car un tri implicite se trouvait ainsi opéré entre les informations dignes d'une bande-annonce, et les autres. Une distinction apparaissait. D'un côté l'information alléchante, un peu canaille, supposée faire grimper l'audience : le meurtre du métro. De l'autre, l'information obligée et honorable : la visite du président à Nantes, la réunion interministérielle sur l'emploi, les obsèques de Jean-Louis Barrault. Imagine-t-on quelles bandes-annonces on eût pu réaliser avec celles-là ? Sensationnel ! M. Balladur veut favoriser les embauches de pompistes ! Restez à l'écoute ! M. Mitterrand inaugure un tramway et fait l'éloge de la sécurité sociale !

Qu'est-ce d'autre, un journal télévisé, qu'un nécessaire tricotage du canaille alléchant et de l'ennuyeux honorable au sein d'un même programme, parfois d'un même reportage ? Dans cette improbable harmonie, quelle couleur dévore l'autre ? Est-ce le meurtrier de la porte de Pantin qui, habilement, nous attire sur les traces de M. Mitterrand, à Nantes, ou le président n'est-il qu'un alibi pour nous permettre de nous rassasier de notre ration quotidienne de malheurs et de sang ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 27 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 2.55).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Intrigues.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.30 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Victor Lanoux.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Rapt à crédit. De Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Valéria Cavalli.
22.40 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Guy Montagné. Les Envahisseurs ; La douleur ; Les enterrés vivants ; Les drogués du sexe.
23.45 Magazine : Questions de mode. Présenté par Viviane Blassel. Avec Karl Lagerfeld, Gianfranco Ferré, Christian Lacroix, des mannequins.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Côté cœur.
1.20 TF1 nuit (et à 1.50, 2.45, 3.15, 3.50, 4.50).
1.25 Documentaire : L'Aventure des plantes.
1.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.20, 5.10).
2.55 Passions.
4.00 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (dernier épisode).
4.55 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Spécial Sacha Guitry. Invités : Jacqueline Delubac et Raymond Castans.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là. Animé par Georges Beller et Lise Van Bussel.
12.59 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons. (Et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. On danse en France. Avec Loulou Legrand, Michèle Boudet, Maria de Rossi, Les Domino's, Arlette Ménard, Franck Michael, Lily Vincent, Roger Varnay.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Lycée alpin.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous. *Présenté par Christian Morin et Cendrine Dominguez.*
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Spécial drogue. Invité : Charles Pasqua. Reportages : La guerre perdue, d'Edward Stourton, Doug Vogt et Bill Corone ; Brigade des stups, de Christophe Tortora et Christian Leroux.
22.25 Expression directe. CFTC.
22.30 Série : Haute tension. Le Visage du passé, de Patrick Dromgoole, avec Evelyne Bouix, Jean-Pierre Bouvier.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Sport : Basket-ball. Pau-Orthez-Bologne.
1.55 Le Magazine de l'emploi. (rediff.).
2.50 Magazine : Mascarines. (rediff.).
4.20 Dessin animé (et à 4.40).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjours les petits loups.
8.00 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne (v.o.) ; A 8.10, Les reportages de l'actualité : l'Espagne, Portugal et l'Italie (v.o.) ; A 9.00, Journal francophone ; A 9.20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Babadoks ; A 9.55, Semaine thématique : Ecrivains du XIXe siècle. 3. Gustave Flaubert, François Bouvard et Juste Pécuchet. Invité : Pierre-Marc de Biasi. Fiction : Bouvard et Pécuchet, de Robert Valey et Luc de Coustine.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. La chance est-elle un hasard ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Eh bien chantez, maintenant.
14.25 Série : *Capitaine Furillo.*
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Didier Gustin.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct du Festival de la bande dessinée à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Piège*, de Jean-Charles Kraehn et Patrick Jusseaume.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Young Guns. ■ Film américain de Christopher Cain (1988). Avec Emilio Estevez, Kieffer Sutherland, Lou Diamond Philips.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Théâtre : Filumena Marturano. Pièce d'Eduardo De Filippo, mise en scène de Marcel Maréchal (Création du Théâtre national de Marseille la Criée), avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll.
1.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Baby Folies.

En clair jusqu'à 8.10

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 Documentaire : Les Allumés... Voitures en folies, de Harrod Blank.
8.30 Le Journal du cinéma.
9.00 Cinéma : L'Œil qui ment. ■ Film franco-portugais de Raoul Ruiz (1992). Avec Didier Bourdon, John Hurt, Lorraine Evanoff.
10.35 Flash d'informations.
10.39 Surprises.
10.55 Téléfilm : Au nom de ma fille. De Jud Taylor, avec Donna Mills, John Getz.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Petit Homme. ■■ Film américain de Jodie Foster (1991). Avec Jodie Foster, Dianne Wiest.
15.10 Documentaire : Sous le charme d'Audrey Hepburn. De Gene Feldman et Suzette Winter.
16.00 Cinéma : Turtle Beach. ■ Film australien de Stephen Wallace (1990). Avec Greta Scacchi, Joan Chen, Jack Thompson.
17.25 Magazine : L'Œil du cyclone.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : A l'heure où les grands fauves vont boire. □ Film franco-helvétique de Pierre Jolivet (1992). Avec Eric Métayer, Marc Jolivet, Isabelle Gélinas.
21.45 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Frankie et Johnny. ■ Film américain de Garry Marshall (1991). Avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Hector Elizondo (v.o.).
23.50 Documentaire : Mourir pour un Eldorado. De Ric Burns.
1.15 Cinéma : L'Esclave de Rome. ■ Film italien de Sergio Grieco (1961). Avec Mario Petri, Giacomo Rossi-Stuart, Rossana Podesta.
2.45 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : My Beautiful Laundrette. ■■ Film britannique de Stephen Frears (1985, v.o., rediff.).
18.35 Court-métrage : A portée de main. De Veit Helmer (rediff.)
18.45 Court-métrage : La Valse d'adieu. De Dagmar Brendecke et Bernard Frey (1990).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Les Arnold.
20.00 Documentaire : Henri Dantès, dompteur. D'Eric Sandrin (rediff.).
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Continent. La Pologne, un nouveau voisin. Soirée conçue par Reinhart Lohmann.
20.41 Documentaire : Les Chantiers navals de Gdansk. De Stanislaw Krzeminski.
20.50 Documentaire : Trois présidents à Gdansk. De Reinhart Lohmann.
20.55 Débat. Avec Reinhart Lohmann, Adam Krzeminski, Andrzej Szczypiorski et Tadeusz Mazowiecki (et à 21.35, 22.00, 22.45, 0.15).
21.05 Documentaire : La Jeunesse polonaise, un espoir. De Reinhart Lohmann.
21.40 Documentaire : Entre houillères et high-tech. De Stanislaw Krzeminski.
22.05 Documentaire : L'Œil de la caméra. De Malgorzata Bucka.
23.00 Cinéma : La Séduction d'Agata. ■■ Film polonais de Marek Piwowski (1993). Avec Karolina Rosinska, Slawomir Federowicz, Pola Raska (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia. (Et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.25, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Le Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Birdy. ■■ Film américain d'Alan Parker (1984). Avec Matthew Modine, Nicolas Cage, John Harkins.
22.45 Cinéma : La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy.
0.20 Informations : *Six minutes première heure.*
0.30 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Nature et civilisation ; Fréquenstar ; Fidae Chill, 1992 ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Eden Blues, de Bruno Allain.
21.30 Profils perdus. Bernard Grasset (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Marie-Louise Letengre.
0.50 Musique : Coda. Nancy Jazz Pulsation (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (en direct de la salle Pleyel) : *Obéron*, ouverture, de Weber ; *Concerto pour violon et orchestre en ré mineur* op. 47, de Sibelius ; *Danses symphoniques* op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Paris, dir. Djansug Kakhidze.
22.15 Soliste. Shura Cherkassky, piano.
23.07 Ainsi la nuit. *Quatre poèmes*, de Ropartz ; *Elégie n° 1 pour violoncelle, harpe, piano et harmonium*, de Liszt ; *Trio pour violon, violoncelle et piano* (extraits), de Chausson.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Martin Malvy et Amin Maalouf (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Viennoiseries

L'Autriche n'a pas de chance avec ses présidents : après six ans de quarantaine en raison de l'activité de Kurt Waldheim dans la Wehrmacht, elle croyait enfin avoir trouvé le bonheur avec Thomas Klestil, brillant diplomate et homme du monde. Mais derrière les murs de la Hofburg se jouait un drame à trois personnages : le mari, l'épouse, la maîtresse.

Classique. Madame fait ses valises et la rivale, raison d'Etat oblige, se résout à l'exil. Le président est maintenant bien seul dans son palais devenu bien grand.

L'Autriche de Sissi savait tricoter des drames à faire pleurer l'Europe. Devenue République, elle s'est recyclée dans la comédie de boulevard.

Vienne qui chante et qui danse ne pense aujourd'hui qu'à une seule chose : qui donc ouvrira dans les bras présidentiels le prochain bal de l'Opéra ?

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

François Bon, dans *Un fait divers*, fait entendre les voix multiples d'une détresse banale. L'essai de Julia Kristeva, *le Temps sensible* : une lecture originale qui épouse Proust, sa pensée, son projet. « La philosophie sans peine », par Roger-Pol Droit.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-spectacles » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 26 janvier 1994 a été tiré à 464 753 exemplaires

L'avenir des établissements publics du secteur de l'énergie

La France aurait à répondre du monopole d'EDF et de GDF devant la Cour de Luxembourg

La Commission européenne aurait pris la décision de saisir la Cour de justice de Luxembourg à l'encontre de la France, du Danemark, de l'Irlande, de l'Italie, et de l'Espagne. Des monopoles régissent en effet les importations et exportations de gaz et/ou d'électricité dans ces cinq pays, ce qui, selon l'interprétation de la Commission, serait contraire au traité de Rome.

La Commission avait déjà mis en garde la France à ce sujet à plusieurs reprises. En mars 1991, Leon Brittan alors commissaire européen chargé de la concurrence, avait annoncé le lancement d'une procédure judiciaire contre neuf pays, dont le France, pour qu'ils mettent fin à ces monopoles.

Aussitôt dit, aussitôt fait. En août 1991, la Commission envoie une *« lettre d'infraction »* aux pays visés. La France y répond en expliquant qu'elle ne s'estime pas en tort. Ce qui n'est pas l'opinion de la Commission, qui envoie donc un *« avis motivé »*, en novembre 1992, pour expliquer sa position . Mais le gouvernement de M. Bérégovoy y répond en maintenant son point de vue.

En mars 1993, le nouveau gouvernement modifie la position de la France sur ce dossier. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, rencontre Karel Van Miert qui vient de succéder à Leon Brittan. Il souhaite débloquer la situation et informe donc le nouveau commissaire chargé de la concurrence qu'il va réfléchir aux moyens à mettre en œuvre. Gérad Longuet demandealors à son directeur général de l'énergie et des matières premières, Claude Mandil, d'étudier le sujet, ainsi que plus généralement celui de la réforme de l'organisation électrique et gazière française, le fameux *« rapport Mandil »* publié en décembre 1993.

Remplacer la loi de 1946

Ses conclusions vont dans le sens des modifications demandées par la Commission, puisqu'il préconise *« la supression des monopoles d'importation et d'exportation »*. Mais, avant d'être mis en application, il faudra encore patienter quelques mois. Le temps nécessaire pour que le Parlement français vote un nouveau texte, remplaçant la loi de 1946 qui instituait les monopoles électriques et gaziers. Ce projet de loi devrait être soumis aux parlementaires à l'automne 1994.

Parallèlement, la procédure de la Cour de Luxembourg devrait suivre son cours. Mais il faudra sans doute de nombreux mois avant qu'elle ne formule une condamnation, si tel devait être son verdict. Il est donc vraisemblable que cette condamnation sera sans objet, la France ayant modifié sa législation entretemps. Ce que n'ignore évidemment pas la Commission.

Le lancement de cette procédure pourrait avoir pour seul objet d'accélérer les travaux législatifs en cours. En France, mais aussi à Bruxelles, où une directive générale sur la mise en place du marché intérieur de l'énergie est en discussion . En décembre 1993, une directive élaborée par la Commission, tenant compte de nombreux amendements introduits par les parlementaires européens, était proposée aux ministres de l'énergie des Douze. Mais ces derniers ont préféré le soumettre à des experts avant de se prononcer. La Commission semble estimer que tout cela n'aurait que trop duré.

ANNIE KAHN

Conséquence de la diversification des deux « grands » de la distribution

Les entreprises spécialisées dans le gaz et l'électricité dénoncent une concurrence « déloyale »

Comme il leur était demandé par le ministère de l'industrie, les représentants des entreprises spécialisées dans les installations électriques et de gaz ainsi que les artisans de ce secteur réagissent aux propositions du rapport de Jean-Pierre Guillet sur la diversification d'EDF et de GDF. Ils s'inquiètent de la concurrence *« déloyale »* dont ils affirment faire les frais.

« Les propositions des pouvoirs publics tiennent sur une simple feuille, ils auraient très bien pu les mettre sur un ticket de métro... » Cette réflexion d'un industrieltraduit la déception des constructeurs et installateurs d'équipements électriques ou gaziers lorsque, au début du mois de janvier, ils reçurent les conclusions du ministère de l'industrie sur la diversification d'Electricité de France et de Gaz de France dans leurs secteurs. Depuis de nombreux mois, l'émergence d'une concurrence jugée déloyale inquiète l'ensemble des entreprises, de tailles très variées, allant du simple artisan au grand groupe, qui représentent globalement 210 000 personnes et 80 milliards de chiffre d'affaires.

Saisi en juin 1993 de ce problème, Gérard Longuet confiait une mission d'étude à Jean-Pierre Guillet, inspecteur général de l'industrie et du commerce. Le ministre de l'industrie lui demandait de définir les conditions dans lesquelles un monopole a le droit d'étendre ses activités vers des secteurs concurrentiels. Sa mission consistait aussi à vérifier si ces diversifications ne sont pas contraires à l'objet spécifique des deux établissements publics définis par la loi de 1946. Il devait enfin proposer les règles nécessaires de transparence pour qu'EDF et GDF puissent prospérer en amont de leurs métiers de base, sans être accusés de fausser la concurrence. Remis comme convenu en octobre 1993, le rapport Guillet est resté dans les cartons du ministère.

Certes, dans le même temps, les pouvoirs publics avaient un autre problème à régler dans le secteur de l'énergie, celui de l'aménagement des monopoles de production et de distribution de gaz et d'électricité. Aux premiers jours de janvier, l'ensemble des organisations professionnelles ont reçu une lettre du ministère de l'industrie leur demandant de donner leur avis, avant le 24 janvier, sur la feuille de « propositions » annexée à la lettre. Dépités par le contenu succint de ces propositions, qui ne traitent que des modalités d'extension des métiers d'EDF et de GDF, les principaux syndicats du secteur (FEDELEC, CAPEB, FNEE, FNB, SERCE, FNTP, UNA3E-CAPEB) ont préféré répondre ensemble.

D'une seule voix, ils regrettent que le texte reçu ne traite pas de la question de base sur le droit des deux établissements publics de se diversifier. Ils demandent donc l'arrêt des activités d'EDF en la matière, tant que les pouvoirs publics n'auront pas ouvert de véritables négociations. L'ensemble des professionnels veulent également prendre connaissance du rapport Guillet, auquel ils ont participé en fournissant à son auteur des informations.

Cette réaction ne surprend apparemment pas les pouvoirs publics. Refusant d'admettre qu'ils avaient commis une maladresse en envoyant une lettre si brève, risquant même de mettre le feu aux poudres dans ce secteur d'activités, ils préfèrent parler aujourd'hui de *« coup de sonde pour tester cette profession »*. Néanmoins, le ministère de l'industrie semble décidé à ouvrir des discussions prochainement entre tous les intervenants et pourrait même publier le rapport Guillet.

DOMINIQUE GALLOIS

Jean-Didier Wolfromm, Prix Interallié, en 1978, est mort

L'écrivain et critique Jean-Didier Wolfromm est mort dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 janvier à l'hôpital Cochin. Il était âgé de cinquante et un ans. Il avait obtenu le prix Interallié en 1978 pour un ouvrage largement autobiographique, *Diane Lanster*. Dans ce roman, Jean-Didier Wolfromm racontait, dans la langue toute de clarté qui était la sienne, l'histoire d'un jeune homme, Thierry, dont l'enfance était assombrie par la maladie, une poliomyélite qui l'a laissé handicapé et une allergie à la poussière qui provoque d'épouvantables démangeaisons.

Comme Thierry, Wolfromm souffrait de ces disgrâces physiques ; comme lui aussi, il essayait de compenser ses handicaps en offrant toute son énergie à l'art et à la beauté. Peintre des l'enfance, romancier, critique littéraire, éditeur, chargé de mission à Antenne 2, il était aussi directeur des études à l'Ecole nationale des beaux-arts. Outre *Diane Lanster* (Grasset), il avait publié en 1963 *Lueur de plomb* (Julliard) et en 1990 *La leçon inaugurale* (Grasset).

Le président Eltsine accepte la démission de M. Fiodorov

Cette fois, le feuilleton Fiodorov *(le Monde* du 26 janvier) semble bien terminé : après avoir longtemps entretenu l'incertitude, le ministre des finances a confirmé sa décision, cette fois définitive, de quitter le gouvernement de M. Tchernomyrdine. L'audience sollicitée par M. Fiodorov auprès de Boris Eltsine a fini par avoir lieu, mercredi 25 janvier, mais, selon le service de presse de la présidence russe le minsitre n'a pas réussi à convaincre le président d'accepter les conditions qu'il posait pour rester au gouvernement.

Son exigence essentielle était un limogeage du président de la banque centrale, M. Guerachtchenko, lui-même soutenu par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine. En conséquence, Boris Eltsine a *« accepté la démission »* de l'homme qui passait pour le garant du maintien d'une certaine rigueur financière de la part de l'exécutif, mais dont les méthodes étaient très critiquées par les « réformateurs modérés » qui, eux, sont restés au gouvernement.

Selon le rapport de la commission d'enquête

Le mauvais comportement des conducteurs est à l'origine de la catastrophe de l'autoroute A 10

« Un accident banal qui a eu des conséquences tragiques ». C'est ainsi que Louis Moissonnier, président de la commission d'enquête nationale sur le carambolage survenu le 10 novembre 1993 sur l'autoroute A 10, commente le rapport qu'il a remis le 14 janvier à Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports, et qui est rendu public mercredi 26 janvier.

Jamais l'incendie d'une roue de camion garé sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute n'aurait dû entraîner un tel bilan : 15 morts et 49 blessés (*le Monde* du 12 novembre 1993). Mais le vent qui rabattait la fumée dans la lumière de ses phares a obligé un chauffeur, aveuglé, à arrêter un camion-citerne vide sur la voie de droite. Celui-ci a ensuite été heurté par un autre camion dont les deux occupants ont été tués. A la suite de cette collision, la citerne s'est couchée en barrant la chaussée et a été percutée par une douzaine de véhicules en faisant une nouvelle victime. Un deuxième carambolage entre quatre voitures a fait un blessé grave.

Il n'y aurait probablement eu aucun mort dans les 36 voitures qui se sont heurtées par la suite si un camion, qui arrivait à vive allure, avait pu être maîtrisé par son chauffeur. Celui-ci a alors écrasé cinq voitures et a sans doute – l'enquête judiciaire en cours le dira – mis le feu aux véhicules et à l'essence répandue sur le sol. Douze personnes, dont six qui avaient eu le temps de s'extraire de leurs automobiles, ont alors péri carbonisées.

La commission d'enquête estime que le comportement des conducteurs est largement responsable de la gravité du bilan de cet accident. Alors que la visibilité était médiocre et que la chaussée était glissante en raison d'une pluie fine, la plupart des conducteurs roulaient à 130 km/h (pour une vitesse limitée à 110 km/h dans de telles conditions). Les distances entre les véhicules étaient faibles.

La responsabilité des poids lourds est soulignée par la commission d'enquête, qui s'étonne qu'aucun extincteur n'ait permis d'éteindre le feu sur la roue du premier camion. Elle considère que le rythme de travail imposé aux chauffeurs impliqués dans l'accident explique leur manque de jugement et leur vitesse excessive. La concurrence que se livrent les transporteurs européens explique les carences dans la maintenance, et la surcharge des véhicules pourrait être à l'origine des défaillances techniques survenues au cours de l'accident.

Parmi les propositions présentées au ministre, la commission d'enquête demande que les extincteurs soient rendus obligatoires dans tous les poids lourds et plus seulement dans ceux qui transportent des produits dangereux. Elle souligne la nécessité pour les constructeurs automobiles d'étudier des moyens de prévention contre les incendies.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Au conseil des ministres

Un nouveau statut pour l'Opéra de Paris

Le conseil des ministres, réuni, mercredi 26 janvier, sous la présidence de François Mitterrand, a approuvé deux projets de loi présentés par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères ; l'un autorise la ratification d'un traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la France et le Kazakhstan ; l'autre autorise l'approbation de la convention européenne sur la télévision transfrontières. A été également approuvé un projet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, modifiant le code de la consommation sur la certification des services et des produits autres qu'alimentaires.

Le conseil des ministres a aussi adopté un décret préparé par Alain Juppé, créant un comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger, et un autre de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, fixant le statut de l'Opéra national de Paris. Les ministres ont enfin entendu deux communications, l'une de Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sur la modernisation du service public de l'emploi, l'autre, présentée par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la politique de l'information scientifique et technique.

Le conseil a aussi nommé Jean-Louis Dutaret président-directeur général de la Société financière de radiodiffusion *(lire page 16)*, Rolande Ruellan directeur de la Sécurité sociale *(lire page 15)*, et Jean-François Lorit chef du service de l'inspection générale de l'administration. Il a enfin dissous l'assemblée des membres élus de la chambre d'agriculture de la Réunion.

صكنا من الأصل

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

L'âge de raison du rap américain

Depuis sa naissance en 1979, le hip-hop – ou rap – n'a cessé de grandir. Il reste, aux Etats-Unis, la seule forme d'expression culturelle partagée par les Noirs et les Blancs. En France, MC Solaar lui a donné ses lettres de noblesse. D'Abidjan à Stockholm, le rap s'adapte à tous les climats, comme il l'a fait à Marseille.

NEW-YORK
De notre envoyé spécial

PRINCE RAKEEM n'a guère plus de vingt ans. En bonnet de laine, grand imper, jean très large, boots de cuir délacées, il est chez lui à la Hit Factory, l'un des studios les plus prestigieux de Manhattan. *Enter The Wu-Tang (The 36 Chambers)*, le premier album du Wu-Tang Clan, son groupe, sa bande, est sorti à la fin de 1993 et se vend bien. Ils sont six, venus de Staten Island, et ont choisi le nom du groupe dans les films de kung-fu (le wu-tang est un style d'escrime) qui occupent une bonne part de leurs interminables loisirs.

Prince Rakeem n'en est pas à son coup d'essai. Il y a quelques années, il a enregistré un simple pour Tommy Boy, label phare de la scène new-yorkaise. « *Ils m'ont obligé à tourner un clip en smoking, je n'osais plus sortir de chez moi.* » Puis Rakeem s'est un peu perdu, le temps d'un procès à la suite d'une bagarre. Contrairement à son collègue Method Man, autre rapper du Wu-Tang Clan, il a échappé à la prison. « *J'ai fait le point, j'ai décidé de ce que je voulais faire, c'est comme ça que le disque est né, pour revenir au bon vieux temps* ». Il dit « *back in the day* », l'expression favorite de la scène hip-hop new-yorkaise, aujourd'hui pétrie de regrets. D'avoir dû céder son statut de capitale nationale à Los Angeles, de ne plus pouvoir consommer le rap *live*, pour des raisons de sécurité.

Prince Rakeem crache son mépris pour la sophistication qui a dénaturé le hip-hop. Pour lui, les règles sont simples, il faut « *parler clairement, avoir des* beats *forts* ». C'est une critique implicite des rappers de la Côte ouest emmenés par Dr Dre qui retrouvent – musicalement, car leurs textes dépassent de très loin en violence et en obscénité les raps du Nord-Est – la suavité du funk des années 70. Prince Rakeem accuse : « *Ce sont les hivers qui font les vrais hommes. Quand tu commences à dealer au coin de la rue à trois heures de l'après-midi et que tu finis à trois heures du matin, qu'il faut rester dans le froid, attendre, avec toutes tes fringues, le bonnet, le gilet* [dans le ghetto, un gilet (« *vest* ») est naturellement pare-balle], *tu ne rigoles pas comme un type qui passe sa journée à traîner au soleil dans une décapotable.* »

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page II



XAVIER DE NAW

Le groupe Leaders of the New School.

CINÉMA

« Blanc », l'égalité des malchances

Le deuxième volet de la trilogie de Krzysztof Kieslowski est un pont tendu entre « Bleu », film de chagrin et d'espérance, et « Rouge », attendu en mai. Pour l'instant « Trois couleurs Blanc », dans sa simplicité retrouvée, sa drôlerie un peu désespérée comme il sied à ce qui est polonais, apparaît comme un retour bienheureux de Kieslowski à son art d'entomologiste des sentiments.

LE fronton du Palais de justice de Paris est filmé de biais. On lit clairement le mot « Egalité ». C'est à cet instant qu'une fiente de pigeon atteint en piqué l'épaule d'un homme qui semble à la fois humble et révolté. Le décor est planté. Et le thème et l'idée.

L'homme, Karol (Zbigniew Zamachowski), est là pour son propre procès. Il crie en polonais : « *Où est l'égalité ? Est-ce parce que je ne parle pas français qu'on ne veut pas m'écouter ?* » En un contre-champ magistral et discret, Kieslowski vient de jeter une passerelle entre *Blanc* et *Bleu*. On y voyait Juliette Binoche chercher sa rivale dans les dédales du Palais, entrer par erreur dans une salle de tribunal où l'on entendait (sans le voir) un homme crier en polonais : « *Où est l'égalité ?...* » On le voit cette fois en gros plan, et au loin, dans l'encadrement de la porte, la petite silhouette bleue et furtive de Binoche, comme un clin d'œil.

Car le lamentable et magnifique héros de *Blanc*, c'est bien Karol. Il est coiffeur, a rencontré Dominique, une Française, dans un concours de coiffure, justement. Ils se sont mariés, ont ouvert un salon à Paris. Maintenant Dominique, qui a un amant, demande le divorce, affirmant que le mariage n'a pas été consommé. Il ne nie pas, Karol, il se laisse humilier, dépouiller par la frustration vengeresse d'une mégère enfantine et délectable (Julie Delpy).

On est dans le métro. Karol n'a plus rien, plus de femme, plus de maison, de salon, plus de passeport, plus d'argent, il n'est plus personne, les digues sociales ont sauté. Tout ce qui lui reste – normal pour un coiffeur –, c'est son peigne. Il en fait un peigne musical, joue dans le désert du quai une petite mélodie zézayante et modeste. Un homme s'approche et l'aborde en polonais. « *Comment savez-vous que je suis polonais ?* », demande Karol, effaré. A-t-il un nez polonais, une odeur polonaise, qu'est-ce qui l'a dénoncé comme Polonais ? L'homme lui répond sobrement : « *J'ai reconnu la mélodie* ». Ellipse de toute beauté – il y en aura beaucoup d'autres dans *Blanc*. Une mélodie jouée dans le métro parisien sur un peigne musical et c'est tout un pays qui ressurgit, un ailleurs partagé, des souvenirs jumeaux.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page VII

DESIGN

PHILIPPE STARCK, STAR ET OBJET

Philippe Starck, designer, embryon d'architecte surdoué, gros bébé sympathique, jovial et tourmenté, a fini par naître en 1949, à Paris. Depuis, il est devenu l'un des designers les plus connus au monde et sans doute l'un de ceux dont les objets et les meubles sont les plus vendus, sans que leurs utilisateurs soient toujours conscients qu'ils manient du Starck. Rapport distant et intime, dialogue déconcertant par la nouveauté des formes, des espaces, des idées qu'il propose, mais qu'on finit par suivre – bonheur ou fatalité – comme on accepte le mobilier urbain du XIXe siècle, comme on s'assied bon gré mal gré dans du Prouvé ou du Thonet. Nous avons rencontré Starck sur le tard, à Montréal, en 1993, et nous eûmes un premier aperçu de sa fragilité. Il eut en effet une peur bleue, presque superstitieuse, de la brosse à dents jetable, que, par souci expérimental, nous lui avions achetée au tabac du coin. Comme il a lui-même dessiné la plus célèbre des brosses à dents, redécoré les appartements élyséens de François Mitterrand, inventé la torche des Jeux olympiques d'Albertville, construit partout et couvert le monde de ses meubles, il nous a paru intéressant d'apprendre pourquoi la star Starck, objet de culte, pouvait avoir ainsi peur d'un vulgaire morceau de plastique. L'entretien qu'il nous a accordé permet de découvrir, derrière ces objets savamment dessinés, une espèce d'homme assez rare. Un poète relatif auquel Thomson vient de demander d'étudier le design de toutes ses productions. Autant dire qu'il vaut mieux s'habituer à son vocabulaire, si ce n'est pas encore fait.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire l'entretien avec Philippe Starck, page XII

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Hocus Pocus
de Kenny Ortega

La Vengeance d'une blonde
de Jeannot Swarc

L'Homme sans visage
de Mel Gibson

Police Story III
de Stanley Tong

Trois couleurs Blanc
de Krzysztof Kieslowski

Les critiques sont en pages VI et VII et la liste des salles parisiennes page VIII

DISQUES

Philippe Léotard chante Léo Ferré.
Un hommage beau et salutaire à « une très vieille et précieuse connaissance ».
Page IV

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Une sélection des principaux rendez-vous de la semaine en cinéma, théâtre, danse, musique et arts.
Pages VIII à XI

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU


DARRYL EVANS

La fête de la Goutte-d'Or.

Adieu à la Goutte-d'Or

IL y avait autrefois à Venise dans le quartier de Cannaregio un îlot de maisons où vivaient les artisans qui fondaient le métal (*gettare*) pour faire des canons. Du verbe l'endroit tirait son nom, le *ghetto*. En 1527, les autorités ordonnèrent aux juifs qui étaient relégués dans l'île de la Giudecca de se regrouper dans le Ghetto. La Giudecca serait plus tard « anoblie » par la construction de l'église du Rédempteur, élevée pour remercier le Seigneur d'avoir mis fin à la grande peste de 1576. Il y a une dialectique malicieuse entre la peste et le ghetto. Les Vénitiens, lors d'une peste précédente, celle de 1348-1350, avaient eu l'idée d'inventer la quarantaine, et d'instaurer dans une petite île de la lagune le premier lazaret de mise en observation pour les voyageurs étrangers. En inventant le ghetto, qui allait donner son nom à tous les quartiers juifs dans le monde avant de prendre un sens encore plus large à présent, en imposant aux juifs de ne pas sortir la nuit de leur quartier, entouré d'un canal, isolé, ils contribuèrent à les protéger ainsi des épidémies suivantes.

Le ghetto, en général, a souvent ce double statut, d'enfermement et de protection. On y est mis à l'écart d'une communauté plus large, mais on s'y retrouve entre soi, dans une société plus réduite qui obéit à ses propres règles. Pour autant que l'on puisse élargir le sens du mot à certains quartiers des grandes villes d'aujourd'hui, celui qui paraît le plus s'en approcher dans Paris est la Goutte-d'Or. Entre la rue Stéphenson et le boulevard Barbès, la rue Ordener et le boulevard de la Chapelle, s'étend un quadrilatère bigarré, très vivant, qui par moments, par endroits, dégage une chaleur et une énergie très sympathiques, à d'autres, notamment le soir, peut paraître un abîme de misère et de désespoir. Les experts en urbanisme du monde entier s'intéressent à la Goutte-d'Or, et aux tentatives de réhabilitation dont elle fait l'objet.

C'ÉTAIT jadis un petit village qui donnait un petit vin blanc, la fameuse goutte en question. Au XIXe, ce fut un refuge de tous les travailleurs immigrés de l'intérieur, provinciaux montés à Paris et qui se logeaient dans ces ruelles où Zola a situé en 1860 son *Assommoir*, Gervaise habitant au 20, rue de la Goutte-d'Or et lavant son linge au 11-15 de la rue des Islettes. C'est aujourd'hui le plus grand marché en produits exotiques de France. On vient de partout y acheter de l'igname et du lambi, de l'aloko et du capitaine. On y trouve des boubous pour toutes les tailles. On y trouve aussi de la prostitution pour tous les goûts et de la drogue pour toutes les bourses. On y recense quarante nationalités, avec une grande proportion de Maghrébins et d'Africains, mais il y a aussi depuis peu des Polonais, des réfugiés de l'Est dans la clientèle de Tati.

Il semble qu'on ait évité le pire, les bulldozers, qui, dans une première hypothèse, devaient faire place nette de manière radicale et livrer le terrain aux promoteurs. Est-ce qu'on peut dire pour autant que l'on soit en pleine opération esthétique et charitable ? Ce serait pousser la pelleteuse un peu loin. Il y a eu beaucoup de maisons détruites – elles étaient insalubres, dira-t-on, – et des expulsions plus ou moins déguisées, parce que laisser monter les baux commerciaux, c'est condamner à terme un grand nombre de petits commerces. Un appartement de 70 m², acheté 680 000 F il y a cinq ans, a vu son prix grimper à 1 300 000 F et redescendre un peu, aux alentours de 900 000 F. Peu à peu, la Goutte-d'Or s'embourgeoise.

ON a installé au coin des rues Cavé et Léon un jardin pour enfants en ciment et carreaux de couleurs, d'une esthétique discutable, mais costaud et bien adapté à la forte vitalité des bambins. Un hôtel de police, un gymnase, un parking public ont vu le jour. Une maison des associations s'est créée au pied de l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle, restaurée de frais, mais qui a fort à faire avec la concurrence : un temple luthérien, un temple nazaréen, un temple baptiste, une synagogue, un temple bouddhique et deux mosquées, décidément, Dieu n'est pas loin. Une galerie d'art a ouvert ses portes près du square. On sent venir le moment où la Goutte-d'Or deviendra le quartier des artistes. Ce ne serait pas absurde, du reste, elle a déjà un physique de cinéma. Le décor du film de Carné *Le jour se lève* a été créé par Trauner d'après un immeuble de la Goutte-d'Or. Tavernier et Pialat ont tourné rue Myrrha.

Evidemment, le jour où les boutiques de mode et les antiquaires s'installeront rue Polonceau, comme elles l'ont fait il y a dix ans dans le Marais, ôtant tout ce qui restait de vraie vie aux alentours de la place des Vosges, transformée en une autre place du Tertre, on criera au meurtre, on évoquera les civilisations qui sont mortelles depuis Valéry. Mais les quartiers ont des vies cycliques et renaissent sans que l'on sache comment. Il reste heureusement une part à l'imprévisible dans la métamorphose des villes. En attendant, le plus important boucher musulman de la Goutte-d'Or rentre, lui, chaque soir dans le 16e arrondissement. Autre ghetto.

MUSIQUE

L'âge de raison

Suite de la page I

On retrouve dans ces propos quelques ingrédients de la vie du rap aujourd'hui. L'exaspération rhétorique qui fait qu'aucune expression ne peut se passer d'invective. L'éclatement régional qui fait, qu'en plus de New-York et de Los Angeles, chaque métropole noire – Houston, Miami, Atlanta – génère sa propre scène rap, elle-même habitée de sa propre mythologie. Et enfin, la symbiose croissante entre la criminalité et le hip-hop.

« Moi, j'appelle ça le ghettocentrisme », explique Nelson George, journaliste au *Village Voice*, auteur de plusieurs livres sur la musique noire américaine, fondateur avec plusieurs rappers du mouvement *Stop the Violence* qui tenta, en 1990, de s'opposer aux crimes commis par des Noirs contre des Noirs. C'est vrai, en ce début janvier, le petit monde du hip-hop new-yorkais ne s'intéresse pas particulièrement aux faits divers qui passionnent le reste de l'Amérique, l'acquittement de Lorena Bobbitt (qui a émasculé son mari) ou l'agression contre la patineuse Nancy Kerrigan. En revanche, l'assassinat de neuf balles de pistolet-mitrailleur Glock, devant un salon de coiffure de Harlem, d'un des plus gros dealers du quartier suscite un flot incessant de commentaires. A ses côtés, un rapper bien connu au nord de Central Park, qui était sur le point de signer un contrat avec une maison de disques, a été blessé d'une balle dans la gorge.

Cette « ghettocentricité » est à la fois le moteur et le carcan du rap. *« Le critère déterminant en matière de hip-hop est l'authenticité »*, remarque Nelson George. C'est sur l'autel de l'authenticité que les rappers blancs ont été sacrifiés : les créatures de marketing comme Vanilla Ice (qui tente un retour, ces jours-ci, coiffé de *dreadlocks*) mais aussi les vrais créateurs comme Third Bass, tous ont été exclus du milieu. Pourtant, les jeunes Blancs des banlieues, qui constituent une bonne part du public des groupes comme Snoop Doggy Dogg ou Ice Cube, continuent de se vêtir et de parler comme les enfants des ghettos. En revanche, même à New-York, les B Boys afro-américains de Brooklyn ou de Staten Island restent indifférents à la naissance de l'*acid jazz* britannique ou, *a fortiori*, à l'explosion du rap français.

Comme l'expliquent Richard Majors et Janet Mancini Billson, deux universitaires, auteurs de *Cool Pose, The Dilemmas of Black Manhood In America* (la pose cool, les dilemmes de la condition de l'homme noir en Amérique), la course au « cool » est une lutte de chaque instant, l'antidote aux pressions permanentes – au premier rang desquelles le racisme – qui pèsent sur la jeunesse des ghettos. Majors et Mancini Billson définissent le cool comme l'ensemble d'attitudes – dissimulation des émotions jusque dans la vie amoureuse, respect des lois imposées par le groupe, adoption d'un langage codé, recours à la violence physique à partir d'un niveau très bas de provocation – qu'adoptent les jeunes hommes

MC Solaar : « Hip hop ne signifie pas ghetto »

***MC Solaar est le rapper le plus célèbre de France. Après* Qui sème le vent récolte le tempo *en 1991 (disque de platine), voici son nouvel album :* Prose combat.**

MC SOLAAR ne se reconnaît pas dans la colère. Du monde, il préfère dire : *« J'ai peur. »* Né à Dakar de parents tchadiens, ce jeune homme de vingt-trois ans a grandi dans les banlieues de Paris. Amoureux du hip-hop afro-américain et profondément attaché au continent noir, Claude M'Barali, alias MC Solaar, a le talent du langage. Quand il raconte une histoire, il parle au présent. Les mots s'agencent en une géométrie colorée, comme sauvés du chaos ambiant. De retour des Etats-Unis, où il est allé tourner le clip de *Nouveau western* (titre de lancement de l'album *Prose combat*), il raconte *« ses Etats-Unis »*, où il n'avait jamais mis un pied . A Los Angeles, MC Solaar retrouvait aussi Guru, le leader du groupe de rap Gang Starr, adepte de la fusion rap-jazz.

– « L'Amérique ?

– J'arrive à Los Angeles, Sunset Boulevard. Je ne vois pas les gangs ni le South Central. Donald Byrd, Guru, et DJ Ski, un jeune DJ du Bronx qui remplace Premier, le DJ officiel de Gang Starr, viennent me chercher à l'hôtel. Visite touristique, Beverly Hills. Puis nous partons en Arizona, à Phoenix, pour tourner le clip. Des cactus. Formidable. Des jeans 501, anciens modèles pour collectionneurs, des vieux tee-shirts usagés à 75 cents, vendus sur les bords de route. Puis direction New-York. Je ne vois pas *mon* New-York, l'histoire du rap, Brooklyn, mais je vois Manhattan, Greenwich Village. Fin. Je suis tombé dans le concret.

– Vous êtes un des rares rappers français à être reconnus aux Etats-Unis.

– Les Américains, inventeurs et perpétuateurs du rap, ont fini par se dire : *« Tiens ! il y a aussi du rap en France, en français. »* L'album *Qui sème le vent...* a été distribué en Angleterre par Talkin'Loud [*label londonien qui a accueilli les pionniers de l'acid jazz, la fusion du rap et du jazz*]. Un excellent tremplin pour les Etats-Unis où mon album a bien marché.

» Le mouvement hip-hop américain évolue. Il y a le Giant Step, des soirées où des DJ new-yorkais balancent leurs pensées musicales partout. Ils n'hésitent pas à sortir du rap, pour aller vers le jazz, le ragga, les influences européennes. Guru est un gangster en plus mélomane. Entre nous, il y a le lien du jazz, cool, et l'Afrique. Les Américains me parlent toujours de ma naissance sénégalaise. Les afrocentristes du rap lisent Cheikh Anta Diop [*l'historien sénégalais qui, dans les années 50, s'est insurgé contre la falsification de l'histoire en défendant l'idée d'une civilisation égyptienne nègre*]. Ils développent le concept de la Nubian Nation, des pharaons noirs. Mais l'Afrique n'est souvent pour eux qu'une idée.

– Avez-vous lu vous aussi Cheikh Anta Diop ?

– Oui, c'est une référence forte. J'ai lu *Nations nègres et Culture* en classe de première. Ma mère est d'ethnie m'bororo. Je suis un enfant de l'Afrique. Comment reconstituer une histoire toujours vue par le même bout de la lorgnette, occidentale ? Dans Cheikh Anta Diop, tout était antithèse de ce que j'avais appris jusqu'ici.

– La Concubine de l'hémoglobine, *un des titres de votre nouvel album, tire les sonnettes d'alarme face à la guerre. Dans le portrait télévisé pour ARTE (1), vous avez fait inclure des images de la guerre du Tchad.*

– *La Concubine de l'hémoglobine* est un avertissement neutre et engagé. On passe du calme au sang en une seconde. En Yougoslavie, en Amérique. C'est le vécu, c'est aussi la télévision. On passe tout près de la violence à longueur de journées. Des images de la guerre fratricide du Tchad, j'en ai vu depuis que je suis petit. J'habitais à Villeneuve-Saint-Georges. Ma mère, mes oncles n'arrêtaient pas de zapper pour les infos. Les politiques changeaient, les gens s'entretuaient toujours.

***– Votre portrait télévisé contient aussi un clip du très radical Ice Cube,* Burn Hollywood Burn.**

– C'est un morceau de Public Ennemy et de Big Daddy Kane, avec Ice Cube : il traite de l'image des Noirs dans le cinéma américain. Je voulais dire que l'on peut tout détourner. Par l'image. J'ai transformé *Burn Hollywood Burn* en *Berne Hollywood berne*. Nous aussi, on prend pas mal d'images des Etats-Unis dans la figure. Des images imposées. Elles influencent le mode de travail, la musique... On les garde, parce que c'est le temps actuel. Elles sont presque obligatoires. Cela dit, le rap est né aux Etats-Unis : il faut toujours regarder l'évolution des pères. Moi, j'ai un son particulier. D'autres aussi. IAM swingue dur, swingue soleil avec l'accent de Marseille.

– Et la violence de certains rappers américains ?

– Au début, le rap s'en tenait à l'exaltation du moi, la description du quotidien. Sexisme, gangstérisme, sont venus après. Dire *« Je suis un tueur psychopathe, je suis un baiseur de femmes, un accro au crack »*, etc., ne suffit pas. Ice T, par exemple, est un polémiste intelligent, le premier gangster-rap. Il joue un rôle informatif tout en s'exprimant de manière excessive. Vu de France, c'est trop. De là-bas aussi, d'ailleurs. Mais cette musique est déjà passée dans les mœurs. Et scandale égale commercial.

– On a dit de vous :* « Il sourit chaque fois qu'il voit une caméra (2). » *Le rap français a aussi ses radicaux...

– Moi, je ne peux pas être porte-parole des ghettos, sinon je devrais souhaiter que les ghettos flambent pour que j'aie toujours mon encre pour écrire dessus. Je tente de prendre du recul. Pas de premier degré. Raconter des histoires. Comme dans *Apocalypse 91*, de Public Ennemy, *Conspiration*, de Gang Starr, ou *Unity*, de Queen Latifah : les idées sont à l'intérieur, pas en surface. Rap égale ghetto ? Je suis contre. »

Propos recueillis par VÉRONIQUE MORTAIGNE

XAVIER DE NAW

MC Solaar.

(1) De Béatrice Soulé, pour « Macadam », sur ARTE, le 20 février à 22 heures.

(2) Lucien, rapper français, dans *Free Style*, éd. Massot/Millet, 234 pages, 90 F.

★ *Prose combat*, 1 CD Polydor, sortie le 7 février. Compilation jazz-rap : *Jazzmatazz*, 1 CD Chrysalis 3219982.

Du break dancing

1975 : à Harlem et dans le Bronx, Grandmaster Flash, DJ Kool Herc, des disc-jockeys professionnels, prennent l'habitude de parler en rythme *(to rap)* sur les *breaks* instrumentaux des disques qu'ils programment. Les démonstrations de virtuosité des danseurs pendant les *breaks* prennent le nom de *break dancing*, leurs pratiquants celui de *break boys* ou *B Boys*. Une onomatopée revient régulièrement dans les raps : *« Hip hop »*.

1979 : Sugarhill, un label indépendant de New-York sort la chanson *Rapper's Delight*, de Sugarhill Gang. Le disque rencontre un succès commercial qui attire l'attention des médias et des professionnels.

1980 : Kurtis Blow enregistre son premier 45 tours pour Mercury, une major. Les premières émissions de hip hop apparaissent dans les radios new-yorkaises. Le magazine *Village Voice* signale l'émergence d'une nouvelle forme artistique, le graffiti – ou tag –, et mentionne deux de ses représentants, alors inconnus : Jean-Michel Basquiat et Keith Haring.

1981 : *Rapture*, du groupe blanc de rock new-yorkais Blondie, est le premier succès pop à utiliser la grammaire rap.

1982 : Grandmaster Flash and the Furious Five. C'est le premier rap politique à grimper dans les hit-parades ; c'est aussi le premier succès rap en dehors des Etats-Unis.

1983 : Russell Simmons, afro-américain né à Queens en 1958, qui dirige déjà Rush

du rap américain

noirs du ghetto. La conséquence la plus futile en est le souci d'une mode à la fois originale – par rapport à l'extérieur – et conformiste – à l'intérieur de la communauté, quartier ou bande.

C'est ainsi que les boots montantes à 200 dollars que Timberland – les « Tims » – destinait aux randonneurs fortunés ont pris la place des baskets de luxe. Au grand dam du fabricant américain de chaussure. Dès que la culture hip-hop fait quelques pas en dehors des ghettos, elle se heurte aux vieux démons du racisme. Des « Tims » au bonnet de laine, en passant par le pistolet-mitrailleur, la jeep dont l'arrière est tout entier occupé par d'énormes hauts-parleurs, le refus désormais strict du rock, la revendication du seul héritage musical africain-américain, il faut décrypter la mode et la culture selon la grille du racisme.

Leslie Harris a réalisé *Just Another Girl On The IRT*, son premier film qui raconte la vie d'une adolescente dans les *projects* (grands ensembles) de Harlem. Grossesse non désirée, violence urbaine, sexisme ordinaire, Leslie Harris a réussi un film habile mais rigoureux que tout sépare des délires sexistes des rappers. Elle fait pourtant remarquer : *« Dans le film* Reservoir Dogs, *on voit un flic torturé dans des conditions atroces. Si on avait appliqué au réalisateur Quentin Tarrantino les critères appliqués à Ice T, qu'est-ce qui serait arrivé à son film ? Quand un artiste noir s'exprime, on l'entend d'abord comme représentant de sa communauté, pas comme individu. »* Leslie Harris rencontre de grosses difficultés pour produire son nouveau film – les mésaventures d'une femme noire, cadre dans une grande maison de disques. Elle trouve les studios de Hollywood plus réceptifs à la violence graphique du rap et des films de *gangstas* comme *New Jack City* ou *Menace To Society* qu'aux histoires de femmes.

Les aînés de la communauté noire commencent à faire entendre leur ras-le-bol face à la violence qui décime la jeunesse et à la mythologie des gangs que reprend le *gangsta rap*. Des associations familiales ont organisé des manifestations devant les magasins de disques pour exiger qu'ils boycottent le gangsta rap. Howard Dotson dirige le Schomburg Institute, un grand bâtiment élégant, en face du monstrueux Harlem Hospital. Au Schomburg, on trouve des millions de documents sur la culture de la diaspora africaine, aux Etats-Unis et dans le monde. Howard Dotson ne cache pas les réserves que suscite chez lui l'hégémonie de la culture hip hop sur la jeunesse des ghettos. *« Depuis l'esclavage, la communauté africaine-américaine s'est appuyée sur le fait qu'elle occupait un terrain moralement supérieur à celui de ses opresseurs. »* Or, une bonne part du hip-hop, essentiellement le *gangsta rap*, renonce à cette position pour s'adresser directement *« aux frustrations immédiates de la jeunesse (...) en proposant une caricature de la culture matérialiste occidentale »*.

Caroline Jones dirige l'une des rares agences de publicité new-yorkaises qui travaille en direction des minorités. Elle vend Coca Cola ou McDonald's à la jeunesse des ghettos. Sa vision est celle d'une praticienne. Elle décrit ainsi son client de base : *« Il recherche une gratification immédiate, se préoccupe d'abord de musique et de mode, crée son propre langage afin d'exclure les autres de la communication. »* Pourtant, le style hip-hop, qui a gagné toute la planète, n'est pas reconnu par les publicitaires, les grands producteurs de Hollywood. Pour Caroline Jones, la raison en est simple : le racisme.

Face à la multiplicité de ces blocages, face aussi à la constante aggravation des conditions de vie d'une communauté dont les jeunes sont plus souvent en prison qu'à l'université, qui, comme le rappelle Nelson George, *« vit en état de crise économique depuis plus de trente ans »*, le pessimisme est tentant, ou le nihilisme de la violence. De toute manière, la génération hip-hop porte en elle l'avenir de l'Amérique noire, et accessoirement celui d'une bonne part de la culture mondiale. L'optimisme est donc obligatoire. On peut le cultiver avec prudence grâce à quelques signes : le succès prolongé du rap dans la jeunesse blanche, les timides ouvertures de la musique au reggae et au jazz, la diversification des formes d'expression liées au hip-hop, danse, graphisme et cinéma. C'est sur ces fondations fragiles que le hip-hop construira sa vie de moyen d'expression adulte.

THOMAS SOTINEL

Marseille : Raggamuffin foot et aïoli

Marseille chante et danse au rythme du raggamuffin : mariage du rap et du reggae. Avec une pincée de chansons de Provence... Descente au cœur du « ghetto » méditerranéen, sur fond de football. Avec le groupe Massilia Sound System, en vedette locale.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

MINUIT, dans une des rues enlacées du quartier de la Plaine à Marseille, trois petits Africains de quatre ans sautillent et rentrent chez eux. Entourés d'amis, Sélim et « JP » taguent sur commande la façade de la Maison hantée, l'un des premiers cafés de Marseille qui s'est mis à rapper. Les enfants : *« Ça va bien les chéris ? Ça va bien les kikis ? Ça va bien les poissoonggs ? »* Ils parlent, chantent. Ils rient.

Dans la rue, le tag se construit sous un projecteur, la peinture argentée sans cesse retouchée. Une mélodie s'échappe au loin et Lux B, un des DJ du groupe Massilia Sound System, crie sur le pavé : *« Musique de vieux ! »*. Au café d'à côté, à L'Avenir, des filles s'esclaffent derrière un rideau, elles empruntent difficilement le petit escabeau pour atteindre le dessus du comptoir où elles vont marcher, danser, à même le bar. La musique est funk, rap, raggamuffin.

Un hymne soulève la salle et fait déraper un garçon travesti : *« Mais qu'elle est bleue ! Mais qu'elle est belle, mais qu'elle est belle, mais qu'elle est bleue ! Ah ! moi, ça me rend joooyeuuux. »* La chanson parle à toute allure du *« soleil qui brille »*, des poissons, des marins, des jolies filles, des garçons tapageurs, *« tous de méchants brancheurs : rub-a-dub, ghettos blasters, lunettes noires de rigueur »*, *cajôleurs, enjôleurs qui, « pour apaiser leurs émois, se jettent à l'eau tous les quarts d'heure »*. L'un des tubes de Marseille, *Massilia*, le succès de Massilia Sound System.

Au Panier, le quartier historique qui domine le Vieux-Port, David, dit Cheb Mahman, se remet à peine de ses émotions à la terrasse de l'Idéal Bar. *« Quatre mois avec sursis »* pour avoir insulté Pasqua et rendu quelques coups à la police quand celle-ci décida de mettre fin aux deux jours de liesse qui s'était emparée des rues, des places, des cafés *« sans jamais s'arrêter, avec des gens qui pleuraient, s'embrassaient, dansaient, on aurait cru à une révolution »*. Deux jours seulement de victoire, celle... de l'OM à la finale de la Coupe d'Europe, le 26 mai 1993.

David, parle de composer avec son groupe, Hypnotic Gang, une chanson, *« en forme de provocation contre le racisme anti-homosexuel, ça s'appellerait : « Pédalez ». On y mettrait des cuts* (NDLR : des fragments) *de Freddy Mercury »*, dit-il en s'amusant à l'avance de la réaction des *raggamuffins du Nord, assez anti-pédés, il faut le dire »*. David charie sa copine Salima : *« Tout juif que je suis, je me sens plus arabe que toi ». David et Salima : « On nous appelle la bande à Gaza »*. Inséparables et membres historiques du « Chourmo », en français la chiourme, la multitude, la bande, la troupe de travailleurs et d'ouvriers, la chiourme d'une galère, d'un bagne, celle qui embarquait autrefois aux Arsenaux sur le quai d'en face, de l'autre côté du Vieux-Port. C'est aujourd'hui l' « anti-fan club » du Massilia Sound System, plutôt un réseau, la mouvance qui entoure, nourrit et s'empare du groupe phare. C'est d'ailleurs le titre du dernier album de Massilia. *« Notre raison d'exister »*, dit Tatou, chanteur et fondateur du groupe. Le Chourmo, sans lequel David ne serait jamais monté sur scène, il y a quelques années, pour improviser une « tchache » et découvrir qu'il pouvait chanter, parler, fracasser les mots, l'argot, passer le micro, le reprendre, balancer une idée, une galéjade, se moquer, rigoler, flotter dans le pogo (la bousculade) et se sentir léger, quand tout le monde est *« à fond »*, comme on dit à Marseille, en dansant dans une foule qui ne cesse de parler, où le chanteur n'est qu'un animateur, un MC, un maître de cérémonie. *« Quand c'est le feu »*, dit-on ici.



MICHEL MASSIVEDITING

Le groupe Massilia Sound System à l'Ideal Bar.

Ça gagne sur les terrains de foot

Depuis longtemps, Marseille s'était imbibée de reggae. L'irruption des radios, des DJ, l'absence de complexe vis-à-vis de Paris, l'attachement à son folklore, au plaisir du jeu, aux joutes oratoires, au melting-pot et aux émotions du stade l'ont rendue encore plus sensible au raggamuffin, la déclinaison jamaïcaine du rap. Cette idée complètement festive de descendre des discothèques ambulantes dans la rue, – c'est ce qu'on appelle un « sound system » –, de faire parler sur des disques, dans leur dialecte, *« les jeunes, les vieux, les beaux, les moches, les grandes gueules et les timides même s'ils ne sont capables que de dire :* « heu... him, hom » *et de mixer le ragga, le trash, la polka, la valse et le hardcore, Bizet et les chansons de Provence pour tout inventer, mélanger : faire le folklore d'ici. »*

Le rap local a même gagné le foot. Et vice-versa. *« Ce qui est génial au stade, c'est que tu es à côté d'un vieux, tu le connais pas. Au premier but, on va s'embrasser, puis au deuxième. Et c'est parti : on va parler, parler, parler. Ce sera un pizzaïolo ou un boulanger, un dentiste friqué ou un minot (un gamin). Plus personne n'est compartimenté »*, admirent Tatou et Lux B. *Les animateurs ont le micro dans les tribunes, fabriquent et chantent leurs propres chansons, les font reprendre par la foule »*, poursuit Gary. *« Les MC du stade, ils m'ont autant appris que les grands MC jamaïcains. Eux aussi viennent à nos concerts, ils subissent nos influences. On a besoin des uns les autres »*, dit Tatou. Marseille, vaste sound system...

Sur le dernier disque de Massilia Sound System, Tatou commence à chanter et s'arrête d'un coup, l'accent bien marqué : *« Oh faimg, fillette, il fait chaud, heing. » « Tu as raisong, mon vieux, oh brung, sers-nous une bière. » « Même deux ! »* rattrape une voix lointaine et paniquée alors que la musique repart et s'emballe dans une ritournelle. Ailleurs, le son des cigales s'entremêle à des *« oh yeah »* synthétiques, un fragment d'interview à la sortie d'un concert, propos syncopés, presque chantés : *« J'm'appel'Kebdaani, j'habit'à Bââticop, dans un quartier paumé, c'est que dees minots, y sav'pas s'aamuser »*. Et cette réponse volée à un beur qui se laisse interroger – *« Alors y'a pas des bagarres dans les bus parfois ? » – : « Nong ! franchemang, tout le monde est chaud, mais y'a pas pas d'embrouille. Qui ? Marseille ? Nonnng ! C'est trop cool, c'est pas Paris, Marseille ; ça vit, nong ? Tous-les-quartiers-Nord, Marseille-son-paternel... »* se met à raper l'interviewé. Démarre la chanson qui demande *« à Vigouroux et aux élus de la mairie que les bus roulent, roulent, roulent toute la nuit »* ...

Ne rien attendre *« d'en haut »*, *« ne pas se faire contrôler » : « La mairie a voulu nous donner, à nous le Chourmo, un bus pour accompagner Massilia dans ses tournées. On a refusé, on ne doit rien à personne »*, explique Gary. *« Ce qui nous intéresse au Chourmo, c'est d'être un réseau, que les gens – pour l'instant, trois cents – ne soient plus des pions. Comme les supporters de l'OM, on se démerde pour aller en Italie pour 500 balles, on dort chez des curés à Rome, dans un hôtel de passe à Naples. On arrive à faire entre nous un système D. Par exemple le père d'un Chourmo qui est kiné nous fait moitié prix. Les Cartoons Sardines, une troupe de théâtre d'ici, nous invite aussi. Dans nos fêtes, on fait bouffer pour 15 francs, la bière est à 10 francs. C'est à nous de nous emparer des lieux. De faire, au lieu d'attendre »*. On rêve de l'Italie, le pays où le ragga-muffin *« marche à fond parce qu'il a réveillé des dizaines et des dizaines de dialectes locaux. Ils ont créé là-bas des squats d'artistes, des centres de production qu'ils appellent les « centro sociale ». Dans le Nord, ce sont les plus remontés contre la Ligue lombarde ; dans le Sud, contre la Mafia »*.

Et maintenant chacun prend des cours d'occitan. *« Le raggamuffin jamaïcain a marché parce que les MC parlait en patois de choses locales »*, explique Jali, un des auteurs-compositeurs de Massilia. *« Ici, l'immigré de la deuxième génération a automatiquement l'accent marseillais. C'est la preuve que l'identité marseillaise, les gens la choisissent, se la construisent et le folklore, le fonds provençal, il sert à ça : à avoir des pratiques qui relient des communautés différentes sans les détruire. Que tous les Maghrébins, Sénégalais, Espagnols, Italiens soient Marseillais, mais parce qu'ils se sentent chez eux, dans leur ville, et qu'ils en soient fiers malgré le regard du reste de la France sur Marseille, plein de mépris, de méfiance. »*

L'occitan, manière de faire *« caguer »* Paris, danser les vieux et parler deux *« et pourquoi pas penser en trois, quatre, cinq langues »*. Se créer des racines *« en croyant que le vrai dialogue c'est quand on n'est pas pareil »*, dit Tatou qui voudrait nuancer ce qui pourrait apparaître comme un nouveau nationalisme régional : *« Il faudrait que dans chaque ville, les gens s'imaginent vivre dans une capitale. Que le type de Mantes-la-Jolie se dise :* putain, Mantes-la-Jolie, c'est bien, je suis content d'y être, *au lieu de penser que c'est le trou du cul du monde »*. A Marseille, le cri de ralliement de Massilia, c'est *« Aïoli ! »*. Evidemment, cela semble plus facile...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

au gangsta rap

Management (écurie d'artistes rap), fonde le label Def Jam en compagnie de Rick Rubin.

1984 : Run DMC, les Fat Boys (trio blanc), Kurtis Blow, Whodini, tous liés à Russell Simmons, passent le cap des 500 000 disques vendus et attirent les foules à leurs concerts.

1985 : Boogie Down Production, qui rassemble le rapper KRS1 et le DJ Scott LaRock, sort l'album *Criminal Minded*, acte fondateur du rap *hardcore*, à la fois discours militant et chronique impitoyable de la vie dans le ghetto.

1986 : les succès commerciaux se multiplient : LL Cool J, DJ Jazzy Jeff and the Cool Prince, Run DMC (avec la reprise du *Walk This Way*, du groupe de hard rock Aerosmith). Mais c'est un groupe blanc, The Beastie Boys (toujours de l'écurie Def Jam), qui coiffe tout le monde au poteau en vendant 4 millions d'exemplaires de *License To Ill*.

1987 : les tee-shirts « X » apparaissent dans les rues alors que les rappers multiplient les références au dirigeant musulman. Ice T, premier représentant du *gangsta rap californien*, publie Rhyme Pays, son premier album chez Warner Bros. *It Takes a Nation of Millions to Hold us Back*, le deuxième album de Public Enemy, définit le rap militant. MTV programme sa première émission hip hop *Yo ! MTV Raps*.

1989 : NWA, un groupe venu du ghetto de Compton (Californie), s'attire les foudres du FBI avec le titre *Fuck tha Police*.

1990 : *Amerikkka's Most Wanted*, le premier album d'Ice Cube – il vient alors de quitter NWA – donne corps aux terreurs de l'Amérique blanche. Presque simultanément, Vanilla Ice, un rapper blanc, se hisse en tête des hit-parades. Le succès de *My Definition of a Bombastic Jazz Style*, des Dreams Warriors de Toronto, marque le début de la réappropriation du jazz par les rappers.

1991 : sortie américaine et succès commercial de *Boyz'n The Hood*, premier film de John Singleton, chronique de la vie dans les ghettos californiens. Ice Cube y joue un *homeboy*. Avec le succès immédiat de *Niggazlife*, de NWA, numéro un des ventes le jour de sa sortie, c'est le signe du déplacement du centre de gravité du rap vers la Côte ouest.

1992 : c'est un disque de rock, *Cop Killer*, enregistré par Body Count, le groupe de rock de Ice T, qui déclenche un furieux débat autour de la censure du gangsta rap aux Etats-Unis, encore exacerbé par les émeutes de Los Angeles. Menacé de boycottage, Time Warner finit par se séparer de Ice T.

1993 : aux Etats-Unis, Dr. Dre, un ancien de NWA, est derrière les deux plus gros succès commerciaux de l'année : son propre album *The Chronic* (un mot d'argot qui désigne la marijuana) et le *Doggy Style* de Snoop Doggy Dogg. En décembre, ce dernier est inculpé de complicité de meurtre. Cette fois, ce sont les dirigeants de la communauté noire, Jesse Jackson en tête, qui s'inquiètent de l'influence du gangsta rap sur la jeunesse des ghettos.

Philippe Léotard chante Léo Ferré

A Léo, de Léo

Philippe Léotard chante Léo Ferré. Chansons et poèmes sont revisités, sans emphase, interprétés avec une simplicité extrême. Un disque beau et salutaire.

IL y a trois ans, Philippe Léotard donnait un premier album torrentueux, insomniaque, *A l'amour comme à la guerre*, un disque autoportrait qui étonna, des textes d'un lyrisme voyou très civilisé habillés jazzy par Philippe Servain. Le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros récompensa l'entreprise.

Aujourd'hui il sort un nouvel album : *Philippe Léotard chante Léo Ferré*. Et devance la question : « *Oui, on peut voir ce disque comme une branche d'arbre avec un condor dessus. Un charognard. Ce n'est pas ça.* » Ce n'est pas ça, en effet. Léo Ferré est mort le 14 juillet de l'année dernière, autant dire hier, et ce disque est si beau, si évident, si salutaire qu'il va d'abord lui éviter le purgatoire, où transitent tous les grands, les Brel, les Brassens, qu'on revisite, à date fixe, sans véritable délicatesse ni constance, à l'occasion de la promo des souvenirs à prix de gros, les « compils ».

Car la prise de possession de certains « intouchables » par Léotard, alors que la voix de Ferré les habitent toujours, que ses sublimes gueulantes hantent encore nos oreilles, est tellement culottée et douce, que la cause est entendue : les chansons de Ferré sont intemporelles, donc éternelles, elles appartiennent à ceux qui les aiment, à ceux qui les chantent, elles appartiennent à Léotard.

C'est l'accordéon de Philippe Sevrain qui attaque, et tout du long il fera des merveilles, l'accordéon pleure un peu comme pour démarrer une complainte de marin à quai, puis se tait ; a capella, Léotard soliloque sans méchanceté, sans revendiquer : « ... *Mais la société j'veux pas m'en mêler/ J'suis un type à part/ Une graine d'ananar...* » Aragon reprend du service, et c'est étrange, avec la tendresse râpeuse de Léotard, heureusement, il s'encanaille, on voit frémir les seins de Lola, son cou d'hirondelle sur le canapé du bordel, on redécouvre *Est-ce ainsi que les hommes vivent* sous une belle lumière tragique et louche.

Bien d'autres chansons et poèmes encore, sans amidon et sans emphase, trouvent une simplicité extrême qu'ils n'ont jamais eue avec Ferré. C'est peut-être là le plus grand mérite de Léotard, cette apparente modestie, qui laisse aux musiques, aux mots accordés, l'éclatante nudité des parfaites épousailles. Voici le très pathétique et inquiétant *Monsieur William*, et ce *Pauvre Rutebeuf*, soudain si proche. Voilà ce cher *Piano du pauvre*, chanté en duo décalé avec un lointain rossigol des rues, voilà *le Bateau espagnol* qui descend pour de bon la Garonne, *le Temps du tango* retrouvé, voilà enfin, *Avec le temps*, déjà si souvent repris, sublime constat de désamour, et qui, ici, est dit, seulement, superbement, dit. Philippe Léotard résume assez bien la situation : « *On pouvait s'accorder le droit de violer Léo Ferré, mais alors il valait mieux lui faire un enfant.* » L'enfant, c'est ce disque. Léotard précise que Ferré était une très vieille et précieuse connaissance, bien qu'il ne l'ait que tardivement rencontré. Il le chantait pour lui tout seul, lorsqu'il avait vingt ans, à la Sorbonne, il le savait par cœur. « *Et puis,* dit-il, *je suis allé le voir au Dejazet. Je voulais lui demander d'enregistrer une voix off pour* le Château de Cène, *le spectacle adapté de Bernard Noël, que j'allais jouer. Il m'a répondu, oui, très gentiment, a ajouté que son grand plaisir était que les autres chantent ses chansons. J'ai happé le message. Mais avec Philippe Sevrain, nous nous sommes mis au travail lentement. L'album n'aurait pas dû être posthume...* »

Comment est la pochette du disque ? Léotard rit un peu et dit : « *On y voit mon visage, très plissé, mon visage, sans pitié. Et puis nos noms, Philippe Léotard, Léo Ferré. Les deux Léo qui s'embrassent...* »

DANIÈLE HEYMANN

Philippe Léotard chante Léo Ferré, 1 CD Columbia 475801.

Guiomar Novaes joue Beethoven

Jeanne d'Arc au piano

Deux rééditions sur CD font revivre une légende. Celle d'une interprète habitée par la force et l'innocence.

PEU à peu, les enregistrements de Guiomar Novaes (1894-1979) sortent des archives des éditeurs pour lesquels la pianiste brésilienne travailla au cours de sa longue carrière. Après ceux de RCA (Music and Arts-Média 7) et ceux de Vox, hélas ! non distribués en France, c'est au tour des disques enregistrés pour Vanguard en 1963, aux Etats-Unis, de reparaître sur disque compact dans un son rayonnant. Sortant du studio, Novaes devait confier à l'un de ses jeunes confrères : « *Il m'a été beaucoup plus difficile d'enregistrer le programme Chopin que* l'Opus 111 *de Beethoven.* » La pianiste connue pour son sens impitoyable de l'autocritique ne s'était pas trompée. Car ses interprétations beethovéniennes sont touchées par la grâce, elles ont la simplicité essentielle de l'ermite. L'*Opus 111*, par exemple, que tant de pianistes jouent en donnant l'impression qu'ils peignent le plafond de la chapelle Sixtine, trouve sous ses doigts l'une de ses lectures les plus humaines, les plus étonnées.

C'est à livre ouvert qu'on suit une telle interprétation. Novaes jouait cette sonate depuis son adolescence, et pourtant elle ne la tutoie pas. Avec humilité, elle effectue toutes les *reprises*, respecte chaque nuance *dynamique*, chaque indication de pédale et de tempo. Avec pudeur, elle refuse de traiter l'enchaînement des accords de l'*Arietta* de façon mélodique en appuyant légèrement plus fort la note supérieure. Elle fait chanter l'harmonie, comme le faisaient les anciens quatuors dans l'adagio « mélancolique » du *15e Quatuor à cordes* de Beethoven. Et lorsque, après les trilles douloureux, Beethoven module vers do majeur, lorsque le ciel semble s'ouvrir – les pianistes ralentissent toujours un peu pour profiter de cette embellie –, elle file comme un elfe vers les ultimes mesures qu'elle découpe avec la pédale comme Beethoven l'a indiqué.

Ceux qui ont connu cette artiste disent qu'elle n'était pas faite pour ce monde, bien qu'il fût à ses pieds. Dans une très ancienne interview recueillie aux Etats-Unis par le pianiste Dean Elder, Novaes raconte sa rencontre avec quelqu'un qu'elle ressentait aussi décalé qu'elle par rapport au monde, même si, elle, en avait tiré sa gloire et lui la méfiance de ses contemporains. Conviée par un richissime Américain à donner un récital privé pour lui et sa femme dans une grande demeure de la banlieue de Philadelphie, elle eut la surprise de pénétrer dans une maison dont toutes les pendules avaient été arrêtées. S'en étonnant, elle entendit le maître des lieux lui répondre que son art exigeait le silence. A la demande des Barnes, elle joue des sonates de Beethoven avant de dîner avec eux. Le collectionneur ombrageux la réinvita quelques années plus tard. Ce soir-là, en soulevant le couvercle du piano, Novaes découvrit des perles posées sur chacune des touches du piano.

ALAIN LOMPECH

1 CD Vanguard 08 9155-71 (« Sonates Clair de lune, les Adieux et Opus 111 de Beethoven). Distribué par Arcade.

CLASSIQUE

Rachmaninov
Intégrale des mélodies
Elisabeth Söderström (soprano), Vladimir Ashkenazy (piano)

Distribuée au compte-gouttes du temps du disque noir, cette intégrale des mélodies de Rachmaninov est un filon à explorer en prenant son temps. Le pire, en effet, serait d'écouter tout un disque à la fois, d'enchaîner ses petits chefs-d'œuvre les uns aux autres : il faut accorder à chacun autant d'attention qu'à une œuvre de durée conséquente. Car, en quelques minutes, Rachmaninov en dit beaucoup. La variété des couleurs harmoniques et des climats expressifs de ces « chansons » exige des interprètes vraiment attentifs. Söderström est stupéfiante de naturel, et Ashkenazy sait faire chanter une partie de piano pourtant aussi chargée que celle des préludes ou celle des études-tableaux sans jamais la couvrir. – A. Lo.

3 CD Decca 436 920-2.

JAZZ

Abbey Lincoln
Hank Jones
When there is Love

L'introduction faite à *The Jitterbug Waltz*, de Fats Waller, est d'une légèreté qui déchire, avec quelques délais soignés et deux notes non jouées. Hank Jones touche ici au point de délicatesse subtile que vient trancher la voix rauque, la voix brutale et gorgée, la voix d'homme et de femme surtimbrée de désir qui est la voix d'Abbey Lincoln. Qui n'a pas entendu des spécialistes, ces pieds-bots de l'amour musicien, ironiser sur la justesse d'Abbey Lincoln, forcément trop femme pour eux ; qui n'a pas subi des « repentis politiques », affairés à décrier sur le tard la *Jitterbug Waltz* d'Eric Dolphy (interprétation majeure) ; qui n'a pas connu de très petits marquis, oublieux de Hank Jones, pianiste d'aujourd'hui, n'a pas vécu. Ce duo, *When There Is Love*, le bien nommé, est ce qu'on enregistre de mieux (paroles jointes au livret et belles photos) ces temps-ci. Sans âge, sans style, sans étiquette : le pur bonheur. – F.M.

1 CD Verve 519 697-2. Distribué par Polygram.

Erroll Garner
Paris Impressions

Le répertoire, illustré à la même époque par Ellington (Paris, toujours Paris), est irréfutable : *Moulin Rouge, I Love Paris, la Vie en rose, Mon homme, Moroccan Quarter*... Le jeu pas toujours au sommet, d'Erroll Garner – cette désinvolture trompeuse, la main gauche infinitésimalement décalée tandis que la droite s'envole ou brise - a la constance de celui d'un pianiste incapable de se tromper. On a trop dit d'Erroll Garner qu'il ne « savait pas lire ». Quand on en sait tant au moment de jouer, faut-il vraiment passer par l'épreuve de la partition ? – F. M.

2 CD Columbia 475 624-2.

ROCK

Stone Free
A Tribute to Jimi Hendrix

On pouvait espérer de *Stone Free*, disque-hommage réunissant une pléiade d'artistes et de groupes vedettes reprenant des chansons de Jimi Hendrix, qu'il valorise un aspect trop souvent oublié du Voodoo Chile, mort il y a vingt-trois ans. Célébré comme guitariste génial, comme bête de scène charismatique, ses talents de compositeur paraissent parfois secondaires. Hendrix bouleversa pourtant le format de la chanson pop autant dans sa texture sonore que dans son écriture. Malheureusement, la médiocrité de la plupart de ces interprétations ne donnera pas forcément envie d'en savoir plus. Généralement scolaires (même le conglomérat rap-hardcore Body Count recopie *Hey Joe* au millimètre), parfois d'un insupportable mauvais goût (Nigel Kennedy, Pat Metheny), ces reprises manquent de liberté et de fraîcheur. Belly, Chrissie Hynde tentent de retrouver la spontanéité de *Are You Experienced ?* et de *Bold As Love*, Eric Clapton (accompagné de Niles Rodgers et Bernard Edwards) investit chaleureusement *Stone Free*, Cure et P. M. Dawn revisitent *Purple Haze* et *You Got Me Floating* avec l'aide astucieuse des nouvelles technologies. Maigre bilan. Nouveau constat d'échec aussi pour cette formule paresseuse de compilation-embaumement, qui a tendance, ces temps-ci, à se multiplier (Who, Kinks, Presley, Elton John...). Lucrative, certes, pour certains éditeurs, mais décevante esthétiquement. – S. D.

1 CD Reprise 9362-45438-2. Distribué par WEA.

Kristin Hersh
Hips and Makers

Les Pixies et les Throwing Muses, groupes bostoniens signés par le label anglais 4AD au milieu des années 80, n'en finissent pas d'essaimer une brillante descendance. Après les œuvres des Breeders, Frank Black et Belly, voici *Hips and Makers*, premier album solo de Kristin Hersh. Leader des Muses, elle semblait la moins douée de la bande. Trop brutes, trop convulsives, ses chansons prenaient à rebrousse-poil. Mais en débranchant sa guitare, en recherchant le contact apaisant du piano et du violoncelle, elle décide aujourd'hui de respirer plus librement. La nudité acoustique de ce disque ne souffre pas pourtant d'une excessive douceur. L'instrumentation cristalline n'a pas émoussé le caractère de la dame. Même les plus légères mélodies (le tournoyant *Velvet Days*, le champêtre *Cuckoo*) révèlent une tension intérieure. Sa tendresse, la fragilité de ses émotions ne l'empêchent pas de durcir ses mots. Si, à une ou deux reprises, la douleur s'exprime de façon trop littérale (*Lurch*), ses compositions trouvent dans l'austérité des ressources impressionnantes. A commencer par le single *Ghost*, titre d'ouverture à l'étoffe de futur classique, dont Michael Stipe assure le contrechant. – S. D.

1 CD 4AD 72438 394142-1. Distribué par Virgin.

MUSIQUES DU MONDE

Guy Konket et le groupe Ka

Guy Konket est un musicien guadeloupéen – excellent – qui œuvre à la reconnaissance et à la diffusion du gro'ka, cette musique « *collective et disciplinée* », « *pulsation violente où les danseurs, les chanteurs forment un tout indissociable dans un dialogue qui ressemble souvent à un véritable combat* ». Le gro'ka, musique sauvage d'une île qui se voudrait parfois plus policée, s'appuie sur les tambours, basse, rythme et soliste, des peaux de cabri tendue sur les fûts de salaison, et fait la joie des soirées *Léroz* (les veillées). Guy Konket sait se jouer des complexités des septs rythmes (de l'incantation à la valse piquée, du chant de travail aux intentions guerrières), inventer des mélanges de *maké* (le tambour soliste), de *boula* (le rythmique), de chant en forme de conte, de guitares légères, de lune-calebasse, de piano. En bon *marron* libre et fier, Konket a toujours été en totale rupture de ban avec le commerce de la musique. Il a peu enregistré. Ce disque est la restitution en compact d'un concert donné en 1981 par Guy Konket à la Maison de la radio. Radio-France avait gardé ce concentré d'énergie vitale dans ses archives. Libération aujourd'hui. – V. Mo.

1 CD Bolibana BIP96.

Dédé Saint-Prix
Best of

Avec ses allures de griot des mornes, le champion martiniquais de la *mizik chouval-bwa* (celle des manèges traditionnels créoles) n'a pas changé d'un pouce depuis la création de son groupe Avan-Van, il y a une dizaine d'années. Pour la cadence, les tambours. Pour le plaisir, les flûtes. Le manège peut tourner, tourner. Dédé Saint-Prix est certainement l'un des talents les plus originaux de la musique antillaise contemporaine. Il n'a pas eu tout le succès qu'il aurait mérité, mais Monsieur Saint-Prix a le caractère sauvage. Sur ce *Best of*, l'on retrouvera l'irrésistible *Pibicité*, ainsi que trois autres tubes absolus du Martiniquais (*Antiyez-là*, *Synthétizé*, *Soldat papillon*). Ils ont été malheureusement réenregistrés et mis au goût du jour : nappés salsa, enveloppés synthétiseurs, et un zeste de zouk. Flûtiste, percussionniste, chanteur, Dédé Saint-Prix n'a sûrement pas besoin de cela. Mais ses disques anciens sont aujourd'hui introuvables. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. – V. Mo.

1 CD Déclic 092-2. Distribué par Blue Silver.

Kassav'
Live au Zénith

Quelle formidable machine à danser ! Kassav' casse la baraque à coup sûr. Les faiblesses de leur dernier album ne doivent pas masquer la santé d'un groupe qui continue de tourner à travers le monde et dont le zouk a envahi toutes les musiques du Sud. Les concerts de Kassav' sont un perpétuel combat pour la vitalité, pour la danse. Les chanteurs – Jacob Desvarieux, Jocelyne Beroard, Patrick Saint-Eloi –, l'imposante section de cuivres, les chœurs, les percussions hautes en couleur, l'enthousiasme du public construisent un univers de fête. Kassav'a la foi. Rien à faire. – V. Mo.

1 CD Columbia 475 617.

Les 27, 28, 29 et 30 janvier 1994
Salon de la BD d'Angoulême

Pendant quatre jours en janvier, on parlera un étrange dialecte à Angoulême.



Une chose est sûre : Isabelle Déthan est entrée par la grande porte (the famous big door) dans l'univers très fermé de la bande-dessinée. Jugez plutôt : son premier album, "Mémoire de Sable", a déjà été primé à Angoulême et Sienne, deux villes pourtant distantes de plusieurs centaines de kilomètres. Autant dire une véritable consécration pour cette jeune femme qui publia ses premières planches dès l'âge de 21 ans, elle est née en 1967, vous pouvez faire le calcul. Passionnée par l'imaginaire de la littérature médiévale, Isabelle a su recréer dans ce premier album l'alchimie des histoires perdues de notre enfance; histoires mi-légendaires, mi-historiques que l'on retrouvera dans "La Cité Morgane" (Editions Delcourt), qui sortira en exclusivité cette année au Salon de la BD d'Angoulême.

E.LECLERC Partenaire du Salon International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

CLM/BBDO

POLICE STORY III

de Stanley Tong

« DE Stanley Tong » est une clause de style : les films avec Jackie Chan sont des films de Jacky Chan, super-star du cinéma de Hongkong et seul maître à bord de ses productions. Le premier *Police Story* avait d'ailleurs notablement contribué, en 1986, à la conquête de ce statut. Son cocktail de cascades, coups de feu, arts martiaux et de comique avait fait courir les foules extrêmes-orientales. Il retrouve son personnage de flic apparemment dans la lune, qui s'avère le moment venu un redoutable combattant, au côté de son habituelle partenaire Maggie Cheung, en policière de choc de la République populaire. En passant par la Thaïlande et la Malaisie, il s'agira de mettre à mal un gang de trafiquants de drogue.

Les deux premiers tiers du film sont d'une navrante et languissante bêtise : non seulement le scénario est indigent, mais l'action et le burlesque s'étouffent l'un l'autre. L'épouvantable doublage (le film ne sort qu'en VF) finit par en devenir l'élément le plus distrayant. Sans doute conscient de l'impasse, Jackie Chan fait alors tout sauter, dans une réjouissante pyrotechnie, et trousse une dernière partie nettement plus animée, avec poursuite et bagarre finales télescopant voitures, train, hélicoptère et moto en un joyeux et spectaculaire capharnaüm castagneur. Seule variante notable par rapport aux films précédents et à leurs nombreux épigones : *Police Story III* repose sur l'alliance entre un Hongkongais et une représentante de la Chine populaire, et s'achève par une blague ambiguë, mais sans paranoïa sur la future réunification.

J.-M. F.

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE

de Jeannot Swarc

PETIT journaliste de télé régionale, Christian Clavier devient présentateur du 20 heures, s'adaptant avec gourmandise au monde bien connu d'opportunisme, de stupidité avide et de haine féroce qu'est la télévision (c'est TF 1, le film ne le dit pas, mais on reconnaît l'immeuble), sous la férule d'une directrice des programmes défoncée à l'Audimat (Clémentine Célarié). La petite famille du monsieur n'ayant pas résisté à ces bouleversements, son épouse (Marie-Anne Chazel) profitera d'une émission genre *Tournez Manège*, animée par Thierry Lhermitte, pour tenter de torpiller la carrière de son mari. Une bande de proto-punks haineux jouent les perturbateurs – ils permettent, en fait, que tout rentre dans l'ordre.

Il y a une bizarrerie dans *la Vengeance d'une blonde* : ça fait semblant d'être un film de cinéma, alors que c'est de la télé qui se sert du cinéma pour faire rire avec la télé. Toute l'histoire est racontée du point de vue de gens qui vivent à et par la télévision, et elle est racontée avec des images et des sons de la télévision. D'abord, il paraît que ces gens se méprisent eux-mêmes, et trouvent cela tout naturel de se mépriser et de faire de ce mépris une marchandise comme une autre, en vente libre aux étalages du grand et bientôt du petit écran. Et puis il devient clair qu'on ne se moque pas ici de la télévision, mais des clichés sur la télévision de ceux qui ont le mauvais esprit d'en penser du mal. L'un des gags du film consiste à avoir mis un crâne chauve à Thierry Lhermitte, puis à le couvrir d'une perruque, pour faire rire en enlevant la perruque à l'écran. C'est une façon très simplette de prétendre montrer ce qui est caché, avec un simulacre en guise de vérité.

Le film, tourné avec une certaine efficacité par un réalisateur qui a appris son métier en fabriquant des séries-TV aux Etats-Unis, en recèle de plus perverses, et moins sympathiques. Par exemple de n'avoir trouvé, pour figurer l'environnement de ce vaudeville opposant couple popotte et faux monde cathodique, qu'une bande de crapules abruties et fascistoïdes. Il s'agit, semble-t-il, de vous et moi.

J.-M. F.

Jean-Daniel Pollet et Patrick Bokanowski au Jeu de paume

Les enquêteurs du regard

En rapprochant les œuvres de Pollet et Bokanowski, deux cinéastes « expérimentaux » aux itinéraires différents, le Jeu de paume contribue à une réflexion sur le « tissu dont sont faits les films ».

JEAN-DANIEL POLLET est né en 1936. Le cinéaste Jean-Daniel Pollet est né en 1957, avec un court métrage, *Pourvu qu'on ait l'ivresse*. Son destin paraît alors tout tracé, ce sera celui du benjamin de la nouvelle vague, aussitôt reconnu comme tel par les grands frères de la famille *Cahiers du cinéma*. On attend son premier long métrage, c'est *la Ligne de mire* en 1960, qui déçoit (et n'est pas montré au Jeu de paume). La suite composera une géographie atypique, que quelques pistes permettent de traverser sans l'explorer complètement.

La première piste démarre avec le jeune homme découvert dans le bal de *Pourvu qu'on ait l'ivresse* : Claude Melki, aussitôt promu acteur, bientôt baptisé Léon à l'écran. Il sera le protagoniste d'une sorte de série : *Gala* (1962), le sketch de *Paris vu par...* (1963), *l'Amour c'est gai, l'amour c'est triste* (1968), *l'Acrobate* (1975), et *Contretemps*, composé en 1988 avec des extraits des films précédents). De film en film, le cinéaste et son interprète poursuivent un double jeu mélancolique et souriant, entre réalisme poétique et burlesque de l'époque du muet.

Deuxième piste, celle qui prend en diagonale le genre étiqueté « documentaire ». De la méditation historico-philosophique *Méditerranée* (1963, texte de Philippe Sollers) au reportage de dénonciation *les Morutiers* (1966), du pamphlet objectif *l'Ordre* (1973) au repérage politique *Au Père-Lachaise* (1986) en passant par le « parti pris des choses » de cet admirateur de Ponge (*Pour mémoire*, 1980, *Contre-courant*, 1991).

Il n'y a pas de « méthode Pollet », mais un « regard Pollet », perceptible également quand il adapte un classique (*le Horla*, 1966) ou s'en inspire (*Tu imagines Robinson*, 1967), ou encore trace le portrait d'un écrivain (le poète provençal Mas-Felipe Delavouët, dans *l'Arbre et le Soleil*, 1990). Un regard « matérialiste », qui ne cherche pas la vérité derrière les apparences, mais leur prête assez d'attention et de confiance pour que, visages des quartiers pauvres de Paris ou pierres de Grèce, ils révèlent à la caméra un sens d'où naissent la colère et le sourire.

Il y a, en revanche, une « méthode Bokanowski », même si elle relève plus de l'art poétique que du protocole scientifique : une interrogation à la fois systématique et joueuse des éléments constitutifs de chaque seconde de cinéma. Le son et l'image, le mouvement et la vitesse, les différents objets dans l'image, la forme et la couleur, l'élément de récit et l'effet immédiat sur les sens, la référence picturale et le contrepoint musical. Cela donne des objets qu'il faut bien appeler des films puisqu'ils sont projetés sur un écran, mais qui n'ont guère à voir avec ce qu'on entend d'habitude par ce terme.

Un travail de recherche ? Oui. Mais où la beauté et la sensibilité, l'humour et l'angoisse fraient leur chemin tandis que Patrick Bokanowski recompose à sa manière ces éléments premiers, comme on reconstruirait une figure avec les morceaux d'une statue académique explosée. Seul son long-métrage *l'Ange* (1984), splendide jeu de variations faisant grand usage de la prise de vue image par image, et de la musique composée par Michèle Bokanowski (qui assura également le montage), a été distribué commercialement. C'était le sommet d'un travail singulier entrepris en 1972 avec *la Femme qui se poudre* (1972) et poursuivi jusqu'à *la Plage* (1992) et le tout nouveau *Au bord du lac*.

L'évidente beauté à laquelle parvient Bokanowski suffirait amplement à justifier son entreprise. Mais elle est également passionnante par sa manière de pratiquer, en cinéaste, les opérations désormais couramment effectuées par les ingénieurs et leurs machines. Ses films sont composés d'images de synthèse qui ne seraient plus régies par un programme informatique mais par une inspiration d'artiste. Ils recèlent ainsi, sans en faire étalage, une critique enfin dépourvue de passéisme de ce nouveau régime des images vers lequel nous allons de gré ou de force.

Le cinéma pour enquêter sur la matière des choses chez Pollet, le cinéma pour enquêter sur la matière cinématographique chez Bokanowski : leur « exposition » commune confronte deux approches différentes, mais qui toutes deux utilisent la caméra et le micro, l'écran et le haut-parleur pour mieux comprendre le monde.

JEAN-MICHEL FRODON

★ *Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde. Tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 13 mars.*

Bibliographies

La passion américaine de Tavernier

L'auteur de « Que la fête commence » est un fin connaisseur du cinéma américain. Il le prouve avec verve, dans cette compilation d'entretiens avec des cinéastes et scénaristes de son choix.


COLL. DOMINIQUE LEBRUN

Tay Garnett, John Garfield, Lana Turner dans « Le facteur sonne toujours deux fois ».

CE livre porte la marque du fonceur qui se jette sur les films et les prend d'assaut pour en délivrer la substance. Pour suivre Bertrand Tavernier et ses *Amis américains*, il faut en effet du souffle et du temps. Du souffle, parce que cet homme pressé et passionné aborde le cinéma en incorrigible gourmand, bien décidé à goûter deux fois plutôt qu'une tous les films qui passent à sa portée. Du temps, parce qu'il est difficile, dès lors qu'on y a mis le nez, de s'extraire de ce fort volume sans images, où un mot en appelle un autre, qui lui-même évoque un film, qui lui-même...

On dévore donc le livre comme à bâtons rompus, au fil d'entretiens pour la plupart déjà publiés (mais il y a longtemps, et on a oublié dans quelles revues) avec aussi bien des metteurs en scène prestigieux (John Ford, Joseph Losey, Elia Kazan) que des cinéastes réputés mineurs (Edgar G. Ulmer, Richard Quine) ou aujourd'hui négligés (Henry Hathaway, Budd Boetticher, William Wellman, Tay Garnett).

Tavernier fut le premier en France à s'intéresser aux scénaristes américains et à comprendre leur importance. Ils sont ici cinq à trouver la place qui leur revient. Encore que pour l'un d'entre eux, l'interviewer se pose des questions : et si le réputé Philip Yordan n'avait écrit aucun des scénarios qu'il a signés (*Johnny Guitar*, de Nicholas Ray, par exemple) ? En effet, l'enthousiasme de Bertrand Tavernier, qui avoue sans détour s'être *« fait rouler dans la farine »* par cet étrange personnage, ne l'empêche pas de pratiquer le doute systématique. Il revient sans cesse sur les jugements qu'il prononça vingt-cinq ou trente ans auparavant et sur les propos qui lui furent alors tenus par tel ou tel cinéaste.

A la lumière des films qu'il a découverts ou revus entre-temps, Tavernier réévalue, tempère ou discute, et offre ainsi de l'histoire du cinéma une vision toujours en mouvement, toujours vivante. C'est là un des grands mérites de ce livre d'amour, dont la préface-entretien donne de manière remarquable la vraie mesure de ce que fut la cinéphilie, et qui prouve que l'on peut se montrer un des plus ardents défenseurs des intérêts du cinéma français, et clamer haut et fort sa passion pour le cinéma américain.

PASCAL MÉRIGEAU

★ *Amis américains, entretiens avec les grands auteurs de Hollywood, de Bertrand Tavernier. Institut Lumière/Actes Sud, 830 pages, 195 F.*

Lire page VIII la liste des salles parisiennes où sont projetés les films nouveaux, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

Fritz Lang à la loupe

L'IMPOSANT livre consacré à Fritz Lang est un travail d'archiviste qui rassemble, inventorie, classe, étiquette et laisse à d'autres le soin d'exploiter. Edité sous la direction de Bernard Eisenchitz et Paolo Bertetto, cet inventaire est issu du « fonds Fritz Lang » légué à la Cinémathèque française par un metteur en scène qui se proclamait *« artisan avant d'être un artiste »*, et avait ordonné qu'on détruise à sa mort toutes les archives concernant sa vie personnelle. Chaque document, lettre, dessin, photographie, note de travail, scénario est précisément décrit et annoté.

L'essentiel du fonds concerne la période américaine de Lang, mais toute la carrière se trouve pas à pas reconstituée. Plusieurs auteurs tirent ensuite les enseignements de ce minutieux recensement. De cette démarche « scientifique » naît une fascination qui touche au vertige, et un livre en forme de puzzle, dans lequel on vient puiser au hasard, pour découvrir une photo de travail (toutes sont magnifiques) ou s'arrêter sur l'article qui éclairera un film oublié ou un autre bien connu. Avec, en fin de lecture, le sentiment d'avoir approché le mystère de la mise en scène, autour duquel trop de livres tournent sans l'affronter vraiment.

P. M.

★ *« Fritz Lang, la mise en scène », Cinémathèque française/Museo Nazionale del cinema/Filmoteca generalitat Valenciana, 504 pages, 300 F.*

TROIS COULEURS BLANC, *de Krzysztof Kieslowski*

L'égalité des malchances

Suite de la page I

La mélodie est triste, on n'entendra pas les paroles qui vont avec, qui disent : « *C'est notre dernier dimanche/Donc ne me le refuse pas/ Regarde-moi tendrement/ Une dernière fois* » ...

Mikolaj, le laconique compagnon de Karol (Janusz Gajos), lui propose de l'argent contre un travail. Quel travail ? Tuer un homme. Karol refuse. Mais Mikolaj pourrait-il l'aider à rentrer en Pologne ? C'est plié dans sa valise qu'il franchira la frontière, mais la malle est volée à l'aéroport par des voyous, Karol se retrouve tabassé dans une décharge publique neigeuse, il a la force d'exhaler un soupir : « *C'est bon de se retrouver chez soi* ». L'humour polonais, c'est spécial comme on sait (voir Gombrowicz), c'est sarcastique, douloureux, quelque chose comme un homme qui meurt de rire un couteau planté entre les deux épaules. Cet humour décapant irrigue *Blanc*, on rit souvent. Ainsi, cette scène, qui devrait être tragique. Karol est tellement pauvre qu'il finit par accepter l'offre de Mikolaj – il a bien compris que celui qu'il doit tuer est son nouvel ami, suicidaire et pusillanime, mais tant pis. L'affaire se conclut dans un décor glacé d'antichambre du purgatoire, le métro de Varsovie en construction, sans métro et même sans rails. Karol tire, mais c'est une balle à blanc...

Tout est là, la sécheresse, la netteté, le comique par défaut. Et l'étonnante utilisation du blanc, à travers les choses, les gestes, les mots ; balle à blanc, mariage blanc, blanc de l'absence, de la solitude, du vide. On est loin de la symbolique de la couleur parfois insistante dans *Bleu*. Il fallait résister pour ne pas se laisser noyer par la profusion métaphorique des bleus, bleu sucette, bleu piscine, bleu du mobile bleu qui était accroché dans la chambre bleue...



D.R.

Zbigniew Zamachowski et Julie Delpy.

Peut-être est-il trivial de formuler les choses ainsi, mais à voir *Blanc*, à admirer sa militante simplicité (qui a gagné même la musique de Zbigniew Preisner), à retrouver l'ironie coupante des premiers films de Kieslowski, son sens aigu de documentariste, on se dit que *la Double Vie de Véronique* et *Bleu*, dans leur lyrisme, dans leur faste expressif, dans leurs flots musicaux, portaient la marque d'une griserie, d'un vertige. Kieslowski avait enfin les moyens, il les utilisait, à foison. Ici, il les a encore, mais il les retient, il les maîtrise. Il est rentré à la maison.

La maison Pologne a changé depuis qu'il l'a quittée. Depuis que Karol l'a quittée. Karol va y devenir très vite une sorte de brave soldat Chveïk du capitalisme sauvage, constater que tout s'achète désormais, les consciences et les terres, les cadavres même, si on veut faire le mort. Karol veut devenir riche, très riche, et le devient. Il est porté par un projet urgent, exigeant. Non pas devenir l'égal des nantis, des heureux, mais « plus égal » qu'eux afin d'atteindre et de reconquérir l'inaccessible, l'infidèle, sa médiocre et sublime Lorelei à lui, cette peste de Dominique.

Que joue Julie Delpy dans un rôle court mais fort. Décidément, Kieslowski sait aimer les actrices. Avec une légèreté, une gaîté dans le crime, elle détruit cet homme aux yeux de chien abandonné, puis elle disparaît, elle est pâle, blonde, une apparition, cette sorte de fantôme, de « dame blanche » justement que des camionneurs péremptoires jurent avoir rencontrée, parfois, la nuit, à un carrefour où ils n'auraient pas dû se trouver. Quant à Zbigniew Zamachowski (que l'on avait vu dans le dixième épisode du *Décalogue)*, il est extraordinaire. Un jeu à la fois chaplinesque et rustique, tout le temps en déséquilibre mais toujours en mouvement. Il a le désespoir madré, on croit qu'il ne va nulle part, mais il y va hardiment.

La fin est très belle et ne devrait pas être dévoilée. Le romantisme en creux de Kieslowski y explose, la certitude que l'espérance est inéluctable mais d'autant plus violente et douce qu'elle est déçue. Le mécanisme de la vengeance de Karol contre Dominique s'est enrayé, par une pirouette détestable et délicieuse du destin, l'amour enfin est là, partagé mais empêché. Le bonheur enfin est là, prisonnier. C'est le triomphe consolateur de l'égalité des malchances...

DANIÈLE HEYMANN

L'HOMME SANS VISAGE

de Mel Gibson

MCLEOD fait peur aux enfants, écrit des romans pornographiques, et le chien de l'enfer ne le quitte jamais. Il a sans doute tué sa femme. Ou l'amant de sa femme, on ne sait pas. A moins qu'il n'ait abusé d'un petit garçon, qu'il fit ensuite mourir dans d'atroces souffrances. Il ne parle à personne et fait ses courses à la nuit tombée, si bien qu'il faut attendre une dizaine de minutes avant de l'entrevoir. Il en faut encore autant pour reconnaître Mel Gibson. Ou plus exactement une moitié de Mel Gibson : le profil gauche est bien le sien, tel qu'on le connaît depuis *Mad Max*, mais le droit n'est que bouillie infâme. Les enfants l'appellent « Viande hâchée », « Tranche de pizza » ou « Tête de vomi ». Mel Gibson en « Tête de vomi », il fallait oser. Il a osé, sans que personne ne lui demande rien : *l'Homme sans visage* est le premier film qu'il a produit et réalisé.

On se doute que McLeod n'est pas le monstre que décrivent les gens du pays. Ancien professeur, il se prend d'amitié pour un gamin solitaire, auquel il fait découvrir le latin, la géométrie, la poésie et Shakespeare. Pour n'avoir pas de visage, Mel Gibson n'en est pas moins homme. Et il a toujours une gueule, une vraie. A la fois plus belle et plus épouvantable que celle de ses frères en humanité, qui le chasseront de leur univers, lui interdiront de jamais revoir son jeune ami et le renverront à sa solitude – celle de la star comme du paria, le spectateur cochera de lui-même.

Le thème de la double identité, des apparences et des faux-semblants passionne les acteurs. Passant à la réalisation, tous étaient disposés, littéralement, à se faire démolir le portrait. Tabassages en règle, blessures et mutilations diverses sont leur lot commun, de Marlon Brando *(la Vengeance aux deux visages)* à Alain Delon (*Pour la peau d'un flic*), en passant par John Wayne (*Alamo)* ou Clint Eastwood (presque tous ses films, notamment *Un frisson dans la nuit* et *l'Epreuve de force*). Masochisme et coquetterie sont indissociables, mais l'élégance suprême peut consister à ne pas paraître dans son propre film. Ainsi firent Charles Laughton, Robert Redford, Paul Newman ou, en France, Bernard Giraudeau (dans *l'Autre*, justement).

Robert Montgomery résolut la dialectique de la présence et de l'absence en filmant entièrement en caméra subjective son adaptation de Raymond Chandler *la Dame du lac* (1947). Le spectateur n'entrevoyait furtivement, dans un miroir ou dans une vitre, que le reflet du détective Marlowe-Montgomery, la caméra recevait à sa place le coup de poing lancé par un truand et le baiser donné par la belle Audrey Totter. Façon rêvée, pour un acteur, d'être là sans y être vraiment... P. M.

HOCUS POCUS

de Kenny Ortega

UNE nuit de Halloween, Bette Midler – en sorcière rescapée du 17e siècle, flanquée de deux acolytes – vient semer la zizanie dans une banlieue du 20e siècle, très façon Spielberg. L'argument est attrayant, mais – trop de chefs aux fourneaux, sans doute – le philtre ne prend pas. Certes, Kenny Ortega a tourné de vives séquences, il joue avec astuce des effets spéciaux mis à sa disposition par l'arsenal Disney. En sorcière numéro deux, Kathy Najimi présente un bel embonpoint ; et Sarah Jessica Parker (Miss Trois) un décolleté prometteur. Quant à la Midler, harpie « number one » (elle est coproductrice), son personnage est le croisement d'un Gremlin et d'une Gloria Swanson sous amphétamines.

Manque, simplement, un scénario. Ce que démontre cruellement la séquence où, suspendant l'action (et le film), Bette Midler entonne, comme il se doit, *I Put a Spell on You*. On imagine très bien la production lancer : « *Vite ! Il nous faut une chanson, un disque.* » Dans ce couronnement taillé sur mesure, Bette Midler se fait pourtant ravir son sceptre par un chat noir animé par ordinateur... H. B.

Bleu, blue, blau

En marge de « Blanc », « Trois couleurs Bleu » connaît une carrière exemplaire : acheté par cinquante-deux pays, des recettes qui vont bon train, trois « Lions » à Venise... Un succès lié au financement et à l'exploitation de cette trilogie européenne.

AVANT la sortie de *Trois couleurs Bleu*, l'année dernière, Marin Karmitz, son producteur, affichait une tranquillité un peu arrogante. Il pronostiquait : le premier de ces films sera à Venise le 5 septembre 1993, le deuxième, *Trois couleurs Blanc*, devrait participer au prochain Festival de Berlin, et le dernier, *Trois couleurs Rouge*, serait présenté à Cannes en mai 1994. Il ajoute, aujourd'hui, que ces vœux, aussi pieux qu'orgueilleux, sont sur le point de se réaliser : « *On ne fait pas de films uniquement pour les festivals, mais si les dates correspondent...* » Marin Karmitz rappelle la genèse de la trilogie : « *Il s'agissait d'une tentative presque symbolique de cinéma européen, un cinéma qui ne serait pas commandé par les seules nécessités financières au départ, mais par un contenu dramatique et presque idéologique. Trois films distincts (pas un très long film débité ensuite en épisodes télé), tournés en continuité, en France, en Pologne, en Suisse, avec des comédiens, des équipes, des opérateurs différents. La relecture du tout se faisant après avoir vu le troisième film, comme pour* A la recherche du temps perdu... »

Bien que Kieslowski n'aie pas grand-chose de proustien, on comprend bien que l'entreprise était un peu folle. Elle se prolonge sur plus de trois ans, entraînant un seul et interminable tournage, des sorties programmées de cinq mois en cinq mois, la mise en place d'un système de production très particulier. Les trois films auront coûté ensemble environ 105 millions de francs – « *moins cher que* Germinal », ne manque pas de préciser Marin Karmitz, – et chacun a fait l'objet d'un financement différent, qui prend en compte sa localisation narrative. Ainsi, toute l'avance sur recettes (2 millions de francs) a-t-elle été concentrée sur *Bleu*, tourné en France et en français. Les droits d'antenne de France 3 n'apparaissent pas dans le montage de *Blanc*, tourné en Pologne afin de respecter les quotas. Une subvention a été demandée à Berne – et accordée – pour *Rouge*, au grand dam des Suisses, d'ailleurs...

Mais l'originalité du montage économique de la trilogie tient surtout à l'importance exceptionnelle des pré-ventes à l'étranger, qui, au moment de la sortie de *Blanc*, couvrent déjà plus de la moitié du budget initial des trois films !

Tout a commencé au Festival de Cannes 1991, où était sélectionné *la Double Vie de Véronique*, le film précédent de Kieslowski. Avant même l'écriture des trois scénarios, les acheteurs potentiels reçoivent un document étonnant : une carte de l'Europe annonçant : « *Film Bleu, film Blanc, film Rouge, une trilogie de Krzysztof Kieslowski.* » Sur cette carte ne flotte pas le drapeau tricolore, mais la France est colorée en bleu, la Pologne en blanc, la Suisse en rouge. C'est bien de l'Europe qu'il s'agit, de cinéma européen.

Les acteurs principaux de chaque opus sont indiqués : Juliette Binoche *(Bleu)*, Zbigniew Zamachowski *(Blanc)*, Irène Jacob *(Rouge)* ; le musicien, Zbigniew Preisner, également, tout comme les dates de tournage et de livraison. Quatre lignes de synopsis pour chacun des films et une laconique note d'intention complètent le document : « *Trois couleurs, trois films, ils demandent à être compris sur deux niveaux, comme des pièces séparées et comme un ensemble, une trilogie où j'explore la signification présente des trois idées de la Révolution française, Liberté, Egalité, Fraternité...* »

A la fin de Cannes 91, le montant des à-valoir s'élève déjà à 20 millions de francs pour neuf territoires, dont l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et la Suisse. Le paiement global pour les trois films est exigé au début du tournage du premier – Marin Karmitz précise qu'il n'a jamais transigé... Les Américains de Sony, à qui il est demandé 1,5 million de dollars d'à-valoir, refusent d'acheter sans voir. Karmitz leur dit : « *Payez. Si vous n'êtes pas contents, je vous rendrai votre argent.* » Sony n'a pas osé, c'est Miramax qui a enlevé le marché.

Depuis, cinquante-deux pays ont acheté *Bleu*. Les recettes en salles suivent (sauf en Angleterre). Le film a reçu trois Lions à Venise, un Prix spécial du jury à Chicago, le Goya du meilleur film à Madrid. Il est invité partout (New-York, Valladolid, Sao-Paolo, Jérusalem, Istanbul). Au Festival de Hongkong 1994, *Bleu* fera l'ouverture, *Blanc* la clôture... Dans ce tableau impeccable, un petit couac s'est produit du côté des Oscars. La commission (présidée par Jeanne Moreau) chargée de désigner le film français, a choisi *Germinal*, de Claude Berri. *Bleu* était bien entendu parmi les candidats sérieux, mais il a paru évident – trop évident – qu'il serait présenté, et accepté, sous bannière polonaise. En novembre dernier pourtant, l'Academy of Motion Pictures Arts and Science, qui réunit les professionnels américains, rejette la candidature de *Bleu* comme ne satisfaisant pas aux critères minimum de « nationalité ». Certes les réalisateur-auteur, coscénariste, directeur de la photo, musicien, sont polonais... mais *Bleu* parle français.

Marin Karmitz ne dissimule pas sa mauvaise humeur. Et Gaetano Adinolfi, président d'Eurimages, écrit à Arthur Hiller, président de l'Academy of Motion Pictures : « *Le nombre de coproductions augmente constamment. En cinq ans d'existence, Eurimages a ainsi aidé 234 projets coproduits par au moins trois pays. Le nombre de nationalités d'un film va, je crois, rendre vos règles pour déterminer le « pays d'origine » caduques à court terme.* »

Consolation : *Bleu* vient d'obtenir neuf nominations aux Césars, la première place au palmarès annuel de la presse espagnole (*Kika*, de Pedro Almodovar, s'y retrouve au 29e rang !), et à celui des auditeurs du « Masque et la plume » sur France Inter. Il y a quelques jours, un petit signe – il les aime tant – a particulièrement ravi Kieslowski. Il reçoit copie d'une page de petites annonces « Relations » trouvée dans un journal allemand, le *Süddentsche Zeitung*. Parmi les propositions conventionnelles, l'une se détache notablement. Elle reprend – en français – le logo de *Trois couleur Bleu*, puis – en anglais – un extrait de l'épître aux Corinthiens qui clôt le film : « *Même si j'ai assez de foi pour déplacer les montagnes/Si je n'ai pas l'amour je ne suis rien* ». Suit – en allemand – l'autoportrait de l'annonceuse : « *Blonde, classique, jolie, spectaculaire et changeante* ». *Bleu* est entré dans la vie des gens.

D. H.

Cinéma

Les bébés à la poubelle

Un bon film indépendant américain devait sortir aujourd'hui 26 janvier. Il sortira, peut-être, le 2 février. Il s'appelle « Just Another Girl » et on y voit un nouveau-né jeté à la poubelle. Par hasard, l'enfant est ramassé par un passant, et sauvé. La scène fait songer au sort de certains films, les films « indépendants », justement. La poubelle est le sort qui leur est de plus en plus souvent réservé. « Petits films » annoncés, reportés, sortis à la sauvette aux dates réputées défavorables (les autres sont bloquées par les grands distributeurs). Il arrive que des spectateurs de passage, animés d'une saine curiosité, sauvent quelques-uns de ces enfançons de pellicule. En attendant que ce « happy end »-là, lui aussi, n'appartienne plus qu'à la fiction ? J.-M. F

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films sont en pages VI et VII.
Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82). VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

REPRISES

Le Prête-nom

de Martin Ritt, avec Woody Allen, Zero Mostel, Herschel Bernardi, Michael Murphy, Andrea Marcovici.
Américain, 1976, copie neuve (1 h 33).
Une évocation sympathique du sort des cinéastes et scénaristes persécutés par le maccarthysme.
VO : Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

SELECTION

Bratan, le frère

de Bakhtiyar Khudoynazarov.
Tadjik, noir et blanc (1 h 40).
Dans des paysages hantés par la beauté et la solitude, puis la ville où tout se noue et rien ne s'achève, un jeune cinéaste raconte simplement, superbement, le grand voyage d'un adolescent et d'un gamin.
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Le Maître de marionnettes

de Hou Hsiao Hsien, avec Lin Chung, Cheng Kuei-chung, Cho Ju-wei.
Taiwanais (2 h 22).
Hou Hsiao Hsien évoque un demi-siècle d'Histoire de son pays au fil de la mémoire d'un vieux marionnettiste, pour un film d'une richesse et d'une intelligence magnifiques.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

La Recluse

de Chris Newby, avec Nathalie Morse, Toyah Willcox, Eugène Bervoerts.
Britannique, noir et blanc (1 h 45).
Dans un beau noir et blanc « classique », une légende médiévale rebelle et sensuelle.
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Ruby in Paradise

de Victor Nunez, avec Ashley Judd, Todd Field, Bentley Mitchum, Allison Dean.
Américain (1 h 54).
En fuite de son passé, une jeune femme échoue sur une plage de Floride et cherche à savoir qui elle est, et ce qu'elle doit faire : à peine une histoire, mais complètement un film, d'une modeste splendeur.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Smoking/No Smoking

d'Alain Resnais, avec Sabine Azéma, Pierre Arditi.
Français (2 h 20 et 2 h 25).
Sur le motif des infinies bifurcations du récit, Resnais brode un jeu inquiet et souriant, qui interroge la vérité des images et les arcanes de la mise en scène.
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55)

FESTIVALS

William Wellman à la Cinémathèque

La légende veut que Wellman (1896-1975) ait été un ancien as de l'aviation en 1914-1918 qui, gagnant sa vie après sa démobilisation en effectuant des cascades aériennes, fit son entrée dans le cinéma en effectuant un atterrissage spectaculaire sur la pelouse de Douglas Fairbanks. La comptabilité veut qu'il ait réalisé soixante-quatorze films entre 1923 et 1958. Les historiens du cinéma veulent qu'il ait été l'un de ces habiles façonniers travaillant à la chaîne pour les studios d'Hollywood. Bertrand Tavernier *(lire page VI)* le tient pour un réaliste mal compris par la critique fançaise. La programmation de quelque cinquante films (westerns, films de guerre, comédies...) à Chaillot veut permettre de réévaluer une œuvre pour une part encore inédite en France.
Du 26 janvier au 27 février à la Cinémathèque française, palais de Chaillot. Tél. : 47-04-24-24.

Prague à la Vidéothèque

Vouée aux images de la capitale française, la Vidéothèque de Paris ne dédaigne pas, de temps en temps, de cligner de l'œil vers d'autres grandes villes. Cette fois, elle se tourne vers Prague, avec une quarantaine de films, dont de nombreux inédits, dont une invocation du fantôme cinématographique de Kafka, et diverses évocations des habitants de Prague, vus par les lunettes idéologiques des années 50 à 70 ou contre elles. Et également un hommage à la réalisatrice Vera Chytilova.
Du 1er février au 1er mars à la Vidéothèque de Paris. Tél. : 40-26-34-30.

Travelling de Rennes à Madrid

Chaque année, le Festival de Rennes se centre sur la représentation d'une métropole européenne au cinéma. C'est Madrid qui a les honneurs d'une programmation où on trouve non seulement des films espagnols (signés Sobrevila, Perojo, Mur Oti, Saura, Trueba, Zulueta, Camus, une intégrale Almodovar et des hommages à Aranda, Gutierrez Aragon et Colomo) mais la vision de la capitale par des réalisateurs étrangers, de Germaine Dulac (*Fêtes espagnoles*, 1919) à Stephen Frears (*The Hit*, 1984), en passant par l'iconoclaste *Petite voiture*, de Ferreri, et bien sûr *Mourir à Madrid*, de Rossif.
Du 31 janvier au 8 février à Rennes. Tél. : 99-33-61-76.

Cinéma portugais

Pour la quatrième année consécutive, Cinéluso poursuit son travail de découverte et de promotion d'un cinéma « à part » et qui pourtant reste année après année un repère important dans les images d'Europe. Démarche parfaitement illustrée par la présentation simultanée d'un des rares chefs-d'œuvre apparus l'an dernier sur les écrans du monde, *Val Abraham* de Manoel de Oliveira, et de l'intégrale d'un cinéaste inconnu chez nous, Alberto Seixas Santos, ainsi que les nouvelles productions de deux auteurs « à suivre », Joao Botelho et Jorge Silva Melo.
Du 28 au 30 janvier au cinéma Ariel à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). Tél. : 35-88-81-34.

Des caméras pour voir

Sous le titre (réducteur) « Du réel à l'imaginaire », le Festival de Manosque présente un programme très riche qui décline les mille manières dont documentaire et fiction se combinent à l'écran pour mieux regarder le monde : de l'essentiel *Pour la suite du monde*, de Pierre Perrault (1963), aux tout récents films de Jean Rouch (*Madame l'eau*) et de Robert Kramer (*Point de départ*) en passant par une obligatoire station anglaise (*Raining Stones*, *The Snapper*, *Naked*) et la beauté simple de *Rahi*, sans oublier un vieux routier de la question, Jean-Louis Comolli.
Jusqu'au 30 janvier à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). Tél. : 92-70-34-07.

LES ENTRÉES A PARIS

Encore une semaine à la baisse : à nouveau 50 000 entrées de moins que la semaine correspondante de 1993 (celle de *Dracula*). Cela fait déjà 200 000 entrées de déficit cumulé en quatre semaines de janvier.

Huit nouveaux films, trois succès : avec 87 000 entrées dans 26 salles, *Kika* prend la tête du box-office. Et *Mister Jones*, à 83 000 sur 32 écrans, lui fournit un second inattendu. Plus modestement, *Ruby in Paradise* réussit une belle percée à 7 000 dans seulement quatre salles.

« Entre ciel et terre » ne décolle pas : avec seulement 53 000 entrées dans ses 36 salles, le film d'Oliver Stone ne remplit pas son contrat. Mauvais débuts également pour *Un bon fils*, *le Voleur d'arc-en-ciel*, et les deux films français de la semaine, *Bonsoir !* et *Couples et amants*.

Chute rapide des champions de la semaine dernière : *Piège en eaux troubles* perd 40 % de ses entrées (total en quinze jours : 200 000) et *Montparnasse-Pondichéry* perd 30 % (total : 70 000). En revanche, dans son unique salle, *Baraka* obtient un franc succès avec 11 200 entrées.

Solides au poste : *Short Cuts* totalise 140 000 entrées en trois semaines. *Un monde parfait* atteint 566 000 en six semaines. Sur la même durée, *Smoking* et *No Smoking* tiennent bon, avec à nouveau respectivement 11 000 et 9 000 entrées, soit des totaux de 111 000 et 88 000. En onzième semaine, *Aladdin* dépasse 1,4 million de spectateurs dans la capitale.

J.-M. F

*Chiffres : Le Film français



Théâtre

L'heure de vérité

Le mois de janvier est de coutume celui du grand embouteillage sur les scènes publiques. Après la trêve des confiseurs, chacun y va de sa *création ou de sa grande* reprise. Cette année, 70 spectacles nouveaux ont, en moins de trois semaines, rivalisé de séductions pour trouver leur hypothétique public. Les meilleurs s'en sortent très bien *(le Conte d'hiver* à Gennevilliers, *Huis clos* à l'Athénée, *Claustrophobia* à Bobigny). Certains souffrent, c'est la loi du genre. Sagement, le théâtre privé parisien de qualité a attendu la fin de l'orage avant de fourbir ses armes : les stars. Anny Duperey se lance à la Comédie des Champs-Elysées, Huster prend ses quartiers à Marigny, Malavoy à Hébertot et Jean-Pierre Marielle à l'Atelier. Très bientôt, les régions s'éveilleront. Ainsi, on attend Planchon en février au TNP de Villeurbanne avec ses *Libertins*. Le spectacle continue. – O. S.

NOUVEAUTÉS

Boris Godounov

d'Alexandre Pouchkine, mise en scène de Youri Lioubimov, par la troupe du Théâtre de la Taganka de Moscou.

Un spectacle simple, rapide, farceur, mouvementé. La signature de Lioubimov, qui fut avec son Théâtre de la Taganka de Moscou, synonyme de courage et de liberté depuis le milieu des années 60.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F. Dernière représentation le 30 janvier.

Caresses

de Sergi Belbel, mise en scène de Michel Dubois, avec Philippe Bombled, Sylvie Herbert, Emmanuelle Grangé.

L'auteur de cette pièce est considéré en Espagne comme le cousin en théâtre du cinéaste Almodovar. Où il va être question, comme le titre l'indique, d'une investigation du rapport amoureux dans une *société dénuée de sensualité*.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Judith Magre, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Patrice Kerbrat, Philippe Etesse, *Emmanuel Patron et Jacques Connort.*

Nouvelle distribution, emmenée par Judith Magre et Patrice Kerbrat, dans un nouveau théâtre. Cette pièce satyrique acerbe de *Jean-Marie Besset*, le plus anglo-saxon de nos auteurs contemporains, continue une belle carrière plus d'un an après sa création.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. A partir du 28 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 1 h 40. De 100 F à 60 F.

Cyclone 2

de Jules Roy, mise en scène de Gérard Maro, avec Gérard Maro, Patrick Martinez, Thierry Buisson, Pierre Charras, Jacques Brunet et Elisa Prévand.

Une pièce écrite en 1953, revisitée par Gérard Maro. Les « Cyclones » sont des avions de pure fiction aux performances révolutionnaires. Mais, confiés pourtant à des mains expertes, ils entraîneront la mort de plusieurs pilotes d'essais. Sécurité des hommes, raison d'État, un combat tragique.

Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 9e. A partir du 28 janvier. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 19 heures et 21 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-00-11. De 100 F à 120 F.

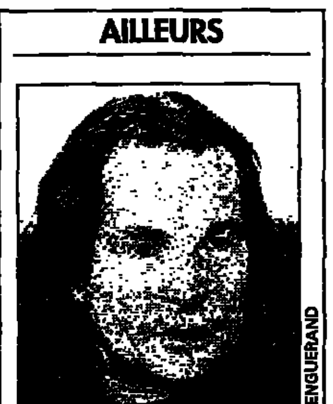
Topaze

de Marcel Pagnol, mise en scène de Francis Perrin, avec Francis Perrin, Jean-Pierre Darras, Axelle Abbadie, Gaston Vacchia, Isabelle Spade, Lilia Cohen et Odile Héritier.

Après un rodage hors de Paris, cette première mise en scène de Francis Perrin depuis qu'il est directeur artistique du Théâtre Montansier de Versailles s'installe dans la capitale. Un test, en partie gagné d'emblée par le choix d'une des grandes comédies du répertoire.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. A partir du 27 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 2 h 20. De 240 F à 80 F.

AILLEURS



ENGUERAND

Bonnes nouvelles des Allemands

Deux des maîtres incontestés de la mise en scène en Allemagne, Peter Stein *(photo ci-dessus)* et Luc Bondy, affûtent chacun de leur côté leurs nouvelles armes. Peter Stein *s'apprête à créer au* Théâtre académique de l'armée russe à Moscou, le 29 janvier (et jusqu'au 26 février) *l'Orestie*, d'Eschyle, avec une troupe entièrement moscovite. Ce spectacle, coproduit par la Maison des arts de Créteil et son nouveau directeur, Didier Fusillier, sera présenté au Fes*tival de Maubeuge* le printemps prochain, et à Créteil, dans le cadre du Festival d'automne 1994. Entretemps, il aura voyagé dans les festivals de Weimar, Edimbourg et Rotterdam. Luc Bondy achève, lui, les répétitions de la nouvelle pièce de l'Autrichien Peter Handke, *l'Heure où nous ne savions rien l'un de l'autre*, dont *la première est prévue le* 3 février (et jusqu'au 31 mars) à la Schaubühne de Berlin. Ce spectacle sera lui aussi présenté dans le cadre du prochain Festival d'automne au Théâtre du Châtelet à Paris. *(Renseignements :* Maison des arts de Créteil, tél. : 49-80-90-50 ; Schaubühne am Lehniner Platz, Kurfürstendamm 153, 10709 Berlin, tél. : (19) 49-30-89-00-23).

PARIS

Le Cid

de Pierre Corneille, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Jacques Spiesser et Cristina Reali.

La nouvelle mise en scène d'Huster dans « son » Marigny. Un chef-d'œuvre du répertoire classique servi par la star lui-même et ce qu'on peut bien appeler désormais sa troupe.

Marigny, Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée mardi à 14 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 150 F à 60 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Michel Raskine, avec Christian Drillaud, Arno Feffer, Marief Guittier et Marie-Christine Orry.

On a dit que le *Huis clos* présenté il y a quelques années à la Comédie-Française dans une mise en scène de Claude Régy paraissait rendre hommage à Carl Dreyer ; celui-ci, à l'opposé du prisme du théâtre, semble plutôt jaillir de la Movida espagnole et cousiner avec Almodovar. L'enfer, c'est la chair, nous dit Michel Raskine avec maestria.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 140 F.

Quand elle dansait

de Martin Sherman, mise en scène de Patrice Kerbrat avec Anny Duperey, Catherine Rich et Michele Moretti.

Retour dans la belle salle de l'avenue Montaigne d'Anny Duperey en tête d'une jolie distribution pour une pièce anglo-saxonne qui prend pour prétexte une journée dans la vie d'Isadora Duncan pour réfléchir, sur le ton du divertissement, aux mystères de la création artistique.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 2 heures. De 90 F à 110 F.



SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Freud et Dieu

Dans la petite salle du Théâtre de Paris, se joue le visiteur, surprise inattendue de la dernière rentrée théâtrale : à Vienne, juste après l'Anschluss, la rencontre de Sigmund Freud, à l'aube d'être chassé par les nazis, athée devant l'éternel, avec un jeune homme mystérieux, séduisant, volubile, qui pourrait bien être une incarnation de Dieu lui-même... Le trio d'acteurs formé par Maurice Garrel, Thierry Fortineau et Josiane Stoléru (Anna Freud) nous donne un divertissement terriblement réjouissant écrit par un normalien facétieux, Eric-Emmanuel Schmitt.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. 230 F et 180 F.

Claustrophobia

(en russe, surtitres en français)

mise en scène de Lev Dodine, avec les élèves de l'Institut théâtral de Saint-Pétersbourg et les jeunes acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.

C'est le spectacle le plus passionnant aujourd'hui à l'affiche d'un théâtre parisien. Lev Dodine lâche la bride de sa trentaine de jeunes acteurs qui, à partir de leurs propres textes et improvisations, ou à partir de quelques textes d'auteurs russes contemporains, ont construit un spectacle de première importance mêlant théâtre, pantomime, danse et musiques. Voyage dans la Russie contemporaine, espoirs fous d'une jeunesse debout.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Le Constructeur Solness

d'Henrik Ibsen, mise en scène d'Eloi Recoing, avec Aurélien Recoing, Magali Renoir, Fabienne Perineau, Denis Loubaton, Max Vialle.

Trois heures d'un spectacle difficile, ardu, autour d'un texte de la maturité d'Ibsen qui met aux prises un architecte encore jeune et une jeune femme qui ressurgit, dix ans après un épisode dramatique, dans sa vie. Une grande violence rentrée servie par des interprètes irréprochables.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F. Dernière représentation le 30 janvier.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller et Irina Dalle.

Créée à Orléans l'automne dernier, cette comédie d'intrigues, féerique et acerbe, est ici d'une grande luminosité. Un charme absolu qui rameute les foules dans le théâtre de l'excellent Bernard Sobel.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 3 h 30. 110 F et 130 F.

Crime et châtiment

de Dostoïevski, mise en scène de Youri Lioubimov, par la troupe du Théâtre de la Taganka de Moscou.

L'autre spectacle à l'affiche du Rond-Point signé par la grande figure du théâtre russe des trente dernières années. Après Pouchkine, Dostoïevski.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-95-98-00. 120 F. Dernière représentation le 30 janvier.

Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Michel Frœhly, avec Alain Aithnard, Christine Brotons, Jean-Quentin Châtelain, Claude Degliame, Louis Merino, Paul Minthe, Clothilde Mollet et Hervé Pierre.

Très peu d'équipes artistiques se sont attaquées à cette pièce de Koltès depuis sa création par Patrice Chéreau aux Amandiers de Nanterre au milieu des années 80. En tête d'une belle distribution, Michel Frœhly relève le gant avec force, humour et panache.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 2 heures. De 100 F à 55 F.

Le Retour

de Harold Pinter, mise en scène de Bernard Murat, avec Patrick Chesnais, Jean-Pierre Marielle, Roger Dumas, Marie Trintignant, François Berléand et Guillaume Depardieu.

L'un des spectacles-phares de cette reprise de janvier sur les scènes privées de qualité. L'occasion de retrouver le grand dramaturge anglais et ses batailles de mots, absurdes et fascinantes. Créée à Londres en 1965 par la Royal Shakespeare Company, la pièce met aux prises une femme troublante qui s'en va bousculer une famille puritaine des Etats-Unis.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 260 F à 50 F.

Trois monologues

d'après Roberto Athyadé, William Sassine, Ismael Ait Djaffer, avec Alida Giardina, Souleymane Koly et Sonia.

Une Italienne, un Guinéen, une Algérienne pour ces trois textes dans le droit fil de la tradition de l'Association Mémoire des lycées et collèges qui offre chaque année à des artistes de grande qualité un espace de liberté dans l'enceinte d'un lieu scolaire. Le lycée Fénelon est dirigé par une « artiste » à sa manière, Marguerite Gentzbittel.

Lycée Fénelon (annexe), 13, rue Suger, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-07-91-51. De 30 F à 70 F. Dernière représentation le 29 janvier.

RÉGIONS

Montpellier

L'Ecole des mères ; Les Acteurs de bonne foi

de Marivaux, mise en scène de Claude Stratz, avec Viviana Aliberti, Madeleine Assas, Leyla Aubert et Patrick Catalifo.

Beau casting pour ce nouveau spectacle du plus français des metteurs en scène suisse. Belle affiche en somme, car les deux textes embrassés de Marivaux sont toujours d'une brûlante actualité.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. A 20 h 45 du 31 janvier au 5 février. Tél. : 67-52-72-91. Durée : 1 h 40. De 105 F à 70 F.

Strasbourg

Le Revizor

de Gogol, mise en scène de Gabor Zsambeki, par la troupe du Théâtre Katona de Budapest.

L'un des chefs-d'œuvre du grand dramaturge russe servi par la meilleure troupe hongroise du moment.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les 28, 29 et 31 janvier à 20 h 30 ; le 30 à 15 heures. Tél. : 88-35-44-52. De 125 F à 65 F. Dernière représentation le 31 janvier.

Danse

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris

Casse-noisette

Alternance des étoiles : le 26, Isabelle Guérin, Charles Jude et Nicolas Le Riche ; le 27, Marie-Claude Pietragalla, Kader Belarbi et Elisabeth Maurin ; le 28, même distribution que le 26 et Elisabeth Maurin en prime.

Opéra Garnier, Paris 9e. 19 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Compagnie Christiane Blaise

Le Pressentiment des alligators au pied de l'escalier

Après sa création en régions l'automne dernier, ce spectacle au titre intrigant *s'installe à Pompidou. Deuxième* volet du travail d'une chorégraphe qui avait surpris avec un *Bébé dinosaure* poétique et léger en 1988.

Centre Georges-Pompidou, Paris 3e, 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Wim Vandekeybus

Her Body Doesn't Fit Her Soul

Inspirée d'une nouvelle d'Italo Calvino, *Un couple marié*, cette chorégraphie se veut métaphore sur l'ombre et la lumière, voyants et nonvoyants. Wim Vandekeybus a engagé pour l'occasion des acteurs-danseurs non-voyants, comme le sont les musiciens mexicains d'un court-métrage intégré au spectacle.

Théâtre de la Ville, Paris 4e, 20 h 30, les 26, 28 et 29. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Savion Glover, Ted Levy et le Hot Foot Tap Duo

Deux jeunes prodiges américains et un duo de première importance démontrent par la virtuosité le renouvellement inépuisable de l'art des claquettes.

Théâtre Jean-Vilar, 92-Suresnes. 21 heures, le 26. Tél. : 46-97-98-10. 150 F. Espace Michel-Simon, Noisy-le Grand. 21 heures, le 28. Tél. : 49-31-02-02. 160 F.

Dance Company

More Wine For Polythemus, The Stuff of Recoiling, Scott Queen of Marys

Première française de trois nouvelles chorégraphies qui viennent d'être créées à New-York, là où Doug Elkins vit, travaille, concocte des *spectacles formidables qui mêlent* la danse bien sûr, mais dans tous ses états (modern dance, hip-hop, voguing, capoeira, flamenco, néo-classique, danse orientale) *et les mots* et les sons les plus divers (en très gros, de Haendel à la house music en passant par Led Zeppelin). Le titre du troisième « ballet » est plutôt prometteur, vilain jeu de mots qui nous transporte de la cour d'Ecosse au ghetto homosexuel new-yorkais...

Théâtre Jean-Vilar, 92 Suresnes. 21 heures, les 28 et 29. Tél. : 46-97-98-10. 120 F. Espace Michel-Simon, 93 Noisy-le Grand. 19 heures, le 30. Tél. : 49-31-02-02. 160 F.

Compagnie Rosas Anne Teresa de Keersmaeker

Mikrokosmos (1) et Toccata (2)

On sait que la chorégraphe belge est passée maître dans l'art difficile et subtil de combiner danse et répertoire classique musical. *Toccata*, sera donc dansé sur l'œuvre homonyme de Bach, fantaisie et fugue. Et reprise de *Mikrokosmos*, sur les notes de Bartok, œuvre emblématique de la Compagnie Rosas.

Théâtre de la Ville, Paris 4e, 20 h 30, (1) le 1er et le 2 février ; (2) le 4 et le 5 février. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Théâtre et Danse :
Olivier Schmitt

Musique

Présences immanquables

« Tous les concerts sont gratuits. » C'est énorme quand ont sait que cette gratuité est mise au service d'une cause musicale qui n'est pas gagnée d'avance : faire connaître l'œuvre d'un compositeur vivant, hongrois, dont l'image s'est *immobilisée* sur quelques œuvres. De György Ligeti, que connaît le grand public *français ?* Radio-France a décidé de multiplier les exécutions de pages *insolites*, pour permettre une appréciation plus exacte du créateur. Ligeti, donc, entouré de compositeurs importants (Amy, Carter, Dutilleux) mais aussi d'inconnus (le 27 janvier, par le Quatuor Balanescu) est au *centre du Festival* « Présences 94 » par lequel notre radio nationale exprime pour la troisième année, au profit des musiques nouveau-nées, sa vocation de service public. L'occasion, au passage, d'un *jamboree* de quatuors à cordes, avec, le 2 février, le génial quatuor canadien St. Lawrence dans le *Troisième Quatuor* de Berg. Il faut courir aux « Présences ». Ne serait-ce que parce que c'est gratuit... A. Ry.

ÉVÉNEMENTS

Soldats modernes

L'œuvre « impossible » du XXᵉ siècle enfin montrée à Paris dans une mise en scène applaudie en 1987 à Stuttgart avant de l'être à nouveau, à Strasbourg, au Festival Musica 1988.

Zimmermann : Die Soldaten. Franz Mazura (Wesener), Lisa Saffer (Marie), Milagro Vargas (Charlotte), Jocelyne Taillon (la mère de Wesener), Michael Ebbecke (Stolzius), Helga Dernesch (la mère de Stolzius), Aurio Tomicich (Obrist), Orchestre de l'Opéra de Paris, Bernhard Kontarsky (direction), Harry Kupfer (mise en scène), Bertrand Perrau-Bealu (chorégraphie). Opéra-Bastille, 19 h 30, les 27, 29 et 31. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.





Élèves audacieux

Les élèves du Conservatoire n'ont pas froid aux yeux ! Mais ne faut-il justement pas jouer le plus tôt possible ces œuvres-là ? Techniquement, ils sont très forts et Robertson, le nouveau patron de l'Ensemble InterContemporain, est un remarquable chef d'orchestre dont le répertoire est étonnement vaste. Des rencontres comme celles-là sont souvent miraculeuses. Que l'on se souvienne des concerts dirigés par Celibidache ou Bychkov.

Brahms : Symphonie nº 1. Haydn : Symphonie nº 101 « l'Horloge ». Orchestre des élèves du CNSMDP, David Robertson (direction). Salle Gaveau, 20 h 30, le 28. Tél. : 49-53-05-07. 40 F.

Kissin, l'énigme

Ses plus illustres confrères suivent sa carrière avec enthousiasme. Est-il le fils d'Horowitz ?

Schubert : Sonate pour piano D 575. Chopin : Nocturnes op. 27, Scherzo op. 54. Brahms : Klavierstücke op. 119. Liszt : Etudes d'exécution transcendante. Evgueni Kissin (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 31. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Nougaro, retour

Avec le pianiste Maurice Vander, le compagnon de la dernière tournée, un musicien belge aux claviers, et une rythmique venue de chez Didier Lockwood, Nougaro reprend la route, après un an de repos.

Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 26, 27 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 43-21-56-70. De 180 F à 450 F.

Yannick Jaulin, malin

« Fils de la BD, du rock n'roll » : Jaulin raconte les histoires poitevines de Pougne-Hérisson et du village voisin, Pétosse. Avec un pianiste, un clarinettiste, un guitariste, Jaulin tient la salle en haleine, chante, met en scène les vieux dont le monde moderne ne saurait se passer. Des ogres, des fées, des bons et des méchants, du rap, un parler swingué et beaucoup de malice.

Chevilly-Larue. Centre culturel communal, 20 h 30, les 27, 28 et 29. Tél. : 46-86-54-48. 90 F.

Sclavis, Pifarely, refrain

Les deux chercheurs les plus élégants du jazz délicat et grave, Pifarély (violon) et Sclavis (clarinette et anches) viennent de publier deux disques précieux (« Obliques », OMD). Ils sont l'envers de tous les stéréoptypes du jazz (dont on rappelle les plus éprouvants : black nature, blanc sophistiqué, bleu comme une note, rouge de colère, etc.). On en reparlera sous peu.

Auditorium des Halles, 21 heures, le 28. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Cocteau Twins

Le trio britannique pratique une musique si rêveuse, si proche de l'état de vapeur, que l'on se demande ce qu'il en restera sous les plis du plastique impitoyable du Zénith. Cette curiosité d'une confrontation inutile entre une musique et un lieu, matière contre matière, donne envie d'aller faire un tour porte de Pantin.

Zénith, 20 heures, le 29. Tél. : 42-08-60-00. 140 F.

Rita Mitsouko

Avec leur orchestre, Catherine Ringer et Fred Chichin proposent un spectacle vivant, séduisant. Manquait encore, il y a quelque temps, l'élément de danger, le déséquilibre, qui faisaient le charme vénéneux des Rita.

Olympia, 20 heures, le 31 janvier et le 1er février. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

CLASSIQUE

Orchestre de Paris : étoile montante du nouveau violon russe, le jeune Maxim Vengerov jouait le *Concerto* de Brahms l'an dernier, dans la même salle, avec une Philharmonie de Berlin dont les vents accusaient des faiblesses patentes. Le voici soliste d'un Orchestre de Paris en pleine ascension. Programme somptueux. Chef énergique.

Weber : Oberon, ouverture. Sibelius : Concerto pour violon et orchestre. Rachmaninov : Danses symphoniques. Maxim Vengerov (violon), Orchestre de Paris, Djansug Kakhidze (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F. Et le 29 janvier à 11 heures, au Châtelet, Concerto pour violon et orchestre de Sibelius, et Danses symphoniques de Rachmaninov (concert réservé aux moins de 25 ans, 30 F, 40-28-28-00).

Vadim Repin, Vadim Sakharov : sous ses allures de grand garçon poussé trop vite, Vadim Repin cache un tempérament du feu de Dieu. Sakharov, qui dialogue avec lui, est un poète dont on ne s'explique pas pourquoi la France, où il a choisi de vivre depuis son départ d'URSS, ne le fête pas davantage.

Pärt : Sonate Fratre. Prokofiev : Sonate pour violon et piano op. 80. Schubert : Grand Duo pour violon et piano. R. Strauss : Sonate pour violon et piano. Vadim Repin (violon), Vadim Sakharov (piano). Auditorium du Louvre, 20 h 30, le 26. Tél. : 40-20-52-29. 100 F.

Orchestre national de France : orchestre seul, orgue seul, chœur, orchestre, solistes vocaux et orgue : l'hommage à Liszt concocté par Radio-France se singularise par des programmes excitants et intelligents.

Wagner : Extraits de Parsifal. Liszt : Prélude et fugue sur le nom de BACH, Messe de Gran. Ingrid Kertesi (soprano), Eva Szonda (mezzo-soprano), Manfred Fink (ténor), Tamas Bator (basse), Jean Guillou (orgue), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Lawrence Foster (direction). Eglise Saint-Eustache, 20 h 30, le 27. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

Von Heute auf Morgen : cette comédie musicale n'avait pas été représentée en France depuis 1929. Les mauvais esprits disent : « C'est *normal*, c'est *du mauvais Schoenberg*. » Ce n'est pas l'avis de Jean-Claude Pennetier qui, en compagnie de sa femme, en a réalisé une transcription. A quoi ressemble *D'aujourd'hui à demain ?* Le livret parle de la mode, de l'être et du paraître, des modernes et de la modernité. La Péniche-Opéra a décidé de le donner en français pour ceux qui veulent comprendre ce qui se dit, et en allemand pour les puristes. Schoenberg maître d'œuvre d'un opéra-bouffe ? Et pourquoi pas ?

Schoenberg : Von Heute auf Morgen. Sophie Boulin (la Femme), Lionel Peintre (le Mari), Inge Dreisig (l'Amie), Eric Trémolières (le Chanteur), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Mireille Laroche (mise en scène). Péniche-Opéra, 21 heures, les 28 et 29 ; 17 heures, le 30. Tél. : 43-49-08-15. Location Fnac. 120 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France : vainqueur du concours Chopin de Varsovie en 1970, Garrick Ohlson est américain, doit bien mesurer 1,95 mètre et ses mains attrapent une douzième sur le clavier de son piano. Le voilà au prise avec un concerto de Liszt retrouvé il y a peu.

Liszt : Héroïde funèbre, concerto pour piano et orchestre nº 3. Weber : Konzertstück pour piano et orchestre. Beethoven : Symphonie nº 7. Garrick Ohlson (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Gilbert Varga (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 28. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.

Dezsö Ranki, Edit Klukon : Ranki est fidèle au Théâtre de la Ville, qui devait le révéler au public français il y a plus de vingt ans.

Debussy : Prélude à l'après-midi d'un faune, Petite Suite, Epigraphes antiques. Ravel : Boléro, Rhapsodie espagnole. Dezsö Ranki, Edit Klukon (piano). Théâtre de la Ville, 18 heures, le 29. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.

John Holloway, Davitt Moroney : aussi périlleuses à exécuter que sublimes musicalement, ces sonates traitent les protagonistes à égalité, le clavecin ne se bornant pas à ponctuer le discours du violon, comme tant de sonates écrites plus tard.

Bach : Sonates pour violon et clavier. John Holloway (violon), Davitt Moroney (clavecin). Théâtre Grévin, 20 h 30, le 31. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Ensemble orchestral de Paris : Radio-France rend hommage à Liszt, le Châtelet à Richard Strauss, et ses programmes ne sont pas moins subtilement concoctés. Retrouver Felicity Lott est toujours un plaisir.

R. Strauss : Lieder, capriccio, sextuor, version pour orchestre à cordes, le Bourgeois gentilhomme, extraits. Felicity Lott (soprano), Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures, le 31. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Wieland Kuijken, Philippe Foulon, Yvette Piveteau : ces interprètes-là sont à cette musique ce qu'un Brendel est à Schubert et Beethoven. Ils ne cessent de l'étudier, de la jouer, d'en approfondir leur connaissance... sans pour autant perdre l'enthousiasme de leurs débuts.

Hume ; Cooperario ; Byrd ; Jenkins ; Simpson ; Sainte-Colombe ; Forqueray ; Marais : Pièces pour violes de gambe et clavier. Wieland Kuijken, Philippe Foulon (viole de gambe), Yvette Piveteau (clavecin). Eglise Saint-Séverin, 21 heures, le 1er février. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Montpellier

Marie de Montpellier : René Koering est une encyclopédie vivante, il connaît et il a de l'affection pour les nanards lyriques les plus insensés. Cette passion, il la fait partager aux auditeurs de France-Musique et aux spectateurs du Festival de Montpellier depuis des années qui, grâce à lui, ont découvert tant de musiques oubliées. Cette *Marie de Montpellier* n'est pas son premier opéra, mais, cette fois-ci, il a voulu faire sourire en mêlant l'histoire et les petites histoires de l'opéra et de la musique.

Koering : Marie de Montpellier, création. Veronika Kincses (Marie de Montpellier), Carole Farley (le Compositeur), Spiros Sakkas (Peter Schmalz), Christer Bladin (Pierre), Marcel Vanaud (le Directeur de théâtre), Franck Cassard (le Metteur en scène), Chœurs de l'Opéra de Montpellier, les Solistes de Montpellier-Moscou, Orchestre philharmonique de Montpellier, Tamas Pal (direction), René Koering (mise en scène). Opéra, 20 heures, les 27 et 28. Tél. : 67-66-19-99. De 70 F à 170 F.

Toulouse

L'Italienne à Alger : nouvelle production, dirigée par un chef à son affaire dans cette musique, chantée par une distribution impeccable, bien dans la manière de l'Orchestre du Capitole de Toulouse et portée à la scène par un metteur en scène qui peut choquer.

Rossini : l'Italienne à Alger. Martine Dupuy (Isabelle), Raoul Gimenez (Lindoro), Michel Trempont (Taddeo), Simone Alaimo (Mustafa), Pamela Menas (Elvira), Omar Gagnidze (Haly), Valérie Marestin (Zulma), Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, Donato Renzetti (direction), Tobias Richter (mise en scène). Théâtre du Capitole, 20 h 30, le 28 ; 14 h 30, le 30. Tél. : 61-22-80-22. De 90 F à 300 F.

Afghan Whigs Par leur amour de la distorsion, par leur apparence physique, on peut associer ce groupe américain au courant grunge. Ils s'en distinguent par leur élégance, leur traitement hyperémotif de la mythologie dépressive du genre. Leur disque *Gentleman* (Elektra/WEA) est un plaisir constant.

Arapaho, 19 h 30, le 26. Tél. : 43-48-24-84.

WEA

JAZZ

Al Grey : *« Un trombone, monotone, débâillonne mon ennui... »*, Gainsbourg avait compris la chanson, les mots semblent hostiles à l'instrument (mal connu, cirque, bruitage, coulisse, flatulences harmoniques) alors que la mélodie est superbe et le tempo nonchalant. Al Grey est un des maîtres historiques de l'instrument, personnage d'une redoutable élégance, couvre-chefs d'anthologie. Rendez-vous à la Huchette, comme autrefois.

Caveau de la Huchette, 21 h 30, du 26 au 30. Tél. : 43-26-65-05.

Donald Harrison Quartet : messager des Jazz Messengers, période bleue, originaire de La Nouvelle-Orleans, période cubiste (les Marsalis, le renouveau, la modernité, Harrison est né en juin 60), le saxophoniste alto et soprano (plus souvent associé au ténor) Donald Harrison est un remarquable technicien méconnu. Jeunes musicos convoqués d'urgence. Il y aura interro soufflante à la sortie.

La Villa, 22 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 31 janvier et le 1er février. Tél. : 43-26-60-00.

Glenn Miller Orchestra : du vivant de Glenn Miller, l'orchestre sonnait déjà comme une merveilleuse casserole à succès d'ameublement. Sa mort n'a rien arrangé, sauf pendant le temps reposant où l'orchestre a disparu. Des promoteurs avisés le relancent sur les routes. C'est une excellente nouvelle et de plus, en ces temps d'intégrisme galopant, une nouvelle *« politically very correct »*.

Bataclan, 20 heures, le 1er février. Tél. : 47-00-55-22.

ROCK

Sheryl Crow : auteur-compositeur, Sheryl Crow a travaillé pour Eric Clapton. Elle publie (chez A&M/Polydor) un disque qui dépasse le genre adopté (un rock country version FM) grâce à un souci louable d'excentricité.

Arapaho, 19 h 30, le 27. Tél. : 43-48-24-84.

Burning Spear : pilier de la foi rastafarienne, Burning Spear étonne par la constance de son succès et de l'intégrité de sa musique.

Bataclan, 20 heures, les 29 et 30. Tél. : 47-00-55-22.

Kim Wilde : elle est belle, d'une beauté un peu fragile qu'un rien pourrait détruire. On se fait ce genre de réflexion en écoutant Kim Wilde, qui a toujours sauvé sa pop banale à force de charme.

La Cigale-Kantarbräu, 20 heures, le 31. Tél. : 42-23-15-15. 190 F.

CHANSON

Dora Lou, Rachel des Bois : un trio inhabituel, voix, piano, steel guitar, qui s'appuie sur un répertoire trié sur le volet (de Berstein à Racaille). La chanteuse, la pianiste et le grand cow-boy qui sert de guitariste se sont adjoint les services d'un quintette de cordes. L'originalité et le soin apporté aux textes, aux musiques mettent Dora Lou au rang des expériences les plus intéressantes, et les plus délicieuses, du moment. A 20 heures, l'Européen accueille Rachel des Bois, jeune adepte des musiques croisées, rap, funk, musette, dont l'humour suffit à faire oublier les imperfections scéniques (ce sont ses débuts).

L'Européen, 20 et 22 heures, du 26 au 29. Tél. : 43-87-73-11. 100 F.

David Légitimus, Renn Lee : Jean Villar-Gilles, né à Montreux, pacifiste, antimilitariste, auteur de chansons aussi célèbres que *les Trois Cloches* (Piaf et les Compagnons de la chanson), est visité par David Légitimus et le pianiste australien Renn Lee. Presque une comédie musicale.

Centre culturel suisse, 20 h 30, du 26 au 31. Tél. : 42-71-38-38. 50 F.

Barbara : Barbara avait dû annuler une partie de ses concerts au Châtelet pour cause de grippe prolongée. Cession de rattrapage possible et conseillée lors de sa tournée qui commence ici.

Massy, Opéra-Théâtre, 21 heures, le 29 ; 15 h 30, le 30. Tél. : 60-13-13-13. De 140 F à 190 F. Puis, le 31 à Aulnay-sous-Bois, le 1er février au Théâtre de la Ville de Rouen, le 3 au Palais des sports de Dijon, les 4 et 5 à la Bourse de Lyon, le 7 au Zénith de Montpellier, le 8 au Zénith de Toulon, le 11 au Zénith de Pau, les 12 et 13 à la Halle aux grains de Toulouse, le 14 au Théâtre Fémina de Bordeaux, le 17 au Palais des sports de Marseille.

MUSIQUES DU MONDE

Francis Bebey : le Camerounais Francis Bebey vient de consacrer un album à Albert Schweitzer. Il fut l'un des pionniers des musiques africaines en France. Conteur, musicien, homme sensible, il avance à pas de loup dans l'univers africain.

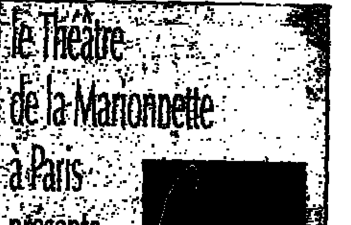
Maison de Radio-France, 20 h 30, le 28. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Musique et chants touaregs : L'*imzad* est une vièle à une corde, et le *tindé*, un tambour. Tarzagh est une vielle dame qui joue de cette drôle de vièle. Les femmes chantent des histoires de pâturage et des aventures guerrières en s'accompagnant de ces instruments d'apparence rudimentaire, et à qui aucune fête ne résiste. Un grand hommage au chant berbère algérien, menacé.

Institut du monde arabe, 20 h 30, les 28, 29 et 30. Tél. : 40-51-38-50. 90 F.

Classique : Anne Rey
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne





هكذا من الاصل

Arts

Grenoble ouvre un musée

On l'attendait, il était programmé depuis longtemps. Le voici, en bordure de l'Isère. Il sera ouvert au public dimanche 30 janvier. C'est un tournant dans l'histoire, déjà ancienne, du Musée des beaux-arts de Grenoble, dont les collections ont commencé à être constituées il y a deux siècles, puis installées, à l'époque de Napoléon III, dans un bâtiment construit tout spécialement. On en regrettera le décor, mais il était devenu trop petit pour permettre le déploiement des acquisitions, dons et achats. En particulier dans le domaine de l'art moderne et contemporain, que le musée a été un des tout premiers au monde à conserver, dès les années 20. On verra à l'usage si c'est une bêtise ou une sagesse d'avoir construit un autre musée – un des plus « gros » de France – pour redéployer l'ensemble des collections, et non les partager en laissant aux anciennes cimaises rouges les cadres dorés des Zurbaran ou du Canaletto (place de Lavalette, 38000, Grenoble, tél. : 76-63-44-44). – G. B.

VERNISSAGES

Eadweard Muybridge

Eadweard Muybridge (1830-1904) est un des grands photographes novateurs du XIXe siècle. Ce spécialiste de la photo en mouvement (il a décomposé le galop du cheval), a réalisé plusieurs panoramas de San-Francisco qui traduisent l'incroyable développement urbanistique de la ville au siècle dernier.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40, jeudi jusqu'à 20 h 30. Du 1er février au 3 avril.

Herbin

Un hommage au peintre abstrait géométrique, qu'accompagne la parution de la monographie et du catalogue raisonné de son œuvre par Geneviève Claisse.

Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57.

Nantes

Tony Cragg

Le Musée des beaux-arts présente, parallèlement à l'exposition Barry Flanagan, des dessins inédits de Tony Cragg, cet autre représentant de la sculpture anglaise contemporaine.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

PARIS

Jean-Michel Basquiat

De l'underground new-yorkais au vedettariat international, de Brooklyn à Soho, des graffitis à la peinture, du dessin à la couleur : la trajectoire fulgurante de Jean-Michel Basquiat (1960-1988), le « jeune artiste » par excellence des années 80, n'a pas fini de fasciner.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 26 février.

James Bishop, Toni Grand

L'Américain James Bishop faisait ses débuts à Paris au moment où le monde de l'art ne jurait plus que par New-York. Proche de Marcelin Pleynet et de Philippe Sollers, il eut un impact certain mais souvent ignoré sur certains artistes de Supports/Surfaces. Au rez-de-chaussée, les sculptures étrangement poissonneuses de Toni Grand, un solitaire.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 13 mars.

Egyptomania

A travers les arts, le cinéma, la musique, le Louvre a entrepris de montrer la fascination que l'Egypte ancienne a exercée sur les artistes européens et leurs publics. En dix sections chronologiques et thématiques, depuis le dix-huitième siècle, les conquêtes napoléoniennes et les grandes découvertes archéologiques, jusqu'à la publicité dans l'entre-deux-guerres, en passant par le péplum.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 18 avril.

Hommage à Johnny Friedlaender

Deux expositions rendent hommage à l'artiste disparu en 1992, un grand graveur du vingtième siècle venu de Dresde à Paris, qui fit de l'eau-forte un moyen d'expression moderne.

Goethe Institut, 31, rue de Condé, Paris 6e. Tél. : 43-26-09-21. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 12 heures à 20 heures. Jusqu'au 11 mars. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 40-46-05-47. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février.

François Kollar

Ce photographe français (1904-1979) a appliqué à la mode, la publicité et la presse toutes les expériences modernistes, notamment surréalistes, qui ont foisonné durant l'entre-deux-guerres : montages, solarisations, juxtapositions, angles extrêmes proches du Bauhaus.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 1er mars.

Robert Mangold

Robert Mangold, un obsédé de la peinture simple, plane et monumentale comme le mur, expose à Renn, chez Claude Berri. Une rétrospective de passage qui réunit des œuvres choisies dans les différentes séries réalisées par l'artiste américain depuis le milieu des années 60.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Sauf dimanche, lundi, mardi et jours fériés de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

Markus Raetz

On connaît mieux l'univers poétique de Markus Raetz par ses peintures, ses sculptures et ses dessins que par ses gravures. L'artiste suisse n'a pourtant pas manqué, depuis trente ans et plus, d'aborder le champ de l'estampe. En expérimentateur, pour voir, autrement.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-38-38. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 mars.

François Rouan

En soixante numéros, une rétrospective de l'œuvre sur papier – plus exactement dans et avec le papier –, que Rouan a parfois tressé (comme il l'a fait avec la toile). Le papier n'est plus support de l'encre et du crayon, mais partie constitutive de l'œuvre. Pratiqué comme une discipline autonome et aboutie, le dessin permet de suivre la démarche exigeante de l'artiste depuis 1965.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 mars.

Rappels :

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse : Pour la première fois réunies, les trois versions de la Danse commandée en 1930 par le docteur Barnes. Un bonheur.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 6 mars.

Nabis : Des jeunes peintres remuants au tournant du siècle dernier.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février.

RÉGIONS

Arras

Hommage à Nicolas Schöffer

Pionnier de l'utilisation de la cybernétique dans l'art, Nicolas Schöffer rêvait de bâtir à la Défense une tour animée par les bruits de la ville... Ses sculptures mobiles ont tourné avec le corps de ballet de Béjart et forment la partie la plus connue de son œuvre, mais l'exposition, une importante rétrospective, promet des découvertes parmi les premiers et tout derniers travaux.

Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62000. Tél. : 21-71-30-12. Tous les jours sauf mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 avril.

Calais

John Hilliard

Cet artiste anglais a glissé depuis longtemps de la peinture à la photographie, dont il a entrepris de mettre en évidence, dans les années 70, les différentes composantes. Pour approfondir le champ des images, travailler dans l'épaisseur des juxtapositions, du flou, du double et des reflets troublants de la réalité, qui se dérobe.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62102. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars.

Grenoble

Alighiero E Bœtti

Le Magasin présente deux œuvres de l'artiste italien : *En alternant de 1 à 100* et *De bouche à oreille*, des histoires de carrés en progression quantitative. De la première série aux cases noircies par les élèves d'une trentaine d'écoles d'art françaises, des tisserands du Pakistan ont tirés 50 kilims. Quant à la deuxième, qui est faite d'enveloppes et de timbres, ce sont les postiers et La Poste qui en sont les artisans.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Nice

Claude Viallat, Pierre Buraglio

Claude Viallat et Pierre Buraglio rendent, chacun à sa manière, un hommage à Matisse. Le premier s'est livré à une éblouissante série de variations autour de la *Fenêtre à Tahiti*, ou de la *Porte-fenêtre à Collioure*. Le second a découvert Matisse à travers Hantaï et son exploration est beaucoup plus discrète mais toute aussi dense, déclinant les objets auxquels Matisse était attaché : le fameux fauteuil rocaille, mais aussi la chasuble réalisée pour la chapelle de Vence.

Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 13 mars.

Rappels :

Peinture, emblèmes et références à Bordeaux : Baselitz, Buren, Kounellis, Polke, Rauschenberg, Richter, Ryman, Stella, Warhol, des œuvres rares, choisies de préférence dans les années 60.

Capc-Musée d'art contemporain-galeries Ouest et Sud, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 février.

C'est beau... à Mouans-Sartoux : Où des tableaux plats et droits affrontent citrouille, cactus, corail et autres « curiosités » naturelles.

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Sauf lundi, mardi, mercredi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars.

Barry Flanagan à Nantes : Un sculpteur anglais, fabuliste et moraliste, comme peut l'être un pataphysicien.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février.

Arts : Genviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

Rectificatif : Dans « le Monde Arts et Spectacles » du 15 octobre, l'une des photos illustrant un article consacré à l'exposition « Les vallées du Niger » était extraite d'un numéro spécial de *Connaissance des arts* sur ce sujet. La photo devait être créditée : Roger Guillemot-Bernard Saint-Genès.



D.R.

Le parti pris de Jean Starobinski Jean Starobinski, spécialiste du siècle des Lumières, s'est penché sur les trésors du cabinet des dessins du Louvre (après Jacques Derrida et Peter Greenaway) pour nous offrir une exposition sur le thème du don : le don dans tous ses états, venu d'en haut ou d'à côté, fastueux ou charitable, comme dans cette gravure de Rembrandt (détail), et pas toujours désintéressé.

NEW-YORK ON PAPER

Galerie Thaddaeus Ropac

LA distribution est brillante, distribution de superproduction américaine. Il y a là Lichtenstein, Ryman, Dine, Mangold, Halley, Longo, Salle, Clemente, tous avec des aquarelles, gouaches, collages, crayonnages et encres. Avec une telle affiche, il était permis de s'attendre au meilleur. Avec une telle exposition, il est permis d'être déçu. Les signatures sont là, chacun tient son rôle, rien de plus. L'accrochage n'arrange rien, juxtaposition d'œuvres dont on cherche en vain la logique et le sens. Un seul critère a servi, que les dessins soient typiques. La plupart se réduisent donc au réemploi, en petit format et exécution rapide, des procédés que ces artistes ont depuis longtemps popularisés en grand format et sur toile. Qui parmi eux a réfléchi à la spécificité du support et de la dimension ? Louise Bourgeois et Robert Ryman sont les seuls à s'extraire à leur honneur de cette parade trop brillante. **Ph. D.**

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 19 février.

MARY ELLEN MARK

Galerie Agathe Gaillard

« *LES Américains m'épatent car ils ont le courage d'être ce qu'ils sont* », explique Agathe Gaillard face aux dernières photos de Mary Ellen Mark. On la comprend : un cow-boy retraité, masqué comme Zorro, chemise en Tergal brodé, porte une bague en forme de fer à cheval. Trois vieilles dames, en collant noir et nœud pap, sur fond de drapeau américain. Cinq fillettes participant à un concours de beauté, si stéréotypées qu'elles sont moins vivantes qu'une poupée Barbie. Et ainsi de suite. Mary Ellen Mark est une des grandes dames de la photo américaine, tendance documentaire. Elle révèle comme personne le détail qui tue, l'attitude forcée, le regard vide. Et dresse ainsi un drôle de portrait de l'Amérique. On attend la suite de ce travail en cours. **M. G.**

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004, Paris. Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 26 février.

WERNER HANNAPPEL

Galerie Michèle Chomette

WERNER HANNAPPEL fait partie de ces nombreux photographes qui utilisent le paysage comme fait plastique, cherchent les traces du temps dans des « interventions » naturelles proches du « ready-made », et détournent les choses (pierres, rocher, herbe, fossé, collines) de leur sens. C'est une tendance forte de la photo de paysage, depuis le milieu des années 80. Et Hannappel est déjà un vieux routier du genre. Cet Allemand d'Essen propose ici sept grands formats anti-décoratifs, rebutants, sans cadre ni verre : des paysages arides, dépouillés, proches de la mer. Et de l'abstraction. Restent les matières, les masses de gris qui distinguèrent quelques rochers ou hautes herbes anonymes. **M. G.**

Galerie Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. : 42-78-05-62. Jusqu'au 19 mars.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

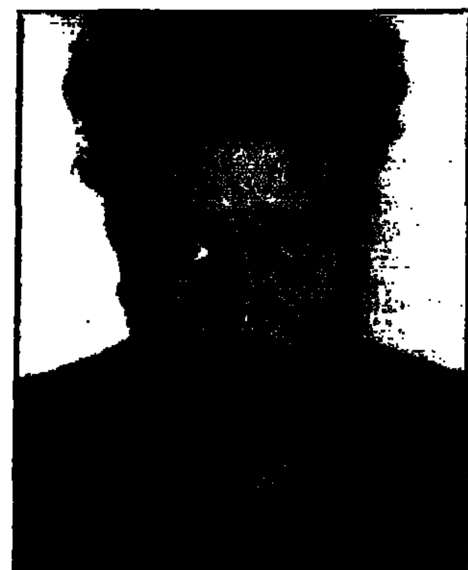
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

DESIGN

Psychanalyse de l'objet Starck



BRUNO GARCIN GASSER

Philippe Starck, quarante-cinq ans, a été « le » designer des années 80. Rencontre avec un autodidacte boulimique à qui Thomson vient de confier le design de toutes ses productions, du téléviseur au réfrigérateur.

D.R.

Couteau Laguiole.

« J'AI été élevé comme un fils à papa sans que nous en ayons vraiment les moyens. Mon père était un inventeur, une sorte de « Géo trouve tout » à qui l'on doit à la fois des avions célèbres et élégants, mais aussi le revêtement antidérapant, les bateaux, ou encore le tube de rouge à lèvres. Il ne se levait pas avant 2 ou 3 heures de l'après-midi, commençait à faire ses courses vers 4 heures et à 5 heures, il recevait ses amis pour déjeuner. Il vivait dans une pièce minuscule – comme je vais finir d'ailleurs – avec son lit, sa table à dessin et des prototypes, des machins, des trucs partout. Le seul héritage qu'il m'ait laissé, c'est l'habitude et le devoir de créer. Lui, c'était un vrai créateur. Inventer un avion qui vole !... Moi, je suis plutôt inventeur-ingénieur que designer-styliste ou architecte. Il me paraît normal de passer quatre heures sur un tire-bouchon et deux heures sur un immeuble. Il n'y a aucune hiérarchie car l'important, c'est ce qu'on va en faire.

– Vous n'avez pas fait d'études ?

– Je n'ai jamais rien fichu. J'ai passé mon temps à escroquer tout le monde, à mentir aux curés, tellement tout ça m'insupportait. Je n'ai pu monter dans les classes qu'en truquant à chaque changement d'école.

– Ni d'études artistiques ?

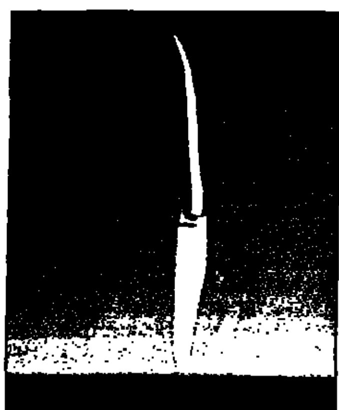
– J'étais inscrit à Camondo. Je descendais dans ma petite voiture de sport, en bermuda orange à fleurs, de ma banlieue ouest uniquement parce qu'il y avait des filles... Mais au moins j'ai essayé d'y réapprendre la vie en communauté. Parce que l'autre élément fort de ma jeunesse, c'est d'avoir été complètement exclu. Tout petit, les gens me trouvaient bizarre. On m'appelait le curé parce que j'étais en noir. La grosse gonzesse, le pédé, le gros juif. J'étais strictement hors la société avec une forte tendance à la schizophrénie. J'ai fini ma puberté enfermé dans une chambre avec une table à dessin au milieu d'un tas de journaux de 1 mètre de haut. Je couchais dans les journaux.

– Vous ne pouviez pas vous dessiner un lit ?

– Ce qui est drôle, et c'est sûrement pourquoi je dessine du mobilier, c'est que nous n'avons jamais eu de meubles. Je vivais avec ma mère, dans de grands appartements, au hasard de ses errances. Jusqu'à ce que je l'abandonne, vers seize ans. J'ai d'abord dormi sur un matelas pneumatique. Puis j'ai ensuite couché par terre. Puis j'en ai eu marre du duvet, et j'ai fini dans les journaux. Je ne me relevais que pour aller à ma table à dessin et dessiner des trucs. J'ai créé des objets afin que les gens s'aperçoivent que j'existe. Et ça continue. C'est mon seul moteur. Certains disent que je produis trop. Ils ont sûrement raison, mais si je ne produis pas, je n'existe plus.

– Vous n'avez pas fait d'études mais vous avez appris à dessiner...

– Je suis né avec le dessin. Dès que


D.R.

Flambeau olympique.

j'ai pu me tenir debout, j'ai corrigé la forme de mes jouets. En fait, j'ai toujours cherché à corriger le monde autour de moi. C'est une bonne habitude de schizophrène. A l'école, j'ai négocié ma tranquillité en dessinant. Les professeurs relevaient les dessins à la fin du cours et les gardaient pour eux. Ces croquis étaient principalement de l'architecture. J'élaborais des plans très sophistiqués, des parcours de salles de torture pour mes professeurs. Ici on les compressait, puis on les perçait, récupérait le sang, là on mettait les morceaux... Un vrai travail d'ingénieur. Tout ça sur de petites fiches cartonnées.

» Vers dix-onze ans, je me suis intéressé à l'espace de vie minimum en dessin tridimensionnel et perspective axonométrique – ce qui a toujours été mon moyen d'expression. Je cherchais le volume minimum dans lequel un homme peut vivre. J'ai passé des années sur des petits trucs apparemment sans importance, par exemple sur la manière dont la personne se déplace dans un espace. Je ne suis pas un architecte, mais un de mes seuls talents, c'est la perception immédiate d'un lieu et la possibilité pour l'homme d'y vivre ou non.

» Après seulement, je suis passé à l'objet, vers dix-sept ans. Je pars à la campagne avec des potes. On se prend une bouteille de Tropicana : moitié jus d'orange, moitié vodka. On complète avec amphétamines, LSD, haschisch. De quoi tenir le week-end... J'avais l'idée de me « construire » une voiture. En définitive je m'arrête aux sièges. J'ai dessiné soixante-douze modèles en deux jours. Revenu sur terre, je comprends que l'objet n'est rien s'il n'y a pas une cohérence générale.

– Quel a été alors le premier objet que vous ayez réalisé ?

– L'espace précède l'objet. C'est un espace-objet. Je rencontre Lino Ventura qui me parle de son association Perce-Neige pour les enfants handicapés. On lui confiait un espace au Salon de l'Enfance. pour attirer l'attention pas cher et vite fait, j'imagine un immense gonflable. Je vais voir des fabricants qui me « donnent » leur usine pendant trois jours.

– Ils réagissent ainsi parce que vous êtes le fils de votre père, ou bien... ?

– Je ne suis le fils de personne. J'ai seulement une bonne mine et de l'enthousiasme. Je devais rendre les plans le lendemain matin à 6 heures. Avec de la pâte à modeler, je réalise un modèle « grand comme ça ». Je prends du papier cul dont je recouvre la pâte à modeler. J'y trace les lés, je démoule, je mets à plat, je découpe, j'aggrandis, j'en tire des plans... A 6 heures, j'arrive à l'usine. En trois jours, sort une gigantesque structure gonflable avec des couloirs, des salles principales, une tour. L'empirisme total, donc. Ce fut un sidérant succès. Ensuite, j'ai dessiné une moto tout terrain puis une sorte de siège : les « Bouffis ». Des meubles en forme de personnes, tout mous, en chair rose, avec du poil sous les bras. Quand on s'asseyait, ça se refermait sur les gens. Mais tout ça, ce sont les balbutiements. Comme je crevais la dalle, il fallait que je boulonne.

– A partir de quel moment les


D.R.

Presse-citron.

gens ont-ils parlé d'un objet Starck ?

– Immédiatement. La paresse et la prétention me poussent à un immobilisme très fier. Un jour, les éditeurs italiens, espagnols, japonais sont arrivés. Depuis, ça ne s'est jamais arrêté. Il faut savoir que les meubles qui sont aujourd'hui des succès ont presque tous été dessinés quand j'avais dix-sept ans.

– Quel rapport entretenez-vous avec l'objet ?

– Chez moi, on ne parlait pas d'argent. Ce n'était pas propre. D'où l'idée, renforcée par mon éducation religieuse, que le passage à l'acte est vulgaire. Je n'aime donc pas l'objet en lui-même. La finalité ne m'intéresse pas. Si le projet existe dans ma tête ou sur un petit bout de croquis, c'est suffisant. Le reste, c'est l'affaire de commerçant. En fait, les deux moteurs qui m'animent sont : 1) Puis-je apporter du plaisir aux gens à travers ce que je fais ? 2) Ma façon de travailler c'est toujours l'amitié.

– Comment expliquez-vous votre succès ?

– Je suis arrivé à un moment où les gens avaient un peu oublié qu'ils vivent, et où ils vivent. J'ai commencé à leur mettre sous le nez des images qui les frappaient. Avant tout, il y a un vrai dialogue. Ils se disent : *« Starck, quelquefois c'est bien, quelquefois c'est tarte, mais ça fait quinze ans qu'il est avec nous »*. Je produis de la matière avec assez de mépris pour la matière, beaucoup de respect pour les gens qui vont l'utiliser. Une brosse à dents, c'est 20 grammes de matière, 28 francs à l'achat et c'est fait pour enlever les bouts de viande entre les dents. Chaque gramme de matière doit faire au mieux son service. Mon métier, c'est d'être producteur de surprises fertiles, ouvreur de portes dans la tête des gens. Voilà pourquoi le devoir primordial de l'architecte est de réintéresser les gens à leur ville, par n'importe quel moyen. Retirer les gens et les gosses de chez eux, les arracher de leurs écrans, téléviseurs, jeux vidéo... Au demeurant, je ne suis pas architecte et je n'ai aucune intention de le devenir.

– Vous avez pourtant signé une maison sur catalogue pour les 3 Suisses...

– Oui, mais je fais un métier différent. Aucune proposition architecturale actuelle ne tient vraiment la route. Je vois quelques grandes familles entre le post-modernisme, ses abominables aléas et les tenants du mécanisme. On a l'impression qu'avec ça, youpi ! tagada ! c'est fait. Comme s'il n'y avait pas d'autre issue. Certains architectes se sont déjà servis, comme base ou repoussoir, de mes propositions. L'aérodynamisme est hélas en partie issu de mes histoires. J'en suis le premier catastrophé. Par


D.R.

Tabouret Wim Wenders.

exemple, le siège des couteaux Laguiole dans l'Aveyron.

– Là encore, c'est un travail d'architecte !

– L'usine est passée seize fois à la télévision, a fait une vingtaine de couvertures de magazines, devient une référence, tout ça parce que je leur ai construit un hangar à moindre prix et que j'ai ajouté une enseigne élégante en forme de couteau. Avec le petit immeuble vert japonais Nani Nani, à Tokyo, je commence à parler d'étrangeté, de différence. Les gens dans la rue doivent se demander : C'est quoi ce monstre avec ces trucs inquiétants ? Je n'en suis pas mécontent, mais c'est encore démonstratif. L'immeuble Asahi, je ne sais toujours pas si c'est la huitième merveille ou la huitième grosse merde du monde. Le jour de l'ouverture, je pleurais de désenchantement. Il a fallu qu'un de mes clients me dise : *« Personne ne te demande si c'est beau ou non. Tu viens d'offrir aux gens quelque chose qu'ils n'avaient jamais vu. »* Quelques mois après, j'ai survolé Tokyo en hélicoptère : des masses grises informes. Et tout d'un coup je vois que Dieu a laissé tomber son cendrier noir et doré. Il y avait dans la ville un objet arrivé comme une manifestation céleste.

– Mais vous, où vous sentez-vous chez vous ?

– Je suis déformé : je ne peux apprécier que des endroits minimum, humbles, inexistants. Je ne vis que dans des cabanes en planches, avec un lit et rien d'autre. Ma maison, je l'ai faite à partir de l'oreiller, strictement confortable, sans aucun *a priori* culturel ou esthétique. Pour moi, les seules choses émouvantes sont immatérielles, en attendant que le matériel se soit réévalué, légitimisé, moralisé, et soit de nouveau générateur d'amour.

– N'êtes-vous pas un provocateur-né ?

– Jamais. La provocation amène la réaction. Je dis seulement ce que je pense. Mais n'étant pas cultivé, il m'arrive de choquer. J'ai dit récemment devant des architectes qu'un hôtel n'était d'abord qu'un oreiller. Tout le monde a d'ailleurs fini par l'admettre. Car prendre le problème en aval me paraît plus que grave ! C'est une malhonnêteté !

– Qu'est-ce qui vous intéresse en dehors de votre travail ?

– Rien. C'est bizarre à dire, mais je ne vais voir aucune exposition, je ne vais pas au cinéma, je n'ai pas la télé. Je vis en totale autarcie dans une série de bulles. Dans ma cabane de 50 mètres carrés au milieu de la forêt de Rambouillet, avec une piste d'atterrissage, un hangar et un avion. On prend l'avion pour aller dans une autre bulle, au bord d'un parc à huîtres. Là-bas j'ai fait construire un bateau, une espèce d'immense taxi vénitien. On part trois jours, une


D.R.

Chaise Louis XX.

semaine. Il y a tout à bord, chauffage, oreillers, table de travail, cheminée, fax, téléphone. Je dessine, je dors ou je fais la cuisine, des moules, des crabes, dans la nature, les vents, les tempêtes... Avant-hier j'ai fait cinq nouveaux modèles. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN

Parcours

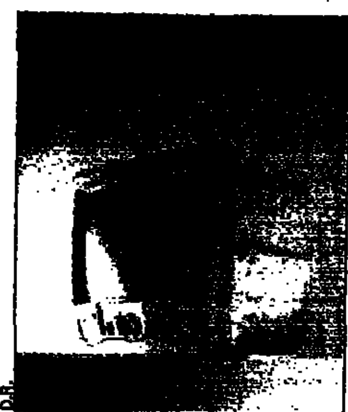
Né en 1949, sorti brillamment de l'école Camondo, Philippe Starck provoqua son premier coup d'éclat avec l'aménagement du restaurant-boîte de nuit parisien Les Bains-douches, puis celui du café Costes, place des Innocents. Yeux ronds, cheveux frisés, carrure de rugbyman, toujours habillé d'un costume noir, Philippe Starck a été un des cinq architectes chargés de réaménager le palais de l'Elysée. Il est, en 1985, lauréat du concours de mobilier urbain de La Villette. Il a reçu le Grand Prix national de création industrielle en 1988.

En quinze ans de créations, Philippe Starck a laissé son empreinte sur des dizaines d'objets, intérieurs et bâtiments. On lui doit la pâte Mandala pour Panzani, la célèbre chaise à trois pieds Costes, le tabouret Wim Wenders, le téléviseur OZ (Telefunken) habillé d'acajou, et quelques immeubles au Japon, le pays où ses créations ont été le plus célébrées. Nous publions ici la liste de ses principales réalisations.

Intérieurs : appartements élyséens de François Mitterrand (1982), Starck Club, boîte de nuit à Dallas (1982), intérieur de la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette (1984), café Costes à Paris (1984), design urbain de la ville de Nîmes (1984), siège de Vitra France à Paris (1987), hôtel Royalton à New-York (1988), boutique Laguiole à Paris (1992), boutique Hugo Boss à Paris (1992), décors de l'opéra *les Contes d'Hoffmann* à l'Opéra de Lyon (1993).

Architecture : coutellerie Laguiole dans l'Aveyron (1988), immeuble Nani Nani à Tokyo (1989), Asahi, fabricant de bière à Tokyo (1989), bâtiment Le Baron vert à Osaka (1992), rénovation et agrandissement de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs à Paris (1993), maison en bois à acheter par correspondance dans le catalogue des 3 Suisses, (1993).

Objets : fauteuil Costes (1984), pâtes Panzani (1986), bouteille Vittel (1986), bateau Beneteau (1987), vase Daum (1988), fournitures pour salons de coiffure L'Oréal (1988), brosse à dents Fluocaril (1990), bouteille d'eau Glacier (1991), torche des Jeux olympiques d'Albertville (1992), gamme de produits pour Alessi (Italie,1990-1993), chaussures Haferl (Allemagne, 1993).


D.R.

Téléviseur Thomson.